

Ce bulletin est publié à titre documentaire et objectif.
Les articles traduisent l'opinion de leurs auteurs, sans engager celle de la Banque.

MORT DE M. PAUL DEGROUX

Régent de la Banque Nationale
et Président du Comité d'escompte de Bruxelles.

Le décès de M. Paul Degroux, le 30 avril 1939, dans sa quatre-vingtième année, a été profondément ressenti par tous ceux auxquels il a été donné d'apprécier la droiture de son caractère, son parfait bon sens et sa bonté agissante.

Nommé membre du Comité d'escompte de Bruxelles, le 30 juin 1906, il en assumait bientôt la présidence. Entré au Collège des Censeurs au début de 1926, il en fut nommé Président trois ans après. Il quitta ce Collège en 1937 pour devenir Régent.

M. Paul Degroux a eu une longue carrière de commerçant et d'homme d'affaires. Il était notamment Président du Conseil d'administration de la Grande Brasserie de Koekelberg.

L'expérience qu'il avait acquise au cours de sa longue existence assurait une valeur particulière

à ses avis. Son aménité n'avait d'égale que sa modestie. L'ensemble de ses qualités lui valait la confiance et l'affection de ses collègues.

Homme d'œuvres, M. Paul Degroux se dépensait au Conseil d'administration de la Société Royale de Philanthropie et de la Commission administrative de l'Hospice des Aveugles, à l'Œuvre de Préservation de l'Enfance contre la Tuberculose, organismes dont il était Président, à l'Œuvre Nationale Belge de Défense contre la Tuberculose et à la société « Le Logement populaire amélioré » dont il était le Vice-Président. Il était l'âme de toutes ces œuvres auxquelles il consacrait ses soins de chaque jour.

La Banque Nationale garde à M. Paul Degroux une très profonde gratitude.

L'APPROVISIONNEMENT DU PAYS EN MINERAIS

par M. Fernand Baudhuin,

Professeur à l'Université de Louvain.

I. — *Les minerais de fer.*

La sidérurgie belge, comme celle de nombreux pays étrangers, doit faire venir d'assez loin ses principales matières premières. Son minerai, notamment, est originaire de l'étranger, particularité qui est aussi celle de la sidérurgie allemande, et même jusqu'à un certain point celle de la sidérurgie anglaise. Quant à la métallurgie américaine, elle s'alimente à l'intérieur du pays, mais à une énorme distance.

Malgré ces analogies, notre approvisionnement en minerais de fer pose un certain nombre de problèmes d'une réelle importance.

Jadis, le minerai employé était d'origine indigène. C'est la raison principale qui a amené la localisation de la sidérurgie dans notre pays. Un autre facteur était la nécessité de se procurer le bois en quantité suffisante, mais ceci a disparu depuis que la technique s'est transformée, et que les fourneaux au bois ont disparu. Quoi qu'il en soit, il y a un siècle, de nombreuses minières étaient ouvertes sur le sol belge, car on trouve des minerais en beaucoup d'endroits. L'oligiste se rencontrait principalement dans les provinces de Liège et de Luxembourg. On le trouvait aussi dans la province de Namur, dans la région de Rhisnes, Emines, Vezin et Marche-les-Dames. La limonite se rencontrait en Campine et dans le Hainaut, notamment aux environs de Tournai. Le centre principal d'exploitation était l'Entre-Sambre-et-Meuse, dans la région d'Yves et de Florenne.

Ces gisements ont tous été épuisés, peut-on dire, dans leur partie économiquement exploitable. Il ne subsiste plus aujourd'hui qu'un petit nombre d'exploitations, et d'après les statistiques de l'année 1936, la production n'a plus été que de 190.000 tonnes, pour une valeur de 6 millions de francs.

Il ne semble plus exister que deux mines de fer en activité: l'une, dans la province de Luxembourg, extrait de la limonite, et l'autre, dans la province de Liège, extrait de l'oligiste. Il existe ensuite quelques petites exploitations qui produisent à ciel ouvert la limonite des prairies. Leur exploitation est irrégulière, et d'après les dernières informations disponibles, il n'y avait plus que deux chantiers occupant une trentaine d'ouvriers. Le premier était situé dans le Brabant et l'autre dans le Limbourg. Il ne s'agit donc plus que de vestiges d'une industrie pratiquement morte, et dont on peut faire abstraction aujourd'hui.

Pour l'année 1938, nos besoins de minerais de fer se sont élevés à 9.400.000 tonnes, pour une valeur de 466 millions de francs. La plus grande partie venait de France : 8.600.000 tonnes pour 329 millions de francs. L'autre source d'approvisionnement est la Suède, avec 549.000 tonnes pour 105 millions de francs, et l'Algérie avec 156.000 tonnes pour 20.600.000 francs. La supériorité de la France est cependant moindre que ces chiffres ne semblent l'indiquer, car la Suède nous envoie du minerai beaucoup plus riche. En fait, le contenu en fer du minerai suédois a représenté pour l'année 1938 le huitième environ de ce que la France nous avait fourni.

Si l'on se reporte dix ans en arrière, les données principales du problème de notre alimentation en minerais ne semblent pas avoir grandement changé. On n'observe que la présence de la Norvège, qui fournissait alors à peu près autant de minerai que la Suède nous en envoie actuellement. Mais il s'agissait d'une simple apparence, car en réalité le minerai nous venait de Suède même alors, après un transit par la Norvège. En 1929, nous nous fournissions en

partie de minerais en Espagne, mais depuis la guerre civile, cette source d'approvisionnement avait disparu.

Importations de minerais de fer.

	1929		1932	
	Poids (tonnes)	Valeur (francs)	Poids (tonnes)	Valeur (francs)
TOTAL...	14.057.000	598.819.000	9.482.000	318.909.000
France	13.221.000	450.700.000	9.102.000	282.634.000
Norvège	550.000	110.554.000	94.000	9.433.000
Suède	—	—	—	—
Algérie	—	—	—	—
Espagne	205.000	27.338.000	201.000	16.923.000
	1937		1938	
TOTAL...	12.410.000	543.152.000	9.394.000	466.108.000
France	11.530.000	418.692.000	8.600.000	328.516.000
Norvège	397.000	54.303.000	19.000	3.474.000
Suède	266.000	37.683.000	549.000	104.621.000
Algérie	80.000	11.895.000	156.000	20.587.000
Espagne	—	—	—	—

En étudiant la façon dont se présente le problème de notre approvisionnement en minerais, il y a lieu de ne pas perdre de vue le fait que nos considérations se rapportent à l'Union économique belgo-luxembourgeoise prise dans son ensemble. Or la métallurgie grand-ducale est presque aussi importante que la métallurgie belge. Pour 1938 par exemple, la production de fonte a été de 2.465.000 tonnes en Belgique et de 1.550.000 tonnes au Grand-Duché. Le Grand-Duché consomme lui aussi du minerai français, pendant qu'il en envoie une partie du sien en Belgique et en Allemagne. En chiffres ronds, la production du minerai grand-ducal peut être évaluée à 5 millions de tonnes, chiffre qu'il faut rapprocher des 10 millions de tonnes importées sur le territoire de l'Union. Mais le minerai grand-ducal est d'une teneur généralement inférieure à celle du minerai français.

Les statistiques du commerce extérieur nous donnent à propos du minerai de fer une indication qui ne laisse pas de surprendre à première vue. Alors que de toute évidence nous manquons de minerais, nous sommes exportateurs de quantités qui ne sont pas négligeables. En 1938, nous n'en avons pas vendu moins de 2 millions de tonnes, représentant une valeur de 75 millions de francs. La plus grande partie de minerais est allée en Allemagne, mais nous en avons exporté, ce qui ne laisse de surprendre plus grandement encore, 200.000 tonnes vers la France. En réalité, il s'agit de minerai luxembourgeois, exporté principalement vers l'Allemagne pour la raison bien simple que certains gisements sont concédés à des entreprises actuellement établies dans le Reich. C'est ainsi par exemple que la Société de Gutehoffnungshütte et Phœnix possède une concession, de même que la Société de Dillingen-Sarre. Elles font vis-à-vis du minerai grand-ducal exactement ce que les usines belges font vis-à-vis du minerai français.

Une autre raison de l'exportation des minerais luxembourgeois nous est fournie par la situation de l'Arbed, qui possède une usine à Burbach, dans la Sarre; elle l'alimente également en minerais grand-ducaux. Enfin, quelques minières luxembourgeoises vendent régulièrement du minerai en Allemagne.

Quant à la raison pour laquelle nous exportons 200.000 tonnes vers la France, elle réside vraisemblablement dans une différence de qualité, et de la proximité entre les gisements luxembourgeois et les usines françaises consommatrices.

Chacun sait que la teneur en fer et même la composition des minerais varie largement, de telle sorte que les possibilités de substitution ne sont pas entières. Les teneurs en chaux, silice et alumine doivent également être prises en considération. Le tableau suivant montrera que l'industrie sidérurgique belge travaille essentiellement des minerais contenant de 30 à 35 p. c. de fer, tels que la région de l'Est français les lui fournit. Elle emploie également dans une large mesure les minerais grand-ducaux, qui dans leur ensemble sont plus pauvres.

Par ailleurs, la sidérurgie belge emploie une quantité considérable de minerai suédois, magnétique, contenant de 60 à 69 p. c. de fer.

D'Espagne enfin, nous recevons des minerais carbonatés ou hématites contenant de 40 à 55 p. c. de fer. Ces minerais n'étaient utilisés que pour la fabrication de fonte hématite.

Voici au surplus les caractéristiques des principaux minerais :

Caractéristiques des minerais utilisés en Belgique.

PROVENANCE	Nature	Teneur en fer
1° Belgique : Couthuin	—	34 à 36 %
2° Grand-Duché de Luxembourg : Bassin de Rodange, Differdange, Belvaux	Siliceux	33 à 38 %
Bassin de Esch, Kayl, Rumelange.	Calcaireux	30 à 33 %
	Calcaire	24 à 28 %
	Siliceux	32 à 36 %
3° France : Bassin de l'Est : Mourthe-et-Moselle	Calcaireux	31 à 38 %
	Calcaire	24 à 27 %
	Siliceux	33 à 38 %
Bassin de la Moselle	Calcaireux	30 à 33 %
	Calcaire	24 à 27 %
	Siliceux	34 à 36 %
Bassin de l'Ouest (Normandie) : Anjou	Siliceux	42 à 45 %
	Hématite	50 %
4° Suède	Magnétique	60 à 69 %
5° Algérie	Hématite	58 %
6° Espagne	Carbonaté	39 à 42 %
	Hématite Rubio	51 à 55 %
	Campanil	53 à 56 %

C'est surtout le bassin de l'Est français évidemment qui fournit les minerais utilisés par la sidérurgie belge. Le Luxembourg donne un complément important de minerais à basse teneur. Quelques usines

reçoivent des minerais du bassin de Normandie. En ce qui concerne l'Espagne, nous avons dit que les approvisionnements étaient coupés depuis la guerre civile. Quant à l'Algérie, son minerai hématite n'est pas utilisé pour la fabrication de la fonte Thomas.

Il est assez difficile de se rendre compte des conditions commerciales exactes dans lesquelles les minerais étrangers parviennent à la sidérurgie belge. En effet, la plupart des sociétés belges possèdent leurs propres minières, et se ravitaillent donc directement elles-mêmes. Il n'y a donc guère, peut-on dire, de prix commercial d'un stade à l'autre.

A l'heure présente, on peut considérer que tous les gisements français de l'Est ont été concédés, de telle sorte qu'il ne serait pas possible à des sociétés sidérurgiques, qui en seraient dépourvues, de s'assurer des réserves.

Des travaux de recherche sont évidemment faits par des sociétés spécialisées, en vue de trouver de nouveaux gisements, principalement dans les terrains qui sont proches des concessions exploitées, ou des réserves reconnues. Mais lorsque ces résultats ont abouti, il est beaucoup moins facile que jadis d'obtenir les autorisations nécessaires, car l'Etat français impose des conditions assez sévères. Les sociétés exploitantes doivent être françaises, et leur personnel supérieur doit être aux deux tiers français. Cette règle s'applique même au conseil d'administration. Ajoutons que le minerai des concessions nouvelles ne peut être exporté, sauf dérogation expresse.

En ce qui concerne les minerais suédois, les hauts fourneaux belges emploient principalement du minerai contenant 61 p. c. de fer et 2 p. c. de phosphore, en vue de la fabrication de fonte Thomas. Ils emploient aussi du minerai à 50 p. c. de fer, et 6 p. m. de phosphore, pour la production de fonte hématite.

Les préférences des usines belges pour telle ou telle provenance dépendent évidemment en premier lieu de la technique de la production. Elles sont équipées pour employer les minerais phosphoreux de l'Est français, en raison de quoi la Belgique produit surtout de l'acier Thomas. Le minerai français a comme remplaçant à cet égard le minerai suédois, le minerai de Wabana, etc., mais les minerais africains et sud-américains ne contiennent pas de phosphore, et par conséquent ils ne pourraient être employés dans les hauts fourneaux utilisant le procédé Thomas.

D'autre part, ce qui influence la politique d'achat, est naturellement en second lieu le prix comparé de l'unité de fer contenue dans les différents minerais. Cette influence même se traduit dans le prix de revient rendu à l'usine, puisqu'un minerai de teneur faible ou moyenne implique le transport de matières stériles qui grèvent la livraison.

Le prix des minerais a varié depuis dix ans pour diverses causes. La demande a été inégale pour les différentes qualités, et les monnaies dans lesquelles ils sont payés ont subi des dévaluations d'une ampleur

très variable. D'une façon générale, on constate qu'à l'heure présente les minerais suédois sont sensiblement meilleur marché qu'en 1929, alors que les minerais français et luxembourgeois sont généralement plus chers qu'il y a dix ans.

Par contre, si l'on se reporte à l'année 1934, intermédiaire entre les deux dates extrêmes et d'autre part peu prospère pour l'industrie sidérurgique, on constate un relèvement rapide du prix des minerais suédois, alors que les minerais français ne renchérissement que dans une mesure modérée. Ceci peut être attribué en grande partie à la dévaluation du franc français qui a réduit les prix de revient traduits en monnaie stable. Ce fléchissement a été en partie compensé par le renchérissement du coût de la main-d'œuvre et celui des charges sociales, mais au total il en est résulté un avantage relatif pour le prix du minerai français.

Les minerais consommés en Belgique sont, nous l'avons dit, généralement extraits des minières appartenant aux sociétés métallurgiques, qui le comptent à leur prix de revient. Mais il existe néanmoins des prix commerciaux, généralement plus élevés, naturellement, que les prix de revient. Ils se comparent comme suit, depuis dix ans, aux prix des minerais d'autres provenances.

Prix des minerais rendus en Belgique

(livrés à la frontière ou au port, en francs belges par tonne).

	1929	1934	1937	1939
1° France :				
Meurthe-et-Moselle, calcareux moyen	57	43	72	73
Longwy, siliceux	44	34	57	58
Normandie	85	64	72	74
2° Luxembourg :				
Siliceux	28	28	30	38
3° Suède	209	89	155	168
4° Algérie-Espagne :				
Hématite 50 %	166	81	211	132

On est frappé en constatant que pour les minerais les plus employés en Belgique les prix sont notablement supérieurs à ceux d'avant la grande crise (1). Il est tout aussi étonnant de voir que depuis deux ans il n'y a pas eu de fléchissement malgré le recul général des prix mondiaux. Ceci explique en partie le fait que les prix des aciers n'ont guère fléchi. La raison principale de la rigidité des prix du minerai vient de ce que le coût de la production française a fortement augmenté au cours des deux dernières années. Mais on observera que le prix des minerais suédois participe à la même fermeté.

(1) Nous parlons évidemment des prix en francs belges. Ceux-ci ont été naturellement influencés par la dévaluation de 28 p. c. opérée en 1935.

Mais revenons à la situation comparée à dix ans de date. Depuis lors, le prix des minerais français a plutôt augmenté, et celui des minerais suédois a diminué. Il semblerait que l'on doive s'attendre à une substitution de l'un à l'autre. Or, il n'en est rien ou en tout cas la proportion n'a que faiblement évolué en faveur des seconds. La raison principale doit être recherchée dans les considérations qui suivent.

Nous avons dit que certaines usines sidérurgiques belges extrayaient elles-mêmes leurs minerais, de leurs propres minières. Il va sans dire que dès lors elles préféreront recourir à cette source d'approvisionnement, même si à une époque donnée la valeur commerciale de minerais d'autre provenance se trouvait plus basse. On ne peut concevoir en effet que les minières dont il s'agit soient périodiquement mises en chômage pour être à d'autres moments l'objet d'une exploitation poussée à son maximum. On sait que dans l'industrie la régularité est un facteur indispensable à une marche rationnelle.

Si les usines sidérurgiques belges abandonnaient leurs minières au moment où elles peuvent s'approvisionner à meilleur marché, elles seraient exposées à être dépourvues de matière première ou à la payer des prix exorbitants, le jour où par suite de l'accroissement de l'activité en métallurgie, la demande de minerais dépasserait l'offre.

Les considérations qui précèdent montrent que le problème de l'alimentation du pays en minerais de fer n'est pas soumis, ainsi qu'on pourrait le croire, simplement aux conséquences des mouvements de prix. Nous avons indiqué plus haut les autres facteurs dominants, mais nous en avons laissé certains dans l'ombre. Il y a par exemple le fait que les usines sidérurgiques possèdent parfois un matériel de transport approprié, qui fait la navette entre les minières françaises et les hauts fourneaux. Le minerai suédois ou espagnol, qui devrait venir par eau afin de réduire les frais de transport, exigerait au contraire une flottille spécialisée.

A l'heure présente, on l'a vu plus haut, l'industrie belge dépend essentiellement de l'Est français. Il y a là une subordination dont on s'est parfois ému et qui en tout cas mérite considération. Tôt ou tard, les gisements français s'épuiseront, ou donneront des signes de lassitude, et d'autre part, des événements appartenant au domaine de la politique commerciale ou internationale, peuvent rendre difficile notre approvisionnement.

L'épuisement des gisements français n'est pas pour demain, mais se produira longtemps avant l'épuisement des gisements houillers. D'après les estimations dont on dispose à l'heure présente, les réserves probables de la France s'élèveraient à 10 milliards de tonnes environ. Ceci donnerait une existence d'environ cent ans, en supposant que l'extraction progresse

encore à une allure raisonnable. Mais si elle augmentait à une allure comparable à celle du siècle dernier, les réserves seraient épuisées bien avant cette date.

Certes, la France est infiniment mieux lotie que l'Allemagne qui semble n'avoir qu'environ 2 milliards de tonnes, et surtout que l'Union belgo-luxembourgeoise, à laquelle on n'attribue plus qu'environ 300 millions de tonnes, ces gisements étant pratiquement tous sur le territoire grand-ducal. Mais en tout cas, il y a là une possibilité de difficultés lointaines que nous ne devons pas perdre de vue. On sait au surplus qu'un bassin ne s'épuise pas d'une façon uniforme, de telle sorte que certains secteurs sont atteints avant les autres. Certaines usines métallurgiques pourront donc se trouver gênées avant cette date.

Mais si nous négligeons cette possibilité à longue échéance, il reste que la dépendance de la sidérurgie belge vis-à-vis du minerai français offre certains inconvénients. Tout d'abord, si l'on suppose le cas de guerre, notre approvisionnement sera compromis en raison de la proximité probable du front. Il est certain d'autre part que la France réserverait pour ses propres besoins la plus grande partie, sinon la totalité, du minerai disponible.

Si nous considérons l'hypothèse moins tragique et plus normale d'une simple divergence de politique commerciale, nous devons considérer que la France possède sur la Belgique un moyen de pression dont elle pourrait user. Quelles que soient nos relations d'amitié avec ce pays, il faut admettre la possibilité de différends. Il est du reste légitime que chaque pays use des avantages naturels qu'il possède.

On en est ainsi arrivé à souhaiter que la métallurgie belge s'alimente moins exclusivement en France, et que en particulier elle use plus largement des minerais suédois. En ce qui concerne la question de prix, on peut voir par le tableau reproduit plus haut, que le déséquilibre par unité de fer n'est pas considérable entre les deux origines. Du minerai français contenant par exemple 33 p. c. de fer, vaut environ 73 francs rendu à la frontière, alors que du minerai suédois contenant 61 p. c. de fer vaut 168 francs mis sur wagon au bateau à Anvers. L'unité de fer coûte fr. 2,20 dans le premier cas, et fr. 2,75 dans le second. Mais le coût du transport entre Anvers et la région liégeoise, qui se ferait par eau, est sensiblement plus bas qu'entre l'Est français et les hauts fourneaux dont il s'agit. Ceci sera plus vrai encore après la mise complète en service du canal Albert, qui réduira sensiblement le taux des frets pratiqués entre Anvers et Liège.

La différence de prix entre le minerai français et le minerai suédois est faible, nous venons de le voir, mais cette conclusion n'est exacte que si l'on se base sur les prix commerciaux. Mais il faut tenir compte de ce que les usines belges ont leurs propres minières, qui les approvisionnent au prix de revient, et très souvent fort au-dessous des prix commerciaux des

minerais. En se basant sur cette donnée, le minerai français devient nettement plus avantageux. Ceci explique vraisemblablement le fait que malgré certaines considérations, celui-ci est et demeurera le plus employé.

Dans l'ensemble cependant, il n'apparaît pas que des difficultés majeures nous empêchent de nous adresser davantage à d'autres sources d'approvisionnement que la France. Ceci est assez rassurant pour notre industrie métallurgique, dont on pouvait craindre qu'elle soit dans l'impossibilité de vivre, si pour une cause ou l'autre les minerais français venaient à manquer ou renchériraient sensiblement. En somme, la substitution qui s'est opérée en Allemagne où les hauts fourneaux travaillent principalement avec du minerai suédois, ne serait pas impossible en Belgique. Il y aurait peut-être intérêt à préparer les voies en ce sens, de façon que si un jour la nécessité s'en présente, la transformation puisse se faire avec le minimum de perturbations. Certaines sociétés ont déjà envisagé cette éventualité, et l'on sait par exemple que l'une d'elles a déjà acquis le long du canal de Gand à Terneuzen, des terrains qui pourraient servir à l'édification des hauts fourneaux, si l'approvisionnement par voie maritime s'avérait indispensable. D'autre part, on sait que des recherches ont été faites par les soins des usines belges, en vue de découvrir en Afrique et en Amérique du Sud des gisements exploitables. Les frets sont actuellement suffisamment réduits pour que le minerai n'arrive pas en Belgique à un prix dépassant ce qui est économiquement supportable.

Ce sont là des préoccupations à longue échéance sans doute, mais on ne saurait les considérer comme déraisonnables, et l'on doit au contraire encourager les sociétés qui s'efforcent ainsi d'assurer l'avenir.

II. — Les minerais de métaux non ferreux.

L'importation de minerais non ferreux a représenté, en 1938, 1 milliard de francs en chiffres ronds. Cette simple constatation montre l'importance des problèmes posés par l'approvisionnement d'une industrie de premier ordre. Nous n'avons guère plus de ressources en ce qui concerne le zinc qu'en ce qui concerne le fer, et l'appoint de la production indigène est devenu extrêmement faible, au point que nous pouvons le négliger.

Le minerai de zinc a été jadis extrait dans de nombreuses mines de l'est du pays. La calamine et la blende se rencontrent dans d'assez nombreuses régions. Les gisements les plus importants se trouvaient à Huy et à Chokier, dans les environs d'Ampsin, de Corphalie, et enfin plus à l'est, non loin de Moresnet. Au milieu du XIX^e siècle, la Belgique produisait 70.000 tonnes de minerai de zinc. A la fin du siècle dernier, on considérait que les réserves de

zinc de la Belgique atteignaient encore un montant non négligeable. Aujourd'hui, elles sont devenues très faibles, et les usines à zinc doivent importer de grandes quantités de minerais étrangers.

L'une des rares mines en exploitation est établie à Vedrin, au nord de Namur; elle a repris en 1928 la mise à fruit du gisement de pyrite et d'autres minerais qui se trouve à cet endroit. Ce gisement se trouve à quelque 85 mètres de profondeur. Jusqu'à présent, l'extraction n'a pas été très considérable.

L'industrie des métaux non ferreux s'est établie au milieu du siècle dernier le long de la Meuse, entre Namur et Liège, principalement entre Huy et Liège. Les gisements les plus importants de minerais se trouvaient dans cette zone, et aussi à l'ancienne frontière allemande (Bleiberg, Moresnet et La Calamine) où est située la dernière mine de zinc actuellement existante et appartenant à la *Vieille-Montagne*. L'industrie des métaux non ferreux de la région liégeoise comprend surtout des usines à zinc, travaillant les minerais étrangers, ainsi qu'un certain nombre de laminoirs ou d'usines transformatrices.

A une époque plus récente, les usines produisant les métaux non ferreux se sont établies au nord, le long du canal de la Campine, par où arrivaient les minerais débarqués à Anvers. Enfin, dans la région anversoise, on a vu se créer quelques entreprises importantes, en vue du travail des minerais et du raffinage des métaux congolais. La *Société Générale Métallurgique de Hoboken*, la principale de ces sociétés, a été créée en 1908, mais elle a pris son essor après la guerre. Elle possède une usine à Hoboken, pour le raffinage du cuivre et de l'or notamment, une autre à Oolen pour la production du radium surtout. Enfin, elle possède un établissement à Reppel.

La production mondiale des minerais non ferreux est actuellement dominée par l'influence de cinq ou six groupes industriels qui ont éliminé pratiquement tous les autres. Les petites mines, qui précédemment fournissaient une part importante de la production mondiale, ont été incapables de réaliser les mêmes progrès techniques que les autres. Les procédés modernes de concentration de minerais, par voie de flotation notamment, exigeaient d'énormes capitaux, qu'elles ont été incapables de trouver.

En présence de cette forte concentration des producteurs, les consommateurs se sont organisés, et à présent en Belgique, le commerce est aux mains de deux grandes sociétés : la *Société Générale des Minerais* et la *Compagnie Belge des Mines, Minerais et Métaux*, cette dernière s'occupant des minerais de métaux ferreux. Il subsiste encore quelques courtiers, qui travaillent en collaboration avec les deux sociétés précitées. On sait que pour l'Allemagne et certains pays de l'Europe centrale, c'est la *Metallgesellschaft* de Francfort qui domine le marché.

D'après les statistiques des deux dernières années, les importations de minerais se sont présentées comme suit en Belgique. Les quantités indiquées représentent non pas du minerai brut, tel qu'il sort de la mine, mais du minerai concentré ou à tout le moins préparé.

Importations de minerais non ferreux.

	1937		1938	
	Poids (T.)	Valeur (Fr.)	Poids (T.)	Valeur (Fr.)
Aluminium	1.070	291.000	509	195.000
Antimoine	4.777	9.958.000	4.778	5.048.000
Argent	—	—	117	1.174.000
Arsenic	1.818	811.000	1.140	417.000
Cuivre	37.841	96.204.000	40.273	22.534.000
Étain	9.760	191.655.000	12.078	211.044.000
Manganèse	340.466	90.087.000	196.366	61.614.000
Mercuré	—	—	—	—
Plomb	132.532	249.141.000	106.739	132.421.000
Radium	—	—	—	—
Zinc	618.656	325.077.000	537.369	196.579.000
Pyrites	210.842	33.748.000	259.025	28.838.000
Molybdène	2.017	44.506.000	5.590	135.717.000
Wolfram	1.038	29.583.000	768	24.974.000
Divers	140.406	123.390.000	196.980	165.390.000
TOTAUX...	1.501.323	1.204.451.000	1.361.722	985.945.000

La dénomination figurant au tableau que nous venons de reproduire est quelque peu artificielle en ce sens que la plupart des minerais contiennent plusieurs métaux. Ils figurent assez naturellement sous la dénomination du métal dominant. Cependant, il arrive que des minerais mixtes, dont la richesse principale est constituée par de l'or, — minerai de faible teneur évidemment — figurent parmi les « minerais divers ». La raison probable est que les taux d'assurance et de transport, pour des marchandises qualifiées du nom de « minerais d'or », seraient trop considérables.

Ainsi que nous le montrerons plus loin, une partie des minerais que nous recevons ne fait en quelque sorte que traverser le pays, et constitue en réalité des produits en transit. A certains égards, le port d'Anvers reçoit des tonnages importants qui sont simplement entreposés avant d'être réexpédiés, vers l'Europe centrale surtout. Par ailleurs, on peut faire, à propos de différentes espèces de minerais figurant à la statistique du commerce extérieur, les observations suivantes.

Nos importations de *bauxite*, minerai d'aluminium, sont peu considérables ainsi qu'on le voit. En fait, nous n'avons pas d'usine produisant de l'aluminium en Belgique, et la bauxite n'est employée que par les fabricants de produits réfractaires : briques pour fours de toute espèce. Il ne s'agit pas d'un véritable minerai, entendu dans son sens le plus courant.

L'*antimoine*, dont nous recevons environ 5.000 t. par an, est produit depuis longtemps en partant du minerai par la *Société Métallurgique de la Campine*,

à Beersse. Depuis quelque temps, il l'est également par la *Société Métallurgique de Hoboken*, en même temps que le plomb auquel il est souvent associé.

Le minerai d'*argent* ne représente qu'une petite partie de ce qui sert à la production de ce métal, qui constitue un sous-produit de certaines autres fabrications. Le peu de minerai d'argent que nous importons est originaire du Congo.

L'*arsenic* est travaillé à Overpelt et à Hoboken. Nous en importons de faibles quantités, et il constitue du reste un produit peu intéressant. Il est extrait à titre de sous-produit en grande quantité dans les pays scandinaves, et son usage est passablement restreint. En Belgique, nous traitons des mattes cuproaurifères venant du Midi de la France, et donnant de l'arsenic comme sous-produit.

Nous sommes assez grands consommateurs de minerai de *cuivre*, de provenances assez diverses. Chose curieuse à première vue, le Congo n'intervient guère dans notre approvisionnement en minerai de cuivre, bien qu'il soit très gros producteur. Mais le cuivre du Congo est obtenu sur place, en partant des minerais du Katanga; il n'y a aucune raison de venir en Belgique, si ce n'est en vue du raffinage et l'on sait que c'est ce qui se fait en grand à la *Société Générale Métallurgique de Hoboken*.

Nous employons, cependant, on l'a vu, une quantité considérable de minerais de cuivre de provenance variée, et notamment de Suède. Nous en recevons aussi de France, sous forme de cendres de pyrites cuivreuses. Dans l'ensemble, on doit admettre qu'il s'agit là d'une industrie d'appoint.

Le cas de l'*étain* est différent. Ici, c'est le Congo qui intervient à peu près en totalité, en nous envoyant des concentrés qui sont ensuite travaillés dans nos usines. En 1938, sur les 211 millions de francs que nous avons importés, 202 venaient de la colonie.

Le *manganèse* est utilisé principalement sinon exclusivement pour la fabrication de l'acier. Les deux producteurs principaux sont les Indes britanniques et la Russie. Les minerais qui nous sont ainsi envoyés ont subi eux aussi une préparation en vue de leur enrichissement.

Les deux principaux fournisseurs de minerais de *plomb* sont le Congo et la Bolivie.

Le minerai de *zinc* alimente l'industrie le plus spécifiquement belge de ce secteur. Nous en consommons plus de 500.000 tonnes par an, venant en ordre principal du Mexique. Les autres fournisseurs importants sont la Suède et la Birmanie.

Les *pyrites*, dont nous n'importons que de faibles quantités du reste, nous viennent principalement d'Espagne.

Quant au *molybdène* et au *wolfram*, ils ne constituent guère pour nous qu'un transit déguisé. Le molybdène vient des Etats-Unis, et le wolfram prin-

cipalement de Chine et de Bolivie. L'un et l'autre servent surtout à la fabrication des aciers spéciaux. Nos exportations étant à peu près égales à nos importations, on doit admettre que nous ne sommes en réalité qu'entrepôts. La plus grande partie de ce qui passe par la Belgique est réexpédié vers l'Allemagne. Ces métaux sont cartellisés, et la place d'Anvers sert d'entrepôt, en vue d'une réexpédition vers l'Allemagne et l'Europe centrale. Peut-être les difficultés de paiement que l'on rencontre chez ces acheteurs sont-elles à la base d'un trafic étranger à l'économie belge.

Parmi les minerais, on ne fait plus aucune mention aujourd'hui ni du mercure ni du radium. Si nous sommes acheteurs de mercure, nous n'en fabriquons pas. D'un autre côté, il semble que les producteurs de radium s'attachent maintenant à liquider les stocks antérieurement constitués. On vend toujours du radium belge, mais momentanément la fabrication paraît arrêtée.

Quant aux minerais divers, non dénommés, ils ne sont pas identifiables avec certitude. La France y intervient, par l'envoi de cendres de pyrites cuivreuses; la Rhodésie, par ses minerais de chrome; le Congo, par ses minerais de tantale.

On trouvera en annexe le tableau des principaux pays qui nous fournissent des minerais. Il convient d'observer que ces chiffres, extraits du *Bulletin du Commerce extérieur*, ne mentionnent que les principales des fournitures; ils ne sont donc pas absolument complets, mais ils donnent cependant une idée correcte des transactions.

* * *

Le montant de nos exportations de minerais non ferreux a représenté en 1938 le montant de 255 millions. Pour un pays entièrement dépourvu de ressources de ce genre, ce chiffre est fort surprenant. Mais ainsi que nous l'avons dit, à divers égards notre pays joue le rôle d'entrepôt, et réexporte une quantité appréciable du minerai qu'il a préalablement reçu. En réalité, les deux tiers des minerais quittant la Belgique vont vers l'Allemagne. Le reste est redistribué entre les différents pays d'Europe, en particulier en France, en Hollande et en Norvège. Il s'agit ici de trafics commerciaux absolument normaux, dus vraisemblablement au large marché existant à Anvers.

Les exportations principales de minerais sont d'abord celles d'étain, dont nous vendons pour 12 millions, à peu près entièrement à l'Allemagne. Nous vendons du manganèse à la France, en même temps que du minerai de plomb. Le minerai de zinc va pour près de moitié à la Norvège, le reste étant partagé entre les quatre pays cités plus haut. Chose curieuse, nous en avons même vendu quelque peu au Japon.

Le molybdène et le wolfram vont, ainsi que nous l'avons dit, à peu près totalement à l'Allemagne. Celle-ci prend enfin la plus grande partie des « minerais non dénommés » qui en fait semblent être des cendres de pyrite cuivreuse, des minerais de cuivre à faible teneur, et sans doute des minerais de chrome.

Finalement, le tableau de nos exportations de minerais se présente comme suit :

Exportations de minerais non ferreux.

	1937		1938	
	Poids (T.)	Valeur (Fr.)	Poids (T.)	Valeur (Fr.)
Aluminium	58	48.000	1	1.000
Antimoine	102	158.000	—	—
Argent	—	—	—	—
Arsenic	—	—	—	—
Cuivre	11	21.000	23	68.000
Étain	2.597	13.089.000	2.265	12.219.000
Manganèse	2.820	619.000	13.924	3.499.000
Mercure	—	—	—	—
Plomb	948	1.270.000	4.256	5.877.000
Radium	—	—	—	—
Zinc	69.784	46.594.000	75.015	42.730.000
Pyrites	6.296	565.000	22.515	4.070.000
Molybdène	2.265	51.771.000	3.835	92.337.000
Wolfram	1.227	23.968.000	1.012	30.047.000
Divers	164.464	48.906.000	154.959	64.421.000
TOTAL....	250.572	187.009.000	277.805	255.279.000

Plus encore que la sidérurgie, l'industrie des métaux non ferreux se trouve en Belgique dans une situation relativement instable, par suite de l'éloignement de ses sources de matières premières. Elle l'est aussi par suite de la dépendance où elle se trouve vis-à-vis des mines étrangères. L'ancienne politique, qui consistait à posséder des mines au dehors, n'est plus possible que dans certains cas assez limités. On sait que la *Vieille-Montagne* dispose encore cependant de ressources importantes, grâce aux minières situées en France, en Algérie, en Tunisie, en Italie, en Suède, en Espagne, au Mexique, et même en Angleterre.

Néanmoins, on ne saurait prétendre que l'industrie des métaux non ferreux ait cessé d'être viable en Belgique. La teneur des minerais non ferreux étant généralement plus forte et de plus de valeur, elle supporte bien le coût des transports à longue distance. D'un autre côté, en ce qui concerne surtout les minerais de zinc, l'intervention du charbon dans les prix de revient est beaucoup plus forte, de telle sorte qu'il est plus naturel que les usines s'établissent à proximité des bassins charbonniers.

A cet égard, il semble que la situation de certaines industries soit exposée à un risque grave en ce moment. Le prix du charbon à gaz nécessaire aux usines à zinc est plus élevé en Belgique qu'à l'étranger, en particulier en Angleterre et en Pologne. Une menace précise pèse à cet égard sur une belle industrie nationale.

IMPORTATIONS DE MINERAIS
(rubrique 182).
PAYS D'ORIGINE.

	1937		1938			1937		1938	
	Poids (T.)	Valeur (Fr.)	Poids (T.)	Valeur (Fr.)		Poids (T.)	Valeur (Fr.)	Poids (T.)	Valeur (Fr.)
Algérie :					France :				
Plomb	3.639	4.978.000	226	260.000	Aluminium	960	246.000	309	87.000
Zinc	17.512	9.074.000	9.932	3.550.000	Arsenic	1.816	805.000	1.141	417.000
TOTAL	21.151	14.052.000	10.158	3.810.000	Cuivre	6.050	24.439.000	1.391	2.514.000
Allemagne :					Plomb	1.636	4.821.000	395	766.000
Divers	2.784	2.356.000	1.727	1.801.000	Divers	92.576	20.110.000	137.725	16.756.000
TOTAL					TOTAL	103.038	50.421.000	140.961	20.540.000
Argentine :					Inde Britannique :				
Argent	—	—	117	1.174.000	Manganèse	166.069	43.472.000	100.770	39.169.000
Plomb	4.516	6.099.000	9.318	7.448.000	Zinc	69.746	36.059.000	101	35.000
Wolfram	26	1.137.000	15	400.000	Divers	1.969	2.654.000	1.144	1.125.000
TOTAL	4.542	7.236.000	9.450	9.022.000	TOTAL	237.784	82.185.000	102.015	40.329.000
Angleterre :					Indes néerlandaises :				
Plomb	3.492	4.968.000	2.705	3.697.000	Cuivre	94	858.000	319	2.257.000
Zinc	8.262	4.644.000	2.959	1.485.000	TOTAL				
Divers	5.412	7.967.000	11.066	7.844.000	Italie :				
TOTAL	17.166	17.579.000	16.730	13.026.000	Zinc	31.827	16.774.000	33.764	10.208.000
Australie :					Japon :				
Antimoine	758	1.876.000	797	805.000	Wolfram	68	1.603.000	—	—
Cuivre	3.117	6.731.000	632	1.266.000	Maroc français :				
Plomb	8.543	20.416.000	6.282	9.626.000	Divers	2.535	9.323.000	3.612	18.266.000
Zinc	52.877	26.675.000	51.944	17.906.000	Mexique :				
TOTAL	65.295	55.698.000	59.655	29.603.000	Zinc	174.003	94.879.000	147.069	55.212.000
Birmanie :					Norvège :				
Zinc	—	—	62.388	23.628.000	Pyrites	26.723	3.079.000	21.894	1.791.000
Bolivie :					Pays-Bas :				
Antimoine	2.092	4.309.000	2.851	3.127.000	Divers	5.706	6.896.000	4.814	5.943.000
Cuivre	4.730	34.365.000	—	—	Pérou :				
Etain	1.135	5.301.000	2.310	9.149.000	Etain	575	2.692.000	—	—
Plomb	12.120	36.128.000	14.835	27.837.000	Plomb	9.277	16.724.000	7.627	11.072.000
Wolfram	135	4.032.000	202	6.780.000	Zinc	8.290	5.533.000	4.859	1.632.000
Divers	23	143.000	862	3.687.000	TOTAL	18.142	24.949.000	12.486	12.704.000
TOTAL	20.235	84.278.000	21.060	50.580.000	Portugal :				
Brésil :					Antimoine	110	232.000	320	350.000
Manganèse	22.073	7.015.000	17.371	4.090.000	Pyrites	41.649	5.824.000	15.135	1.626.000
Canada :					Wolfram	53	2.503.000	86	2.241.000
Zinc	55.397	27.442.000	41.570	16.824.000	TOTAL	41.812	8.559.000	15.541	4.217.000
Plomb	5.285	10.718.000	2.213	2.607.000	Rhodésie méridionale :				
TOTAL	60.682	38.160.000	43.783	19.431.000	Divers	2.343	16.782.000	5.564	66.688.000
Chili :					Rhodésie N.-O. :				
Plomb	101	187.000	903	1.041.000	Divers	662	10.346.000	—	—
Divers	1.080	1.328.000	6.145	6.140.000	Roumanie	—	—	17.691	2.576.000
TOTAL	1.181	1.515.000	7.048	7.181.000	Sud-Ouest Africain :				
Chine :					Cuivre	6.912	10.033.000	32.916	10.835.000
Antimoine	522	1.127.000	169	123.000	Suède :				
Wolfram	596	13.426.000	175	7.438.000	Cuivre	3.628	6.380.000	2.882	3.368.000
TOTAL	1.118	14.553.000	344	7.561.000	Plomb	15.385	21.642.000	11.997	12.362.000
Congo :					Zinc	75.468	41.801.000	61.285	22.965.000
Etain	8.024	183.072.000	9.762	201.838.000	Divers	831	3.089.000	766	700.000
Plomb	6.913	9.964.000	6.364	4.233.000	TOTAL	95.312	72.912.000	76.930	39.395.000
Divers	1.197	14.412.000	629	9.544.000	Terre-Neuve :				
TOTAL	16.134	207.448.000	16.755	215.615.000	Plomb	8.346	14.711.000	7.378	8.112.000
Espagne :					Zinc	10.274	4.968.000	12.219	4.138.000
Zinc	12.741	4.736.000	21.818	8.865.000	TOTAL	18.620	19.679.000	19.597	12.250.000
Pyrites	142.646	24.844.000	221.648	25.369.000	Union Sud-Africaine :				
TOTAL	155.387	29.580.000	243.466	34.234.000	Cuivre	1.899	1.878.000	2	4.000
Etats-Unis :					Manganèse	37.674	7.999.000	15.632	4.378.000
Molybdène	2.017	44.506.000	5.590	135.717.000	TOTAL	39.571	9.877.000	15.634	4.382.000
Wolfram	82	4.012.000	25	637.000	U. R. S. S. :				
TOTAL	2.099	48.518.000	5.615	136.354.000	Manganèse	82.873	21.604.000	35.01	8.408.000
					Yougoslavie :				
					Plomb	36.880	80.211.000	19.310	26.021.000
					Zinc	54.823	27.041.000	54.356	17.268.000
					TOTAL	91.703	107.252.000	73.666	43.289.000

LA SITUATION ÉCONOMIQUE DE LA BELGIQUE

(Mars-avril 1939.)

APERÇU GÉNÉRAL.

Le cours de la conjoncture économique belge a évolué dans un sens meilleur pendant les deux derniers mois.

L'activité industrielle s'est nettement raffermie dans les secteurs de base; elle est restée étale dans les autres. La métallurgie a enregistré une accentuation considérable des commandes, surtout depuis la fin du mois d'avril, principalement en provenance de l'extérieur; les causes de ce phénomène résident à la fois dans une amélioration de la tendance fondamentale, à laquelle la détente dans le domaine de la politique internationale n'est pas étrangère, et dans la mise en œuvre de grands programmes d'armement. Par ce fait, la vente des produits charbonniers est en reprise; les répercussions sont moins immédiatement sensibles dans ce secteur; toutefois l'on constate à la fois une légère augmentation de la production et une diminution des quantités stockées. Enfin, en textiles, la situation enregistre une faible amélioration, la situation restant très diverse et les prix n'étant pas toujours rémunérateurs; cette situation est commune, dans une mesure variable, à tous les pays de l'Europe occidentale.

Dans la plupart des autres secteurs, l'activité n'est pas aussi bonne que dans l'industrie lourde; l'on ne constate pas encore de mouvement d'ensemble très net. La construction immobilière connaît une reprise de nature uniquement saisonnière. Les papeteries, qui avaient été fort déprimées, ont un regain d'activité. Les carrières souffrent du ralentissement des commandes publiques.

Dans l'ensemble, l'indice de la production industrielle du mois d'avril sera sans doute supérieur à celui de mars, qui se situe à 104,7 contre 102,8 en février et 103 en janvier. On était à 88,6 en août 1938, et à 109,2 en novembre. On maintient donc les résultats de la petite reprise d'automne 1938.

Cette évolution ne se reflète pas clairement dans les chiffres relatifs au chômage. Le recul saisonnier s'est poursuivi normalement au cours de mars-avril sans témoigner d'une sensible amélioration conjoncturelle. En mars, il subsistait généralement encore 15 p. c. de l'aggravation saisonnière enregistrée à partir de novembre. La situation est cependant un peu meilleure qu'au cours de la période novembre 1937-mars

1938, pendant laquelle l'augmentation du chômage atteignait 21 p. c. C'était, en effet, la phase d'aggravation conjoncturelle du chômage.

En ce qui concerne les prix, l'évolution a été favorable. Les prix de gros, pour la première fois depuis de longs mois, ont marqué une augmentation, conformément à l'évolution des prix internationaux. Les prix de détail restent, par contre, orientés à la baisse, entraînant une réduction des salaires dans quelques industries. L'indice du coût de la vie fléchit depuis le début de l'année, variations saisonnières éliminées. L'écart dangereusement grandissant entre les prix de gros et les prix de détail se réduit.

Les indices de disparité de pouvoir d'achat s'améliorent depuis le début de l'année. La position relative du pays et ses possibilités de concurrence sur le marché international s'améliorent lentement, notamment sous l'influence de la fermeté de la livre et de la hausse des prix français.

Les chiffres de notre commerce extérieur se maintiennent favorablement. En avril, nous avons importé 25,2 millions de quintaux de marchandises, d'une valeur totale de 1.716 millions de francs, contre 25,8 millions de quintaux, d'une valeur de 2.047 millions de francs en mars. Nos exportations se sont élevées en avril à 17,5 millions de quintaux d'une valeur de 1.656 millions de francs, contre 17,5 millions de quintaux, d'une valeur de 1.892 millions de francs en mars. Le pourcentage de nos exportations par rapport à nos importations s'est établi à 96,5 p. c. contre 92,4 p. c. en mars. La contraction de notre commerce extérieur en valeur provient essentiellement de ce que le trafic des diamants a été mauvais en avril. Par contre, les tonnages, très peu influencés par le commerce diamantaire, se sont nettement maintenus.

Au total, la situation économique du pays a manifesté une légère tendance à l'amélioration, après s'être maintenue à niveau pendant le premier trimestre.

INDUSTRIE CHARBONNIÈRE.

L'activité de l'industrie houillère, en diminution de janvier à février, s'est nettement améliorée depuis lors. L'indice mensuel de la production de la houille et des industries connexes établi par l'Institut des

Recherches Economiques de Louvain, s'est élevé à 129,1 en mars contre 126,5 en février. Depuis la fin du premier trimestre, les progrès ont été encore plus sensibles et pendant la première quinzaine du mois de mai, l'amplification des commandes a été l'occasion de reprises aux stocks.

En qualités domestiques, le volume des ordres est pour ainsi dire resté à niveau : l'attrait exercé sur la clientèle par les primes d'enlèvement d'été a compensé, en grande partie, la réduction saisonnière des achats.

Les transactions en combustibles industriels ont fortement augmenté, surtout depuis la fin du mois d'avril. La recrudescence de l'activité métallurgique a plus que compensé le ralentissement saisonnier des commandes des entreprises gazières et d'électricité.

La concurrence étrangère a diminué et certains pays, comme la France et l'Allemagne, importent maintenant au lieu d'exporter. Ce revirement s'explique surtout par l'accroissement de la demande intérieure dans la plupart des pays gros producteurs charbonniers et métallurgiques, consécutive à la mise en œuvre de programmes de réarmement. Aussi, relève-t-on à l'exportation, une forte accentuation de la demande, d'autant plus que beaucoup de pays non producteurs se constituent des réserves de sécurité.

En avril, l'extraction a été de 2.451.790 tonnes pour 23,2 journées de travail contre 2.723.780 tonnes en mars pour 25,9 jours ouvrables, 2.357.000 tonnes en février pour 24 jours ouvrables et 2.665.000 tonnes en janvier pour 26 jours ouvrables. La production se maintient à un niveau très élevé. Pour les quatre premiers mois de 1939, la production de houille a atteint 10.197.420 tonnes pour 97,3 journées de travail, contre 10.231.090 tonnes et 99,6 journées de travail en 1938 et contre 10.064.780 tonnes et 99,2 journées pour la période correspondante de 1937.

Les ventes totales ont nettement progressé à 2 millions 624.560 tonnes contre 2.533.060 tonnes en mars. Du 1^{er} janvier à fin avril, elles se sont totalisées par 9.896.110 tonnes contre 9.151.990 tonnes en 1938 et 10.481.020 tonnes en 1937.

Le tonnage stocké s'est relevé de 111.000 tonnes en janvier, de 172.000 tonnes en février et de 191.000 T. en mars. A la fin de ce mois, il atteignait donc un total de 2.696.000 tonnes.

Par contre, il a diminué de 172.770 tonnes en avril. Il se trouve ainsi ramené à 2.523.580 tonnes contre 2.696.350 tonnes fin mars et 1.755.090 tonnes fin avril 1938.

Le nombre total des ouvriers occupés a atteint, en avril, 133.979 contre 132.256 le mois précédent et 130.892 en avril 1938.

La production par journée d'ouvrier, fond et surface réunis, s'est établie, aux mêmes dates, à 762 kilos contre 772 kilos et 756 kilos respectivement.

Aux termes de la convention des salaires, ceux-ci devaient être réduits de 2,5 p. c. à partir du premier lundi d'avril, l'indice de mars étant descendu à 754. Cette réduction a eu lieu, mais sa mise en application a provoqué de légers mouvements de grève, de courte durée d'ailleurs. Le principe de la réduction n'a pas été contesté par les ouvriers, mais la procédure habituelle du préavis de huit jours n'avait pas été suivie. à la lettre, vraisemblablement en raison de la situation intérieure (veille des élections). Les dirigeants charbonniers allèguent que le préavis n'est pas requis lorsque la variation doit résulter de l'application pure et simple de la convention.

Les pourparlers en vue de la conclusion du Cartel d'Exportation des Charbons ont été suspendus. L'accord de principe conclu entre l'Allemagne et l'Angleterre n'a pas été ratifié. Il ne peut d'ailleurs pas entrer en vigueur avant que les autres pays producteurs de charbon, intéressés à l'exportation, c'est-à-dire la France, la Belgique, les Pays-Bas et la Pologne aient adhéré à la Convention.

La production de coke s'est établie à 361.800 tonnes contre 370.740 tonnes en mars et 373.420 tonnes il y a un an. Pour les quatre premiers mois de l'année, la production totale de coke ressort à 1.498.230 tonnes contre 1.714.630 tonnes en 1938. Sur ces totaux, les cokeries des usines métallurgiques ont produit, en avril, 189.370 tonnes contre 191.630 tonnes en mars et 181.090 tonnes en avril 1938. Pour les quatre premiers mois de l'année, la production de ces usines s'est élevée à 779.570 tonnes contre 837.430 tonnes en 1938.

Fin mars, la dissolution du Cartel Belge des Cokes, qui groupait la totalité des cokeries belges, a été décidée. Cette dissolution ne modifie en rien la situation en ce qui concerne la participation de la Belgique dans le Cartel International des Cokes.

Les fabriques d'agglomérés de houille ont occupé, en avril, 782 ouvriers contre 772 en mars et 891 en avril 1938. Elles ont produit 110.330 tonnes contre 123.210 T. et 154.530 tonnes. Pour les quatre premiers mois de l'année, la production totale d'agglomérés s'établit à 470.350 tonnes contre 621.820 tonnes pendant les quatre premiers mois de 1938.

INDUSTRIE MÉTALLURGIQUE.

La courbe de la production métallurgique, stationnaire en janvier-février, s'est relevée dès avril au point d'atteindre, pendant la première moitié du mois de mai, un niveau comparable à celui des meilleures années.

Cette amélioration est nettement attestée par le chiffre des commandes nouvelles inscrites par Cosibel, qui, avec 175.000 tonnes pour le mois d'avril, n'avait plus été touché depuis un an et demi. La progression pour les quatre premiers mois de 1939 s'établit comme

suit : 106.000 tonnes en janvier, 111.000 tonnes en février, 133.000 tonnes en mars et 175.000 tonnes en avril. Ce dernier chiffre n'a jamais été atteint en 1938. Depuis lors, la progression a été encore plus rapide.

L'exportation intervient pour une part de plus en plus importante dans ce total. Elle s'est établie à 56 p. c. en mars, 64 p. c. en avril et pendant la première moitié de mai elle a atteint plus de 88 p. c. C'est donc essentiellement à l'intensification de la demande à l'exportation qu'est dû le relèvement des commandes, le marché intérieur se développant dans une mesure beaucoup plus réduite. L'Angleterre reste notre meilleur client. Toutefois, presque tous les pays sont actuellement au marché. En dehors des pays du Nord, de la Hollande, du Proche-Orient, de l'Égypte, de l'Amérique du Sud, on relève un accroissement des affaires conclues avec l'Afrique du Sud, les Indes néerlandaises et particulièrement l'Extrême-Orient, surtout depuis l'admission officielle de réductions de prix par le Cartel International de l'Acier, qui a permis de combattre efficacement la concurrence américaine.

En Angleterre, les besoins du réarmement et de la défense anti-aérienne sont tels que seule l'exécution du programme de constructions d'abris absorbera environ 1,5 million de tonnes d'acier. La Grande-Bretagne a demandé un surplus de 100.000 tonnes de demi-produits sur le tonnage à livrer conventionnellement pour fourniture en mai et en juin.

Au point de vue des prix, le système des concessions s'est généralisé. Les dirigeants de l'Entente ont jugé ces concessions désormais indispensables pour résister aux offensives des *outsiders* américains et australiens. Ces concessions constituent une nouvelle arme pour prospecter, non seulement les pays d'outre-mer, mais encore d'autres marchés plus rapprochés de nous, par exemple la Hollande.

Avec 840.850 tonnes pour avril et 613.000 tonnes pour mars, la production de l'industrie métallurgique a atteint le niveau le plus élevé de l'année. Dans ces totaux, l'acier brut intervient avec 224.910 tonnes et 217.000 tonnes contre 193.000 tonnes en février, l'acier fini avec 221.520 tonnes et 174.000 tonnes contre 152.000 tonnes et la fonte avec 217.230 tonnes et 221.000 tonnes contre 202.000 tonnes. Les résultats du mois de mars dépassent sur toute la ligne les moyennes mensuelles des années précédentes. Trente-sept hauts fourneaux étaient en activité fin avril, contre trente-cinq fin mars et trente-trois fin avril 1938.

Aux ateliers de construction, la situation n'a pas fort évolué. On perçoit néanmoins une légère tendance à l'amélioration. Il y a de nombreuses perspectives de commandes intéressantes provenant de l'étranger, mais, à tout prendre, les commandes nouvelles restent insuffisantes pour entretenir une bonne activité dans tous les établissements.

En boulonnerie, le chômage est important. Les ordres sont rares et la marge bénéficiaire est très étroite parce que les demi-produits utilisés gardent des cours élevés, alors que des concessions importantes sont réclamées sur les prix de vente.

Dans l'industrie armurière, l'activité reste très grande. Les compléments de l'équipement militaire, les trains et remorques s'ajoutent à l'armement proprement dit et aux munitions diverses.

Les exportations se font surtout à destination de l'Amérique latine, des Indes anglaises, de la Birmanie et du Proche-Orient, mais aussi, depuis quelque temps, vers la France et la Grande-Bretagne.

LES CARRIÈRES, LA CÉRAMIQUE ET LE BATIMENT.

Depuis le début de l'année, le marché de la construction immobilière s'est un peu amélioré. Le total des autorisations de bâtir délivrées dans les agglomérations urbaines a atteint 1.456 en janvier, 1.846 en février et 2.398 en mars. Le chiffre des constructions nouvelles a progressé dans une proportion relativement plus forte. Pendant les trois premiers mois de l'année, il s'est établi respectivement à 505, 712 et 922.

Dans les briqueteries, la situation reste inchangée. Le stock de l'année dernière s'écoule à des prix très faibles, la demande étant pour ainsi dire nulle. Depuis le mois d'avril, l'activité a repris sur certains chantiers. Une grande partie de la brique préparée en 1938 est mise à la cuisson. Les exportations vers l'Angleterre sont peu importantes. Vers la Hollande elles sont nulles.

Dans les carrières de petit granit des environs de Huy, le courant d'affaires n'est pas favorable. Les prix sont bas, les commandes peu abondantes. Les exportations vers la Hollande se ralentissent.

Dans les carrières de grès de la même région, la situation n'est pas meilleure. Le chômage a fait son apparition. Le marché intérieur est très étroit. Les prix des pavés accusent une baisse de 20 p. c. à un an de distance. Les stocks de concassés sont importants.

Quant aux carrières de calcaire, leur activité est bonne. Les ventes en Hollande et en Allemagne sont satisfaisantes.

Dans les carrières de porphyre de Lessines, la diminution importante des ordres provenant tant de Belgique que du Nord de la France a occasionné un commencement de chômage. Certaines carrières chôment toute la journée ou une partie du samedi; d'autres ont licencié une partie de leur personnel. Toutefois, jusqu'ici, des ordres anciens maintiennent l'activité des expéditions. Les importations de pavés ont diminué par suite de la chute considérable de la demande, mais la concurrence étrangère reste

aussi vive qu'auparavant et continue à peser lourdement sur le marché intérieur. D'autre part, les importations de gravier et de sable ne se ralentissent pas.

Les quelques carrières de marbre qui ont continué à exploiter dans la région de Philippeville ont pu maintenir une bonne activité. La production, depuis longtemps réduite, il est vrai, s'écoule au fur et à mesure comme les mois précédents.

INDUSTRIE VERRIÈRE.

Dans les verreries à vitres, l'allure des expéditions s'est maintenue au *statu quo* depuis le début de l'année. On a enregistré une reprise aux stocks. A la fin de la période sous revue, l'arrêt d'une des verreries dissidentes et un meilleur écoulement de la production témoignent d'une légère amélioration.

Dans le compartiment des gobeleteries, la situation est stationnaire. Aucune velléité de reprise ne se fait jour. Toutefois, la production n'a été réduite, ni en vertu d'une décision générale du Groupement, ni en vertu d'une initiative spontanée. Les prix sont inchangés. Malgré cette situation difficile, certaines usines parviennent encore à écouler leur production avec bénéfice, surtout grâce à une meilleure organisation générale et à une compression du prix de revient.

L'INDUSTRIE TEXTILE.

Le coton.

Au cours de la période sous revue, on a enregistré un volume d'affaires assez considérable. Cette amélioration est, dans une certaine mesure, saisonnière. Toutefois, les prix sont restés peu favorables. Les tissages ont eu une bonne activité pendant la première moitié du mois de mars. Par après, le progrès s'est résorbé.

En avril, les exportations de produits cotonniers ont été meilleures, notamment vers la Hollande, où la crainte de voir s'établir de nouveaux droits à l'exportation a incité les acheteurs à passer des commandes.

Pendant le premier trimestre de 1939, l'activité des tissages de coton a été très irrégulière. Certaines firmes ont atteint les chiffres de 1937, d'autres sont restées sensiblement en dessous de ceux de 1938. Prise dans son ensemble, la production du premier quart de 1939 est de 10 p. c. supérieure à celle de 1938, mais elle reste de 12 p. c. inférieure aux chiffres de 1937. D'un autre côté, si l'on compare les prix de vente du premier trimestre à ceux de la période correspondante de 1938, ils sont de 5 à 8 p. c. plus bas.

La laine.

Dans l'industrie lainière, c'est toujours le *statu quo*. Les prix des matières premières ont continué à montrer une remarquable stabilité. Depuis le début de la campagne, ils n'ont jamais fait preuve de faiblesse. Les tontes se sont enlevées rapidement. De grandes quantités de laines acquises depuis septembre dernier sont allées grossir les stocks. Les entreprises des environs de Verviers ont été fort contrariées par les conséquences des événements qui ont eu lieu en Tchécoslovaquie. Actuellement, la campagne aux marchés d'origine touche à sa fin. Les cours, qui avaient marqué une certaine faiblesse au début du mois d'avril, ont repris rapidement. La fermeté des prix est la principale caractéristique de la dernière campagne et l'on peut, dès à présent, affirmer que cette stabilité se maintiendra, tout au moins jusqu'à l'ouverture de la prochaine campagne. Le réarmement doit provoquer surtout la hausse des croisés servant à la fabrication des vêtements militaires.

Si on les compare à certaines cotations enregistrées dans l'après-guerre, les cotations actuelles paraissent très faibles et parfois inexplicables, étant donné les grands besoins du réarmement mondial. Mais il faut laine de mouton. La production des fibres artificielles Le succès de ces fibres est incontestable; dans l'avenir, il empêchera une hausse sensible des prix de la laine de mouton. La production des fibres artificielles est freinée actuellement parce que la laine de mouton est très bon marché. Les chiffres de conditionnements révèlent que les transactions ont été importantes en avril.

A Verviers, quelques lavoirs et carbonisages travaillent actuellement dans de bonnes conditions. Les peignages, par l'auxiliaire du marché à terme d'Anvers, ont pu s'activer normalement. La filature, et principalement celle de la laine peignée, rencontre une concurrence très vive à l'intérieur.

Le lin.

Les marchés liniers restent calmes pendant tout le mois de mars. La situation des filatures ne s'améliore pas beaucoup. La concurrence française reste forte. La culture du lin est très active à la fin de la période sous revue. Les linières sont presque toutes ensemencées ou prêtes à l'être. Il se confirme que les emblavements en lin seront les plus importants que nous ayons connus depuis de longues années. Quant au rouissage, toute la main-d'œuvre disponible est occupée. Le chômage est très réduit dans la région de Courtrai. Le rouissage à la Lys a repris de l'activité, fortement concurrencé cependant par le rouissage artificiel.

Pendant le mois dernier, les prix sont restés fermes sur le marché du lin. Les offres ont été absorbées rapidement. Depuis la fin du mois, le tissage et la filature enregistrent une amélioration de leur activité. Toutefois, les prix des matières premières sont encore trop élevés et les importations de fils étrangers se font à des prix tels que nos propres filatures peuvent à peine les concurrencer.

Le jute.

Les tissages travaillent beaucoup, mais la marge bénéficiaire est étroite. Pour le marché intérieur, les tisseurs ont conclu un accord en vue de ne pas vendre en dessous d'un prix minimum laissant un certain bénéfice. Pour chaque quantité délivrée, les tisseurs versent une somme à leur caisse commune afin de couvrir les frais d'administration et de constituer des primes à l'exportation.

Pour les filatures, rien de particulier n'est à signaler. Il y a du travail, mais il est peu rémunérateur. L'Entente des fabricants de gros fil se maintient; néanmoins, une grande filature de Roulers n'en tient pas compte.

LES PEAUX ET LES CUIRS.

Le marché des cuirs et peaux bruts s'est amélioré. Les transactions ont porté, en fin de période, sur des quantités appréciables et les prix ont marqué une tendance à la hausse. L'on estime la hausse à environ 10 à 12 p. c.

La tannerie a dû subir ces cours en hausse : ses possibilités de vente ne se sont pas accrues et il lui est impossible de relever les prix des cuirs finis dans une proportion équivalente.

Dans les tanneries de la région de Stavelot-Malmédy, l'activité a diminué depuis le mois de mars, contrairement à ce qui se passait les années précédentes pendant cette même période, qui connaît habituellement une augmentation saisonnière des ordres. La tension internationale a été cause de la diminution des commandes, la clientèle n'achetant que par très petites quantités pour les besoins immédiats.

La plupart des ouvriers tanneurs sans travail sont partis en Allemagne où ils ont pu trouver une occupation. Parmi eux se trouvent surtout des ouvriers qualifiés que l'on craint de ne plus voir revenir au moment où il sera nécessaire de réembaucher.

L'exportation reste absolument insuffisante pour les tanneries. Les contingentements pour l'Allemagne ont encore été réduits en février de 0,41 p. c. pour la peausserie et de 5,35 p. c. pour le cuir à semelles, par rapport à janvier, alors que les réductions antérieures atteignaient déjà respectivement 31,57 p. c. et 33,57 p. c. par rapport à avril 1938.

Le courant d'affaires se maintient en cuirs et peausseries comme en fabrication. Les approvisionnements des transformateurs ayant été réduits à l'extrême, des ordres assez importants ont pu être placés. En outre, les stocks nécessaires pour la fabrication des articles d'été ont été complétés.

Le retour à la confiance contribue nettement à l'amélioration en maroquinerie et dans la manufacture d'articles de voyage.

Le commerce de peaux de lapins reste dans une situation difficile. La production des peaux d'animaux d'élevage de l'hiver écoulé est nettement inférieure à celle des autres années. Aussi, les stocks sont-ils peu importants. Par contre, les stocks de peaux de lapins de garenne s'amoncellent : toute la faveur des chapeliers va aux poils de lapins domestiques qui coûtent moins cher. Les demandes sont au bon marché, qui permettent de produire des chapeaux à la portée de toutes les bourses.

INFORMATIONS MONÉTAIRES, BANCAIRES ET FINANCIÈRES

SOMMAIRE : Généralités : Aperçu de la situation monétaire en 1938. — La réévaluation des réserves centrales d'or. — Les mouvements d'or et la thésaurisation privée.
 Belgique : Le marché des changes en avril 1939. — Le marché de l'argent à court terme en avril 1939. — La situation globale des banques belges au 31 mars 1939.
 Suisse : Les finances publiques de la Suisse,

GÉNÉRALITÉS

APERÇU DE LA SITUATION MONÉTAIRE EN 1938.

Faisant suite aux memoranda sur les banques commerciales publiés en 1931, 1934 et 1935, et aux ouvrages parus annuellement, depuis 1935, sous le titre « Monnaies et Banques », le Service des Etudes Economiques de la Société des Nations présente, cette année, deux nouvelles publications étudiant l'une la situation monétaire, l'autre les banques commerciales et centrales.

La première de ces publications rappelle que, au début de 1937, la production ne cessait de se développer, les marchés des matières et des valeurs témoignaient d'une grande activité, les prix de gros demeuraient fermes. Vers juin, cependant, l'évolution de la conjoncture se retourna soudainement : la baisse des prix de gros, qui avait débuté au printemps, fut suivie, dans le courant du second semestre, d'un recul sensible de l'activité industrielle et commerciale de la plupart des pays.

Au point de vue monétaire, toutefois, les difficultés, quoique réelles, ne furent jamais insurmontables ; il n'y eut pas, comme en 1931-1932, de faillites bancaires ou de liquidation générale des crédits à court terme. L'argent resta abondant et, en règle générale, les autorités bancaires continuèrent à pratiquer une large politique de crédit.

Le tableau I met en évidence l'aisance avec laquelle les marchés monétaires firent face à la situation en 1937 : sur les trente-huit pays qui figurent à ce tableau, la circulation des billets n'a augmenté que dans cinq d'entre eux ; quant aux dépôts dans les banques commerciales, ils n'ont diminué que dans cinq pays également. A cet égard, l'année 1938 a été quelque peu différente. Elle témoigne d'une augmentation quasi générale de la circulation des billets à laquelle correspond, dans de nombreux pays, une diminution des dépôts dans les banques commerciales. Le point culminant de cette évolution fut, on s'en doute bien, atteint en septembre 1938. Le public désirent s'assurer des disponibilités ou prévenir les effets

d'un moratoire éventuel, retira une partie des capitaux déposés dans les banques commerciales ; d'autre part, les gouvernements, afin de faire face aux frais de mobilisation partielle, durent soit prélever sur leurs avoirs en numéraire, soit, et ce fut notamment le cas pour la France, emprunter auprès de la Banque centrale.

TABLEAU I.

Augmentation ou diminution du montant des instruments monétaires en pour-cent du montant correspondant de l'année précédente.

PAYS	Circulation de billets			Dépôts dans les banques commerciales		
	1936	1937	1938	1936	1937	1938
Hongrie.....	5	7	85	2	8	6
Allemagne.....	14	10	46	8	9	16
Japon.....	1	20	28	11	13	22
Pologne.....	4	2	25	14	30	3
Lithuanie.....	6	6	21	10	20	18
Roumanie.....	11	15	19	11	7	(1) -3
Yougoslavie.....	11	8	19	2	5	3
France.....	10	5	18	3	7	11
Lettonie.....	5	29	14	58	48	(1) 11
Pays-Bas.....	2	10	14	24	17	0
Suisse.....	8	3	14	17	4	5
Nouvelle-Zélande.....	37	13	12	1	3	3
Chili.....	15	9	12	15	8	1
Pérou.....	14	0	11	20	14	(1) 11
Bulgarie.....	3	0	9	0	1	—
Colombie.....	28	7	9	10	11	(1) 14
Suède.....	14	10	8	6	4	7
Irlande.....	6	4	8	0	2	3
Grèce.....	4	9	7	6	10	(2) 15
Brsil.....	12	12	6	7	6	(3) 27
Union sud-africaine.....	16	10	6	7	1	6
Norvège.....	23	5	6	3	12	8
Danemark.....	4	5	6	4	2	4
Italie.....	1	6	0	13	3	(4) 2
Estonie.....	11	10	5	26	26	13
États-Unis d'Amérique.....	11	0	5	10	5	8
Uruguay.....	9	2	(1) 4	12	17	(3) 7
Finlande.....	18	26	2	8	17	7
Belgique.....	10	5	2	8	5	17
Equateur.....	18	20	1	16	5	(4) 1—
Tchécoslovaquie.....	12	7	1	0	6	(5) -2
Australie.....	2	6	1	1	8	2
Inde.....	11	2	1	4	1	2
Portugal.....	2	2	1	14	40	(1) -3
Canada.....	12	8	0	5	2	5
Royaume-Uni.....	10	8	0	11	0	3
Egypte.....	1	10	1	0	0	0
Argentine.....	11	4	2	9	6	2

(1) Novembre.
 (2) Août.
 (3) Septembre.
 (4) Octobre.
 (5) Juin.

Les répercussions fâcheuses de cette tension politique furent toutefois limitées, grâce à la liquidité des banques commerciales et à la politique de crédit pratiquée par de nombreuses banques centrales qui consentirent à augmenter le montant de leurs prêts, avances ou escomptes. Dans l'ensemble, cette crise n'eut guère d'effet sur la base de crédit des banques d'émission dont la couverture se modifia relativement peu, puisqu'à l'augmentation des billets en circulation correspondait, en grande partie, une diminution corrélative des engagements en comptes courants. Il n'en fut évidemment pas de même en ce qui concerne le potentiel de crédit des banques commerciales dont la trésorerie diminua rapidement. La tension fut, heureusement, de courte durée. On peut conclure que, dans l'ensemble, la demande accrue d'espèces a pu être satisfaite avec une relative facilité sans perturbations pour la structure interne de la monnaie et du crédit.

* * *

En ce qui concerne les *Etats-Unis*, le Service des Etudes de la Société des Nations note que l'année 1938 s'est caractérisée par un renversement complet de la politique bancaire pratiquée depuis le début de 1936 jusqu'au printemps de 1937, politique qui avait abouti à une importante contraction du potentiel de crédit des banques.

Ce changement d'orientation a été officiellement consacré par un ensemble de décisions adoptées en juin 1938, par le Congrès, en complément d'autres initiatives déjà prises précédemment, à savoir, la stérilisation de 300 millions de dollars en septembre 1937, les opérations d'*open market* pratiquées en novembre de la même année par les *Federal Reserve Banks* et la non-stérilisation partielle des importations d'or en février 1938. Ces décisions se concrétisèrent, notamment par une réduction de la proportion légale de l'encaisse, par la liquidation du compte de l'or inactif, ouvert en décembre 1936, et par l'abandon de la politique de stérilisation des importations d'or. Il y a lieu de faire observer que, malgré l'abandon du principe de la stérilisation de l'or, les importations de métal jaune n'accrurent cependant pas automatiquement les encaisses des banques. En réalité, le Trésor conserva fréquemment une partie importante de cet or dans un « Fonds de roulement » plutôt que de procéder à l'émission de certificats d'or.

Ces deux dernières mesures eurent pour effet d'augmenter les encaisses des *Member Banks* qui passèrent, dans le courant de l'année, de 7 à près de 9 milliards de dollars.

Grâce à l'intervention du Fonds de roulement dont il a été question plus haut, les effets de l'afflux d'or sur le marché américain au cours du second semestre de 1938, furent amortis dans une large mesure. La proportion légale de l'encaisse ayant été relevée

d'environ 75 p. c. dans le courant de ces dernières années, on constate, non sans quelque étonnement, que le potentiel de crédit des banques affiliées était en réalité plus faible à la fin de 1938 qu'à la fin de 1935, tout en étant encore largement suffisant pour satisfaire un esprit d'entreprise encore en veilleuse. Voulant donner une impulsion nouvelle à l'ensemble de l'économie, le Congrès de juin adopta un vaste programme de dépenses qui semble avoir été à la base de la puissante reprise de l'activité économique aux *Etats-Unis* dans le courant du second semestre 1938 (1). On enregistra bientôt une augmentation appréciable des dépôts bancaires et des avances consenties aux *Brokers* et courtiers en valeurs, sans que l'on puisse observer, toutefois, une évolution semblable des avances commerciales consenties par les banques. En fait, celles-ci ont fléchi de près de 100 millions de dollars entre juin et décembre 1938. En corrélation avec la mise en œuvre et le développement du programme de dépenses publiques, l'augmentation nette de la Dette publique s'est élevée à près de 1.200 millions de dollars en 1938.

Poursuivant son examen de la situation monétaire, le Service des Etudes Economiques de la Société des Nations souligne l'importance du développement de la circulation fiduciaire en *France* (voir tableau I). Les causes de cette expansion sont d'ordres divers et suffisamment connues pour qu'il suffise de les mentionner sans procéder à un examen plus détaillé. La crise de septembre et les besoins de liquidité qui l'ont caractérisée, d'une part, les emprunts contractés par le gouvernement auprès de la Banque de France, évalués à plus de 6 milliards de francs, d'autre part, n'ont point manqué d'exercer une action profonde sur le volume de la circulation; par ailleurs, 13 à 14 milliards de francs, produit net des mouvements de capitaux (2), ont permis aux autorités monétaires d'acquérir de l'or et des devises étrangères, mais ont aussi abouti à une augmentation correspondante des instruments monétaires à la disposition du public. Les mesures de redressement social et financier décrétées par le gouvernement, notamment en mai et en novembre, lui permirent d'émettre, en mai 1938, un emprunt de 5 milliards de francs sur le marché intérieur et, en janvier 1939, un emprunt de 3.600 millions de francs sur les marchés hollandais et suisse.

Il est intéressant de signaler que l'accroissement de la circulation monétaire en France, dans le courant de 1938, ne s'est pas traduit par une augmentation sensible des prix de gros et du coût de la vie. Une baisse sensible du loyer de l'argent s'est également produite au cours de l'année 1938. L'examen du tableau II confirme ces observations.

(1) Cfr. *Bulletin de la Banque Nationale de Belgique*, avril 1939.

(2) Ce chiffre représente le résultat net des différents mouvements de capitaux, c'est-à-dire des importantes rentrées de mai, des sorties de juillet, de la seconde quinzaine de septembre et d'octobre, ainsi que des nouveaux rapatriements de capitaux survenus en novembre et en décembre.

TABLEAU II.

Evolution de la circulation fiduciaire, des prix de gros, du coût de la vie et du loyer de l'argent, en France.

	1935	1936	1937	1938
Augmentation ou diminution annuelle sur la base des chiffres de fin d'année :				
Billets en circulation	- 2,7	10,1	5,0	18,2
Prix de gros	2,9	46,5	21,5	8,4
Coût de la vie	- 5,5	17,1	20,7	9,4
Taux en décembre :				
Taux d'escompte de la Banque de France	5,00	2,00	3,00	2,50
Taux d'escompte hors banque (effets de commerce)	5,91	2,13	3,13	2,36
Taux des bons du Trésor	6,00	1,98	2,86	1,93
Rendement de la rente 4 % 1918	4,79	4,87	5,97	4,68
Rendement de 36 obligations diverses	5,57	5,61	6,16	4,58

L'évolution monétaire en Allemagne (3) présente un intérêt particulier en raison de l'expansion monétaire importante dont elle témoigne sans inflation des prix ou augmentation du chômage. La méthode de financement des dépenses spéciales de l'Etat fut radicalement modifiée à partir du 1^{er} avril 1938; l'émission des *effets spéciaux* fut suspendue et remplacée par l'émission d'*effets de livraison*, dont la principale caractéristique était, à l'opposé des *effets spéciaux*, de n'être pas réescomptables par la *Reichsbank*. Les autorités allemandes se proposaient, par ce moyen, de lutter efficacement contre une inflation menaçante et de réduire, dans de fortes proportions, la capacité de crédit des banques commerciales. La réalité déçut ces espoirs parce que, tout d'abord, l'émission des *effets de livraison* (qui figurent sous la rubrique « bons du Trésor », tant dans les situations des banques que dans les relevés de la Dette publique) fut beaucoup plus importante qu'on ne le prévoyait : le montant des bons du Trésor en circulation passa de 1.635 millions de RM., en mars 1938, à 4.560 millions de RM., en octobre de la même année; d'autre part, les anciens *effets spéciaux*, émis en principe à six mois d'échéance et pour la dernière fois en mars, étaient remboursables en octobre. Leur remboursement fut, en fait, nominal, car ils furent remplacés par des « billets à ordre » (*Solawechsel*) émis par la *Golddiskontbank* (filiale de la *Reichsbank*) et par des effets dits « globaux » (*Blockwechsel*), émis par la *Reichsbank*. Effectivement, le montant des *Solawechsels* en cours est passé de 767 millions de RM., en mars 1938, à 1.349 millions de RM., en octobre. Or, la caractéristique des *Solawechsels* et des *Blockwechsels* était d'être réescomptables par la *Reichsbank* et renouvelables. Dans ces conditions, la liquidité des banques commerciales

(3) Pour ce qui concerne l'évolution monétaire et bancaire de la Grande-Bretagne, voir les *Bulletins* de septembre 1938, p. 203 et de mars 1939, p. 203.

ne fut en rien modifiée par la nouvelle politique monétaire et en conséquence leur potentiel de crédit ne s'en trouva pas affaibli.

Le total des billets en circulation s'accrut, de mars à fin novembre 1938, de 7.591 à 9.862 millions de RM. Compte tenu de l'augmentation des moyens de paiement nécessitée par les accroissements du territoire du Reich, on estime à 25 p. c. l'augmentation de la circulation en 1938; cette expansion a été sans influence sur le niveau des prix. Le Service des Etudes Economiques de la Société des Nations pense en trouver une raison majeure dans les mesures de rationnement appliquées « non seulement aux consommateurs, mais aussi aux industries qui ne sont pas considérées comme indispensables dans l'intérêt national et qui ont été désavantagées dans l'attribution de la main-d'œuvre et des matières premières ». Ces restrictions, en laissant disponible une plus grande part des revenus et des capitaux de roulement des industries dont il est question ci-dessus, semblent avoir facilité l'absorption des emprunts de l'Etat qui sont estimés, pour 1938, à 8 milliards de RM. contre environ 3.500 millions de RM. en 1937 et 2.500 millions de RM. en 1936.

TABLEAU III.

Situation financière et monétaire en Allemagne
(chiffres en fin de mois)
(en millions de RM.)

	Déc. 1935	Déc. 1936	Déc. 1937	Mars 1938	Nov. 1938	Déc. 1938	Janv. 1939
(1) Dette publique intér. Bons du Trésor	8.832	10.863	13.583	15.188	19.688	20.913	21.579
(1) Monnaies en circulation	2.473	2.087	2.018	2.132	4.538	4.838	5.100
(1) <i>Solawechsels</i> en cours	5.777	6.174	7.111	7.017	9.403	9.909	9.600
	701	400	763	767	1.468	1.153	1.655
	Nov. 1935	Nov. 1936	Nov. 1937	Mars 1938	Oct. 1938	Nov. 1938	Janv. 1939
(2) Actifs bancaires :							
Effets	3.967	5.232	6.515	6.679	5.435	5.859	6.408
Bons du Trésor	2.044	1.768	1.624	1.510	3.482	3.286	3.506
Fonds publics	2.774	3.078	3.234	3.313	3.572	4.155	3.606
Avances et comptes courants	4.588	4.536	4.429	4.568	4.774	4.714	4.817
Dépôts	10.319	11.193	11.683	11.922	12.871	13.225	13.297

Sources : (1) *Volkswirtschaftliche und Statistische Abteilung der Reichsbank*.
(2) S. D. N. : Aperçu de la situation monétaire.

Des mesures de restriction analogues eurent, au Japon, les mêmes effets qu'en Allemagne et permirent aux autorités nipponnes de porter à près de 15 milliards de yen le montant de la Dette publique de l'Etat, soit environ le triple du total de 1932. L'augmentation sensible, en 1938, des obligations détenues par des porteurs, autres que les banques, a été en plus favorisée par l'émission de très petites coupures, de 25 yen par exemple. En contraste cependant avec ce qui a été souligné plus haut pour l'Allemagne, les

prix de gros et le coût de la vie au Japon ont respectivement haussé, entre 1937 et 1938, de 6 p. c. et de 10 p. c. Cette hausse est toutefois moins accusée que pour la période 1936-1937.

TABLEAU IV.

Evolution du montant total et du classement de la dette publique de l'Etat au Japon (1)
(en millions de yen).

	1932	1936	1937	1938
Montant détenu par :				
Banques « ordinaires » (commerciales).....	1.189	2.561	2.500	3.634
Banque du Japon	585	829	1.387	1.841
Autres banques « spéciales ».....	284	323	342	(2) 708
Caisse d'épargne	696	1.016	1.145	1.424
« Trust companies »	105	360	410	(2) 511
Bureau des dépôts du Trésor....	1.093	1.910	2.248	3.177
Total pour les banques	3.932	6.999	8.032	(2) 11.295
Autres porteurs	1.217	2.073	2.553	(2) 3.640
TOTAL....	5.149	9.072	10.585	(2) 14.935

(1) Situation de fin d'année.
(2) Provisoire.

LA RÉÉVALUATION DES RÉSERVES CENTRALES D'OR.

Le grand nombre de réévaluations des encaisses-or des banques centrales auxquelles il a été procédé dans le courant de ces dernières années, constitue probablement l'une des caractéristiques principales de l'évolution monétaire contemporaine. Sans rechercher les causes ni même les éventuelles justifications de ces opérations monétaires, il n'est pas sans intérêt de rappeler les procédés très différents qui ont été mis en œuvre à ces occasions, soit que l'on considère les méthodes proprement dites de réévaluation, soit encore que l'on envisage l'affectation du bénéfice de réévaluation.

Nombre de pays, parmi lesquels se trouve la Belgique, ont réévalué leur encaisse-or sur la base d'une nouvelle parité-or que déterminait la loi qui consacrait officiellement la dévaluation. Lorsque le législateur se bornait à limiter, entre deux taux déterminés, les fluctuations futures de la nouvelle parité, ce fut parfois la plus élevée des deux valeurs-or prévues par la loi qui servit de base de réévaluation de l'encaisse; tel fut le cas, par exemple, pour les deux premières dévaluations du franc français, celles des 1^{er} octobre 1936 et 21 août 1937, et pour celle du franc suisse.

En Finlande, le procédé adopté fut différent en ce sens que la loi du 22 décembre 1938 établit le prix maximum de comptabilisation de l'or gageant la monnaie à 50.000 markka = 1 kg. d'or fin, soit une parité-or du markka de 0,02 gr. alors que, jusqu'au

22 décembre 1938, l'évaluation se faisait sur la base existant avant l'abandon de l'étalon-or, soit 1 markka = 0,03789 gr. d'or fin. En fait, l'évaluation se fait chaque semaine à un taux quelque peu inférieur au maximum légal.

En Estonie, d'autre part, on a réévalué, le 6 mars 1939, l'or que la Banque détenait au moment de la dévaluation officielle de la monnaie, soit le 28 juin 1933, sur la base du prix de l'or à cette dernière date, c'est-à-dire à un cours inférieur d'environ 21 p. c. au prix effectif de l'or à la première date. Le surplus de l'encaisse, constitué par l'or acheté depuis le 28 juin 1933, a été comptabilisé aux différents prix d'achat.

Par ailleurs, certains pays, plutôt que de spécifier la nouvelle valeur-or de la monnaie à des fins de réévaluation de leur encaisse, ont préféré prendre comme base de comparaison, une autre monnaie. Le Mexique, d'une part, la Bolivie et la Lettonie, d'autre part, ont établi cette parité en fonction respectivement du cours effectif du dollar des Etats-Unis et de celui de la livre sterling.

La plupart des dévaluations qui se sont produites dans le courant de ces dernières années se sont réalisées d'après un des mécanismes qui viennent d'être indiqués; il convient, cependant, de souligner le caractère de permanence que prennent, dans certains pays, ces réévaluations d'encaisse.

Le Canada, par exemple, procède hebdomadairement à l'évaluation de son or sur la base de la moyenne des prix du métal jaune à New-York et à Londres, ces prix étant convertis en dollars canadiens au cours du jour. A ce propos également, les récentes modifications apportées au mode d'évaluation de l'encaisse-or de la Banque d'Angleterre appellent quelque développement.

Le *Currency and Bank Notes Act*, entré en vigueur le 28 février 1939, stipule que :

1. L'émission fiduciaire, c'est-à-dire cette partie de la circulation des billets non garantie par l'encaisse-or, qui avait été provisoirement élevée, en décembre 1938, à 400 millions de livres, serait fixée à 300 millions de livres, contre 260 millions de livres, montant « normal » que fixait la loi de 1928. Dans le dessein de maintenir inchangée la circulation totale des billets, l'encaisse-or fut augmentée de 100 millions de £, afin de compenser la réduction de l'émission fiduciaire. Ces 100 millions furent prélevés à concurrence de 94,4 millions sur le bénéfice de réévaluation de la réserve-or au taux de £ 4,19138 ou 148 shillings 5 pence par once de fin. Le solde, soit 5,6 millions de livres, fut acheté au Fonds d'Egalisation des changes contre transfert de valeurs.

2. La Banque d'Angleterre et la Trésorerie sont chargées de procéder à une évaluation hebdomadaire des actifs du Département d'émission sur la base des cours du jour. Afin de prévenir que la hausse ou la

baisse des cours de l'or et des valeurs ne détermine une variation des actifs de la Banque et n'entraîne de ce fait une variation correspondante des engagements de celle-ci, ce qui impliquerait finalement une modification de la circulation monétaire, la loi prévoit « qu'au cas où l'évaluation hebdomadaire des éléments de l'actif sur la base des cours du jour ferait ressortir une différence avec le montant total des billets de la Banque d'Angleterre, en circulation à la même date, le Département versera au Fonds d'égalisation des changes... ou le Fonds versera au Département, le montant qui sera nécessaire pour compenser cette différence » De plus, l'article 3 de la loi permet à la Banque d'Angleterre d'acheter ou de vendre de l'or au Fonds d'Égalisation des changes au prix fixé pour la dernière évaluation hebdomadaire.

Réévaluation de l'encaisse-or des banques centrales, dans vingt-deux pays.

PAYS	Date de l'autorisation pour la réévaluation de l'encaisse-or	Unité monétaire	Prix d'évaluation	
			Grammes d'or fin par unité monétaire	
			Ancien prix	Prix de réévaluation
Argentine	28-3-1935	Peso	1,45161	0,29289
Autriche	30-4-1934	Schilling	0,21172	0,16667 (1)
Belgique	30-3-1935	Franc	0,04184	0,03013
Bolivie	14-6-1937	Boliviano	0,54918	(2)
Canada	10-7-1935	Dollar	1,50463	(0,88867) (3)
Colombie	19-11-1938	Peso	1,46448	0,50782
Danzig	1-5-1935	Gulden	0,29290	0,16879
Equateur	19-12-1935	Sucre	0,30093	0,10032
Estonie	13-6-1936	»	0,10032	0,08586
Estonie	6-3-1939	Kroon	0,40323	0,28019 (4)
États-Unis d'Amérique	30-1-1934	Dollar	1,50463	0,88867
Finlande	22-12-1938	Markka	0,03789	(0,02000) (5)
France	1-10-1936	Franc	0,05895	0,04410
France	21-8-1937	»	0,04410	0,03870
France	12-11-1938	»	0,03870	0,02475
Hongrie	15-1-1939	Pengö	0,26316	0,17544
Italie	5-10-1936	Lira	0,07919	0,04677
Japon	25-8-1937	Yen	0,75000	0,29000
Lettonie	28-9-1936	Lat	0,29032	(6)
Mexique	27-4-1935	Peso	0,75000	(7)
Mexique	22-12-1938	»	»	(7)
Roumanie	6-11-1936	Leu	0,00900	0,00652
Royaume-Uni	28-2-1939	£	7,32238	(4,19138) (8)
Suisse	27-9-1936	Franc	0,29032	0,21500
Suisse	17-2-1934	Koruna	0,04458	0,03715
Tchécoslovaquie	9-10-1936	»	0,03175	0,03121
Uruguay	14-8-1935	Peso	1,55615	0,70953
Uruguay	18-1-1938	»	0,70953	0,58502

(1) Première réévaluation de l'encaisse-or. A la fin de 1935 et de 1936, l'encaisse-or était comptabilisée respectivement au taux de 0,16768 et 0,16733 gr. d'or fin par schilling.

(2) La réévaluation a été effectuée sur la base du cours officiel du jour, soit à raison de 80 bolivianos par livre sterling (papier).

(3) Taux de la première réévaluation seulement. L'encaisse-or est évaluée chaque semaine sur la base du cours du jour de l'or à Londres et à New-York, converti en dollars canadiens au cours du change à la même date.

(4) Il s'agit seulement de l'encaisse-or à la date de la dévaluation du kroon le 28 juin 1933; le taux auquel cette encaisse a été réévaluée correspond au prix de l'or à la même date. Les achats d'or effectués ultérieurement sont comptabilisés sur la base du prix d'achat.

(5) Taux maximum auquel l'encaisse-or peut être comptabilisée. L'or est inscrit, chaque semaine, au bilan sur la base de sa valeur courante approximative.

(6) Évalué à raison de 25,22 lats par livre sterling (papier), cours auquel le lat a été rattaché à la livre sterling le 28 septembre 1936.

(7) Réévaluation de l'encaisse sur la base du cours du marché, soit 5 pesos = 1 dollar des États-Unis.

(8) Taux de la première réévaluation seulement (148 shillings 5 pence par once de fin). Le Currency and Bank Notes Act de 1939 prévoit une évaluation hebdomadaire de l'encaisse sur la base du cours du jour.

A titre documentaire, il a paru intéressant de publier, pour 22 pays, des indications détaillées sur les dates et les taux des réévaluations de l'encaisse-or des banques centrales.

L'affectation donnée aux bénéfices comptables résultant des réévaluations des encaisses-or présente aussi de nombreuses différences d'un pays à l'autre; tantôt ils ont servi au remboursement des dettes de l'Etat, tantôt à la réorganisation bancaire, tantôt à la création de fonds spéciaux et, tantôt enfin, au financement de dépenses extraordinaires se concrétisant, le plus souvent, par la mise en œuvre d'un programme de travaux publics. L'évolution de la circulation monétaire, au sens large de cette expression, a évidemment été fonction de la destination précise donnée à ces bénéfices de réévaluation. Lorsqu'il s'est agi de simples rectifications comptables comme le remboursement de la dette de l'Etat envers la Banque centrale ou envers d'autres créanciers, la circulation monétaire ne s'en est guère trouvée affectée; ce procédé « neutre » a été appliqué, entre autres, lors de la première réévaluation en Tchécoslovaquie et lors de la troisième réévaluation en France. L'affectation du bénéfice de réévaluation à un Fonds de stabilisation des changes ou à un Fonds de soutien des rentes ainsi que ce fut le cas, entre autres, en France (première et deuxième dévaluations), au Japon, en Suisse et aux États-Unis, n'a eu d'effet sur la circulation monétaire que dans la mesure où ces différents organismes ont fonctionné. En général, l'affectation du bénéfice de réévaluation au financement de dépenses extraordinaires a déterminé une expansion monétaire.

LES MOUVEMENTS D'OR ET LA THÉSAURISATION PRIVÉE

Faisant suite à nos informations (1) sur la production et les réserves mondiales d'or, nous extrayons du neuvième rapport annuel de la Banque des Règlements Internationaux les considérations ci-après sur les mouvements d'or.

La valeur de l'or disponible pour des fins monétaires a été estimée, en 1938, à 1.300 millions de dollars. On découvre facilement la destination de cet or disponible si l'on note que, d'après les chiffres officiels, les encaisses-or des instituts d'émission ont augmenté de 1.750 millions de dollars en 1938. Dans ce chiffre sont inclus les stocks d'or désignés comme tels dans les bilans des banques centrales et pratique-

(1) Bulletin de mars 1939, pp. 198 et 199.

ment tout l'or du Fonds de stabilisation des changes américain, à l'exclusion pourtant, en règle générale, du métal comptabilisé sous d'autres rubriques et des réserves d'or détenues par l'U.R.S.S. et l'Espagne pour lesquelles il n'a pas été possible d'obtenir des précisions suffisantes.

Il faut ranger notamment, au nombre des réserves non déclarées d'or, celles du Fonds britannique d'égalisation des changes (qui ont fait l'objet de communiqués semestriels en 1937 et en 1938), et des Fonds français, hollandais et suisse, dont les stocks d'or n'ont pas été publiés.

La différence de 450 millions de dollars entre le montant de l'or produit en 1938 et l'augmentation pendant la même période des réserves déclarées des instituts d'émission s'explique par une diminution de l'or non déclaré, c'est-à-dire de l'or détenu par les Fonds de changes et par la thésaurisation privée dans le monde occidental. La tableau ci-dessous résume les indications publiées par le Fonds britannique d'égalisation des changes :

Fonds britannique d'égalisation des changes	En millions d'onces d'or fin	En millions de £ sur la base de de 140 sh. l'once d'or fin
1937, 31 mars	26,7	186,7
30 septembre	39,9	279,0
1938, 31 mars	42,5	297,8
30 septembre	21,7	151,8
Diminution du 31 mars 1938 au 30 septembre 1939	20,9	146,0

Au moment de la hausse du prix de l'or, de mars à septembre 1938, le Fonds d'égalisation a perdu à peu près 150 millions de livres en six mois. De nouvelles pertes ont été enregistrées dans le dernier trimestre de l'année (elles devaient, au début de 1939, provoquer un transfert d'or de la Banque d'Angleterre au Fonds); d'après des évaluations privées, la diminution nette des réserves d'or britanniques, en 1938, se serait élevée à 200 millions de livres, sur la base du prix courant de l'or, soit à 900 millions de dollars. Les pertes d'or britanniques auraient donc atteint le double environ des 450 millions de dollars dont se sont enflés les stocks d'or déclarés, par virement des stocks non déclarés; il reste donc à déterminer la destination des 450 millions de dollars supplémentaires qui ne sont pas allés grossir les réserves déclarées.

Il y a des raisons de penser qu'au total, les stocks de métal jaune détenus par les Fonds français, hollandais et suisse ont augmenté en 1938. Le rapatriement de capitaux en France pendant les deux derniers mois de l'an passé a provoqué le relèvement du chiffre des réserves métalliques du Fonds de change au-dessus du niveau atteint à la fin de 1937. Le Fonds suisse, dont le montant nominal reste le même à 538,6 millions de francs suisses, possédait, semble-t-il,

à la fin de 1938, une plus grande quantité d'or et moins de devises qu'un an auparavant. Le Fonds hollandais aurait, selon certaines informations, augmenté ses réserves d'or à différentes époques de l'année, au moyen d'avances que lui aurait consenties la *Nederlandsche Bank*, mais il aurait revendu du métal, notamment depuis la fin de février 1939. Toutefois, si l'on ne considère que l'année 1938, il n'est guère douteux qu'au total son stock d'or a augmenté. On est ainsi amené à penser que la plus grande partie des 450 millions de dollars en cause est allée grossir les réserves non déclarées de divers Fonds de change. Même compte tenu de la réduction d'autres réserves d'or non déclarées des autorités monétaires, la quantité d'or thésaurisée par les particuliers ne peut avoir augmenté que de 100 ou 200 millions de dollars pendant l'année.

Il est assez malaisé de déterminer quelle a été l'évolution de la thésaurisation pendant l'année 1938, des tendances contradictoires ayant été observées à plusieurs époques de l'année. Pendant les premiers mois de l'année, alors que le fléchissement de l'activité économique s'accroissait aux Etats-Unis, le public a éprouvé certaines craintes sur la stabilité de la valeur-or du dollar; des retraits considérables de capitaux se sont fait sentir sur le marché des changes à New-York, tandis que sur le marché de l'or à Londres apparaissait un nouveau courant de demandes d'or pour la thésaurisation.

A la fin de février 1938, le Président Roosevelt, en déclarant que la question d'une dévaluation du dollar ne se posait pas, a utilement contribué à mettre un terme à l'exode de capitaux observé sur le marché américain, et à la thésaurisation. Peu après, sous l'effet des inquiétudes soulevées par les événements politiques en Europe, les achats des thésauriseurs ont repris. En juillet 1938, la prime sur les pièces d'or a atteint, certains jours, 9 p. c., ce qui donne la mesure de la recrudescence des demandes; en fait, il est probable que le montant d'or thésaurisé s'est élevé, vers le milieu de 1938, à un niveau qui n'avait encore jamais été touché.

Mais un changement n'allait pas tarder à se produire. Au début du mois d'août, la question de la surévaluation du sterling par rapport au dollar revenait à l'ordre du jour; en France, la pression sur la monnaie reparaisait et le Fonds des changes perdait d'importantes quantités d'or. En même temps, la menace de complications politiques en Europe se précisait à l'horizon. Sur le Continent, les possesseurs de sterling, soucieux de mettre leurs disponibilités plus sûrement à l'abri des répercussions d'un conflit européen, ont commencé à échanger leurs livres contre des dollars. Une certaine nervosité s'est emparée également des détenteurs d'or qui, dans la crainte de voir leurs réserves immobilisées par des embargos ou toute autre mesure, se sont mis à vendre leur or et à

procéder eux aussi à des achats de dollars. Il en est résulté, en définitive, un mouvement de déthésaurisation de l'or (et des livres sterling) qui, semble-t-il, a continué pendant l'automne et l'hiver avec à peine quelques interruptions passagères et a pris, en mars 1939, une particulière intensité. On a pu observer des achats de dollars et même d'autres devises, notamment de francs français, au moment des rapatriements de capitaux effectués en France après les réformes financières décidées par M. Reynaud à la fin de l'automne.

Dans son commentaire sur la balance des comptes de 1938, le *Board of Trade Journal* note que « l'excédent considérable des importations d'or par rapport à l'accroissement des stocks métalliques du Fonds d'égalisation des changes et de la Banque d'Angleterre, ces dernières années, provient de l'or transféré à Londres pour y être conservé, ou acheté et maintenu à Londres pour compte de particuliers ou de banques d'outre-mer ».

En millions de £ à 140 sh. l'once de fin	1937		1938	
	31 mars	30 sept.	31 mars	30 sept.
Fonds d'égalisation des changes	187	279	298	152
Banque d'Angleterre.....	517	538	538	538
Encaisse-or totale	704	817	836	690
A déduire : réserves d'or de la Banque d'Angleterre au 1 ^{er} janvier 1932.....	200	200	200	200
Augmentation des réserves depuis le 1 ^{er} janvier 1932	504	617	636	490
Excédent net des importations d'or en Grande-Bretagne depuis le 1 ^{er} janvier 1932.....	744	768	825	811
Or détenu en dehors des réserves de la Banque et du Fonds	240	169	189	321

Le problème est d'autant plus complexe, que les autorités monétaires britanniques ont la faculté de conserver sous dossier auprès de banques centrales étrangères une partie de leurs réserves propres. Il n'en est pas moins intéressant de constater que, de mars à septembre 1938, le stock d'or non compris dans les réserves de la Banque et du Fonds s'est accru de plus de 130 millions de livres : on en peut conclure, en effet, que, pendant cette période, et notamment en septembre, les particuliers et les banques étrangères, mais surtout les banques centrales, ont converti en or leurs avoirs en sterling, et qu'une certaine quantité de métal a été également envoyée à Londres pour y être conservée. Les dépôts d'or constitués à l'étranger par diverses autorités monétaires sont en bonne partie destinés au règlement de paiements extérieurs; dans l'éventualité d'une guerre, les expéditions d'or ne seraient pas seulement hasardeuses; elles pourraient être extrêmement malai-

sées à assurer dans des délais suffisamment brefs. Il convient, à cet égard, de noter le développement des opérations de dépôts d'or sous dossier auprès du Système de Réserve Fédérale, opérations dont les montants ont passé, dans le courant de 1938, de 200 millions de dollars à plus de 600 millions de dollars.

On peut, dans plusieurs cas, obtenir des précisions sur les quantités d'or possédées à l'étranger par certaines banques centrales. Jusqu'à la fin de novembre 1938, la *Nederlandsche Bank* a fait figurer dans son bilan, sous une rubrique séparée, le montant d'or détenu par elle à l'étranger (à l'époque, 24 p. c. environ du total de ses réserves). La Banque Nationale Suisse indiquait de même, dans son bilan, qu'au milieu de 1938, un tiers de son stock de métal jaune était à l'étranger. A la fin de 1938, la *Sveriges Riksbank* avait près de 30 p. c. de ses réserves à l'étranger et l'on sait également que la Banque Nationale de Belgique a envoyé dans d'autres pays une grande partie de son stock métallique. Les autorités monétaires britanniques ont, elles aussi, la faculté de déposer de l'or à l'étranger, notamment au Canada et en Afrique du Sud. A l'automne de 1938, alors que les primes d'assurance contre les risques de guerre étaient élevées, la Banque de Réserve de ce dernier pays s'est mise à conserver sous dossier l'or acheté pour compte étranger, au lieu de l'envoyer en Europe ou ailleurs, et, en novembre, elle a offert la même facilité aux particuliers. Par suite, les exportations d'or de l'Afrique du Sud se sont presque totalement arrêtées à partir de septembre 1938, mais elles ont repris au printemps de 1939, quand l'or ainsi conservé sous dossier a atteint 40 millions de livres (fin mars).

En Grande-Bretagne, l'accumulation de métal jaune, qui durait depuis 1932, a pris fin dans l'été de 1938. Les importations nettes d'or, de lingots et d'espèces, qui se sont élevées à 85 millions de livres pendant les sept premiers mois de l'an passé, ont fait place pendant les cinq derniers mois à des exportations nettes de 147,5 millions de livres; on a donc enregistré pour l'ensemble de l'année un excédent net d'exportations de 62,5 millions de livres. Le renversement de tendance des migrations de métal jaune a eu pour cause initiale les opérations effectuées par les détenteurs étrangers de sterling et d'or à Londres. Le déficit de la balance courante des paiements, estimée à 55 millions de livres pour 1938 (soit à peu près le même montant qu'en 1937), ne semble pas avoir entraîné d'exportation d'or appréciable. Il a sans doute, en effet, été largement couvert, comme ces dernières années, par l'excédent, sur les nouvelles émissions qui n'ont pas dépassé 28 millions de livres en 1938, des amortissements en remboursements opérés sur les créances étrangères du portefeuille britannique. Pendant les trois premiers mois de 1939, l'excédent net des exportations d'or de Grande-Bretagne a

été de 95 millions de livres, dont 56 millions de livres en mars. On constate, sur le marché de Londres, une recrudescence de ventes d'or déthésaurisé, dont le produit est le plus souvent converti en dollars.

Les mouvements d'or enregistrés aux Etats-Unis sont généralement, aux différentes époques de l'année, analogues mais de sens contraire à ceux observés en Grande-Bretagne. Pendant les sept premiers mois de 1938, l'excédent net mensuel des importations d'or a été de 44 millions de dollars seulement, tandis que, pendant les cinq derniers mois, il s'est élevé à 335 millions de dollars. Pour l'année, l'excédent des importations de métal jaune sur les exportations a atteint le montant record de 1.974 millions de dollars.

Le tableau ci-dessous fait ressortir les effets qu'ont eus sur les stocks d'or des Etats-Unis ces excédents d'importations, combinés avec la production des mines américaines :

Stocks et mouvements d'or aux Etats-Unis en 1938, en millions de dollars.

Excédent net des importations sur les exportations	1.974	Augmentation du stock d'or monétaire	1.752
Production des mines	148	Augmentation nette de l'or sous dossier pour compte étranger	333
TOTAL...	2.122	TOTAL...	2.085

Les raisons pour lesquelles les chiffres de l'or sous dossier sont aussi élevés ont été déjà indiquées plus haut. En tenant compte des 1.752 millions de dollars dont se sont accrues les réserves des Etats-Unis en 1938 ainsi que des achats des quatre premiers mois de 1939, on constate que ce pays détient plus de 15 milliards de dollars d'or, soit environ 55 p. c. de l'or monétaire du monde. Il est certes aisé d'apercevoir que ces considérables importations d'or, ainsi groupées sur un petit nombre de mois, ont eu pour cause essentielle les exportations de capitaux vers les Etats-Unis (notamment des capitaux qui fuyaient l'Europe). Mais d'autres facteurs encore ont joué dans le même sens, et en particulier l'énorme solde créditeur de la balance commerciale américaine (environ 100 millions de dollars par mois) qui, apparu pendant le second semestre de 1937, est resté très élevé pendant toute l'année 1938. En fait, d'après les estimations préliminaires, la balance des paiements des Etats-Unis se solderait par un excédent courant de 965 millions de dollars. Ainsi, l'augmentation des réserves d'or aux Etats-Unis en 1938 est due, à concurrence de plus de la moitié, au paiement de l'excédent des exportations américaines. Le parallélisme entre les mouvements d'or et le règlement des paie-

ments commerciaux, pendant les différentes périodes de l'année, a été néanmoins profondément bouleversé, si bien que les migrations de « capitaux flottants » semblent revêtir une importance qu'ils sont loin d'avoir eue en réalité : pendant le premier semestre de 1938, les étrangers qui avaient déposé des fonds dans les banques de New-York en ont retiré — en grande partie par crainte d'une dévaluation du dollar — près de 400 millions de dollars dont la vente a compensé les achats de change effectués pour le règlement des dettes commerciales contractées au dehors, à l'égard du marché américain. D'autre part, les 1.730 millions de dollars qui sont entrés aux Etats-Unis pendant la seconde moitié de l'année ne correspondent pas seulement à des placements de capitaux, mais aussi à des paiements commerciaux courants (c'est-à-dire, en fait, à une somme supérieure au montant du solde créditeur de la balance du commerce en raison de la réduction des crédits commerciaux américains). L'or sous dossier pour le compte des banques centrales a augmenté de 240 millions de dollars, et le montant des dépôts bancaires de 665 millions de dollars; on peut considérer que ces dépôts bancaires correspondent à des « capitaux flottants » et il est intéressant de noter que, pour plus de la moitié, leur augmentation pendant le second semestre de 1938 a simplement compensé les retraits du premier semestre et que, pour l'année entière, l'augmentation nette des engagements bancaires américains vis-à-vis de l'étranger n'a pas dépassé 265 millions de dollars environ. Si les « capitaux flottants » se voient attribuer un tel rôle sur les marchés des changes, ils le doivent moins à leur importance en valeur absolue qu'à leur caractère d'extrême instabilité qui retient trop exclusivement l'attention, au détriment de certains éléments essentiels d'appréciation, comme l'évolution des crédits commerciaux et des balances commerciales.

Mais il est certain que l'importance relative des mouvements de capitaux a crû depuis le début de 1939. Les importations d'or aux Etats-Unis ont dépassé, du 1^{er} janvier au 18 avril 1939, 1 milliard de dollars, dont on peut estimer que le quart a servi au règlement d'achats de marchandises, tandis que le solde représentait en majeure partie d'incessants transferts, vers le marché de New-York, de capitaux privés à court terme. Les envois d'or ont été très fréquemment effectués par des autorités monétaires désireuses de se procurer ainsi les dollars demandés sur leurs marchés des changes. Il semble que la déthésaurisation de l'or se soit poursuivie à Londres à un rythme assez accéléré, mais ce mouvement a vraisemblablement été freiné du fait qu'il est interdit aux Etats-Unis de conserver de l'or pour le compte de particuliers ou d'entreprises privées.

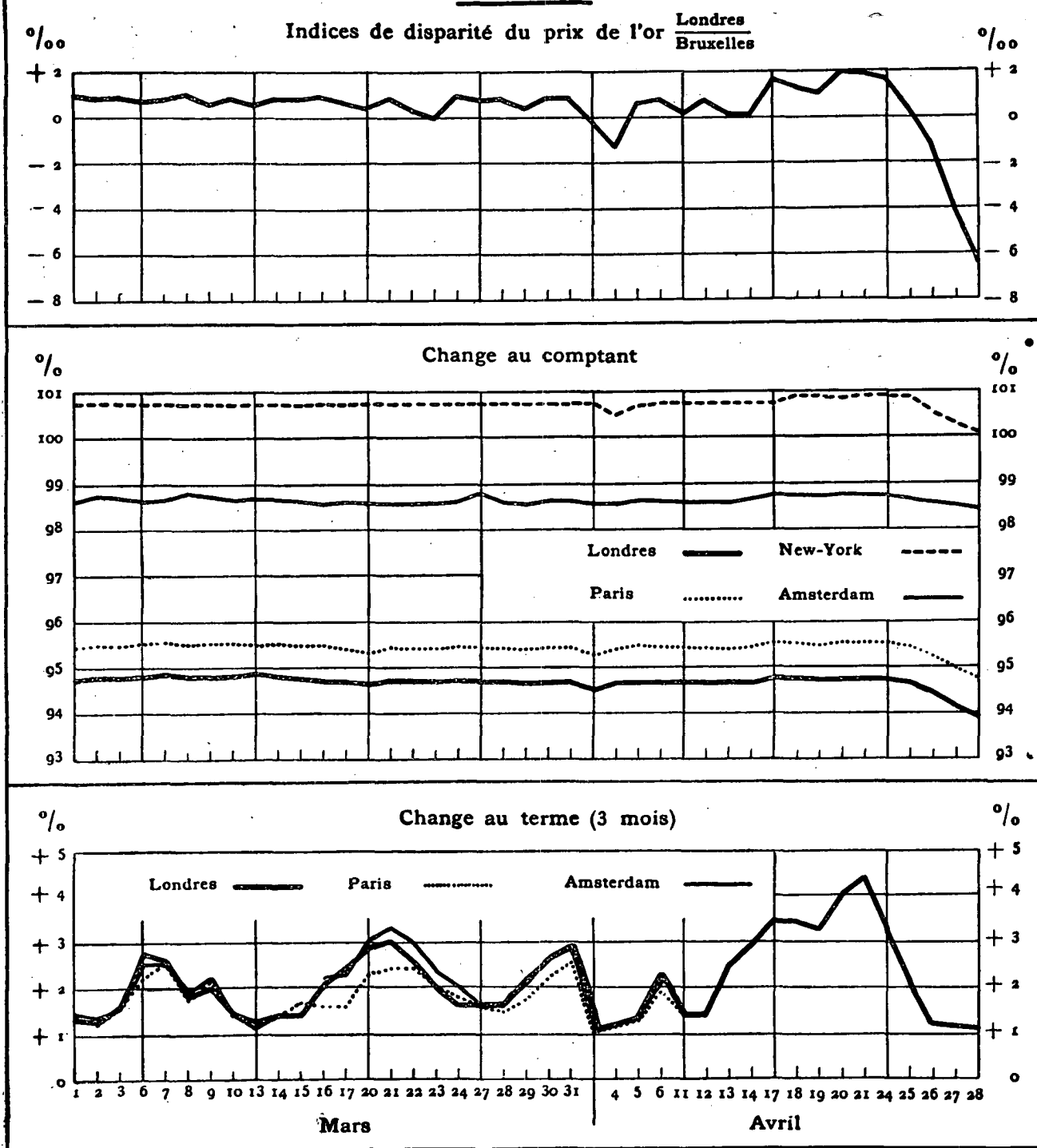
BELGIQUE

LE MARCHÉ DES CHANGES EN AVRIL 1939.

La tension des changes étrangers, qui caractérisa le mois de mars, a persisté pendant les trois premières

semaines de ce mois-ci. L'encaisse-or et devises étrangères de la Banque a fléchi pendant cette période de 1.146 millions de francs environ. A partir du 24 avril se manifestèrent les premiers signes d'un revirement

Indices des cours des changes en mars et avril 1939



(1) L'indice journalier de disparité du prix de l'or à Londres et à Bruxelles est calculé suivant la formule ci-dessous :

$$\frac{\text{Prix sterling de 1 kg. d'or fin à Londres} \times \text{cours de la } \pounds \text{ sur la place de Bruxelles}}{\text{fr. } 33.193,50}$$

Les indices des cours des changes au comptant sont calculés sur une base arbitraire.
 Les indices des cours des changes au terme de trois mois sont calculés en pour-cent des cotations des changes au comptant.

qui s'affirma nettement au cours des journées suivantes. En cinq jours, la livre sterling recula de bg. 27,85 à bg. 27,60 5/8. Toutes les devises fléchirent proportionnellement au recul de la livre sterling. Le dollar revint de bg. 5,9520 à bg. 5,90 3/8, niveau voisin de la parité métallique (5,899615). Le franc français se replia de bg. 15,7625 à bg. 15,6325. Le change sur la Suisse glissa de bg. 133,40 à bg. 132,57 1/2, suivi du florin qui passa de bg. 316 à bg. 314,97 1/2.

Le tableau suivant indique l'évolution de ces devises du 3 au 28 avril 1939 :

	Cours au 3 avril	Cours au 28 avril	Plus haut	Plus bas
			entre ces deux dates	
Dollar	5,9285	5,90375	5,9520	5,90375
Livre sterling	27,77625	27,60625	27,8525	27,60625
Franc français	15,7175	15,6325	15,7625	15,6325
Florin	315,35	314,975	316,—	314,975
Franc suisse	133,30	132,575	133,525	132,575

Le reichsmark, après avoir progressé de bg. 237,95 à bg. 238,975, est tombé à bg. 236,575. Les trois couronnes scandinaves ont suivi de près la tendance de la livre sterling; après avoir été payée bg. 143,50, la couronne suédoise est revenue à bg. 142,20; parallèlement, la couronne norvégienne a reculé de bg. 140 à bg. 138,60 et la couronne danoise de bg. 124,40 à bg. 123,30. La lire italienne, cotée dans les conditions que l'on connaît, termine le mois à bg. 31,1042, venant de bg. 31,2989. Le dollar canadien a baissé de bg. 5,93 à bg. 5,86 7/8, l'escudo de bg. 25,28 à bg. 25,02. Le zloty, suivant l'ampleur des transactions, a été coté tantôt au delà de bg. 112, tantôt de part ou d'autre du niveau de bg. 110.

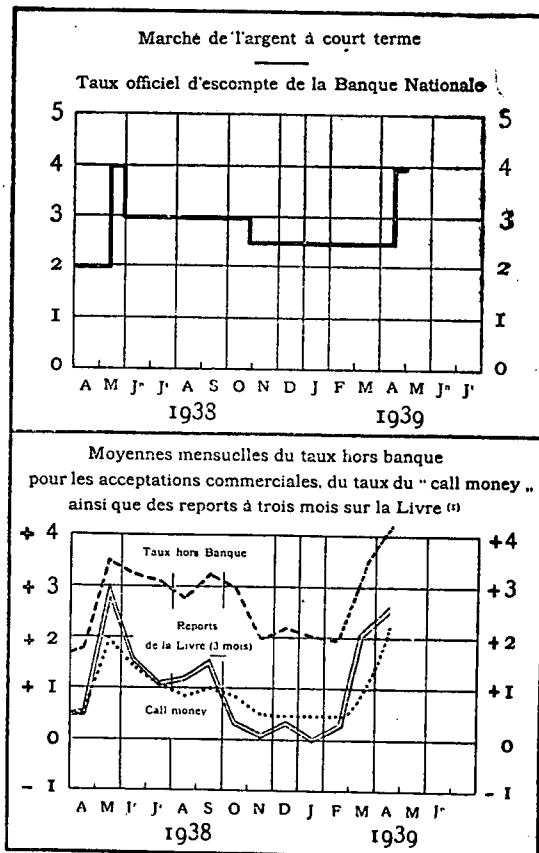
A terme, le revirement de la tendance a été plus net encore qu'au comptant. La livre sterling, après avoir enregistré un report supérieur à bg. 1,20 pour un trimestre et bg. 0,80 pour un mois, était offerte à la fin du mois d'avril avec une prime inférieure à bg. 0,15 pour un mois et bg. 0,35 pour trois mois. La prime payée sur les autres devises traitées à terme a décliné dans les mêmes proportions.

LE MARCHÉ DE L'ARGENT A COURT TERME EN AVRIL 1939.

La tension du marché de l'argent qui s'était dessinée à la fin du mois de février, et qui s'était développée au mois de mars, s'est accentuée en avril. En fin de mois, un redressement très net s'est toutefois esquissé sur le marché.

Si l'encaisse-or de la Banque Nationale est demeurée relativement stable aux environs de 15 milliards 300 millions de francs, les devises étrangères et

valeurs-or ont fléchi de 3.391 millions de francs à la situation du 30 mars à 2.211 millions de francs au 27 avril. Tandis que les avances sur fonds publics belges n'ont témoigné que de peu de changement d'un mois à l'autre, le portefeuille-effets sur la Belgique a progressé de 1.675 millions de francs à 2.947 millions de francs.



(1) Les reports sont exprimés en pour-cent du cours du comptant sur la base de trois mois.

Situation comparée de la Banque Nationale de Belgique en avril 1939. (Moyenne du mois, en millions de francs.)

	Par rapport à mars 1939	Par rapport à avril 1938
ACTIF.		
Encaisse-or	— 341	— 340
Devises étrangères et valeurs-or	— 907	— 2.853
Portefeuille-effets sur la Belgique	+ 959	+ 1.428
Avances sur fonds publics belges	+ 265	+ 554
PASSIF.		
Billets de banque en circulation	+ 548	+ 75
Comptes courants :		
Trésor public	— 43	— 88
Divers	— 572	— 1.181
Total	— 615	— 1.260
Ensemble des engagements à vue	— 07	— 1.194

Au passif, les soldes des comptes courants auprès de l'Institut d'émission ont fléchi de 1.226 millions de francs au 30 mars à 710 millions de francs au 27 avril. Par contre, la circulation fiduciaire qui était en recul de février à mars, a progressé de mars à avril, passant

de 21.619 millions de francs au 30 mars à 22.293 millions de francs au 27 avril. L'aggravation de la tension politique internationale ne paraît pas étrangère à ce phénomène qui fut également constaté l'an dernier au mois de septembre. Une partie des exportations d'or s'étant effectuées par le truchement d'exportations de billets, il a pu en résulter également un accroissement temporaire de la circulation fiduciaire. Au total, l'ensemble des engagements à vue de la Banque Nationale s'est légèrement relevé de 22.845 millions de francs au 30 mars à 23.003 millions de francs au 27 avril.

Au 17 avril, le taux officiel d'escompte de la Banque Nationale a été relevé de 2,5 à 4 p. c.

Le taux de l'argent au jour le jour qui était de 1 1/8 p. c. à fin mars, s'est maintenu à ce niveau au cours des deux premières semaines d'avril; à partir du 17 avril, il s'est établi aux environs de 3 p. c. A la même date, le taux hors banque du papier commercial s'est fixé à 5 p. c. environ contre 3,5 p. c., taux moyen autour duquel il oscillait depuis la seconde semaine de mars.

Les adjudications des certificats de Trésorerie ont été poursuivies hebdomadairement, sauf une interruption au 17 avril, prévue d'ailleurs au calendrier des

émissions. Le taux moyen des adjudications s'est établi à 2,5 p. c. aux 7 et 14 avril et à 2,49 p. c. au 28 avril.

Bons du Trésor de la Colonie (1).

Montants en circulation à la fin de chaque mois.

DATES	Congo belge	Ruanda-Urundi	Ensemble
1939 Mars	575.004.400	140.000.000	715.004.400
Avril	573.004.400	140.000.000	713.004.400

(1) La dette flottante de la Colonie comporte des bons du Trésor émis par négociation directe ou par adjudication.

Montants en circulation de Certificats de Trésorerie et de bons du Trésor ayant fait l'objet d'adjudications.

DATES	État	Institut de Récompte et de Garantie	Régies des Télégraphes et Téléphones	Total
1939 6 mars ..	500.000.000	75.000.000	100.000.000	675.000.000
13 — ..	500.000.000	75.000.000	100.000.000	675.000.000
20 — ..	500.000.000	75.000.000	100.000.000	675.000.000
27 — ..	500.000.000	40.000.000	100.000.000	640.000.000
3 avril ..	500.000.000	40.000.000	100.000.000	640.000.000
10 — ..	500.000.000	40.000.000	100.000.000	640.000.000
17 — ..	500.000.000	35.000.000	100.000.000	635.000.000
24 — ..	500.000.000	35.000.000	—	535.000.000

Adjudications de certificats de Trésorerie au cours des mois de mars et avril 1939.

DATE DE L'ADJUDICATION	Pour compte de	Montant offert	Échéances	Montant demandé	Rapport du montant demandé au montant offert	TAUX MOYENS	
						des soumissions	des adjudications
1939 3 mars	État	40.000.000	3 mois	78.000.000	1,95	2,05	1,91
10 —	»	40.000.000	»	47.000.000	1,175	2,44	2,43
17 —	»	40.000.000	»	52.000.000	1,3	2,49	2,47
24 —	»	40.000.000	»	46.000.000	1,15	2,498	2,49
31 —	»	40.000.000	»	45.000.000	1,125	2,49	2,49
7 avril	»	50.000.000	»	50.000.000	1,—	2,50	2,50
14 —	»	40.000.000	»	40.000.000	1,—	2,50	2,50
28 —	»	40.000.000	»	45.000.000	1,125	2,49	2,49

LA SITUATION GLOBALE

DES BANQUES BELGES AU 31 MARS 1939.

La situation globale des banques établie à fin mars 1939 porte la trace des événements, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays, et de l'inquiétude qu'ils susciterent en particulier durant les mois de février et de mars. Des retraits de dépôts se produisirent et une certaine tension sur le marché des charges provoqua au cours du mois d'avril une intervention de la Banque Nationale qui modifia son taux d'escompte. La situation globale ci-après établie à fin mars est donc immédiatement antérieure à cette intervention.

A la lecture de ces chiffres, il apparaît que durant le premier trimestre de l'année les banques ont dû faire face à des retraits de dépôts dont le montant total s'établit en fin de compte à 599 millions pour les

dépôts à vue et à un mois au plus et à 79 millions pour les dépôts et comptes courants à plus d'un mois. En fait, la diminution des dépôts fut de 218 millions en février et de 802 millions en mars, soit de 1.020 millions durant ces deux mois, mais en janvier une augmentation avait eu lieu.

A l'actif, on constate, au surplus, une augmentation importante des avoirs des banques auprès d'autres banques et banquiers. Cette augmentation est due, dans la plus grande mesure, à des conversions de dépôts de francs belges en dépôts libellés en devises étrangères dont les avoirs des banques à l'étranger forment la contre-partie.

Les banques ont fait face à ces retraits et à ces conversions principalement au moyen de leurs disponibilités immédiates. Leurs avoirs en caisse, à la Banque Nationale de Belgique et aux comptes chèques postaux sont en diminution de 843 millions.

(En milliers de francs.)

ACTIF	31-12-1938	31-3-1939	+	-
A. — Opérations d'épargne (art. 15 arrêté royal 42).				
B. — Disponible et réalisable :				
Caisse, Banque Nationale de Belgique, Chèques postaux	2.106.487	1.262.918	—	843.569
Prêts au jour le jour	579.119	524.061	—	55.058
Banquiers	2.686.309	3.319.509	633.200	—
Maison-mère, succursales et filiales	517.114	477.115	—	39.999
Autres valeurs à recevoir à court terme	1.539.055	1.693.488	154.433	—
Portefeuille-effets	3.746.879	3.282.002	—	463.877
Reports et avances sur titres	1.291.991	1.321.900	29.909	—
Débiteurs par acceptations	871.983	1.017.409	145.426	—
Débiteurs divers	5.272.185	5.603.727	331.532	—
Portefeuille-titres :				
a) Valeurs de la réserve légale	143.496	148.111	4.615	—
b) Fonds publics belges ..	3.710.392	3.769.939	59.547	—
c) Fonds publics étrangers ..	43.491	65.587	22.076	—
d) Actions de banques	335.017	334.540	—	477
e) Autres titres	605.368	607.884	2.516	—
Divers	168.313	204.443	36.130	—
Capital non versé	51.762	51.598	—	164
Total disponible + réalisable	23.668.971	23.685.211	16.240	—
C. — Immobilisé :				
Frais de constitution et de premier établissement ..	4.312	4.912	600	—
Immeubles	329.187	332.722	3.535	—
Participations dans les filiales immobilières ..	171.302	170.833	—	469
Créances sur filiales immobilières	116.001	100.022	—	15.979
Matériel et mobilier	12.954	13.766	812	—
Total de l'immobilisé ..	633.756	622.255	—	11.501
Total de l'Actif ...	24.302.727	24.307.466	4.739	—

PASSIF	31-12-1938	31-3-1939	+	-
A. — Opérations d'épargne (article 15, arrêté royal n° 42).				
B. — Exigible :				
Créanciers privilégiés ou garantis	128.257	413.123	284.866	—
Emprunts au jour le jour	9.843	49.895	40.052	—
Banquiers	1.473.240	1.335.865	—	137.375
Maison-mère, succursales et filiales	300.211	258.824	—	41.387
Acceptations	872.490	1.018.899	146.409	—
Autres valeurs à payer à court terme	389.371	850.115	460.744	—
Créditeurs pour effets à l'encaissement	818.609	800.296	—	18.313
Dépôts et comptes courants :				
a) A vue et à un mois au plus	14.591.969	13.992.750	—	599.219
b) A plus d'un mois	1.721.233	1.642.002	—	79.231
Obligations et bons de caisse	54.815	32.596	—	22.219
Montants à libérer sur titres et participations ..	254.611	246.898	—	7.713
Divers	380.452	356.964	—	23.488
Total de l'exigible ...	20.995.101	20.998.227	3.126	—
C. Non exigible :				
Capital	2.685.497	2.675.986	—	9.511
Fonds indisponible par prime d'émission	64.226	64.217	—	9
Réserve légale (art. 13, arrêté royal 185)	145.822	150.522	4.700	—
Réserve disponible	376.394	377.369	975	—
Provisions	35.687	41.145	5.458	—
Total du non exigible ...	3.307.626	3.309.239	1.613	—
Total du Passif ...	24.302.727	24.307.466	4.739	—

On constate, d'autre part, que leur portefeuille-effets est ramené de 3.746 à 3.283 millions. Cette diminution de 463 millions provient du réescompte auprès de la Banque Nationale et d'autres institutions de crédit d'une partie de leur portefeuille d'effets commerciaux. Elle provient également d'une réduction de leur portefeuille d'autres valeurs réescomptables, rubrique sous laquelle ne peuvent être reprises d'après les instructions données par la Commission bancaire que des valeurs émises par les pouvoirs publics ou les institutions paraétatiques et réunissant les conditions requises pour être réescomptées à la Banque Nationale de Belgique.

Les débiteurs divers sont en nette augmentation à 5.603 millions contre 5.272 millions. Mais cette augmentation est due en partie à un virement comptable de rubrique à rubrique. Compte tenu de ce virement et du réescompte auprès d'autres institutions de crédit, le volume global des crédits consentis par les banques, tant sous forme d'escompte de papier commercial que sous forme de reports et d'avances sur titres et d'avances en comptes, fut en diminution en janvier et en augmentation en février et dans une mesure plus importante en mars.

Le portefeuille de fonds publics belges n'a pas subi de modifications sensibles, sauf une diminution importante des valeurs reprises sous la rubrique « Autres valeurs réescomptables » dans le portefeuille-effets.

Dans l'ensemble donc, au cours du trimestre, la situation globale des banques s'est modifiée comme suit :

(En milliers de francs.)

PASSIF	+	-
Dépôts et comptes courants	—	678.450
Emprunts au jour le jour, banquiers, maison-mère, succursales et filiales	—	138.710
Créanciers privilégiés ou garantis	284.866	—
Autres valeurs à payer à court terme	460.744	—
Autres rubriques du passif	76.289	—
Réescompte	821.899	—
	436.707	—
TOTAL ...	1.258.606	817.160
	+ 441.446	
ACTIF	+	-
Caisse, Banque Nationale, Chèques postaux	—	843.569
Prêts au jour le jour, banquiers, maison-mère, succursales et filiales	538.143	—
Volume global des crédits consentis (compte tenu du réescompte)	474.287	—
Fonds publics belges (y compris les autres valeurs réescomptables)	—	149.409
Autres valeurs à recevoir à court terme	154.433	—
Autres rubriques de l'actif	267.561	—
TOTAL	1.434.424	992.978
	+ 441.446	

Le passif des banques envers les créanciers privilégiés ou garantis s'est accru de 128 millions à 413 millions. Cette augmentation est due à des avances sur titres consenties aux banques par la Banque Nationale.

L'augmentation du montant repris sous la rubrique « Autres valeurs à payer à court terme » au passif est due principalement à certaines opérations de change à liquider au moment de l'établissement de la situation mensuelle.

SUISSE

LES FINANCES PUBLIQUES DE LA SUISSE.

L'évolution profonde qui s'est manifestée depuis la guerre dans le domaine économique, politique et social, n'a pas manqué de marquer son empreinte sur les finances publiques des différents pays. La Suisse n'a pas échappé à cette tendance générale. Des modifications importantes et peut-être définitives ont été apportées tout récemment encore à la structure de ses finances nationales.

Dans le courant du XIX^{me} siècle et jusqu'en 1914, les dépenses de la confédération étaient demeurées dans des limites suffisamment modestes pour être couvertes presque exclusivement par les recettes douanières. La guerre et ses conséquences eurent pour effet d'augmenter considérablement les dépenses de l'Etat. En 1918, celles-ci atteignirent la somme de 536 millions, y compris les dépenses extraordinaires du compte capital. Les recettes n'ayant pas augmenté *pari passu*, les sommes importantes nécessaires à la défense nationale et à l'entretien de la population, ne purent être rassemblées par la voie normale. L'impôt de guerre et l'impôt sur les bénéfices de guerre s'étant avérés insuffisants, il fallut recourir largement à l'emprunt, en conséquence de quoi la dette à long et à court terme de la Confédération décupla de 1913 à 1918. Depuis, l'accroissement n'est plus que de 66,33 p. c.

Alors qu'en 1913 le service de la dette n'absorbait que 7 p. c. environ des dépenses globales de la Confédération, celui-ci en absorbe actuellement le tiers. Ce fait surtout est caractéristique de la profonde modification intervenue dans la structure des finances fédérales suisses depuis la guerre.

Avant d'exposer la situation budgétaire proprement dite, il semble opportun de rappeler que la structure financière de la Suisse est très différente de celle des autres pays. La Suisse se compose, en effet, de vingt-cinq cantons plus ou moins souverains, disposant chacun du droit d'émettre des emprunts et de décider de l'affectation des recettes. Aussi, dans les controverses relatives aux questions financières, la délimitation des compétences entre la Confédération et les cantons joue-t-elle un rôle de tout premier plan.

Il est admis, en principe, que les impôts indirects relèvent entièrement de la Confédération et que toutes les contributions directes reviennent aux cantons, qui

seuls ont le droit de les imposer. A plusieurs reprises il a été dérogé à cette formule, notamment pendant et depuis la guerre lorsque, pour organiser la défense militaire et économique du pays, la Confédération dut introduire des impôts extraordinaires, alors que, jusqu'en 1914, les dépenses d'administration fédérale étaient couvertes presque exclusivement par les recettes douanières.

Depuis l'entrée en vigueur du *plan d'amortissement* du 15 juin 1927, la Confédération applique rigoureusement le principe de l'universalité du budget, en vertu duquel les recettes et toutes les dépenses de l'Etat, tant ordinaires qu'extraordinaires, figurent au budget et sont, dès lors, portées au compte d'administration. Exception est faite uniquement pour les Chemins de fer fédéraux, dont les comptes sont établis séparément bien qu'ils ne jouissent pas d'une personnalité juridique distincte de l'administration générale de la Confédération.

Depuis 1938, et jusqu'en 1941, les finances publiques de la Suisse sont régies par des dispositions transitoires dont le caractère exceptionnel est à mettre en relation avec les difficultés financières de l'après-guerre et tout particulièrement la nécessité de lutter contre une crise des plus graves et un chômage grandissant, qui ne permettent pas d'équilibrer les budgets. Plusieurs plans de réforme furent proposés et appliqués en vue de porter remède à ces difficultés. Le premier de ceux-ci fut introduit en 1933, pour une période de quatre ans et comportait un ensemble de mesures destinées à mettre fin aux déficits constants des finances fédérales, notamment l'instauration d'une contribution de crise et le relèvement du droit de timbre. Ce *premier programme financier*, comme on l'appelle communément, voulait surtout éviter le recours à l'emprunt. Il prévoyait pour 38,9 millions d'économies et pour 80,2 millions de recettes nouvelles. En fait, les résultats restèrent bien en deçà des prévisions et l'exercice de 1934, le premier à bénéficier de ces mesures, se clôtura avec un déficit important.

Il en fut de même pour l'exercice suivant. En outre, on enregistra une augmentation continue de la dette des Chemins de fer fédéraux, dont les comptes laissaient régulièrement de gros déficits depuis 1931.

En 1938, un *deuxième plan financier* fut promulgué, afin de compléter celui de 1933. L'exercice clôtura néanmoins avec un mali de 26,7 millions.

Ces plans financiers n'étant pas conformes aux prescriptions constitutionnelles, une réforme définitive s'imposait, afin de fixer dans quelle mesure la Confédération pourrait désormais recourir aux impôts directs et dans quelles conditions elle pourrait se procurer éventuellement les moyens financiers plus importants requis par la défense militaire et économique de la nation.

A cette fin un projet de réforme constitutionnelle fut élaboré, prévoyant des modifications aux articles 34, 41 et 42, afin de consacrer les dispositions financières exceptionnelles prises au cours des dernières années. Le 18 mars 1938, ce projet fut soumis aux Chambres par le Conseil fédéral. Il comportait un plan d'amortissement de la Dette, l'affectation des excédents de recettes dus au développement économique à la constitution de réserves destinées à assurer l'équilibre budgétaire en période de dépression économique et il prescrivait, enfin, que de nouvelles dépenses ne pourraient plus être décrétées si des économies ou de nouvelles recettes n'en assuraient la couverture.

Adopté au Conseil des Etats, le projet fut rejeté au Conseil national par suite de la double opposition de ceux qui l'estimaient insuffisant et de ceux qui le trouvaient, au contraire, trop draconien.

Il ne restait d'autre issue que de soumettre à un *referendum* populaire quelques dispositions transitoires comportant la possibilité de proroger sur une base constitutionnelle les mesures prises antérieurement en vertu des plans financiers et de remettre à une date ultérieure les autres problèmes importants tels que la répartition des ressources fiscales entre la Confédération et les cantons, l'amortissement de la Dette, l'assainissement des Chemins de fer fédéraux, le financement des travaux publics, etc.

Le 27 novembre 1938 un *referendum* populaire approuva les mesures proposées, sauf quelques dispositions relatives à la réduction des traitements et salaires et des subventions fédérales; l'application de ces mesures est limitée à fin 1941 au plus tard.

Les calculs ont permis d'établir que la portée financière de ces dispositions sur l'exercice 1939 serait d'éviter une aggravation de la situation des comptes de 235 millions de francs.

Budget fédéral pour 1939.

Au cours des dernières années, l'on a pu constater un certain ralentissement dans la progression des budgets, malgré l'importance croissante des frais occasionnés par la défense nationale.

Cependant l'évolution ayant été moins favorable pour les dépenses que pour les recettes, les déficits ont montré une tendance à s'accroître plutôt qu'à diminuer.

Depuis 1936, les résultats des exercices budgétaires se présentent comme suit :

EXERCICE	Recettes	Dépenses	Différences
1936	513,7	540,4	— 26,7
1937	522,1	537,0	— 14,9
1938	522,3	579,8	— 57,5
1939 (budget).....	481,8	568,8	— 87,0

Les chiffres relatifs à 1939 sont ceux du budget définitif de la Confédération pour l'année en cours. Les évaluations mentionnent 481,8 millions aux recettes et 568,8 millions aux dépenses, laissant un déficit de 87 millions. Par rapport à l'exercice précédent, on note une réduction des dépenses de 40,5 millions et une diminution des recettes de 11 millions.

Les droits de douane, la principale source de recettes de la Confédération, constituent le seul poste qui ait été évalué pour un montant supérieur aux recettes de l'exercice précédent. Ils ont été inscrits au budget pour 227,9 millions contre un rendement effectif probable de 219,1 millions pour l'année 1938.

D'autres estiment que cette évaluation est particulièrement aléatoire en raison de l'instabilité de la situation économique et politique.

Tous les autres chapitres de recettes sont en diminution pour tenir compte de l'orientation peu favorable de la conjoncture économique générale.

Ajoutons, en outre, que la contribution de crise ne figure plus parmi les recettes fédérales, étant donné qu'elle sera exclusivement affectée au service des intérêts et à l'amortissement des crédits militaires extraordinaires.

Aux dépenses, ce sont les subventions qui occupent la place la plus importante. Elles grèvent le budget de 189,2 millions, soit plus de 30 p. c. des dépenses totales. Ce poste comprend toutes les dépenses qui ne sont pas affectées directement à des buts d'administration fédérale; ces dépenses représentent en général des charges d'ordre économique et social.

La défense nationale est inscrite au budget de 1939 pour 103,8 millions. Ce chiffre exclut les dépenses de personnel et d'immeubles ainsi que les subventions fédérales. Au cours des années 1933 à 1939, la défense nationale a déjà bénéficié de crédits extraordinaires pour un montant total de 648,5 millions; on prévoit un crédit supplémentaire de 350 millions pour l'exercice en cours, ce qui porterait à 1.730 millions le montant total des dépenses pour la défense du pays dans les sept dernières années.

L'amortissement de la dette ayant été différé en vertu du régime transitoire qui préside à l'administration des finances fédérales, le service de la dette n'exigera plus que 128 millions en 1939 contre 141 millions en 1938. Sur ce chiffre, 10 millions se rapportent à des emprunts contractés par la Confédération pour le compte des chemins de fer.

Voici quelques précisions sur l'évolution et la nature de la dette publique.

Les dettes totales de l'Etat s'élèvent actuellement à près de 6 milliards. Quoique le pays soit resté neutre, c'est surtout pendant la période 1914-1918 que la dette s'est accrue, passant notamment de 1.725,9 à 3.420,8 millions. Après 1918, la progression de la dette s'est poursuivie à un rythme moins rapide.

Evolution de la dette publique suisse depuis 1860.

Fin d'année	Dette de la Confédération			Dette consolidée et flottante des chemins de fer fédéraux	Dette totale	Dette par habitant		
	Consolidée	Flottante	Totale			Confédération	C.F.F.	Totale
	(En millions de francs)				(En francs)			
1860	4,2	0,5	4,7	—	4,7	2	—	2
1880	35,0	1,8	36,8	—	36,8	13	—	13
1900	68,4	9,3	77,7	—	77,7	24	—	24
1913	146,3	15,5	161,8	1.564,1	1.725,9	42	405	447
1918	1.078,3	529,4	1.607,7	1.813,1	3.420,8	414	467	881
1920	1.605,9	460,6	2.066,5	2.142,2	4.208,7	533	553	1.086
1925	2.086,6	161,6	2.248,2	2.600,2	4.848,4	575	665	1.240
1930	1.883,3	364,2	2.247,5	2.825,9	5.073,4	555	698	1.253
1931	1.710,6	402,4	2.113,0	2.922,3	5.035,3	518	716	1.234
1932	1.702,0	386,8	2.088,8	2.980,1	5.068,9	509	726	1.235
1933	1.722,5	459,3	2.181,8	3.033,4	5.215,2	529	735	1.264
1934	1.763,8	501,8	2.265,7	3.074,4	5.340,1	547	742	1.289
1935	1.752,9	555,4	2.308,3	3.139,7	5.448,0	555	755	1.310
1936	2.076,4	596,9	2.673,3	3.195,9	5.869,2	642	767	1.409
1937	1.961,2	697,1	2.658,3	3.207,5	5.865,4	636	768	1.404

Source : *Bulletin de la Société de Banque Suisse.*

La majeure partie de la dette publique est constituée par la dette des Chemins de fer fédéraux, qui représentait en 1937, 3.207,1 millions, soit près de 55 p. c. de la dette totale de l'Etat.

Un fait saillant, que révèle le tableau ci-contre, est l'importance de la dette à court terme. En 1918, elle atteignit presque la moitié de la dette consolidée de la Confédération. Dans la suite, elle diminua rapidement, de telle manière qu'en 1925 elle n'était plus que de 161,6 millions contre 2.086,6 millions pour la dette consolidée.

A partir de cette année, on enregistre une augmentation presque continue de la dette flottante; la dette consolidée, par contre, après avoir fléchi jusqu'en 1932, se retrouve actuellement à un niveau légèrement inférieur au maximum de 1925.

* * *

Ces données ne permettent pas d'apprécier à leur juste valeur les effets des plans financiers pour l'amélioration de la situation générale du budget. Il est évidemment difficile de fixer exactement quelles sont les économies dues à des circonstances économiques, tels un changement dans le niveau des prix ou une modification quantitative des échanges intérieurs ou extérieurs et par conséquent indépendante du régime financier ou quelle est la part d'une dépense provenant de l'extension des tâches de la Confédération. Toujours est-il que l'attention ne peut manquer d'être retenue par l'augmentation des charges de l'Etat, occasionnée dans une large mesure par le renforcement de la défense de la nation ainsi que par l'accroissement de la dette des Chemins de fer fédéraux.

INFORMATIONS INDUSTRIELLES, AGRICOLES ET COMMERCIALES

SOMMAIRE : Belgique : Les prix de gros et de détail en avril 1939. — L'Union Économique belgo-uxembourgeoise et l'économie des pays scandinaves. — L'étendue, la production et le rendement des terres cultivées en Belgique. — Les industries de la mise en œuvre du papier et du carton. Allemagne : La durée normale et effective du travail en Allemagne. Japon : L'évolution du commerce extérieur du Japon depuis un an. — La durée normale et effective du travail au Japon.

BELGIQUE

LES PRIX DE GROS ET DE DÉTAIL EN AVRIL 1939.

La conjoncture politique particulièrement agitée, qui a caractérisé le mois de mars, ne s'est guère traduite par des fluctuations importantes des marchés des matières premières. Dans leur ensemble, ceux-ci ont fait preuve de peu d'animation et, de même qu'en mars, les tendances sont demeurées imprécises.

Fin avril, la situation statistique internationale du blé s'établissait comme suit d'après les estimations du *George Broomhall's Corn Trade News*. Sur les 71 millions de quarters représentant les besoins probables des pays importateurs pour l'exercice en cours, qrs 53,8 millions avaient été embarqués à cette date, laissant donc un solde de qrs 17,2 millions à fournir d'ici le 1^{er} août. Ces 71 millions de quarters se comparent à un disponible pour l'exportation de 112 millions de quarters pour l'année en cours, non compris les réserves de fin de saison s'élevant à 31 millions de quarters pour les Etats-Unis et à un minimum de 40 millions de bushels pour le Canada.

A part une certaine animation en fin de mois, en relation avec des rapports défavorables sur le progrès des cultures aux Etats-Unis, les marchés des blés n'ont témoigné que de mouvements mineurs. Les cours se sont établis cependant en progrès léger par rapport à ceux du mois précédent. La concurrence subsidiée des pays exportateurs continue à influencer le commerce international. Aux Etats-Unis, le Département de l'Agriculture a fait part de son intention d'assurer l'exportation d'au moins 100 millions de bushels au cours de l'exercice 1939-1940, au moyen de subsides, si la chose s'avère nécessaire. Le Canada, d'autre part, a discuté un ensemble de projets de loi, garantissant un prix minimum pour la récolte de 1939. En France, l'Office du Blé a annoncé qu'en ce qui concerne la récolte de 1939, la garantie d'un prix minimum ne serait plus accordée que sur la

fraction correspondant à la consommation nationale. L'abondance extrême des réserves internationales explique que la constitution de stocks importants, par les pays d'Europe occidentale, n'ait pas appréciablement influencé les marchés.

Après avoir fléchi quelque peu au début du mois par rapport au niveau élevé atteint en fin mars, les cours du sucre ont manifesté une hausse considérable et continue en relation avec la pénurie de sucre blanc, accentuée par la constitution de stocks. Le Comité exécutif du Conseil international du Sucre, qui doit se réunir à Londres au début de mai, aura à décider des quantités supplémentaires à fournir au marché libre, en vue d'assurer un meilleur équilibre de l'offre et de la demande.

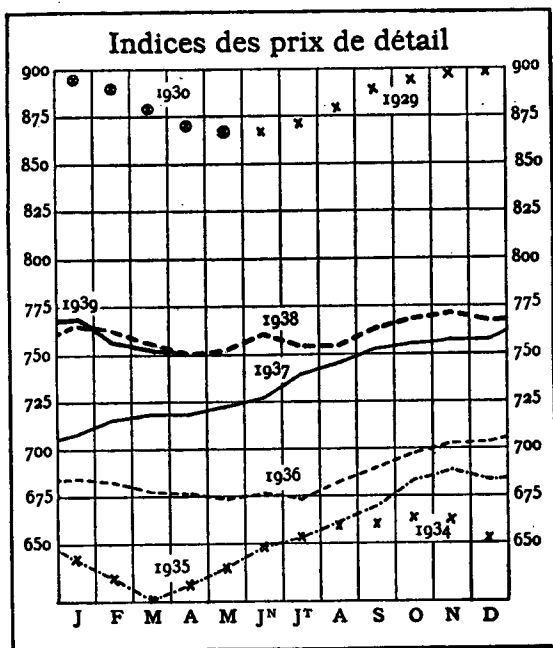
Les cours des cotons ont fluctué au niveau relativement bas auquel ils s'étaient abaissés au courant du mois de mars. Un projet de loi introduit aux Etats-Unis organise l'exportation subsidiée des stocks américains et le maintien des prix sur le marché intérieur. Il n'est point sans rencontrer une forte opposition des milieux industriels qui soulignent à la fois la lourde charge que représenterait pour le Trésor l'adoption d'une telle politique ainsi que les inconvénients qui en résulteraient pour les filateurs américains à l'égard de leurs concurrents étrangers.

Les cours du caoutchouc ont peu varié. Les stocks ont continué à se réduire de telle manière qu'à fin mars, ils s'établissaient à 438.000 tonnes contre 562.000 tonnes en mars 1938.

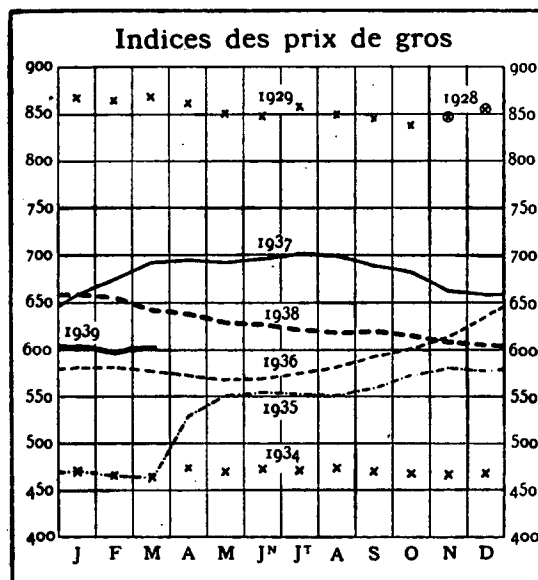
D'après les renseignements fournis par le *Copper Institute*, les stocks mondiaux de cuivre raffiné accusaient, à fin mars, une augmentation de 13.277 tonnes, attribuable pour la majeure partie à la situation du marché américain. Au cours du mois d'avril, les cours ont d'ailleurs été orientés à la baisse et ils sont revenus, en fin de mois, au niveau auquel ils s'étaient abaissés en février.

En contraste avec le marché du cuivre, celui de l'étain a fait preuve de fermeté sous l'influence de la reprise de la demande aux Etats-Unis. D'après les dernières statistiques publiées par l'International Tin Research and Development Council, la production

mondiale d'étain, pour les deux premiers mois de l'année, marque une diminution de 4 p. c. par rapport à la période correspondante de 1938, tandis que la consommation apparente accuse un fléchissement de 17 p. c.



x : Points maxima et minima atteints par les indices.



x : Points maxima et minima atteints par les indices.

Indices des prix de gros en Belgique.

CATÉGORIES DE PRODUITS	Nombre de produits	Indices au mois d'avril 1939	AUGMENTATION OU DIMINUTION				AUGMENTATION ou DIMINUTION relative par rapport au maximum atteint en 1937, 1938 ou 1939	
			Par rapport à mars 1939		Par rapport à avril 1938		Date du maximum (mois)	Augmentation ou diminution en %
			Absolue	Relative %	Absolue	Relative %		
Alimentation	16	518	+ 9	+ 1,8	- 56	- 9,8	7-1937	- 21,5
Combustibles	4	835	- 20	- 2,3	- 34	- 5,0	10-1937	- 7,8
Goudrons et dérivés	3	512	-	-	- 112	- 17,9	10-1937	- 25,4
Produits métallurgiques	14	673	+ 2	+ 0,3	- 39	- 5,5	8-1937	- 17,5
Pétroles et dérivés	7	914	+ 7	+ 0,8	- 115	- 11,8	8-1937	- 12,8
Produits céramiques	9	852	- 2	- 0,2	- 3	- 0,3	7-1937	- 5,2
Produits verriers	2	549	-	-	-	-	1937	-
Produits chimiques	12	571	- 2	- 0,3	- 55	- 8,8	4-1938	- 8,8
Engrais chimiques	4	533	+ 1	+ 0,2	+ 38	+ 7,7	4-1939	-
Matières grasses	7	417	+ 1	+ 0,2	- 61	- 12,8	2-1937	- 32,1
Produits textiles (ensemble)	19	570	+ 7	+ 1,2	- 36	- 5,9	6-1937	- 24,5
Laines	5	530	- 18	- 3,3	- 98	- 15,6	4-1937	- 35,8
Lins	5	326	-	-	- 24	- 2,8	6-1937	- 14,3
Jutes	2	558	+ 109	+ 24,3	+ 206	+ 58,5	4-1939	-
Cotons	7	463	- 2	- 0,4	- 80	- 14,7	3-1937	- 33,3
Matériaux de construction	13	772	- 1	- 0,1	- 8	- 1,0	9-1937	- 12,5
Produits résineux	2	548	- 7	- 1,3	+ 10	+ 1,9	2-1937	- 32,3
Peaux et cuirs	9	461	- 4	- 0,9	- 9	- 1,9	4-1937	- 32,1
Tabac	1	545	-	-	+ 22	+ 4,2	12-1937	-
Papier	1	644	-	-	- 86	- 12,0	11-1937	- 41,2
Caoutchouc	1	133	- 1	- 0,7	+ 24	+ 22,0	3-1937	- 35,7
INDICE GÉNÉRAL	124	602	+ 2	+ 0,3	- 38	- 5,9	7-1937	- 14,2

Il convient enfin de mentionner les propositions américaines relatives à l'échange de matières premières. Les Etats-Unis seraient intéressés à se constituer des réserves d'étain et de caoutchouc en échange

desquelles ils offriraient des stocks de coton et de froment. Des négociations dans ce but auraient été entamées avec le Gouvernement britannique au début du mois de mai.

D'un mois à l'autre, l'indice-or des prix mondiaux, calculé par la *Statistique Générale de la France*, accuse une hausse de 4 p. c. Les prix des produits minéraux n'ont guère varié dans leur ensemble; par contre, les prix des produits végétaux et animaux, tant alimentaires qu'industriels, ont augmenté de 5,5 p. c. environ.

En Belgique, l'indice des prix de gros a évolué à un niveau pratiquement stable depuis le début de l'année. De son côté, l'indice des prix de détail évolue depuis le début de l'année au même niveau qu'en 1938. En fait, en avril, l'indice se retrouve au même coefficient qu'en avril-1938. Il en est de même du coût de la vie, à un point près. Tandis que, toutefois, d'une année à l'autre, le coût de la nourriture est en baisse, celui de l'habitation, du mobilier, du chauffage et de l'éclairage est en augmentation; les différences sont cependant peu importantes.

L'UNION ÉCONOMIQUE BELGO-LUXEMBOURGEOISE ET L'ÉCONOMIE DES PAYS SCANDINAVES.

Il est curieux de constater combien peu précise est l'idée que l'on se fait généralement, tant en Belgique que dans les autres pays occidentaux, au sujet de la Scandinavie. Peut-être cet état de choses s'explique-t-il par l'éloignement géographique, accentué encore par le fossé de la Baltique. Peut-être aussi est-ce une conséquence du fait que ces pays se sont scrupuleusement tenus, au cours des dernières années, à l'écart des grands problèmes politiques qui agitaient le monde européen et qui ont surtout retenu l'attention du public. Sans doute, n'ignore-t-on plus que les « démocraties aristocratiques » du Nord jouissent d'un niveau de vie élevé, mais sans en rechercher davantage les causes précises, on l'attribue à une plus égale répartition des richesses. Cette constatation, jointe à celle des nombreuses décades paisibles qui furent l'apanage des régions nordiques, a donné aux pays scandinaves la réputation de havres de salut dont l'exemple pourrait utilement inspirer la politique d'autres pays.

Il n'est donc point étonnant que depuis quelques années se dessine un mouvement d'intérêt croissant à l'égard de l'économie des pays scandinaves en général et de celle de la Suède plus particulièrement. Cet intérêt est d'ailleurs parfaitement justifié d'un point de vue économique.

* * *

La Suède, la Norvège, le Danemark et la Finlande, totalisant une population de quelque 16 millions d'habitants, ont atteint le niveau de vie élevé

qui les caractérise, par l'échange, pratiqué à grande échelle, de leurs produits avec ceux des autres pays, c'est-à-dire par une activité commerciale extrêmement intense. En fait, la Scandinavie, considérée dans son ensemble, se classe en quatrième position parmi les grandes nations commerçantes, immédiatement à la suite des États-Unis, de la Grande-Bretagne et de l'Allemagne. Quelques-unes des exportations scandinaves représentent des pourcentages très élevés du commerce mondial; citons notamment les exportations des pâtes de bois (85 p. c.), de la cellulose (71 p. c.), du bois de charpente (40 p. c.), du papier (27 p. c.), du beurre (27 p. c.), des œufs (26 p. c.), etc.

La participation de l'Union Economique belgo-luxembourgeoise à ces échanges est appréciable ainsi qu'il résulte du tableau I qui met en évidence le développement pris par notre commerce scandinave au cours de ces dernières années; quoiqu'en régression sur les résultats de 1937, les chiffres de 1938 restent largement supérieurs à ceux de 1935 et 1936. En fait, en valeurs, nos importations en 1938 accusent une augmentation de 28 p. c. environ par rapport à celles de 1935, tandis que nos exportations ont haussé, entre les mêmes dates, de 67 p. c. environ. Il convient d'observer que le chiffre de nos importations d'origine norvégienne, en 1938, ne reflète pas encore la hausse récente des prix des papiers et pâtes à papier produits, qui constituent une forte proportion de ces importations.

TABLEAU I.

Commerce extérieur de l'Union Economique belgo-luxembourgeoise avec les pays scandinaves (en milliers de francs).

	1935	1936	1937	1938
<i>Importations de :</i>				
Suède	249.090	342.237	501.522	459.360
Norvège	163.494	214.216	328.248	190.187
Danemark	99.335	100.653	160.147	114.666
Finlande	270.972	283.187	292.168	234.156
TOTAL...	782.891	940.293	1.282.085	999.069
<i>Exportations vers :</i>				
Suède	322.738	470.213	665.833	576.373
Norvège	184.116	248.490	331.765	379.033
Danemark	127.605	111.348	121.403	161.585
Finlande	104.939	108.644	280.499	219.364
TOTAL...	739.398	998.695	1.399.560	1.236.355

Le tableau II précise l'importance relative de nos échanges commerciaux avec la Scandinavie, tant en valeur qu'en quantités, par rapport à l'ensemble de notre commerce extérieur. Envisagée plus spécialement au point de vue des quantités, l'importance relative de ce commerce témoigne d'un progrès très appréciable par rapport à 1929, progrès que l'on peut estimer à 8 1/2 p. c. environ pour nos impor-

tations; quant à nos exportations à destination de la Scandinavie, elles ont, entre les mêmes dates, plus que doublé. Estimées en valeur, les importations de l'Union Economique accusent en 1938 une légère augmentation sur les chiffres de 1929 tandis que les exportations témoignent d'un développement de l'ordre de 85 p. c. Ces estimations, particulièrement suggestives, indiquent que l'accroissement des échanges commerciaux entre la Scandinavie et l'Union Economique a été surtout favorable à cette dernière, dont les exportations, tant en volume qu'en valeur, marquent un accroissement beaucoup plus accusé que celui des importations. En bref, le développement relatif de nos échanges commerciaux avec les pays scandinaves a été considérable dans le courant de ces dernières années.

TABLEAU II.

Importance relative du commerce scandinave dans le commerce extérieur de l'Union Economique belgo-luxembourgeoise.

	1929 %	1930 %	1932 %	1935 %	1936 %	1937 %	1938 %
I. QUANTITÉS.							
<i>Importations dans l'Union Economique belgo-luxembourgeoise.</i>							
Suède	0,75	0,98	0,89	0,94	1,38	1,83	2,76
Norvège	1,62	0,98	0,75	1,18	1,55	1,58	0,54
Danemark	0,02	0,05	0,16	0,15	0,16	0,26	0,23
Finlande	1,74	1,45	1,59	2,02	1,61	1,07	0,95
ENSEMBLE...	4,13	3,47	3,39	4,30	4,71	4,74	4,48
<i>Exportations de l'Union Economique belgo-luxembourgeoise.</i>							
Suède	0,79	1,24	1,99	2,36	3,02	3,24	3,00
Norvège	0,54	0,56	0,75	1,03	1,44	1,36	1,24
Danemark	0,61	0,66	1,09	0,41	0,28	0,25	0,40
Finlande	0,30	0,24	0,49	0,66	0,79	0,93	0,73
ENSEMBLE...	2,24	2,71	4,38	4,47	5,54	5,78	5,38
II. VALEURS.							
<i>Importations dans l'Union Economique belgo-luxembourgeoise.</i>							
Suède	1,14	1,21	1,21	1,43	1,60	1,80	1,98
Norvège	1,09	0,91	0,73	0,93	1,02	1,18	0,82
Danemark	0,20	0,74	1,69	0,57	0,47	0,57	0,49
Finlande	1,74	1,48	1,42	1,55	1,30	1,05	1,01
ENSEMBLE...	4,17	4,34	5,05	4,48	4,39	4,60	4,31
<i>Exportations de l'Union Economique belgo-luxembourgeoise.</i>							
Suède	0,97	1,28	1,43	2,00	2,38	2,61	2,65
Norvège	0,67	0,70	0,95	1,14	1,26	1,30	1,28
Danemark	1,11	1,41	1,37	0,79	0,57	0,47	0,75
Finlande	0,35	0,30	0,36	0,65	0,86	1,10	1,01
ENSEMBLE...	3,10	3,69	4,11	4,58	5,07	5,49	5,69

De nombreux traits communs nous rapprochent de la Suède : même goût de la liberté et du travail, même économie avancée et niveau de vie sensiblement égal. La nature, cependant, semble s'être montrée plus généreuse vis-à-vis du *primus inter pares* des pays scandinaves : des forêts immenses couvrent le nord et une partie du sud du pays, assurant à la Suède d'importantes ressources en bois ; les

gisements miniers, de fer notamment, sont également nombreux et riches ; l'énergie électrique, enfin, est fournie par de nombreuses rivières et chutes d'eau. Ces richesses naturelles, s'ajoutant au caractère inventif et hardi des ingénieurs suédois, à l'habileté technique de la main-d'œuvre et à l'esprit d'entreprise des commerçants assurèrent à la Suède un développement industriel important et une prospérité dont la stabilité ne laisse pas d'étonner en ces jours difficiles.

Nous importons de Suède, en ordre principal, des minéraux, du papier, des machines, du bois et des métaux. Nous lui fournissons surtout des produits métallurgiques, des produits textiles et chimiques, du coke, du charbon, des animaux et des armes. Tandis que, par rapport à 1937, nos importations ont légèrement augmenté en volume, elles ont diminué en valeur, passant de plus de 500 millions de francs en 1937, à environ 460 millions en 1938. De même, nos exportations vers la Suède ont reculé d'une année à l'autre, de 665 à 576 millions de francs environ. Par rapport à 1935, cependant, le progrès peut être évalué à 84 p. c. à l'importation et à 80 p. c. à l'exportation.

Sans être aussi généreusement dotée que la Suède, la Norvège n'en a pas moins atteint un degré élevé de civilisation et son standard de vie ne le cède en rien au nôtre. Les gisements de minerais ont permis le développement d'une industrie électro-métallurgique et électro-chimique importante, tandis que les ressources forestières alimentent les scieries et les nombreux et importants chantiers de construction de navires. Ceux-ci ont fait de la flotte commerciale norvégienne la quatrième du monde, dépassant en importance celle de grandes nations comme l'Allemagne, la France et l'Italie. Nous importons surtout de Norvège des métaux, du papier et des produits de la pêche ; nous lui fournissons principalement des produits de métallurgie, des cuirs, du coke, du charbon, des produits chimiques et des machines. De 1935 à 1938, le développement de nos importations peut être estimé à 16 p. c. et celui de nos exportations à 52 p. c.

Quoique naturellement peu riche (il ne possède guère que quelques gisements de tourbe, des bois de charpentes et des cours d'eau générateurs de courant électrique), le Danemark, grâce au génie de ses quelque trois millions et demi d'habitants, a réussi à porter son agriculture et ses pêcheries à un haut degré de développement, à s'assurer une importante marine marchande et à établir et faire prospérer certaines industries aujourd'hui réputées dans le monde entier.

Nos importations d'origine danoise consistent surtout en produits alimentaires, végétaux et animaux (chevaux, taureaux, bœufs, vaches), tandis que nous fournissons à ce pays des produits métallurgiques et

textiles. Le développement du pourcentage de notre commerce extérieur avec le Danemark est, par rapport à 1935, de 15 p. c. aux importations et de 27 p. c. aux exportations.

Last but not least, la Finlande nous fournit en quantités importantes, du bois, du papier, des chevaux et du beurre et nous achète des produits de la métallurgie, des produits textiles et chimiques, des machines. Par rapport à 1935, nos importations d'origine finlandaise ont diminué de 13,5 p. c. et nos exportations ont plus que doublé.

* * *

Ce rapide coup d'œil met en évidence l'intérêt grandissant que les pays scandinaves présentent pour l'Union Economique belgo-luxembourgeoise. Il n'est pas exclu de penser que ce développement est dû en partie à l'esprit de collaboration économique qui n'a cessé de régner entre les démocraties du Nord et l'Union Economique et s'est concrétisé par des accords positifs tendant à l'amélioration des relations internationales. Ces accords n'ont malheureusement pu être maintenus pour les raisons que l'on connaît et qui ont été maintes fois développées dans ce *Bulletin*. On peut regretter, étant donné les résultats très encourageants qui avaient déjà été obtenus et que soulignent les chiffres que nous avons établis plus haut, que la déclaration d'Oslo du 11 mai 1938 ait mis fin à l'arrangement de La Haye, tout en affirmant toutefois la volonté des signataires d'entreprendre de nouvelles négociations dès que les conditions économiques le permettront. Il faudra attendre, pour cela, que la clause inconditionnelle de la nation la plus favorisée ne constitue plus un obstacle insurmontable pour les petites nations et que des conceptions économiques plus libérales régissent les marchés internationaux.

L'ÉTENDUE, LA PRODUCTION ET LE RENDEMENT DES TERRES CULTIVÉES EN BELGIQUE.

L'Office central de Statistique publie chaque année, d'après les estimations des agronomes de l'Etat, les chiffres concernant l'étendue, la production et le rendement des terres cultivées en Belgique. Il a paru intéressant d'examiner brièvement l'évolution dont ces données témoignent et, dans ce dessein, celles-ci ont été groupées en un tableau général, couvrant la période 1935-1938.

L'ensemble des étendues cultivées, en 1938, reste approximativement le même qu'en 1937. Si, cependant, l'on analyse ce chiffre global, l'on constate,

d'une année à l'autre, une diminution de l'étendue cultivée d'environ 9.000 Ha. pour les cultures principales; les cultures dérobées, par contre, progressent d'un peu plus de 8.000 Ha., à la suite, en ordre principal, du développement pris par la culture des choux moelliers. Tous ces chiffres sont toutefois inférieurs à ceux de l'année 1935 où l'on estimait le total des terres cultivées à 1.986.110 Ha. contre 1.951.873 Ha. en 1938, soit un recul total de 34.237 Ha., recul qui témoigne des variations suivantes dans la répartition des étendues cultivées, entre 1935 et 1938 :

TABLEAU I.

Augmentation ou diminution des surfaces cultivées en 1938 par rapport à 1935 (en hectares).

CULTURES	Diminution	Augmentation
Céréales et farineux	133.606	—
Légumineuses	10.965	—
Plantes racines	19.762	—
Cultures dérobées	29.572	—
Plantes industrielles	—	10.583
Prés, vergers et fourrages	—	149.085
	193.905	159.668
Diminution nette	—	34.237

Ce tableau suggère que la diminution des cultures de céréales, de légumineuses, de plantes racines, ainsi que celle des cultures dérobées est, en bonne partie, compensée par l'extension des vergers et des prairies, ainsi que par le développement des cultures fourragères et celle des plantes industrielles.

En bref, la culture semble en recul devant les herbages. Il y a probablement lieu d'attribuer le développement rapide de ceux-ci à l'accroissement important qu'a manifesté, depuis 1935, l'élève du cheval; celle-ci, en effet, exige de larges espaces pâturables et de grandes quantités de fourrages. Confirmant cette hypothèse, le nombre de chevaux recensés en Belgique a augmenté d'environ 15 p. c., passant de 231.406 en 1935 à 264.650 en 1938.

TABLEAU II.

L'élevage en Belgique (1931-1938).

ANNÉES	Chevaux	Bêtes à cornes	Porcs	Total
1931	241.989	1.767.536	1.235.214	3.244.739
1932	238.012	1.784.446	1.244.654	3.267.112
1933	233.289	1.812.607	1.352.526	3.398.422
1934	231.799	1.839.681	1.257.868	3.329.338
1935	231.406	1.837.494	1.284.465	3.353.365
1936	263.104	1.782.840	1.054.475	3.100.419
1937	264.464	1.710.037	871.656	2.846.057
1938	264.650	1.689.680	960.372	2.914.702

Envisagé par rapport à l'année 1937, un rapide examen de la nature des cultures fait ressortir certaines mutations intéressantes : alors que le froment et l'orge d'hiver, le seigle, l'avoine, le sarrasin voient

le total de leurs superficies ensemencées s'accroître d'environ 8.000 Ha., on enregistre pour le méteil, l'épeautre, le froment et l'orge d'été une réduction

globale de l'ordre de grandeur de 5.700 Ha. environ. Souignons également un accroissement d'environ 4.200 Ha. pour les plantes industrielles.

TABLEAU III.

Etendue, production et rendement des terres cultivées en Belgique, de 1935 à 1938.

	ÉTENDUE CULTIVÉE (hectares)				PRODUCTION (quintaux)				RENDEMENT A L'HECTARE (quintaux)			
	1935	1936	1937	1938	1935	1936	1937	1938	1935	1936	1937	1938
<i>Céréales et farineux:</i>												
Froment d'hiver ..	154.320	170.070	170.648	173.178	39.689	43.633	42.041	54.584	25,71	25,65	23,80	31,51
Froment d'été ..	2.434	1.512	1.305	802	528	328	279	204	21,67	21,73	21,37	25,47
Epeautre ..	15.646	10.338	10.021	9.906	3.228	2.073	2.158	2.285	20,62	20,05	21,53	23,06
Méteil ..	3.052	1.844	2.523	1.805	570	364	536	409	18,66	19,76	21,26	22,68
Seigle ..	214.065	155.658	151.962	154.128	47.048	35.713	34.502	38.503	21,97	22,94	22,70	24,98
Orge d'hiver ..	31.968	23.436	22.767	23.562	6.774	6.497	5.964	7.148	21,19	27,72	26,19	30,33
Orge d'été ..	6.994	6.452	11.782	7.385	1.566	1.434	2.590	1.774	22,39	22,22	21,98	24,04
Avoine ..	288.908	216.242	210.979	213.249	77.336	55.318	52.020	62.106	26,76	25,58	24,65	29,12
Sarrasin ..	737	549	315	503	128	91	61	82	17,41	16,50	19,42	16,69
TOTAL ..	718.124	586.101	582.302	584.518	176.867	145.451	140.151	167.095				
<i>Légumineuses p^r la production de graines :</i>												
Féverolles ..	14.407	9.702	7.926	7.217	3.458	2.442	1.782	1.753	24,—	25,17	22,48	24,29
Pois ..	9.968	7.198	5.667	6.193	2.614	1.849	1.261	1.668	26,22	25,68	22,25	25,32
TOTAL ..	24.375	16.900	13.593	13.410	6.072	4.291	3.043	3.321				
<i>Plantes industrielles</i>												
Lin ..	18.834	29.193	28.079	31.147	4.789	17.198	18.001	19.314	25,43	58,91	64,11	62,01
Colza ..	34	48	52	54	5	8	8	11	14,11	16,98	15,09	20,96
Tabac ..	3.268	2.724	2.534	2.146	775	606	573	478	23,70	22,25	22,60	22,25
Houblon ..	930	976	854	742	115	144	121	96	12,36	14,74	14,15	12,86
Chicorée à café ..	4.399	4.569	5.609	6.100	14.716	15.201	17.247	18.987	334,54	332,70	307,48	311,25
Betteraves à sucre ..	51.488	47.526	48.160	49.300	153.511	149.141	137.601	120.164	298,15	313,80	285,71	243,73
Chanvre ..	13	32	35	60	2	5	16	30	15,92	15,75	45,71	50,—
TOTAL ..	78.966	85.068	85.323	89.549	173.913	182.303	173.567	159.080				
<i>Plantes racines :</i>												
Betteraves fourra- gères ..	87.978	84.207	83.926	82.285	630.915	564.943	562.605	459.629	718,26	670,90	670,35	558,58
Carottes ..	857	1.342	1.294	1.259	2.285	3.663	3.770	3.348	266,62	272,97	291,33	265,77
Navets ..	3.521	4.504	4.620	4.481	19.590	19.615	19.068	16.574	556,38	435,50	412,72	369,86
Pommes de terre ..	162.926	160.061	157.672	147.495	300.597	322.532	309.084	325.845	184,49	201,51	196,03	220,91
TOTAL ..	255.282	250.114	247.512	235.520	953.387	910.753	894.527	805.396				
Vergers ..	66.248	73.525	76.007	73.656	—	—	—	—	—	—	—	—
Prairies pâturées ..	309.990	451.540	454.792	460.316	—	—	—	—	—	—	—	—
Fourrages (y com- pris prairies fau- chées) ..	384.133	379.432	381.955	375.484	164.671	163.310	167.208	150.084	—	—	—	—
TOTAL ..	760.371	904.497	912.754	909.456	—	—	—	—	—	—	—	—
Total des cultures principales ..	1.837.118	1.842.680	1.841.484	1.832.453	*1.474.910	*1.406.108	*1.378.496	*1.284.976	—	—	—	—
Total des cultures dérobées ..	148.992	109.387	111.290	119.420	207.833	273.680	287.096	289.250	—	—	—	—
TOTAL ..	1.986.110	1.952.067	1.952.774	1.951.873	*1.682.743	*1.679.788	*1.665.592	*1.574.226	—	—	—	—

(*) Non compris la production des vergers et prairies pâturées.

Les rendements à l'hectare accusent en 1938 de sensibles bonis, tout au moins en ce qui concerne les céréales dont le rendement moyen s'élève de 21,82 quintaux en 1935 à 22,43 en 1937 et à 25,32 en 1938. Ces plus-values sont particulièrement appréciables pour les froments d'hiver et d'été. Il n'en est

cependant pas de même pour les plantes industrielles ni pour les plantes racines, dont les rendements sont généralement en recul; l'indice de rendement des cultures de betteraves à sucre, tout spécialement, accuse une sensible baisse, reculant de 285,71 quintaux en 1937 à 243,73 en 1938.

**LES INDUSTRIES DE LA MISE EN ŒUVRE
DU PAPIER ET DU CARTON.**

Faisant suite à une chronique précédente consacrée à la fabrication proprement dite du papier et du carton en Belgique, les informations suivantes se rapportent aux industries de la mise en œuvre du papier et du carton sur la base d'une enquête faite par l'Office National du Placement et du Chômage en novembre et en décembre 1938.

A cette époque, ces industries comptaient 6 mille 748 ouvriers occupés en diverses spécialités qui sont indiquées ci-dessous.

SPÉCIALITÉS	Main-d'œuvre occupée	Répartition de la main-d'œuvre	
		Chiffres absolus	En % du total
<i>Industrie des papiers peints et colorés :</i>			
a) Papiers colorés, marbrés et cartes à jouer	1.447	21,4	
b) Papiers peints	1.229	18,2	
TOTAL	2.676		39,6
Cartonnages	1.984		29,3
Sacs et sachets	752		11,4
Tuberries	320		4,7
Autres mises en œuvre	1.016		15,0
TOTAL	6.748		100,0

Papiers peints et colorés.

La production de papiers colorés, marbrés et de cartes à jouer est localisée en ordre principal à Turnhout. Cette industrie est fortement intéressée à l'exportation. Les 1.447 ouvriers qu'elle occupait à l'époque de l'enquête se répartissaient comme suit, d'après l'importance des usines.

Importance des usines s'occupant de la fabrication de papiers colorés, marbrés et de cartes à jouer.

FIRMES OCCUPANT	Nombre de firmes	MAIN-D'ŒUVRE	
		Chiffres absolus	En % du total
De 50 à moins de 100 ouvriers	2	142	9,8
De 100 à moins de 200 ouvriers	2	355	24,5
De 200 à moins de 300 ouvriers	1	237	16,4
De 300 à moins de 400 ouvriers	1	305	21,1
400 ouvriers et plus	1	408	28,2
TOTAL	7	1.447	100,0

En ce qui concerne les papiers peints, le Brabant est la province la plus intéressée à cette industrie. Il compte 1.085 ouvriers sur les 1.229 occupés dans le pays au moment de l'enquête. Les principaux centres de production sont : Bruxelles, Molenbeek, Diegem, Genval et Nivelles. En dehors du Brabant, une seule firme s'occupait de la fabrication de papier peint; localisée à Turnhout, elle occupait à cette fin une bonne centaine d'ouvriers dans un département spécial.

Importance des usines s'occupant de la fabrication du papier peint.

USINES OCCUPANT	Nombre d'usines	MAIN-D'ŒUVRE	
		Chiffres absolus	En % du total
De 5 à 49 ouvriers	1	5	0,4
De 50 à 499 ouvriers	5	649	52,8
Plus de 500 ouvriers	1	575	46,8
TOTAL	7	1.229	100,0

Cartonnages.

La répartition géographique des cartonnages s'établit comme suit :

PROVINCES	Nombre de firmes	MAIN-D'ŒUVRE	
		Chiffres absolus	En % du total
Anvers	18	314	15,8
Flandre occidentale	6	144	7,3
Flandre orientale	2	107	5,4
Brabant	40	864	43,6
Hainaut	9	128	6,4
Liège	12	318	16,0
Namur	3	109	5,5
BRABANT	40	864	43,6
PAYS FLAMAND	26	565	28,5
PAYS WALLON	24	555	27,9
TOTAL	90	1.984	100,0

Les principaux centres de production sont les suivants.

COMMUNES INTÉRESSÉES	Main-d'œuvre	Nombre de firmes
Bruxelles, Molenbeek, Anderlecht, Saint-Josse, Schaerbeek, Saint-Gilles	788	38
Verviers, Stembert	171	5
Liège, Bressoux, Herstal	128	6
Anvers, Borgerhout	115	8
Turnhout	110	4
Namur	109	3
Gand	107	2
TOTAL	1.528	66

Les 1.528 ouvriers occupés dans ces centres principaux représentaient 80 p. c. du total général de la main-d'œuvre occupée dans les cartonnages au moment de l'enquête.

Importance des firmes s'occupant de cartonnages.

FIRMES OCCUPANT	Nombre de firmes	MAIN-D'ŒUVRE	
		Chiffres absolus	En % du total
Moins de 5 ouvriers	12	39	1,9
De 5 à moins de 50 ouvriers	73	1.622	81,8
De 50 à moins de 100 ouvriers	5	323	16,3
TOTAL	90	1.984	100,0

Sacs et sachets.

Ainsi qu'il résulte du tableau suivant, qui fixe la répartition géographique de la main-d'œuvre occupée à la fabrication des sacs et sachets, celle-ci est surtout localisée dans le Brabant, dont les centres les plus importants sont Virginal, Tubize, Diest, Vilvorde, Saventhem.

Répartition géographique de la main-d'œuvre occupée à la fabrication de sacs et sachets.

PROVINCES	Nombre de firmes	MAIN-D'ŒUVRE	
		Chiffres absolus	En % du total
Brabant	15	493	65,6
Anvers	3	75	9,9
Flandre occidentale	2	44	6,0
Flandre orientale	4	75	9,9
Hainaut	2	34	4,5
Liège	2	31	4,1
LE ROYAUME	28	752	100,0

La répartition par ordre d'importance des firmes s'établit comme suit :

Importance des firmes fabriquant des sacs et des sachets.

FIRMES OCCUPANT	Nombre de firmes	MAIN-D'ŒUVRE	
		Chiffres absolus	En % du total
Moins de 5 ouvriers	3	10	1,4
De 5 à moins de 50 ouvriers	23	479	63,7
De 50 à moins de 100 ouvriers	1	83	11,0
De 100 à moins de 200 ouvriers	1	180	23,9
TOTAL	28	752	100,0

Tubes pour filatures.

Le grand centre de la production de tubes pour filatures est la région verviétoise avec les communes de Verviers, Lambermont, Dison, Ensival. Ce centre occupait 280 ouvriers sur un total de 320 unités pour tout le Royaume.

Les usines se répartissent comme suit, d'après leur importance :

USINES OCCUPANT	Nombre d'usines	MAIN-D'ŒUVRE	
		Chiffres absolus	En % du total
De 5 à moins de 50 ouvriers	6	92	28,8
De 50 à moins de 100 ouvriers	1	74	23,1
De 100 à moins de 200 ouvriers	1	154	48,1
TOTAL	8	320	100,0

Autres mises en œuvre.

Sous cette rubrique figure la production du papier paraffiné, du papier goudronné, du balatum, des étiquettes, des enveloppes, du papier carbone, des abat-jour, des articles pour cotillons, etc.

La répartition géographique des firmes produisant ces spécialités est donnée dans le tableau ci-après :

RÉGIONS	Nombre de firmes	MAIN-D'ŒUVRE	
		Chiffres absolus	En % du total
Brabant	12	671	66,0
Pays flamand	10	186	18,3
Pays wallon	6	159	15,7
TOTAL	28	1.016	100,0

La répartition par ordre d'importance de ces vingt-huit firmes s'établit comme suit :

FIRMES OCCUPANT	Nombre de firmes	MAIN-D'ŒUVRE	
		Chiffres absolus	En % du total
Moins de 5 ouvriers	5	16	1,5
De 5 à moins de 50 ouvriers	16	273	26,9
De 50 à moins de 100 ouvriers	4	272	26,9
De 100 à moins de 200 ouvriers	2	220	21,6
De 200 à moins de 300 ouvriers	1	235	23,1
TOTAL	28	1.016	100,0

* * *

Considérées dans leur ensemble, sans distinction de spécialités, les industries de la mise en œuvre du papier et du carton se répartissent comme suit, en ne retenant que les centres de production occupant plus de cinquante ouvriers :

Centres	Main-d'œuvre occupée	COMMUNES INTÉRESSÉES
1	2.163	Bruxelles, Anderlecht, Berchem-Sainte-Agathe, Diegem, Forest, Koekelberg, Jette, Molenbeek, Saint-Gilles, Saint-Josse, Schaerbeek, Vilvorde, Zaventem.
2	1.716	Turnhout.
3	451	Verviers, Stembert, Lambermont, Dison, Ensival.
4	394	Genval.
5	330	Gand, Mont-Saint-Amand.
6	235	Virginal, Oisquercq, Tubize.
7	233	Anvers, Berchem, Borgerhout.
8	164	Liège, Bressoux, Montegnée, Herstal.
9	137	Diest.
10	120	Arlon.
11	109	Namur.
12	88	Nivelles.
13	84	Bruges, Syssele.
14	84	Roulers.
15	70	Louvain.
16	56	Lierre.
17	53	La Bouverie, Pâturages.

Appréciée d'après la main-d'œuvre occupée, l'importance relative de chaque spécialité dans les centres occupant plus de cent ouvriers s'établit comme suit :

**Importance relative des spécialités par centre
(plus de cent ouvriers).**

CENTRES	Papiers peints	Papiers colorés, cartes à jouer	Cartonnages	Sacs et sachets	Tubes	Autres mises en œuvre	TOTAL %
1	32	—	36	5	—	27	100
2	8	85	6	—	—	1	100
3	—	—	38	—	62	—	100
4	78	—	—	—	—	22	100
5	—	—	32	23	8	37	100
6	—	—	3	97	—	—	100
7	—	—	49	32	—	19	100
8	3	—	78	19	—	—	100
9	—	—	—	100	—	—	100
10	—	—	—	—	—	100	100
11	—	—	100	—	—	—	100

Il est intéressant de signaler que la fabrication de sacs et de sachets est une des spécialités de la mise en œuvre du papier qui occupe de plus de main-d'œuvre féminine, environ 60 p. c. du total de la main-d'œuvre. Celle-ci travaille d'ailleurs très souvent à domicile.

Le pourcentage de la main-d'œuvre féminine atteint également 60 p. c. dans la fabrication des tubes pour filatures, 45 p. c. dans les cartonnages, 25 p. c. dans la production des papiers peints et 25 p. c. aussi dans les papeteries et cartonneries.

En ce qui concerne la production du papier coloré, marbré et cartes à jouer, le pourcentage de la main-d'œuvre féminine est très faible; il atteint seulement 4 p. c.

ALLEMAGNE

**LA DURÉE EFFECTIVE DU TRAVAIL
EN ALLEMAGNE.**

Ainsi qu'il résulte de multiples déclarations des représentants des pouvoirs publics allemands, le but que le législateur s'est proposé, a été de doter le Troisième Reich d'une réglementation légale du travail qui présente, à défaut d'uniformité, une très grande souplesse d'adaptation aux besoins des différents secteurs de l'économie allemande. C'est pourquoi l'ordonnance du 30 avril 1938, qui est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 1939, se caractérise par l'importance qu'elle laisse aux règlements collectifs en ce qui concerne notamment la durée du travail.

La base générale de la réglementation est la journée de 8 heures; cependant, de nombreuses dispositions permettent les dépassements; citons, notamment, la création d'une « triple semaine de 144 heures » avec répartition inégale de la durée du travail sur les différents jours de la semaine, la possibilité de récupérer, au cours de 5 semaines consécutives, les heures perdues à l'occasion de fêtes locales, de manifestations publiques, etc., la possibilité, enfin, de faire effectuer pendant 30 jours par an 2 heures supplémentaires par jour sans que néanmoins, dans ces différentes éventualités, un maximum de 10 heures par jour puisse être dépassé. L'ordonnance prévoit toutefois le dépassement de ce maximum dans certains cas exceptionnels (urgence, accidents, force majeure, etc.) ou lorsque le travail comporte, en ordre principal, des périodes de simple présence; une autorisation spéciale de l'Inspection du Travail est alors nécessaire.

Quant au travail des femmes, il ne peut, en aucun cas, dépasser 10 heures par jour. Les dispositions de la loi du 30 avril 1938 sur le travail de la jeunesse sont plus strictes encore: durée maximum de travail journalier de 10 heures, 15 jours de congé annuel pour

les jeunes gens de moins de 16 ans et 12 jours pour ceux de plus de 16 ans; ces chiffres sont portés à 18 jours pour ceux qui participent à des camps ou à des voyages organisés par la Jeunesse hitlérienne. La législation ne stipule pas l'obligation de congés annuels payés pour les adultes; cependant, 90 p. c. des accords collectifs en prévoient; la durée de ces congés varie de 6 à 12 jours ouvrables par an.

Il n'est guère possible d'étudier la durée effective du travail en Allemagne que dans le seul domaine de l'industrie, car les données statistiques font défaut pour les autres branches de l'économie. L'*Institut für Konjunkturforschung* publie chaque mois des renseignements sur la durée du travail dans l'industrie et les mines: ce sont les seules données complètes dont on puisse disposer (1). Encore faut-il soumettre leur interprétation à certaines réserves: en effet, ces chiffres représentent le quotient du total mensuel des heures de travail par le nombre d'ouvriers occupés, en y comprenant non seulement ceux qui ont effectivement travaillé, mais encore ceux qui furent absents pour cause de maladie ou de congé. Il est évident que cet accroissement du diviseur diminue l'importance du quotient, c'est-à-dire la durée réelle du travail; les comparaisons dans le temps restent cependant valables.

TABLEAU I.

Heures de travail effectuées par ouvrier et par jour.

ANNÉES	Toutes les industries	Industries de biens de production	Industries de biens de consommation
1929	7,67	7,72	7,61
1932	6,91	6,86	6,97
1937	7,68	7,87	7,42
1938	7,75	7,95	7,48

(1) *Wochenberichte des Institut für Konjunkturforschung et Konjunkturstatistisches Handbuch.*

Dans le tableau I ont été groupés les chiffres globaux se rapportant aux industries de biens de production et de consommation.

De leur examen, il ressort tout d'abord que la moyenne générale des heures de travail s'établit à 7 h. 75 en 1938, contre 7 h. 67 en 1929, après être descendue, pendant la période de crise de 1932, à 6 h. 91. Si l'on compare les données se rapportant, d'une part, aux industries de production et, d'autre part, aux industries de consommation, on remarque qu'elles ont évolué différemment. Dans les deux cas, on enregistre une diminution de 1929 à 1932, diminution plus accusée cependant par les industries de biens de production. Le redressement est très net de 1932 à 1938 mais, pour les industries de biens de consommation, la moyenne de 1938 reste toutefois inférieure à celle de 1929, alors que dans les industries de biens de production, le niveau de 1929 est nettement dépassé. Ces constatations s'expliquent par l'insuffisance des matières premières dont peuvent disposer les industries de biens de consommation, par la réalisation du plan quadriennal et plus particulièrement par l'exécution du programme de réarmement qui fait plus particulièrement appel aux industries de biens de production. L'amplitude des variations de la durée journalière du travail dans l'industrie fut limitée, en 1938, par un minimum de 6 h. 58 dans l'industrie du vêtement et un maximum de 8 h. 39 dans la construction des machines.

Il y a lieu d'attirer spécialement l'attention sur le nombre et l'importance des prestations en heures supplémentaires. On ne dispose malheureusement d'aucune statistique générale à ce sujet. Un fait est cer-

tain, c'est que le manque de main-d'œuvre qualifiée a incité les entrepreneurs à utiliser au maximum celle dont ils disposaient; ce maximum est même souvent dépassé ainsi que le prouve le nombre des infractions constatées par l'Inspection du Travail qui, dans l'industrie métallurgique notamment, est passé, entre 1932 et 1936, de 695 à 1.571.

Cette pénurie de main-d'œuvre est d'ailleurs un des problèmes les plus importants qui se posent en Allemagne. Elle explique les différents amendements récemment apportés à l'ordonnance du 30 avril 1938. Citons, notamment, l'obligation faite aux travailleurs de demander une autorisation aux autorités avant de pouvoir mettre fin à leur contrat de travail.

De plus, les dirigeants allemands eux-mêmes l'ont fait observer, on ne peut indéfiniment augmenter la durée du travail sans nuire à un moment donné, au rendement.

La production industrielle, le degré d'emploi, le chômage et la durée moyenne du travail effectif dans l'industrie ont appréciablement fluctué au cours des dix dernières années, ainsi qu'il résulte du tableau suivant.

TABLEAU II.

ANNÉES	Production industrielle	Emploi industriel	Chômage	Durée du travail dans l'industrie
1929	100,0	100,0	100	7,67
1932	53,3	59,5	303	6,91
1937	117,2	110,9	46	7,68
1938	124,2	116,8	23	7,69

JAPON

L'ÉVOLUTION DU COMMERCE EXTÉRIEUR DU JAPON DEPUIS UN AN.

Nul n'ignore que le Japon nourrit, à l'égard des marchés que ses initiatives militaires lui ont récemment ouverts en Chine du Nord, de vastes desseins d'exploitation économique et de mise en valeur rationnelle. Il espère notamment que la Mandchourie le libérera de sa dépendance, à l'égard des Etats-Unis et des Indes, pour la satisfaction des besoins de son industrie cotonnière et que la Chine du Nord lui apportera les minerais de fer qu'il lui faut importer chaque année en quantités considérables. Quant à l'industrie meunière nipponne, qui possède une capacité de production de plus de 70 millions de sacs de 50 livres chacun, dont la moitié seulement est absorbée par le Japon et ses colonies, elle escompte bien pouvoir exercer, à l'avenir, le monopole de la vente de farine dans la Chine du Nord, ce qui représente un écoulement d'environ 20 millions de sacs par an.

Cette conjoncture particulière explique le développement extraordinaire pris en l'espace de deux ans par les échanges commerciaux entre le Japon et la Chine du Nord, développement qui contraste de façon frappante avec le recul sensible du commerce extérieur japonais avec les autres pays. Ce recul témoigne éloquentement, en premier lieu, de l'allure dépressive de la conjoncture mondiale, en deuxième lieu des effets indiscutables des mesures prises par les autorités japonaises en vue de limiter les importations de matières brutes et, finalement, des résultats concrets d'une politique sévère de commerce compensé.

Pour la première fois depuis vingt ans, la balance générale du commerce extérieur japonais se clôture, en 1938, par un boni de 27 millions de yen, boni qu'il faut attribuer, ainsi que l'on s'en rendra compte par l'examen du tableau I, à l'intensification des échanges dans le cadre de ce que l'on est convenu d'appeler les pays du *yen bloc*. Alors que les importations japonaises en provenance de ces pays sont passées de

310 millions de yen, en 1936, à 532 millions de yen, en 1938, les exportations japonaises à destination du *yen bloc* ont, entre les mêmes dates, plus que doublé, s'élevant de 248 à 519 millions de yen. Par contre, les échanges avec les régions autres que la Chine du Nord ont accusé une régression, à tel point sérieuse, qu'elle a entraîné une diminution importante du commerce extérieur total japonais; les importations sont tombées de 3.783 millions de yen, en 1937, à 2.663 millions, en 1938, tandis que les exportations ont fléchi, d'une année à l'autre, de 3.175 à 2.690 millions de yen. Alors qu'en 1937, les exportations japonaises étaient absorbées à concurrence d'environ 25 p. c. par le *yen bloc*, et de 75 p. c. par les autres pays, les pourcentages correspondants se sont établis respectivement à 43 1/2 p. c. et à 56, 1/2 p. c. en 1938. Le recul général du commerce extérieur japonais affecta celui de tous les pays, l'Italie faisant toutefois exception; sont particulièrement en régression, les exportations des États-Unis à destination du Japon qui, d'une année à l'autre, reculèrent de 1.269 à 915 millions de yen et celles des Indes anglaises qui diminuèrent de 449 à 190 millions de yen; celles de l'Australie fléchirent de 165 à 82 millions de yen, tandis que celles de l'Union Sud-Africaine s'effondrèrent de 88 millions de yen, en 1937, à 9 millions de yen en 1938.

TABLEAU I.
Commerce extérieur du Japon
avec les pays du « yen bloc » et avec les autres pays
(en millions de yen).

	1936	1937	1938
A. Commerce avec le yen-bloc :			
<i>Importations :</i>			
Kwantung	34	45	60
Mandchoukouo	206	249	339
Chine du Nord	70	75	133
TOTAL ...	310	369	532
<i>Exportations :</i>			
Kwantung	347	396	536
Mandchoukouo	151	216	316
Chine du Nord	60	82	199
TOTAL ...	558	694	1.051
Excédent des exportations sur les importations	248	325	519
B. Avec les autres pays :			
Importations	2.453	3.414	2.131
Exportations	2.135	2.481	1.639
Excédent des importations sur les exportations	318	933	492

L'Union Economique belgo-luxembourgeoise fut également sévèrement atteinte; alors qu'en 1937, ses exportations s'élevaient à 41.059.000 yen, elles ne représentèrent plus, en 1938, que 15.441.000 yen, soit une diminution d'environ 60 p. c. touchant spécialement l'industrie chimique, la papeterie, la métallurgie, l'industrie du cuir et les textiles; seules les exportations d'armes ont augmenté. Quant aux importations de

produits japonais, elles diminuèrent de 20.065.000 yen à 10.151.000 yen, diminution due, en ordre principal, aux faibles importations de métaux, de produits alimentaires, chimiques et textiles.

TABLEAU II.

Répartition géographique
du commerce extérieur japonais
(en milliers de yen).

PAYS	IMPORTATIONS		EXPORTATIONS	
	1938	Augmentation ou diminution par rapport à 1937	1938	Augmentation ou diminution par rapport à 1937
« Yen bloc »	532.548	+ 163.755	1.051.279	+ 357.457
Grande-Bretagne	63.157	- 42.616	134.972	- 33.325
Indes et Birmanie	172.231	- 277.256	188.040	- 111.326
Indes néerlandaises	88.249	- 55.202	104.145	- 95.905
Hong-Kong	1.308	- 4.025	16.754	- 32.396
Straits Settlements	100.968	- 14.623	22.877	- 48.421
Canada	91.260	- 13.432	15.244	- 4.792
Australie	82.875	- 82.376	69.388	- 2.061
Union Sud-Africaine	9.558	- 79.294	35.289	- 18.460
États-Unis	915.354	- 354.188	425.123	- 214.305
Allemagne	171.170	- 5.193	33.015	- 10.246
Italie	5.843	+ 1.427	3.256	- 3.855
France	13.502	- 14.383	36.814	- 10.394
Union économique belgo-luxembourgeoise	15.441	- 25.618	10.151	- 9.914
Divers	399.873	- 416.812	543.330	- 247.168
TOTAL ...	2.663.337	- 1.119.840	2.689.677	- 485.741

L'examen de l'évolution du commerce extérieur japonais, d'après la nature des produits échangés, conduit à des constatations intéressantes.

A l'exportation, le recul est général; il est de l'ordre de grandeur de 21 p. c. pour les produits finis (29 1/2 p. c. pour les tissus de coton) et de 23 p. c. pour les produits semi-manufacturés. Font cependant exception, les produits alimentaires, dont les valeurs exportées ont augmenté, par rapport à 1937, d'environ 22 p. c. en raison d'importantes expéditions de blé à destination de la Chine du Nord.

TABLEAU III.

Répartition du commerce extérieur japonais en 1937
et en 1938,
d'après la nature des produits échangés
(en millions de yen) (1).

	EXPORTATIONS		IMPORTATIONS	
	1937	1938	1937	1938
Produits alimentaires ...	248,1	300,2	251,5	192,2
Matières brutes	133,1	105,2	1.994,8	1.295,7
Produits demi-finis	814,6	672,2	1.095,3	702,0
Produits finis	1.899,7	1.569,6	420,8	447,9
Divers	79,5	42,8	20,8	25,2
TOTAL ...	3.175,0	2.690,0	3.783,0	2.663,0

(1) En excluant les réexportations et les réimportations.

Les importations marquent également une forte régression qui, en ce qui concerne les matières brutes et demi-préparées, représente environ 41 p. c. d'une année à l'autre; cette diminution est particulièrement accusée pour le coton brut importé des Indes anglaises et des Etats-Unis, pour le blé et la laine, provenant de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande et de l'Argentine, et pour le caoutchouc brut. Il y a lieu de noter cependant une augmentation d'environ 9 p. c. des importations de produits finis d'origine américaine et européenne.

Essentiellement transformatrice, l'économie japonaise ne pouvait que difficilement s'accommoder de l'application intégrale d'une politique de restriction des importations et de commerce compensé, la diminution des importations de matières brutes ayant pour corollaire une réduction des exportations de produits finis, celle-ci tendant, à son tour, à accentuer le fléchissement des importations de matières premières. Aussi, en vue de prévenir les difficultés d'approvisionnement pouvant résulter de la mise en œuvre de cette politique, le Gouvernement nippon créa-t-il, en juillet 1938, un Fonds de liquidation des changes (*Revolving Fund*) qui, disposant d'une masse de manœuvre de 300 millions de yen, prélevée sur l'encaisse de la Banque du Japon, eut pour mission de faciliter les importations de produits bruts, tout en favorisant le plus possible les échanges dans le cadre du *yen bloc*. En février 1939, le fonctionnement de ce Fonds fut encore amélioré spécialement en ce qui concerne le taux et la durée des prêts. Enfin, en janvier 1939, un nouveau *import-export link system* fut élaboré, en vertu duquel l'exportation de 26 produits désignés par le Ministre du Commerce et de l'Industrie (exception faite pour les exportations destinées au *yen bloc*) donne droit à l'importation de produits bruts pour une valeur correspondant à celle des matières premières étrangères incorporées dans les produits exportés.

Les sphères dirigeantes japonaises espèrent faciliter de cette manière la solution du problème des approvisionnements en matières premières tout en améliorant la balance du commerce du Japon avec les pays autres que ceux du *yen bloc*, balance qui fut, en 1938, déficitaire de plus de 490 millions de yen (voir tableau I).

Les tendances nouvelles dont le commerce extérieur japonais a témoigné depuis le début de 1939 ne paraissent pas étrangères à ces diverses initiatives. En fait, d'une année à l'autre, les importations sont en progrès, ainsi qu'il résulte du tableau suivant relatif au mouvement du commerce extérieur japonais pendant le premier trimestre de 1938 et de 1939. En ce qui concerne les exportations, d'une année à l'autre, elles ont encore fléchi en janvier, mais elles sont en progrès en février et en mars.

TABLEAU IV.

Commerce extérieur du Japon.
Premier trimestre de 1938 et 1939
(en milliers de yen).

	Exportations	Importations
Janvier 1938	162.574	192.504
Janvier 1939	159.956	194.799
Février 1938	181.636	187.483
Février 1939	206.951	243.547
Mars 1938	134.793	153.602
Mars 1939	158.278	176.251

Source : *Monthly Circular, Mitsubishi Economic Research Bureau*, janvier 1939.

Quant à la répartition géographique du commerce extérieur japonais, sans se modifier sensiblement dans le courant du premier trimestre de 1939, elle met toutefois en relief l'importance de plus en plus grande des échanges entre les pays du *yen bloc*.

Il y a lieu de noter cependant l'augmentation des importations de coton brut venant des Etats-Unis, de l'Inde anglaise et de l'Egypte, contrastant avec la diminution des importations japonaises en provenance du Mandchoukouo.

L'important recul du commerce extérieur du Japon depuis un an ne pouvait manquer d'avoir des répercussions fâcheuses sur les chiffres de la navigation; en fait, le nombre de navires entrés dans les ports japonais est, pour les dix premiers mois de 1938, inférieur de 17,3 p. c. à celui de la période correspondante de 1937. La participation de la marine japonaise dans le trafic maritime du Japon est cependant en progrès, passant de 57 1/2 p. c. en 1937 à 59 p. c. en 1938.

Refletant l'allure générale du commerce extérieur du Japon en 1938, la navigation transocéanique est en net recul totalisant, pour les navires jaugeant plus de 2.000 tonneaux, 772.000 tonneaux, en décembre 1938, contre 922.000 en janvier de la même année. Par contre, la navigation côtière et celle en destination de l'Asie méridionale sont en progrès marqué, passant de 1.420.000 tonneaux à 1.822.000 tonneaux entre les dates. L'insuffisance de navires — dont beaucoup étaient utilisés pour les transports militaires — se fit fortement sentir pendant toute l'année.

En ce domaine également, le Gouvernement japonais s'efforce, par un développement approprié de sa marine marchande, de promouvoir ses échanges avec la Chine du Nord. A cet effet, le *Shipping Central Committee* a établi toute une série de tarifs maxima qui varient suivant le tonnage des navires. La Diète est également saisie de différents projets de lois se rapportant aux sociétés coopératives de navigation, aux constructions maritimes et au financement de la navigation.

**LA DURÉE NORMALE ET EFFECTIVE
DU TRAVAIL AU JAPON.**

La législation japonaise relative à la durée du travail n'est applicable qu'aux jeunes gens âgés de moins de seize ans, aux femmes employées dans l'industrie ainsi qu'au personnel des mines; cette durée est limitée à un maximum de 11 heures par jour, y compris une heure de repos. Le nombre minimum de jours de repos est de deux par mois; il est porté à quatre lorsque le travail est organisé sur la base d'un roulement comprenant plus de deux équipes. Pour les travailleurs adultes, la loi ne détermine, comme nous venons de l'indiquer, que la durée du travail des ouvriers occupés dans le fond des mines et la fixe à

un maximum journalier de 10 heures en y comprenant l'heure de repos.

Dans le commerce, les magasins et salons de coiffure occupant au moins cinquante personnes, ont, en matière de durée du travail, les mêmes obligations que les fabriques et les mines. Dans les petits magasins, l'heure légale de fermeture a été fixée à 10 h. du soir.

Les conditions de travail dans les entreprises de l'Etat déterminées par les différents ministères, sont, dans leur ensemble, sensiblement meilleures que celles de l'industrie privée; le principe de la journée de 8 heures et de la semaine de 48 heures y est généralement appliqué; les travailleurs touchent leur salaire pour les jours fériés et bénéficient d'un congé annuel de six jours.

TABLEAU I.

**Durée effective du travail par jour et nombre mensuel de journées de travail
dans l'industrie en juin 1933, 1937 et 1938 (1)**
(H = nombre d'heures et de minutes. J = nombre de journées):

ANNÉES (Juin)	Métallurgie		Machines		Outils et instruments		Construction de navires		Véhicules		Céramique, verre, matériaux de construction	
	H.	J.	H.	J.	H.	J.	H.	J.	H.	J.	H.	J.
1933	9,58	27,0	10,23	27,5	9,31	27,0	10,00	27,1	9,26	27,9	9,28	27,5
1937	10,18	27,4	10,38	27,8	9,40	27,5	10,48	27,4	9,33	28,7	9,36	28,0
1938	10,24	27,5	10,48	27,9	9,52	27,7	10,38	27,6	9,48	28,1	9,38	27,8
Augmentation de 1933 à 1938 ...	0,26	0,5	0,25	0,4	0,21	0,7	0,38	0,5	0,22	0,2	0,10	0,3

ANNÉES (Juin)	Bois		Papier		Produits en papier		Imprimerie et reliure		Dévidage de la soie		Filage du coton	
	H.	J.	H.	J.	H.	J.	H.	J.	H.	J.	H.	J.
1933	9,33	26,9	10,38	27,0	9,43	26,6	9,36	26,8	10,01	21,8	8,52	26,5
1937	9,41	27,6	10,36	28,1	9,49	27,4	9,54	27,2	10,00	25,6	8,55	26,8
1938	9,53	27,6	10,40	28,2	10,00	27,8	9,52	27,3	10,01	26,5	8,57	26,6
Augmentation de 1933 à 1938 ...	0,20	0,7	0,02	1,2	0,17	1,2	0,16	0,5	—	4,7	0,05	0,1

ANNÉES (Juin)	Tissage		Teinture et finissage		Bonneterie		Soie artificielle		Habillement		Articles en cuir	
	H.	J.	H.	J.	H.	J.	H.	J.	H.	J.	H.	J.
1933	9,54	27,8	10,29	27,1	9,51	27,7	—	—	9,24	27,2	9,03	26,9
1937	9,56	27,9	10,21	27,5	9,46	28,2	9,23	27,9	9,28	27,6	9,29	26,7
1938	9,56	27,8	10,15	26,9	9,51	27,9	9,20	27,9	9,50	27,9	10,17	27,0
Augmentation de 1933 à 1938 ...	0,02	—	0,14	0,2	—	0,2	—	—	0,26	0,7	1,14	0,1

ANNÉES (Juin)	Articles en caoutchouc		Produits médicaux		Teintures et peintures		Engrais artificiels		Aliments et boissons		Toutes les industries (moyenne)	
	H.	J.	H.	J.	H.	J.	H.	J.	H.	J.	H.	J.
1933	9,32	25,4	9,22	27,9	9,27	26,8	10,23	28,9	9,27	27,8	9,46	26,8
1937	9,46	25,8	9,23	28,0	9,41	27,5	10,33	29,1	9,38	28,1	9,64	27,5
1938	9,39	25,0	9,47	28,1	9,52	27,7	10,45	28,9	9,43	28,3	9,59	27,5
Augmentation de 1933 à 1938 ...	0,07	0,4	0,25	0,2	0,25	0,9	0,22	—	0,16	0,5	0,13	0,7

(1) Banque du Japon.

Ainsi que le constate une étude récente publiée dans la *Revue Internationale du Travail* (1), l'estimation de la durée effective du travail au Japon est assez malaisée à faire, en raison de l'insuffisance ou de l'absence des données statistiques; un recensement de la main-d'œuvre y est fait tous les trois ans, mais les résultats du dernier recensement, effectué en 1936, ne sont pas encore connus; force est donc de se référer aux statistiques établies par le Cabinet impérial et par la Banque du Japon. Cette dernière a publié un tableau indiquant la durée effective du travail journalier et le nombre mensuel de journées de travail dans l'industrie.

Groupées sous trois rubriques, à savoir l'industrie textile, les industries de guerre et les industries diverses, ces données suggèrent les remarques suivantes: dans le groupe du textile qui occupe un personnel féminin important, la moyenne journalière est inférieure à 10 heures, sauf pour la teinture et le finissage où l'on emploie beaucoup plus d'hommes; quant au nombre mensuel des journées de travail, il oscille entre 26 1/2 dans le dévidage de la soie, et 27,9 dans la bonneterie. Pour les différents secteurs de l'industrie de guerre, la durée journalière du travail est, en général, plus longue en 1938 qu'en 1937 et qu'en 1933: son maximum est de 10 h. 48, dans la fabrication des machines; vient ensuite la fabrication des engrais artificiels avec 10 h. 45. Les journées les plus courtes sont celles qui sont enregistrées dans la fabrication des véhicules, dont la moyenne est de 9 h. 48; le nombre mensuel de journées de travail s'établit entre 27 1/2 et 28. Dans le groupe des industries diverses, la moyenne des heures de travail est inférieure à 10 heures, sauf dans l'industrie du papier; le nombre de journées de travail se fixe entre 27 et 28 par mois.

La durée moyenne du travail, pour l'ensemble de l'industrie, était, en juin 1938, de 9 h. 59 et le nombre mensuel moyen des journées de travail de 27 1/2 contre 9 h. 46 et 26,8 journées en 1933.

Quant à la *durée normale* du travail, évaluée d'après les résultats du recensement de 1933, elle accuse une légère régression sur les chiffres de 1930, passant de 9 h. 21 à 9 h. 18. Par contre, la *durée effective* du travail, qui tient compte des heures de travail supplémentaires, passe de 10 h. 02 en 1930 à 10 h. 24 en 1933.

Pour l'ensemble de l'industrie, le nombre moyen de jours de congé a été, en 1936, de 2,9 par mois.

Dans les mines, la moyenne de la durée journalière de travail effectif a diminué, passant de 9 h. 06 en 1926 à 8 h. 48 en 1937; la réduction d'une heure par jour, apportée en 1929 à la durée du travail au fond, en est la cause principale. Le nombre mensuel des journées de travail est resté sensiblement le même et se fixe à 26,6 en 1937.

(1) *Revue internationale du Travail*, avril 1939.

TABLEAU II.

**Durée effective du travail par jour
et nombre de journées de travail par mois
dans les mines, de 1927 à 1937 (1).**

ANNÉES	Mines de charbon		Mines métallifères		Toutes les mines	
	Durée du travail (*)	Nombre de journées	Durée du travail (*)	Nombre de journées	Durée du travail (*)	Nombre de journées
1927	9,30	26,0	8,17	28,0	9,06	26,8
1928	9,30	26,0	8,17	28,0	9,06	26,8
1929	9,25	25,8	8,14	27,9	9,03	26,6
1930	9,16	25,0	8,12	27,7	8,56	26,1
1931	9,11	24,7	8,16	27,2	8,53	25,7
1932	9,11	25,0	8,17	27,2	8,52	26,0
1933	9,13	25,7	8,15	27,2	8,53	26,4
1934	9,07	25,4	8,12	27,2	8,49	26,3
1935	9,05	25,6	8,10	27,2	8,46	26,4
1936	9,09	25,9	8,10	27,1	8,48	26,6
1937	9,10	26,0	8,11	27,1	8,48	26,6

(1) Données du Cabinet impérial.

(*) Heures et minutes.

Pour ce qui concerne les *transports et communications*, la durée du travail n'a cessé de diminuer, passant de 9 h. 50 en 1929 à 9 h. 17 en 1937, pour les transports par terre et par eau, et de 9 h. 10 en 1929 à 8 h. 44 en mai 1938, pour l'ensemble des transports et des communications.

TABLEAU III.

**Durée effective du travail dans les transports
et communications en 1929, 1931, 1937 et 1938 (1).**

ANNÉES (juin)	Moyenne pour tous les transports par terre et par eau		Postes, télégraphes et téléphones		Moyenne pour tous les transports et les communications	
	Durée du travail (*)	Nombre de journées	Durée du travail (*)	Nombre de journées	Durée du travail (*)	Nombre de journées
1929	9,50	25,2	8,01	25,9	9,10	25,5
1931	9,42	25,0	7,30	26,4	8,54	25,5
1937	9,17	25,4	7,24	25,7	8,40	25,5
1938 (2)	—	—	7,27	25,7	8,44	25,5

(1) Cabinet impérial: Statistiques mensuelles des salaires.

(2) Mai.

(*) Heures et minutes.

Pour le *commerce*, on ne dispose pas de statistiques suffisantes: d'après une enquête faite par le Bureau des affaires sociales dans 395 magasins occupant chacun au moins 50 personnes, la durée du travail était, pour 55 p. c. d'entre eux, de 8 à 10 heures par jour.

* * *

Les variations cycliques de l'activité économique au Japon, au cours de ces dernières années, se sont traduites par des fluctuations corrélatives de la durée de l'emploi, de l'importance du chômage et de la durée effective du travail. L'année 1929, relativement pros-

père, fut suivie d'une crise grave en 1930 et 1931, à la suite du retour à l'étalon-or et de l'application d'une politique de bas prix intérieurs; alors que l'indice de la production industrielle tombait de 92 1/2 en 1930 à 90,2 en 1931, celui du chômage passait, entre les mêmes dates, de 100 à 114,4 et la durée moyenne effective du travail reculait de 9,16 en 1929 à 9,05 en 1931. C'est à cette époque également que la législation sociale se développa, accentuant encore la diminution de la durée du travail. La dépréciation du yen, à la suite de l'abandon de l'étalon-or, en décembre 1931, détermina un relèvement du commerce extérieur qui, s'ajoutant à la mise en œuvre d'un programme de réarmement, eut pour effet de stimuler l'économie japonaise et détermina un changement d'orientation des indices. De 1932 à 1937, l'indice de production haussa de 97,3 à 172,4, entraînant une augmentation de la durée moyenne du travail effectif qui passa de 9 h. 05 à 9 h. 20; entre les mêmes dates, l'indice du chômage tomba de 131 1/2 à 80.

TABLEAU IV.

Variations de la durée du travail et des indices de l'activité industrielle de 1929 à 1937.

ANNÉES	Durée journalière effective du travail (1)	Nombre journées de travail par mois (1)	Indice de l'emploi (2)	Indice du chômage (3)	Indice de la production (4)
1929	9,16	26,9	100,0	—	—
1930	9,08	26,5	90,0	100,0	92,5
1931	9,05	26,4	81,7	114,4	90,2
1932	9,06	26,5	82,0	131,5	97,3
1933	9,13	26,9	89,9	110,6	113,3
1934	9,15	26,9	100,2	101,0	129,1
1935	9,17	26,9	109,7	96,4	143,3
1936	9,17	27,0	115,8	91,6	152,6
1937	9,20	27,1	128,8	80,0	172,4

(1) Cabinet impérial : Statistiques mensuelles des salaires (durée du travail en heures et minutes).

(2) Banque du Japon (1929 = 100).

(3) Ministère des Affaires sociales (1930 = 100). Il est tenu compte également du chômage parmi les employés et les travailleurs occasionnels.

(4) Ministère du Commerce et de l'Industrie. Moyenne pour 1931, 1932 et 1935 = 100.

INFORMATIONS LÉGALES

Ces informations rappellent les lois et arrêtés ainsi que les avis officiels qui revêtent un intérêt particulier au point de vue de l'économie générale du pays et qui ont fait l'objet d'une publication au Moniteur au cours du mois précédant celui de la parution du Bulletin.

Seuls les lois et arrêtés les plus importants sont repris in extenso. Une simple mention accompagnée d'une notice explicative est consacrée aux autres textes législatifs.

Afin de faciliter la consultation de ces informations, ces lois et arrêtés sont groupés sous les rubriques suivantes :

- I. Législation économique et sociale générale.
- II. Législation financière publique et privée.
- III. Législation commerciale intérieure.
- IV. Législation commerciale extérieure.
- V. Législation industrielle.
- VI. Législation du travail.
- VII. Législation internationale.

II. — LEGISLATION FINANCIERE PUBLIQUE ET PRIVEE.

Arrêté royal du 22 mars 1939

instituant un Conseil interfédéral du crédit à l'outillage artisanal (Moniteur, 5 avril 1939, p. 2301).

Vu la loi du 29 mars 1929 sur la garantie de bonne fin du crédit à l'outillage artisanal; — Vu l'arrêté royal du 11 mai 1929 pris en exécution de la loi précitée; — Vu l'arrêté royal du 14 octobre 1937 instituant un Conseil de coordination des institutions de crédit aux classes moyennes; — Sur la proposition de Notre Ministre des Affaires économiques et des Classes moyennes et de Notre Ministre des Finances, — Nous avons arrêté et arrêtons :

Article premier. Il est institué un Conseil interfédéral du crédit à l'outillage artisanal.

Art. 2. Le Conseil interfédéral a pour attributions :

a) D'examiner toutes les questions intéressant l'activité des organismes officiels du crédit à l'outillage artisanal;

b) De soumettre au Ministre ayant les classes moyennes dans ses attributions un projet de règlement d'ordre intérieur auquel doivent se conformer les sociétés locales et fédérales de crédit artisanal;

c) De donner au Ministre ayant les classes moyennes dans ses attributions un avis motivé sur les demandes d'agrément de sociétés fédérales de crédit à l'outillage artisanal.

Art. 3. Le Conseil interfédéral se compose de délégués désignés par les sociétés fédérales agréées par le Ministre ayant les classes moyennes dans ses attributions. Le directeur général de l'Administration des Classes moyennes et le commissaire du Gouvernement assistent aux délibérations du Conseil.

Le Conseil est présidé par le directeur général de l'Administration des Classes moyennes. Celui-ci n'a pas voix délibérative.

Les fonctions de secrétaire sont assumées par l'inspecteur principal s'occupant des opérations du crédit à l'outillage artisanal.

Art. 4. Chaque société fédérale sera représentée au sein du Conseil interfédéral par deux délégués. La société fédérale ayant un encours-promesses supérieur à 5.000.000 de francs a droit à un délégué supplémentaire.

Art. 5. Le Conseil interfédéral se réunit au moins une fois par trimestre et chaque fois que le président le juge utile ou le commissaire du Gouvernement, ou un délégué de société fédérale en fait la demande. Les convocations sont faites au moins dix jours avant la séance.

Art. 6. Le président établit l'ordre du jour. Toute demande d'inscription d'une question à l'ordre du jour doit lui parvenir au moins quinze jours avant la séance.

Art. 7. Le Conseil interfédéral désigne les deux délégués, prévus à l'article 2 de l'arrêté royal du 14 octobre 1937, pour représenter le crédit à l'outillage artisanal au sein du Conseil de coordination des institutions de crédit aux classes moyennes.

Art. 8. Le Conseil interfédéral délibère d'après les règles en usage dans les assemblées générales délibérantes.

Art. 9. Notre Ministre ayant les classes moyennes dans ses attributions et Notre Ministre des Finances sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Arrêté royal du 23 mars 1939.

Loi sur la réparation des dommages résultant des accidents du travail. Arrêté royal modifiant le règlement général de l'assurance contre les accidents du travail (Moniteur, 6 avril 1939, p. 2316).

Vu la loi sur la réparation des dommages résultant des accidents du travail; — Vu l'arrêté royal du 7 décembre 1931 portant coordination des arrêtés royaux relatifs au règlement général de l'assurance contre les accidents du travail; — Sur la proposition de Notre Ministre du Travail et de la Prévoyance sociale, — Nous avons arrêté et arrêtons :

Article premier. Le troisième alinéa de l'article 13 du règlement général de l'assurance contre les accidents du travail annexé à l'arrêté royal du 7 décembre 1931 est modifié comme suit :

« Les sociétés conserveront en Belgique les valeurs représentatives des réserves mathématiques. Elles les déposent, à découvert, à la Banque Nationale ou, sauf opposition du Ministre du Travail et de la Prévoyance sociale, dans les établissements qu'elles lui auront fait connaître préalablement au dépôt.

» Le Ministre peut, par simple lettre, signifier en tout temps son opposition au dépôt ou au maintien de celui-ci. Les sociétés déposantes s'engagent à ne modifier la composition de ce dépôt que moyennant l'accord préalable du Ministre du Travail et de la Prévoyance sociale ou de son délégué. Il est fait mention de cette condition dans le bordereau de dépôt. »

Art. 2. Les dispositions reprises au 4^e alinéa de l'article 13 susdit sont abrogées. Les deux dernières phrases de l'alinéa 3 formeront le 4^e alinéa : « Les sociétés tiendront à jour un inventaire des valeurs déposées et les certificats de dépôts y seront joints. Elles tiendront, de même, un état des immeubles et des hypothèques affectés à la représentation des réserves mathématiques. »

Art. 3. La disposition suivante est ajoutée à l'article 13 susdit, dont elle formera le 5^e alinéa :

« Les sociétés déposeront les grosses des actes de prêts hypothécaires affectés à la représentation des réserves mathématiques dans les conditions ci-dessus déterminées.

» Toutefois, sur avis de la commission des accidents du travail, le Ministre pourra exempter une société de cette obligation. »

Art. 4. La disposition suivante est ajoutée au règlement général de l'assurance contre les accidents du travail précité, dont elle formera l'article 13bis :

« Les sociétés ne peuvent aliéner ou affecter en hypothèque les immeubles ni donner en nantissement les créances hypothécaires, représentant les réserves mathématiques, sans en avoir informé le Ministre au moins dix jours à l'avance.

» A l'expiration de ce délai, elles peuvent procéder à l'opération envisagée, pour autant que le Ministre

n'y ait pas mis opposition ou qu'il n'ait pas indiqué les conditions dans lesquelles il l'autorise.

» Les réserves mathématiques devront être complétées sans délai par des valeurs équivalentes dans les conditions prévues aux articles précédents. »

Art. 5. Le dernier alinéa de l'article 13 du règlement général de l'assurance contre les accidents du travail précité formera l'article 13ter de ce règlement général :

« La réserve mathématique provisoire est affectée, par privilège, au paiement des indemnités, conformément à l'article 15 de la loi. »

Art. 6. Le 3^e alinéa de l'article 64 du règlement général de l'assurance contre les accidents du travail précité est complété comme suit :

« Elle ne peut être placée que de la manière déterminée aux §§ 1^o, 2^o et 3^o de l'article 14; les valeurs mobilières qu'elle comprend doivent être conservées dans les conditions prescrites par les articles 13 et suivants. »

Art. 7. Notre Ministre du Travail et de la Prévoyance sociale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui entrera en vigueur un mois après sa publication au *Moniteur*.

III. — LEGISLATION COMMERCIALE INTERIEURE.

Arrêté royal du 22 mars 1939

portant prorogation, jusqu'au 6 avril 1940, de l'arrêté royal du 13 janvier 1935, tel que le texte en a été établi par l'arrêté royal du 30 mars 1936, permettant au Roi de réglementer, quand les intérêts des producteurs, des distributeurs ou des consommateurs l'exigent, l'emploi des dénominations sous lesquelles des marchandises sont mises dans le commerce (Moniteur, 1^{er} avril 1939, p. 2133).

IV. — LEGISLATION COMMERCIALE EXTERIEURE.

Arrêté ministériel du 28 mars 1939

modificatif de l'arrêté ministériel du 8 août 1936, réglant l'exécution de l'arrêté royal du 30 mars 1936 portant réglementation de la délivrance des certificats d'origine (Moniteur, 1^{er} avril 1939, p. 2134).

Arrêté royal du 1^{er} avril 1939

mettant en vigueur l'accord pour apporter des aménagements à l'Accord du 2 septembre 1938 additionnel à l'Accord de transfert du 24 août 1937 entre l'Union Economique belgo-luxembourgeoise et le Royaume de Roumanie, intervenu par voie d'échange de notes à Bucarest, le 8 mars 1939 (Moniteur, 6 avril 1939, p. 2310).

L'accord pour apporter des aménagements à l'Accord du 2 septembre 1938, additionnel à l'Accord de transfert du 24 août 1937 entre l'Union Economique belgo-luxembourgeoise et le Royaume de Roumanie, intervenu par voie d'échange de notes à Bucarest, le 8 mars 1939, sortira son plein et entier effet.

Accord intervenu à Bucarest, le 8 mars 1939, pour apporter des aménagements à l'Accord additionnel à l'Accord de transfert du 24 août 1937 entre l'Union Economique belgo-luxembourgeoise et le Royaume de Roumanie, signé à Bruxelles, le 2 septembre 1938.

1^o L'article 2 de l'Accord additionnel à l'Accord de transfert du 24 août 1937 entre l'Union Economique belgo-luxembourgeoise et le Royaume de Roumanie, signé à Bruxelles, le 2 septembre 1938, est abrogé et remplacé par la disposition suivante, qui sortira ses effets à dater de ce jour :

« Les versements qui seront effectués en contre-valeur d'importations de céréales, légumineuses, semences oléagineuses et autres semences dans l'Union Economique belgo-luxembourgeoise seront répartis de la manière suivante :

» 70 p. c. seront portés au compte spécial de la Banque Nationale de Roumanie.

» Les 30 p. c. restants seront laissés à la libre disposition des exportateurs roumains intéressés. »

2^o La réserve prévue à l'article IV, chiffre I, second alinéa, de l'Accord de transfert et ramenée à 2 mil-

lions de belgas par l'article 5 de l'Accord additionnel précité pourra être utilisée, à dater de ce jour, par la Banque Nationale de Roumanie pour les destinations prévues à l'article III, chiffre 2, de l'Accord de transfert, modifié par l'article 3 de l'Accord additionnel susmentionné.

3° Le présent Accord, fait partie intégrante de l'Accord additionnel prérappelé.

Arrêté royal du 7 avril 1939.

Exportation des viandes, graisses et issues. Modification de l'arrêté royal du 23 mars 1901 (Moniteur, 26 avril 1939, p. 2992).

Arrêté ministériel du 8 avril 1939

pour l'exécution de l'arrêté royal du 7 avril 1939 relatif à l'exportation des viandes, graisses et issues (Moniteur, 26 avril 1939, p. 2993).

Arrêté royal du 14 avril 1939

relatif à l'exportation de gravier (Moniteur, 22 avril 1939, p. 2864).

Est subordonnée à la production préalable d'une autorisation, l'exportation de gravier (n° 147 du tarif des douanes).

V. — LEGISLATION INDUSTRIELLE.

Arrêté royal du 27 mars 1939

relatif aux substances proposées pour la fabrication, la préparation ou la conservation des denrées alimentaires (Moniteur, 9 avril 1939, p. 2564).

Arrêté royal du 31 mars 1939

modifiant les articles 21 et 22 de l'arrêté royal du 10 août 1933, concernant la police des établissements classés comme dangereux, insalubres ou incommodes (Moniteur, 2 avril 1939, p. 2220).

Les articles 21 et 22 de l'arrêté royal du 10 août 1933, concernant la police des établissements classés comme dangereux, insalubres ou incommodes, sont modifiés et complétés comme suit :

« Art. 21. Le pouvoir de statuer conféré aux députations permanentes et aux collèges échevinaux par le

présent arrêté ne s'étend pas aux établissements classés qui sont créés ou exploités par l'Etat et qui sont autorisés suivant une procédure spéciale précisée aux articles 22 et 23.

» Cette procédure spéciale pourra être étendue par arrêté royal à l'instruction des demandes visant certains établissements privés pour lesquels l'intervention d'une autorité unique apparaît comme nécessaire à l'effet d'uniformiser les conditions d'installation.

» Art. 22. Les décisions concernant les établissements visés à l'article précédent seront prises par arrêté royal sur la proposition du Ministre du Travail et de la Prévoyance sociale, du Ministre des Affaires économiques et des Classes moyennes ou du Ministre de l'Intérieur et de la Santé publique, d'après les distinctions résultant de l'arrêté royal du 15 octobre 1933, portant classification des établissements réputés dangereux, insalubres ou incommodes. »

VI. — LEGISLATION DU TRAVAIL.

Arrêté ministériel du 25 mars 1939.

Réadaptation professionnelle des chômeurs. Exécution de l'article 2 de l'arrêté royal du 16 janvier 1939 (Moniteur, 1^{er} avril 1939, p. 2135).

Projet de règlement pour la réadaptation professionnelle.

Article premier. La réadaptation professionnelle visée par le présent règlement consiste pour un chômeur à faire un apprentissage dans un autre métier que le sien ou à se réadapter dans son propre métier.

SECTION I. — De la réadaptation professionnelle par contrat.

Art. 2. Les indemnités ou allocations de chômage continuent à être payées aux assurés âgés de vingt et un ans au moins qui ont conclu avec un employeur, sous les auspices de l'Office national du placement et du chômage, un contrat de réadaptation professionnelle conforme au modèle annexé au présent règlement et approuvé dans chaque cas particulier par le directeur général de l'Office national du placement et du chômage.

A titre exceptionnel, les dispositions du présent règlement peuvent être appliquées à un chômeur de plus de dix-huit ans si, d'après l'avis du directeur général de l'Office national du placement et du chômage, cette dérogation est nécessaire pour aider au placement de l'intéressé.

Outre son indemnité ou allocation de chômage, le chômeur en réadaptation pourra recevoir de l'employeur une prime correspondant à tout travail productif, compte tenu des frais occasionnés à l'employeur par la réadaptation.

En aucun cas, la somme totale touchée par le chômeur en réadaptation, c'est-à-dire l'indemnité ou allocation de chômage plus la prime, ne pourra dépasser le salaire normal payé aux travailleurs qualifiés du métier ou de la profession dans laquelle le chômeur se réadapte, c'est-à-dire le salaire fixé à l'article 7 du contrat de réadaptation. Lorsque le total de la prime et de l'indemnité ou allocation de chômage dépasse le salaire normal fixé à l'article 7 dudit contrat, l'allocation de chômage est réduite à due concurrence.

Toutefois, s'il s'agit d'élèves ou d'apprentis de plus de dix-huit ans et de moins de vingt et un ans, la prime et les indemnités ou allocations de chômage ne peuvent dépasser ensemble le salaire normal payé aux jeunes travailleurs non qualifiés de la région. Au cas où le total des sommes ainsi obtenues dépasse ledit salaire normal, les indemnités et allocations de chômage sont réduites à due concurrence.

Art. 3. L'employeur est tenu d'inscrire à la fin de chaque semaine, dans la colonne « salaire gagné » de la carte de contrôle de l'assuré, la prime touchée par le chômeur en réadaptation.

Art. 4. L'Office national du placement et du chômage rembourse au chômeur les trois quarts des frais de déplacement occasionnés par la réadaptation.

Art. 5. Le contrôle journalier prévu par la réglementation sur l'assurance-chômage est remplacé, pour le chômeur en réadaptation, par une attestation de l'employeur qui vise pour chaque demi-journée de présence au travail, la carte de contrôle de l'intéressé.

Le bureau régional compétent de l'Office national du placement et du chômage est chargé de la surveillance de ce contrôle spécial.

Art. 6. L'employeur, sauf s'il est dispensé de verser sa cotisation au Fonds de garantie prévu par l'article 18 de la loi sur la réparation des dommages résultant des accidents du travail, doit assurer dans les conditions prévues par ladite loi le chômeur en réadaptation.

Art. 7. L'Office national du placement et du chômage assure l'intéressé pour une indemnité supplémentaire calculée en raison de la différence entre 300 fois le salaire journalier fixé à l'article 7 du contrat et l'indemnité prévue par la loi sur la réparation des accidents du travail.

L'employeur verse à l'Office national du placement et du chômage, au début de la réadaptation, par journée d'occupation prévue au contrat, une prime égale à 1 p. c. du salaire fixé à l'article 7, sauf si l'employeur consent à assurer le chômeur en réadaptation dans les conditions où il assure les ouvriers qualifiés de la catégorie professionnelle dans laquelle le chômeur se réadapte.

Au cas où la réadaptation est interrompue, l'Office national du placement et du chômage rembourse à l'employeur une partie de la prime d'assurance proportionnelle aux journées non prestées.

Art. 8. Le nombre de chômeurs en réadaptation bénéficiant du régime défini ci-dessus et occupés dans une entreprise ne peut dépasser 2 p. c. du nombre total des ouvriers occupés dans cette entreprise.

Des exceptions à cette règle peuvent être admises par le directeur général de l'Office national du placement et du chômage, lorsqu'il est établi qu'il s'agit de métiers où les travailleurs font défaut.

Les employeurs occupant moins de 50 ouvriers peuvent être autorisés à occuper un chômeur en réadaptation s'ils prennent l'engagement de le conserver au travail à la fin de la période de réadaptation prévue par le contrat.

Art. 9. Le chômeur en réadaptation reste inscrit au bureau régional comme demandeur d'emploi dans son ancienne profession.

Toutefois, il n'est appelé au travail dans celle-ci que pour autant qu'il n'y ait pas d'autre chômeur capable de remplir l'emploi proposé.

SECTION II. — De la réadaptation professionnelle imposée par l'Office national du placement et du chômage.

Art. 10. La réadaptation visée à l'article 1^{er} de l'arrêté royal du 16 janvier 1939 peut se faire soit chez un employeur, soit dans un établissement d'enseignement professionnel créé ou subsidié par les pouvoirs publics, soit exceptionnellement, par décision du Comité de direction, dans un centre spécial de réadaptation organisé par l'Office national du placement et du chômage.

Art. 11. Les dispositions des articles 2, 3 et 5 du présent règlement s'appliquent aux chômeurs visés par la présente section II.

Les obligations imposées dans ces articles à l'employeur doivent éventuellement être remplies par le chef de l'établissement d'enseignement où se fait la réadaptation.

Art. 12. Les chômeurs visés par la présente section sont assurés contre les accidents du travail sur la base d'un salaire égal à 300 fois le salaire normal journalier de la profession dont ils font l'apprentissage.

Art. 13. L'Office national du placement et du chômage rembourse les frais de déplacement des chômeurs en réadaptation visés par la présente section, ainsi que les frais d'écolage. Il supporte les frais d'assurance contre les accidents du travail et les frais de fonctionnement général des centres de réadaptation, notamment la rétribution des moniteurs d'école et des instructeurs d'usine effectuant des prestations supplémentaires.

L'Office national du placement et du chômage octroie au chômeur en réadaptation professionnelle une prime horaire de 1 franc jusqu'à concurrence de 20 francs par semaine. Cette prime est payée mensuellement.

Art. 14. Le chômeur qui reçoit de son employeur une prime de production cesse de faire l'objet des mesures précédentes prévues à la section II et tombe sous l'application du régime prévu à la section I.

SECTION III. — Du rôle des commissions consultatives.

Art. 15. En application de l'article 1^{er} de l'arrêté royal du 16 janvier 1939, les commissions consultatives fonctionnant près les services du placement des bureaux régionaux de l'Office national du placement et du chômage sont compétentes pour désigner les chômeurs qui font l'objet de la réadaptation professionnelle prévue à la section II.

Les commissions consultatives désignent les chômeurs à qui la réadaptation est imposée en se basant notamment sur leur âge, la durée de leur chômage, leur ancien métier, ainsi que sur leurs aptitudes physiques ou professionnelles.

Pour préciser ces aptitudes, les commissions consultatives peuvent éventuellement soumettre l'intéressé à un examen médical et à un examen professionnel pour lequel elles peuvent demander la collaboration de techniciens.

Art. 16. Les commissions consultatives, aidées des services des bureaux régionaux, surveillent la bonne marche des réadaptations professionnelles en cours. Elles signalent les cas où la réadaptation professionnelle doit être abandonnée pour insuffisance d'aptitude ou, au contraire, prolongée au delà du terme fixé. Elles se prononcent sur les motifs invoqués par les chômeurs pour refuser ou abandonner la réadaptation qui leur est imposée.

VII. — LEGISLATION INTERNATIONALE.

Accord avec la France et les Pays-Bas, relatif à certaines questions touchant le régime applicable à la navigation du Rhin, signé à Bruxelles le 3 avril 1939 (Moniteur, 29 avril 1939, p. 3081).

La Belgique, la France et les Pays-Bas,

Désireux, en ce qui les concerne, de préciser et de compléter sur certains points le régime applicable à la navigation sur le Rhin et sur les eaux adjacentes, visées dans la Convention de Mannheim du 17 octobre 1868, sans cependant porter atteinte au principe de collaboration entre tous les Etats appelés à faire partie, comme eux-mêmes, de la communauté rhénane,

Sont convenues des dispositions suivantes :

Article 1^{er}.

Les marchandises arrivant à Strasbourg, ou en partant, par la voie du Rhin, pour être considérées comme transportées en droiture aux termes de la législation française, peuvent indifféremment être transbordées, avec ou sans entreposage, dans les ports belges d'Anvers et de Gand et les ports néerlandais d'Amsterdam, de Dordrecht et de Rotterdam (y compris Vlaardingen, Schiedam et Hoek van Holland).

Les justifications à produire pour bénéficiaire du régime visé ci-dessus sont déterminées par la législation française.

Toutes les facilités qui seraient accordées par la France aux marchandises transitant par un des ports visés à l'alinéa premier seront étendues à tous les autres ports énumérés au dit alinéa.

Article 2.

Le régime défini à l'article 1^{er}, en ce qui concerne les marchandises transitant par les ports néerlandais, sera appliqué :

a) A la date d'entrée en vigueur du présent accord, aux marchandises originaires des territoires néerlandais d'outre-mer;

b) Un an après cette date, aux marchandises en provenance ou à destination des ports français (y compris les ports algériens);

c) Deux ans et demi après la même date, aux marchandises en provenance ou à destination des colonies et protectorats français;

d) Quatre ans après ladite date, aux marchandises d'origine européenne;

e) Cinq ans après la date d'entrée en vigueur du présent accord, à toutes les autres marchandises.

Article 3.

En ce qui concerne la navigation rhénane, les Gouvernements belge et néerlandais s'engagent, pendant un délai de dix ans, à dater de l'entrée en vigueur du présent accord, à n'aggraver, sans entente préalable entre eux, aucune mesure actuellement existante destinée à favoriser le trafic en provenance ou à destination des ports belges au détriment des ports néerlandais, et réciproquement.

Pendant le même délai, les deux Gouvernements s'engagent à ne prendre aucune mesure nouvelle de même ordre sans entente préalable entre eux.

Article 4.

En ce qui concerne spécialement les primes accordées par le Gouvernement belge au trafic par le Rhin à la montée et à la descente de certaines marchandises, il est convenu que, pendant le délai de dix

ans fixé à l'article précédent, le montant total annuel actuellement affecté au service de ces primes ne sera pas majoré, que le taux unitaire alloué par tonne ne sera pas augmenté, et que des primes ne seront pas allouées à des marchandises qui n'en bénéficient pas actuellement.

Il est convenu également qu'au cas où le trafic fluvial, effectué pendant une année au départ des ports de mer belges, à destination du Rhin en amont de la frontière entre les Pays-Bas et l'Allemagne dépasserait au total 24 p. c. de l'ensemble du trafic fluvial arrivant à ladite frontière, tant des ports de mer belges que des ports de mer néerlandais, le Gouvernement belge s'engage à procéder à un rajustement du régime des primes, de manière que le trafic rhénan au départ des ports de mer belges soit ramené en deçà de la limite de 24 p. c. prévue au présent alinéa.

Le montant total annuel visé à l'alinéa premier est de 16.400.000 francs belges, dont 4.000.000 au maximum pourront être affectés au trafic à la descente.

Toutefois, au cas où, pendant une année, le rapport entre les deux trafics visés au second alinéa du présent article tomberait au-dessous de 18 p. c., le Gouvernement belge aura le droit de rajuster le régime des primes. Ce rajustement ne pourra être maintenu qu'autant que ledit rapport pour une année n'aura pas atteint 21 p. c.

Les modalités des rajustements prévus au second et au quatrième alinéas du présent article seront concertées entre les Gouvernements belge et néerlandais. En cas de désaccord, elles seront fixées suivant une procédure sommaire d'arbitrage à déterminer sans délai par entente entre les deux Gouvernements intéressés.

Les Pays-Bas renoncent à allouer, pendant la même période de dix ans, des primes au trafic en provenance ou à destination du Rhin.

Le trafic mixte rhénan et maritime sans transbordement n'est pas considéré comme trafic fluvial au sens du présent article.

Pour l'application du présent article, sont considérés comme ports de mer belges :

Anvers, Gand, Selzaete, Bruxelles, Bruges, Zeebrugge, Ostende, Louvain, Termonde et Nieuport, et comme ports de mer néerlandais :

Rotterdam (y compris Schiedam, Vlaardingen et Hoek van Holland), Amsterdam, Dordrecht, Terneuzen, Sluiskil, Flessingue, Velden, Harlingen et Delfzijl.

Article 5.

Les Gouvernements belge et néerlandais institueront une commission mixte en vue d'examiner la possibilité de fixer d'un commun accord les taxes et redevances dans les ports d'Anvers, Gand, Rotterdam et Amsterdam.

La Commission déposera la partie de son rapport relative aux droits de port (*havengelden*) en ce qui concerne les droits afférents aux navires n'appartenant pas à un service régulier, dans les trois mois à compter de la date d'entrée en vigueur du présent accord, et, en ce qui concerne ceux applicables aux autres navires, dans les six mois à compter de cette date.

Les droits de port applicables aux navires n'appartenant pas à un service régulier ne seront pas modifiés pendant un délai de trois mois à compter de la

date d'entrée en vigueur du présent accord, sauf entente entre les Gouvernements intéressés; les droits applicables aux autres navires ne seront pas modifiés pendant un délai de six mois à compter de cette entrée en vigueur, sauf entente entre lesdits Gouvernements.

Article 6.

En attendant l'établissement d'un nouveau régime général pour la navigation du Rhin, répondant aux conditions prévues à l'article 7 ci-après, les Etats contractants acceptent qu'outre les dispositions des articles 2, 3, 4 et 5 de la Convention de Mannheim du 17 octobre 1868, modifiées et complétées ainsi qu'il est dit à l'article 9 du présent accord, les dispositions des articles 7, 9, 10, 11 et 12 de cette Convention soient appliquées, en ce qui concerne la navigation en provenance ou à destination du Rhin, sur les voies navigables reliant le Rhin à la Belgique.

Au cas où le régime défini par les dispositions énumérées à l'alinéa précédent viendrait à être modifié ou complété sur certains points, les Etats contractants conviennent que ces modifications et additions soient appliquées au trafic visé au dit alinéa.

Article 7.

Les Etats contractants s'engagent à accepter que les principes énoncés dans les chapitres III, IV, VII et VIII du projet de Convention révisée pour la navigation du Rhin, arrêté à Strasbourg au mois de mai 1936, soient appliqués, dans le cadre d'un nouveau régime du Rhin, aux ports de Rotterdam (y compris Vlaardingen, Schiedam et Hoek van Holland), d'Amsterdam, de Dordrecht, d'Anvers et de Gand et que le trafic rhénan à destination ou en provenance aussi bien desdits ports que de la pleine mer ou de la Belgique soit, en ce qui concerne les matières visées aux dits chapitres, traité comme il le serait sur le Rhin même.

Dans le cadre du nouveau régime général du Rhin visé ci-dessus, les mesures prévues aux articles 2, 3, 4 et 5 du présent accord seront maintenues.

Article 8.

Les Etats contractants concerteront leurs efforts en vue du rétablissement de la communauté rhénane dans une pleine égalité des droits.

Ils s'engagent, pendant la continuation de ces efforts, à ne consentir que d'un commun accord à des modifications du régime actuellement applicable à la navigation du Rhin.

Article 9.

Le présent accord demeurera en vigueur aussi longtemps que continueront à être appliquées par les Etats contractants les dispositions de la Convention de Mannheim du 17 octobre 1868, modifiées par les clauses du Traité de Versailles du 28 juin 1919 dans la mesure où les Pays-Bas y ont adhéré par les protocoles du 21 janvier 1921 et du 29 mars 1923.

Article 10.

Le présent accord entrera en vigueur le jour de sa signature.

Toutefois, les articles 1 et 2 ainsi que la disposition du troisième alinéa du Protocole de signature ad. article 6 seront mis en application le 1^{er} mai 1939.

En foi de quoi, les soussignés, dûment autorisés, ont signé le présent accord et y ont apposé leur sceau.

Fait à l'Ambassade de France à Bruxelles, le

3 avril 1939, en un seul exemplaire, conservé dans les Archives de la République Française, qui en délivrera des copies certifiées conformes aux Etats contractants.

PROTOCOLE DE SIGNATURE.

Au moment de procéder à la signature de l'accord relatif à certaines questions touchant le régime applicable à la navigation du Rhin, les soussignés, dûment autorisés, sont convenus d'y apporter les précisions suivantes, qui auront même force et même durée que ledit accord :

Ad. Article 4.

Il est entendu que, pour l'application de l'article 4, les statistiques relatives au trafic rhénan des ports de mer belges seront établies par le Comité spécial des Relations fluviales Belgique-Rhin, celles relatives au trafic à la frontière entre les Pays-Bas et l'Allemagne par le Bureau central pour la statistique des Pays-Bas.

Le Gouvernement néerlandais prendra des mesures adéquates en vue d'assurer, en ce qui concerne les données statistiques à recueillir à la frontière entre les Pays-Bas et l'Allemagne, un contrôle répondant aux besoins spéciaux du présent arrangement.

Les Gouvernements belge et néerlandais garantiront l'exactitude des données statistiques recueillies par leurs services.

Ad. Article 4, quatrième alinéa.

Il est entendu que le rajustement prévu au quatrième alinéa de l'article 4 ne pourra entraîner une majoration du montant annuel total visé au troisième alinéa dudit article, ni comporter une extension des primes à des marchandises qui n'en bénéficieraient pas actuellement.

Toutefois, dans le cas où, pendant le dernier semestre d'une année, le rapport moyen du belga vis-à-vis de l'or fléchirait de plus de 15 p. c. en deçà du cours actuel, ce rajustement pourra entraîner une majoration dudit montant qui ne devra pas excéder le pourcentage de dépréciation du belga.

Le cours actuel du belga vis-à-vis de l'or est de 6.615,46 pour 1 kilogramme d'or fin. Les cours à prendre en considération en cas de modification du rapport du belga vis-à-vis de l'or sont ceux qui sont publiés au *Bulletin d'Information et de Documentation* de la Banque Nationale de Belgique, sous la rubrique : « Cours des métaux précieux à Londres ».

Ad. Article 6.

Il est entendu que les facilités nouvelles qui seraient accordées en conformité des dispositions du second alinéa de l'article 6 seront étendues à la navigation en provenance ou à destination du Rhin, sur la partie belge de l'Escaut maritime.

Au cas où ces facilités seraient accordées à ladite navigation sur les eaux reliant le Rhin au port d'Amsterdam, elles le seront également sur la partie belge du canal de Gand à Terneuzen.

Il est entendu que, pour l'application de l'article 9 de la Convention de Mannheim sur le Rhin, ses embouchures et les eaux reliant le Rhin à la Belgique, il ne sera en aucun cas perçu de frais de convoyage autres que les frais de nourriture, de feu et de lumière, que la cargaison soit ou non transbordée ou entreposée dans un port franc du Rhin.

Toutefois, la gratuité du convoyage, telle qu'elle est définie à l'alinéa précédent, ne sera maintenue en faveur des bâtiments belges sur les voies d'eau reliant le Rhin à la Belgique que dans la mesure où la même facilité continuera à être accordée à la navigation en provenance ou à destination du Rhin, sur la partie belge de l'Escaut maritime et sur celle du canal de Gand à Terneuzen.

Au cas où la gratuité du convoyage viendrait à être supprimée sur les voies d'eau reliant le Rhin à la Belgique, le Gouvernement belge pourra, par dérogation à l'article 3, rembourser les frais de convoyage aux usagers.

Ad. Article 7.

Les plénipotentiaires des Pays-Bas déclarent que le Gouvernement néerlandais entend se réserver, dans le cadre d'un nouveau régime général du Rhin, la faculté d'appliquer la législation relative à la répartition proportionnelle du fret au trafic interne néerlandais effectué sur les voies d'eau néerlandaises visées à l'article 7.

Ad. Article 9.

Il est entendu que l'article 9 ne peut être invoqué pour contester le caractère permanent de la Convention de Mannheim et des dispositions des traités et protocoles visés dans ledit article.

Fait à l'Ambassade de France à Bruxelles, le 3 avril 1939.

STATISTIQUES MENSUELLES COURANTES

(Table des matières, voir dernière page du Bulletin.)

MODIFICATION : Le tableau 16 « Rendement de quelques fonds d'État belges et congolais » est remplacé par le tableau « Cours, rendements et indices des principaux types d'obligations ».

STATISTIQUE DÉMOGRAPHIQUE DE LA BELGIQUE.

Source : Ministère de l'Intérieur — Office central de Statistique.

ÉPOQUES	Naissances	Décès	Excédent des naissances sur les décès	MIGRATIONS		Population à fin d'année	Nombre de mariages
				Immigrations	Émigrations		
1934.....	131.736	96.851	34.885	15.994	18.486	8.275.552	62.692
1935.....	128.304	102.132	24.172	16.397	16.240	8.299.940	63.160
1936.....	125.511	101.595	23.916	17.655	13.510	8.330.959	64.749
1937.....	125.495	104.163	21.332	22.185	14.199	8.361.220	63.435
1938.....	130.604	108.682	21.922	14.491	16.110	8.386.553	61.402
1938 Deux premiers mois.....	21.525	20.222	1.323				8.584
1939 Deux premiers mois.....	17.687	23.779	— 6.092 *				7.738
1938 Juillet.....	11.229	8.046	3.183				5.716
Août.....	11.124	8.012	3.112				6.423
Septembre.....	10.520	7.825	2.695				5.971
Octobre.....	10.347	7.854	2.493				5.458
Novembre.....	10.312	8.374	1.938				4.041
Décembre.....	10.692	9.974	718				4.839
1939 Janvier.....	11.029	10.590	439				3.358
Février.....	6.658	13.189	— 6.531 *				4.380

(*) Excédent des décès sur les naissances.

LE MARCHÉ DE L'ARGENT.

I. — TAUX D'ESCOMPTE ET DE PRETS (en %).

ÉPOQUES	TAUX OFFICIELS DE LA BANQUE NATIONALE			TAUX « HORS BANQUE » Papier commercial	CALL MONEY Marché	TAUX DES REPORTS (à la Caisse Générale de Rep. et de Dépôts)		TAUX DES REPORTS sur valeurs belges cotées à terme à la Bourse de Bruxelles (en % par an)	
	Escompte		Prêts et avances sur fonds publics nationaux			Valeurs au comptant	Valeurs à terme	1 ^{er} quinz.	2 ^e quinz.
	Acceptat. et warrants (2)	Traites non acceptées et promesses (2)							
<i>Moyennes annuelles :</i>									
1937.....	2,—	2,50	3,—	1,157	0,552	5,50	4,63	—	—
1938.....	2,61	3,20	3,70	2,386	0,760	5,82	4,96	—	4,57
<i>Données mensuelles (1) :</i>									
1938 Février.....	2,—	2,50	3,—	1,5182	0,50	5,50	4,50	3,82	3,99
Mars.....	2,—	2,50	3,—	1,625	0,50	5,50	4,50	3,73	4,13
Avril.....	2,—	2,50	3,—	1,50	0,50	5,50	4,50	4,26	3,75
Mai.....	3,35 (3)	3,85 (3)	4,35 (3)	—	—	6,—	6,—	6,23	10,97
Juin.....	3,—	3,50	4,—	3,25	1,453	6,—	5,50	5,66	4,71
Juillet.....	3,—	3,50	4,—	3,12	1,102	6,—	5,—	4,72	4,49
Août.....	3,—	3,50	4,—	2,889	0,885	6,—	5,—	5,03	4,88
Septembre.....	3,—	3,50	4,—	3,255	1,038	6,—	5,—	7,60	—
Octobre.....	2,92 (4)	3,50	4,—	3,—	0,865	6,—	5,—	4,38	3,36
Novembre.....	2,50	3,50	4,—	2,008	0,518	6,—	5,—	4,40	4,02
Décembre.....	2,50	3,50	4,—	2,213	0,50	6,—	5,—	3,66	4,—
1939 Janvier.....	2,50	3,50	4,—	2,—	0,50	6,—	5,—	3,52	4,07
Février.....	2,50	3,50	4,—	1,98	0,52	6,—	5,—	4,42	3,64
Mars.....	2,50	3,50	4,—	3,28	1,06	6,—	5,—	4,—	4,79
Avril.....	3,28	4,28	4,78	4,28	2,125	6,—	5,—	8,53	15,48
<i>Données hebdomadaires :</i>									
1939 Avril 3.....	2,50	3,50	4,—	3,4375	1,125	6,—	5,—		
11.....	2,50	3,50	4,—	3,375	1,125	6,—	5,—		
17.....	4,— (5)	5,— (5)	5,50 (5)	5,—	3,25	6,—	5,—		
24.....	4,—	5,—	5,50	5,—	3,—	6,—	5,—		

(1) Taux des reports à la Caisse Générale de Reports et de Dépôts : taux à fin de mois; autres renseignements : moyennes mensuelles.

(2) Jusqu'au 26 octobre 1938 inclus, les traites non acceptées domiciliées dans une banque étaient escomptées au taux des effets acceptés. Depuis, elles sont escomptées au taux des effets non acceptés. Depuis le 2 janvier 1939, tous les effets représentatifs de ventes à tempérament sont escomptés au taux maximum.

(3) Du 1^{er} au 9 mai, respectivement 2-2,50-3 %.

 Du 10 au 29 mai, 4-4,50-5 %.

 A partir du 30 mai, 3-3,50-4 %.

(4) Du 1^{er} au 26 octobre : 3 %; du 27 octobre au 16 avril 1939 : 2,5 %.

(5) Du 17 avril au 10 mai, respectivement : 4-5-5,50 %.

 A partir du 11 mai, 3-4-4,50 %.

**II. — TAUX, EN %, DES ADJUDICATIONS DES CERTIFICATS DE TRESORERIE ET BONS
A COURT TERME.**

3

ÉPOQUES	ÉTAT (Certificats à 3 mois)		COLONIE (1) (3 mois)		INSTITUT DE RÉESCOMPTE ET DE GARANTIE				Régie des Télégraphes et des Téléphones (Bons de caisse à 3 mois)
	de	à	de	à	2 mois		3 mois		
					de	à	de	à	
<i>Données annuelles (taux extrêmes) :</i>									
1937.....	0,45	1,905	0,485	1,—	0,40	1,375	0,485	1,75	—
1938.....	1,316	2,81	3,—	3,25	1,375	1,75	1,625	1,70	—
<i>Données mensuelles (taux extrêmes) :</i>									
1938 Février.....	1,316	1,347	—	—	—	—	—	—	—
Mars.....	1,353	1,407	—	—	—	—	—	—	—
Avril.....	1,437	1,645	—	—	—	—	—	—	—
Mai.....	1,872	—	—	—	—	—	—	—	—
Juin.....	2,51	2,74	—	—	—	—	—	—	—
Juillet.....	2,25	2,75	—	—	—	—	—	—	—
Août.....	2,75	2,81	3,—	3,25	—	—	—	—	—
Septembre.....	2,69	2,75	—	—	—	—	—	—	—
Octobre.....	2,18	2,6875	—	—	—	—	—	—	—
Novembre.....	1,61	2,02	—	—	—	—	—	—	—
Décembre.....	1,56	1,81	—	—	1,65	1,75	1,70	1,875	—
1939 Janvier.....	1,51	1,67	—	—	—	—	1,53	1,625	1,96
Février.....	1,48	1,54	—	—	—	—	—	—	—
Mars.....	1,91	2,49	—	—	—	—	—	—	—
Avril.....	2,49	2,50	—	—	—	—	—	—	—
<i>Adjudications récentes :</i>									
1939 3 mars.....		1,91	—	—	—	—	—	—	—
10 —.....		2,43	—	—	—	—	—	—	—
17 —.....		2,47	—	—	—	—	—	—	—
24 —.....		2,49	—	—	—	—	—	—	—
31 —.....		2,49	—	—	—	—	—	—	—
7 avril.....		2,50	—	—	—	—	—	—	—
14 —.....		2,50	—	—	—	—	—	—	—
28 —.....		2,49	—	—	—	—	—	—	—

(1) La dette flottante de la Colonie comporte des bons du Trésor émis par négociation directe ou par adjudication.

III. — TAUX DES DEPOTS EN BANQUE ET A LA CAISSE GÉNÉRALE D'ÉPARGNE.

Taux, en %, nets d'impôts.

4

ÉPOQUES	BANQUES. — Comptes de dépôts :						CAISSE GÉNÉRALE D'ÉPARGNE (dépôts sur livrets)			SOCIÉTÉ NATIONALE DE CRÉDIT A L'INDUSTRIE	
	vue	quinzaine	15 jours de préavis	1 mois	3 mois	6 mois	jusque 20.000 fr.	20.000 à 100.000 fr.	au delà de 100.000 fr.	1 an	2 ans et plus
<i>Moyennes annuelles :</i>											
1937.....	0,50	1,046	1,02	1,40	1,60	1,75	3,—	1,75	1,25	2,29	2,29
1938.....	0,50	1,10	1,16	1,40	1,60	2,12	3,—	1,50	0,50	2,—	2,—
<i>Données mens. (1) :</i>											
1938 Février.....	0,50	1,05	1,02	1,40	1,60	1,75	3,—	1,50	0,50	2,—	2,—
Mars.....	0,50	1,05	1,02	1,40	1,60	1,75	3,—	1,50	0,50	2,—	2,—
Avril.....	0,50	1,05	1,02	1,40	1,60	1,75	3,—	1,50	0,50	2,—	2,—
Mai.....	0,50	1,25	1,02	1,40	1,60	1,75	3,—	1,50	0,50	2,—	2,—
Juin.....	0,50	1,30	1,18	1,40	1,60	1,75	3,—	1,50	0,50	2,—	2,—
Juillet.....	0,50	1,20	1,18	1,40	1,60	2,50	3,—	1,50	0,50	2,—	2,—
Août.....	0,50	1,20	1,18	1,40	1,60	2,50	3,—	1,50	0,50	2,—	2,—
Septembre.....	0,50	1,20	1,15	1,40	1,60	2,50	3,—	1,50	0,50	2,—	2,—
Octobre.....	0,50	1,20	1,15	1,40	1,60	2,50	3,—	1,50	0,50	2,—	2,—
Novembre.....	0,50	1,20	1,15	1,40	1,60	2,50	3,—	1,50	0,50	2,—	2,—
Décembre.....	0,50	1,20	1,15	1,40	1,60	2,50	3,—	1,50	0,50	2,—	2,—
1939 Janvier.....	0,50	1,20	1,15	1,40	1,60	2,50	3,—	1,50	0,50	2,—	2,—
Février.....	0,50	1,20	1,15	1,40	1,60	2,50	3,—	1,50	0,50	2,—	2,—
Mars.....	0,50	1,15	1,13	1,40	1,60	2,50	3,—	1,50	0,50	2,—	2,—
Avril.....	0,50	1,20	1,15	1,40	1,60	2,50	3,—	1,50	0,50	2,— (*)	2,— (*)

(1) DONNÉES MENSUELLES : Comptes de quinzaine : taux de la Caisse Générale de Reports et de Dépôts, deuxième quinzaine du mois; comptes à vue, à 15 jours de préavis et à 1, 3 et 6 mois : moyennes des taux des principaux établissements de crédit.
(*) Depuis le 10 mai, taux modifiés comme suit : 3 p. c. net.

LE MARCHÉ DES CHANGES ET DES MÉTAUX PRÉCIEUX.

9

I. — COURS DES MÉTAUX PRÉCIEUX A LONDRES.

DATES	Or		ARGENT		Rapport or — argent
	En sh. et p. par once (1) d'or fin	En francs (3) par kg. d'or fin	En deniers par once (1) au titre stand. (222/240)	En francs par kg. (2) de fin	
1936 2 janvier	141/4	33.190,87	22 3/8	473,38	70,11
1937 4 janvier	141/8	33.114,01	21 1/4	447,49	74,—
1938 1 ^{er} mars	139/9 1/2	33.213,66	20 1/16	429,44	77,34
1 ^{er} avril	140/0 1/2	33.098,59	19	404,56	81,81
2 mai	139/6 1/2	33.206,13	18 11/16	400,63	82,88
1 ^{er} juin	140/7 1/2	33.069,74	18 15/16	401,21	82,42
1 ^{er} juillet	140/9	33.093,48	18 15/16	401,14	82,60
2 août	141/8	33.052,80	19 9/16	411,19	80,38
1 ^{er} septembre	143/0 1/2	33.099,11	19 1/4	401,29	82,48
3 octobre	144/8 1/2	33.058,78	19 1/2	401,33	82,37
2 novembre	146/1 (4)	33.047,07	19 1/2	397,41	83,16
1 ^{er} décembre	148/6 1/2 (4)	33.065,92	20 1/16	402,34	82,18
1939 3 janvier	150/0 1/2 (4)	33.146,57	21 1/8	420,44	78,84
1 ^{er} février	148/7 1/2 (4)	33.063,57	19 15/16	399,58	82,75
1 ^{er} mars	148/5 (4)	33.225,99	20 7/16	412,19	80,61
1 ^{er} avril	148/6 (4)	33.211,82	20	402,97	82,42
1 ^{er} mai	148/6 (4)	32.871,64	20 3/16	402,58	81,65

- (1) L'once troy = 31,103481 grammes.
 (2) Conversion effectuée au cours de la livre sterling à Bruxelles à la date de la cotation. — A partir de novembre 1938, au cours du belga à Londres à 11 heures.
 (3) Conversion effectuée au cours de la livre sterling à Bruxelles, à la date de la cotation. — A partir de novembre 1938, cette conversion est effectuée sur la base du prix du « fixing » à Londres, à 11 heures, et du cours du belga à Londres, à la même heure.
 (4) Cours du « fixing » à Londres, à 11 heures.

10

II. — COURS DES CHANGES AU COMPTANT A LA BOURSE DE BRUXELLES.

ÉPOQUES	Londres 1 £ = 48,6111 belgas	Paris	New-York (câble) 1 \$ = 5,8990 belgas	Amsterdam 100 fl. = 401,5083 b.	Zurich	Berlin 100 Rm. = 237,946 b.	Stockholm 100 Cr. = 267,6893 b.	Oslo 100 Cr. = 267,6893 b.	Copenhague 100 Cr. = 267,6893 b.	Prague 100 Kc. = 20,719 b.	Milan 100 lit. = 31,0482 b.	(1)		(2)		Lisbonne	Montréal	
												112,3291	4,3699	26,5989	5,9267			111,6648
Moyennes ann.:																		
1937	29,2951	23,9985	5,9252	326,2083	135,9224	238,3191	151,0473	147,1945	130,8009	20,7233	31,1857	112,3291	4,3699	26,5989	5,9267			
1938	28,9306	17,0488	5,9180	325,6103	135,3787	237,7908	149,1259	145,3616	129,1842	20,5575	31,1373	111,6648	4,3684	26,2703	5,8877			
Moyennes mens.:																		
1938 Février	29,5612	19,3246	5,8915	329,6712	136,8655	238,2092	152,3592	148,5650	131,9950	20,7241	31,0138	112,0275	4,3655	26,8490	5,8952			
Mars	29,5340	18,4980	5,9232	329,2157	136,5539	238,4217	152,1637	148,3976	131,8709	20,7728	31,1667	111,9815	4,37	26,8098	5,9140			
Avril	29,5520	18,4129	5,9341	329,6882	136,4195	238,4697	152,2987	148,4576	131,9050	20,7021	31,2179	111,9974	4,37	26,8121	5,9043			
Mai	29,5021	16,7593	5,9372	328,8424	135,7050	238,5798	151,1560	148,2714	131,7179	20,6824	31,2523	111,9702	4,37	26,8171	5,8990			
Juin	29,2364	16,4109	5,8980	326,3626	134,9869	237,4726	150,7521	146,9048	130,5274	20,5324	31,0299	111,2321	4,37	26,5433	5,8351			
Juillet	29,1407	16,3588	5,9091	325,3568	135,2189	237,4837	150,2413	146,4063	130,1197	20,4768	31,0841	111,0500	4,37	26,4616	5,8734			
Août	28,9260	16,2011	5,9252	323,6216	135,6368	237,6318	149,1450	145,2773	129,2248	20,4930	31,1786	111,3523	4,37	26,2614	5,9074			
Septembr.	28,4399	15,9302	5,9281	319,8391	134,0416	238,3489	146,7152	142,9068	127,0364	20,5018	31,1790	111,3489	4,37	25,8496	5,9000			
Octobre	28,1938	15,7669	5,9139	321,6855	134,3598	236,9579	145,2869	141,6563	125,9000	20,4129	31,1187	111,3464	4,37	25,6102	5,8629			
Novembre	27,8214	15,5754	5,9137	321,3200	133,9218	236,9026	143,3321	139,7882	124,2224	20,2911	31,1049	111,4013	4,37	25,2403	5,8701			
Décembre	27,7277	15,6298	5,9360	322,6733	134,2512	238,0024	142,8190	139,2986	123,8179	20,3490	31,2250	112,1190	4,36	25,1800	5,8858			
1939 Janvier	27,6259	15,6084	5,9205	320,9875	133,6693	237,4364	142,2561	138,7988	123,3455	20,3086	31,1410	112,0784	—	25,0564	5,8759			
Février	27,7909	15,7043	5,9307	318,0237	134,4787	238,0137	143,1562	139,6235	124,0940	20,3470	31,1865	111,6975	—	25,2110	5,9027			
Mars	27,8536	15,7505	5,9437	315,6504	134,4720	238,5304	143,4898	139,9480	124,3674	—	31,2647	112,2489	—	25,2739	5,9252			
Avril	27,8059	15,7357	5,9409	315,6094	133,2767	238,4097	143,2578	139,6944	124,1528	—	31,2603	111,2941	—	25,1706	5,9157			
Données journ.:																		
1939 Avril 3	27,77625	15,7175	5,9285	315,35	133,30	237,95	143,125	139,525	124,—	—	31,2647	110,50	—	25,19	5,9125			
4	27,815	15,73625	5,94	315,40	133,35	238,175	143,30	139,70	124,25	—	31,2207	—	—	25,25	5,93			
5	27,83	15,74875	5,94375	315,60	133,35	238,30	143,375	139,90	124,25	—	31,2744	109,70	—	25,28	5,93125			
6	27,82875	15,74625	5,94375	315,54	133,35	238,70	143,375	139,85	124,25	—	31,2744	110,—	—	25,28	5,93			
11	27,82625	15,745	5,94375	315,47	133,275	238,60	143,425	139,80	124,25	—	31,2744	111,—	—	25,25	5,93			
12	27,82	15,74125	5,94375	315,45	133,23	238,60	143,325	139,775	124,20	—	31,2744	111,—	—	25,25	5,9115			
13	27,82	15,74	5,94375	315,50	133,25	238,55	143,40	139,80	124,20	—	31,2744	112,50	—	25,24	5,9125			
14	27,825	15,74625	5,94375	315,625	133,275	238,60	143,35	139,775	124,20	—	31,2744	112,20	—	25,26	5,9145			
17	27,85	15,7625	5,9520	315,95	133,40	238,70	143,50	139,90	124,40	—	31,2744	112,30	—	25,18	5,92			
18	27,85	15,76	5,9520	315,975	133,425	238,85	143,50	139,90	124,375	—	31,2989	111,90	—	25,25	5,92125			
19	27,845	15,7525	5,95	315,875	133,40	238,70	143,425	140,—	124,275	—	31,2989	112,60	—	25,28	5,9225			
20	27,85	15,76125	5,9520	316,00	133,49	238,90	143,44	139,95	124,40	—	31,2989	112,60	—	25,21	5,92125			
21	27,8525	15,7625	5,9520	315,96	133,525	238,975	143,45	139,925	124,35	—	31,2989	112,60	—	25,21	5,9225			
24	27,85	15,7615	5,9510	315,925	133,40	238,90	143,45	139,90	124,30	—	31,2989	110,40	—	25,21	5,9240			
25	27,825	15,7475	5,94625	315,65	133,35	238,55	143,30	139,75	124,20	—	31,2989	109,—	—	25,20	5,92			
26	27,76	15,71125	5,93075	315,475	133,275	238,30	143,10	139,45	123,95	—	31,2256	112,—	—	25,15	5,905			
27	27,6775	15,67	5,9160	315,25	132,76	237,45	142,60	139,—	123,60	—	31,1575	111,—	—	25,06	5,88625			
28	27,60625	15,6325	5,90375	314,975	132,575	236,575	142,20	138,60	123,30	—	31,1042	111,—	—	25,02	5,86875			

- (1) Lire italienne : cours pour exécution de l'art. 3 de l'A. R. du 11 décembre 1935.
 (2) Sans affaires.

III. — CHANGE A TERME.

11

ÉPOQUES	REPORTS (+) OU DÉPORTS (-) EXPRIMÉS :														
	1°) EN BELGAS POUR :										2°) EN % DU COURS DU COMPTANT				
	1 £		100 fr. fr.		1 \$		100 fl. P.-B.		100 fr. s.		£	fr. fr.	\$	fl.P.B.	fr. s.
	Acheteur	Vendeur	Acheteur	Vendeur	Acheteur	Vendeur	Acheteur	Vendeur	Acheteur	Vendeur	(d'après moyennes des taux acheteurs et vendeurs)				

a) Change à un mois.

1938 Moyen. ann.	+0,0789	+0,0896	-0,0877	-0,0781	+0,0199	+0,0200	+1,1268	+1,1744	+0,5154	+0,6751	+0,29	-0,49	+0,34	+0,35	+0,44
Moyennes mens. :															
1938 Février	+0,0021	+0,0033	-0,2530	-0,2382	+0,0021	+0,0032	+0,1769	+0,2429	+0,1000	+0,2958	+0,01	-1,27	+0,04	+0,06	+0,14
Mars	+0,0531	+0,0600	-0,1652	-0,1413	+0,0121	+0,0146	+0,7912	+1,0115	+0,2963	-0,4963	+0,19	-0,80	+0,23	+0,27	+0,29
Avril	+0,0431	+0,0542	-0,1517	-0,1539	+0,0095	+0,0150	+0,6000	+0,9300	+0,2261	+0,4522	+0,16	-0,83	+0,21	+0,23	+0,25
Mai	+0,3988	+0,4593	+0,2379	+0,1700	+0,0954	+0,0757	+5,0615	+3,5111	+1,3538	+0,5667	+1,45	+1,22	+1,44	+1,30	+0,71
Juin	+0,1467	+0,1719	+0,0558	+0,0759	+0,0337	+0,0332	+2,2111	+2,4647	+0,9750	+1,3035	+0,54	+0,40	+0,57	+0,73	+0,84
Juillet	+0,0821	+0,0905	-0,0071	+0,0170	+0,0190	+0,0215	+0,9818	+1,2528	+0,5565	+0,9364	+0,30	+0,03	+0,34	+0,34	+0,65
Août	+0,0600	+0,0656	-0,1037	-0,0727	+0,0147	+0,0171	+0,8235	+0,9625	+0,6870	+1,0857	+0,22	-0,50	+0,27	+0,27	+0,65
Septembre	+0,1156	+0,1090	-0,0767	-0,0606	+0,0256	+0,0229	+1,3000	+1,4273	+0,8947	+1,1600	+0,39	-0,43	+0,41	+0,43	+0,77
Octobre	+0,0180	+0,0232	-0,1453	-0,1131	+0,0067	+0,0105	+0,4286	+0,7100	+0,2545	-0,3818	+0,07	-0,82	+0,15	+0,18	+0,24
Novembre	+0,0012	+0,0023	-0,0762	-0,0600	+0,0048	+0,0061	+0,3136	+0,4000	+0,1250	+0,2750	+0,006	-0,44	+0,09	+0,11	+0,15
Décembre	+0,0211	+0,0271	+0,0027	+0,0105	+0,0117	+0,0142	+0,6389	+0,8357	—	—	+0,09	+0,04	+0,22	+0,23	—
1939 Janvier	-0,0063	-0,0032	-0,0108	-0,0063	+0,0072	+0,0079	+0,3841	+0,4962	—	—	-0,02	-0,05	+0,13	+0,14	—
Février	+0,0120	+0,0169	-0,0021	-0,0050	+0,0075	+0,0056	+0,3875	+0,2531	—	—	+0,05	-0,02	+0,11	+0,10	—
Mars	+0,1878	+0,1850	+0,0947	+0,0953	+0,0444	+0,0448	+2,2556	+2,0727	—	—	+0,67	+0,60	+0,76	+0,69	—
Avril	+0,3591	+0,3575	+0,1625	+0,1794	+0,0864	+0,0246	+3,5000	+1,3000	—	+0,4500	+1,29	+1,09	+0,93	+0,76	+0,34
Taux journaliers :															
1939 Avril 1	+0,44	+0,46	+0,20	—	+0,086	—	+4,40	—	—	—	+1,62	+1,27	+1,45	+1,99	—
3	—	+0,10	—	+0,050	—	+0,020	—	+1, —	—	+0,45	+0,36	+0,32	+0,34	+0,32	+0,34
4	—	+0,11	—	+0,060	—	+0,022	—	+1,20	—	—	+0,40	+0,38	+0,37	+0,38	—
5	—	+0,12	—	+0,065	—	+0,025	—	+1,30	—	—	+0,43	+0,41	+0,42	+0,41	—
6	+0,25	—	+0,12	—	+0,056	—	+2,60	—	—	—	+0,90	+0,76	+0,94	+0,82	—
11	—	+0,13	—	+0,070	—	+0,028	—	+1,50	—	—	+0,47	+0,44	+0,47	+0,46	—
12	—	+0,13	—	+0,070	—	+0,028	—	+1,50	—	—	+0,47	+0,44	+0,47	+0,46	—
13	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
14	+0,40	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+1,44	—	—	—	—
15	+0,64	+0,62	—	+0,600	—	—	—	—	—	—	+2,08	+3,81	—	—	—
17	—	+0,61	—	—	—	—	—	—	—	—	+2,19	—	—	—	—
18	—	+0,58	—	+0,360	+0,100	—	—	—	—	—	+2,08	+2,28	—	—	—
19	+0,43	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+1,64	—	+1,68	—	—
20	—	+0,70	+0,30	—	+0,150	—	—	—	—	—	+2,51	+1,90	+2,62	—	—
21	+0,77	+0,80	—	—	—	—	—	—	—	—	+2,82	—	—	—	—
22	+0,58	+0,675	—	—	—	—	—	—	—	—	+2,25	—	—	—	—
24	—	+0,60	—	+0,280	—	—	—	—	—	—	+1,80	+1,78	—	—	—
25	—	+0,30	—	—	—	—	—	—	—	—	+1,08	—	—	—	—
26	+0,18	+0,20	—	—	—	—	—	—	—	—	+0,68	—	—	—	—
27	+0,11	+0,12	—	—	—	—	—	—	—	—	+0,42	—	—	—	—
28	+0,11	+0,12	+0,03	+0,060	+0,040	—	—	—	—	—	+0,42	+0,29	+0,68	—	—
29	+0,14	+0,16	—	—	—	—	—	—	—	—	+0,54	—	—	—	—

b) Change à trois mois.

Moyennes annuel. :															
1937	+0,0036	+0,0084	-0,6187	-0,5950	+0,0118	+0,0131	+0,5987	+0,6951	+0,0645	+0,2669	+0,02	-2,53	+0,21	+0,20	+0,12
1938	+0,2544	+0,2607	-0,2306	-0,2169	+0,0599	+0,0624	+3,4801	+3,6135	+1,2580	+1,4783	+0,89	-1,31	+1,03	+1,09	+1,01
Moyennes mensuel. :															
1938 Février	+0,0218	+0,0255	-0,7195	-0,6812	+0,0118	-0,0132	+0,9033	+1,0294	+0,3125	+0,5087	+0,08	-3,62	+0,21	+0,29	+0,30
Mars	+0,1508	+0,1623	-0,4295	-0,4056	+0,0374	+0,0392	+2,3895	+2,8769	+0,7407	+1,1111	+0,53	-2,26	+0,65	+0,80	+0,68
Avril	+0,1500	+0,1779	-0,3544	-0,3300	+0,0361	+0,0426	+2,4867	+2,8133	+0,6522	+0,9652	+0,65	-1,86	+0,66	+0,80	+0,59
Mai	+0,9309	+0,8553	+0,3900	+0,2844	+0,1751	+0,1672	+9,9539	+8,2000	+2,9385	+1,7000	+3,03	+2,01	+2,88	+2,76	+1,71
Juin	+0,4462	+0,4736	+0,1209	+0,1590	+0,0945	+0,1011	+5,7917	+6,4093	+2,2118	+2,8095	+1,57	+0,85	+1,66	+1,87	+1,86
Juillet	+0,3177	+0,3277	-0,0271	-0,0055	+0,0691	+0,0735	+4,0770	+4,3684	+1,4174	+1,8000	+1,11	-0,10	+1,21	+1,29	+1,19
Août	+0,3382	+0,3700	-0,2065	-0,1532	+0,0776	+0,0831	+4,4250	+4,5588	+1,9040	+2,3200	+1,22	-1,11	+1,36	+1,39	+1,56
Septembre	+0,4395	+0,4459	-0,1556	-0,1620	+0,0988	+0,0969	+5,4308	+5,6333	+1,8737	+2,2364	+1,56	-1, —	+1,65	+1,73	+1,53
Octobre	+0,0960	+0,1085	-0,3725	-0,3662	+0,0312	+0,0411	+1,8909	+2,4842	+0,8056	+1,0625	+0,36	-2,34	+0,61	+0,68	+0,70
Novembre	+0,0291	+0,0330	-0,2408	-0,2237	+0,0233	+0,0254	+1,2538	+1,3833	+0,5000	+0,8750	+0,11	-1,49	+0,41	+0,41	+0,51
Décembre	+0,0983	+0,1064	-0,0074	+0,0055	+0,0474	+0,0480	+2,3588	+2,5105	—	—	+0,37	-0,006	+0,80	+0,75	—
1939 Janvier	+0,0139	+0,0125	-0,0487	-0,0303	+0,0266	+0,0270	+1,4125	+1,4600	+0,6000	+1, —	+0,05	-0,25	+0,45	+0,45	+0,60
Février	+0,0707	+0,0479	-0,0162	-0,0274	+0,0285	+0,0238	+1,2136	+0,7633	—	—	+0,21	-0,14	+0,44	+0,31	—
Mars	+0,5859	+0,5611	+0,2884	+0,2693	+0,1411	+0,1246	+6,7176	+6,3667	—	—	+2,06	+1,77	+2,24	+2,07	—
Avril	+0,7692	+0,6356	+0,4740	+0,2697	+0,1676	+0,0808	+8,6000	+3,9200	—	+1,35	+2,53	+2,36	+2,09	+1,98	+1,01
Taux journaliers :															
1939 Avril 1	+0,86	+0,90	+0,50	—	+0,210	—	+10, —	—	—	—	+3,16	+3,18	+3,53	+3,17	—
3	—	+0,30	—	+0,160	—	+0,060	—	+3,20	—	+1,35	+1,08	+1,02	+1,01	+1,01	+1,01
4	—	+0,32	—	+0,178	—	+0,066	—	+3,60	—	—	+1,15	+1,13	+1,11	+1,14	—
5	—	+0,36	—	+0,200	—	+0,075	—	+4, —	—	—	+1,29	+1,27	+1,26	+1,27	—
6	+0,57	+0,59	+0,30	—	+0,140	—	+7,20	—	—	—	+2,08	+1,91	+2,36	+2,28	—
11	—	+0,40	—	+0,220	—	+0,085	—	+4,40	—	—	+1,44	+1,40	+1,43	+1,39	—
12	—	+0,40	—	+0,220	—	+0,085	—	+4,40	—	—	+1,44	+1,40	+1,43	+1,39	—
13	+0,68	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+2,44	—	—	—	—
14	+0,80	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+2,88	—	—	—	—
15	+0,90	—	+0,92	—	—	—	—	—	—	—	+3,23	+5,84	—	—	—
17	+0,93	+0,98	—	—	—	—	—	—	—	—	+3,43	—	—	—	—
18	—	+0,95	—	+0,540	+0,124	—	—	—	—	—	+3,41	+3,43	+2,08	—	—
19	+0,83	+0,88	—	—	—	—	—	—	—	—	+3,07	—	—	—	—
20	+1,12	—	+0,55	—	+0,270	—	—	—	—	—	+4,02	+3,49	+4,54	—	—
21	+1,20	+1,25	—	—	—	—	—	—	—	—	+4,40	—	—	—	—
22	+0,92	+1,20	—	—	—	—	—	—	—	—	+3,81	—	—	—	—
24	—	+0,90	—	+0,500	—	—	—	—	—	—	+3,23				

LE MARCHÉ DES CAPITAUX.

I — COURS COMPARÉS DE QUELQUES FONDS PUBLICS (*).

DÉSIGNATION DES TITRES	Cotation pour	COURS AU		
		1 ^{er} mars 1939	3 avril 1939	1 ^{er} mai 1939
A. — Dettes intérieures.				
I. — DETTE DIRECTE DE L'ÉTAT BELGE (Intérêts à bonifier).				
Dettes 2 1/2 %	100,—	58,—	55,75	55,50
Dettes 3 1/2 % 2 ^e série	100,—	69,25	68,25	68,50
Dettes 3 1/2 % 1937	100,—	78,—	76,75	76,25
Dettes Unifiées 4 % 1 ^{re} série	100,—	87,60	86,50	85,25
Dettes Unifiées 4 % 2 ^e série	100,—	87,80	86,50	85,25
Bons du Trésor 2 1/2 % 1937, à 5 ans	100,—	99,50	99,50	99,50
Emprunt à lots 1932, 4 %	525,—	498,—	482,—	474,—
Emprunt à lots 1933, 4 %	1.050,—	1.000,—	980,—	960,—
Emprunt à lots (cert. prov.) 1938 (2)	500,—	460,—	450,—	442,—
II. — DETTE INDIRECTE ET DETTE GARANTIE PAR L'ÉTAT (Intérêts à bonifier).				
Dommages de guerre à lots 1921, 4 %	250,—	221,50	212,50	207,—
Dommages de guerre à lots 1922, 4 %	262,60	236,—	230,50	227,—
Dommages de guerre à lots 1923, 4 %	525,—	489,—	479,—	469,—
Société Nationale des Chemins de fer belges (tranche suisse) action privilégiée 6 %	500,—	529,—	521,—	513,—
Société Nationale des Chemins de fer belges (tranche hollandaise), action privilégiée 6 %	500,—	531,—	519,—	513,—
Société Nationale des Chemins de fer belges (tranche belge) action privilégiée 4 %	500,—	435,—	420,—	420,—
(*) Société Nationale des Chemins de fer vicinaux, 3 %, coupon janvier-juillet	100,—	65,—	61,—	60,50
Société Intercommunale de la Rive Gauche de l'Escaut, 4 1/4 %	100,—	92,15	85,40	84,50
Société Nationale des Distributions d'Eau, 4 %	100,—	87,—	Cm.P.83,75	84,—
III. — DETTE DIRECTE DE LA COLONIE.				
Sans coupons d'intérêt : Congo belge, emprunt à lots 1888	100,—	156,—	144,50	147,—
Intérêts à bonifier :				
Dettes coloniales 1887, 2 1/2 %	100,—	66,50	65,50	59,—
Dettes coloniales 1904, 3 %	100,—	72,—	64,50	63,75
Dettes coloniales 1906, 4 %	100,—	82,80	81,10	82,—
Dettes coloniales 1936, 4 %	100,—	83,—	81,25	82,—
(*) Dettes coloniales 1937, 3 1/2 %	100,—	71,50	71,—	72,—
IV. — DETTE GARANTIE PAR LA COLONIE (Intérêts à bonifier).				
Congo Supérieur aux Grands Lacs (avec faculté d'échange), 6 % (1)	500,—	726,—	675,—	666,—
Congo Supérieur aux Grands Lacs (sans faculté d'échange), 4 %	500,—	425,—	408,—	406,—
(*) Transports fluviaux (Unatra) participantes, 4 %	500,—	505,—	490,—	Cm.A.470
(*) Kivu (Chemin de fer), cap., 4 %	1.000,—	820,—	785,—	775,—
(*) Vicinaux du Congo, priv., 4 %	500,—	415,—	410,—	385,—
Intérêts à bonifier :				
V. — PROVINCES ET COMMUNES.				
(*) Crédit Communal 1871 à 1879, 4 1/2 %	100,—	104,25	104,25	104,25
(*) " 1886 à 1911, 3 %	100,—	75,—	74,05	74,—
(*) " 1912 à 1918, 4 %	100,—	81,—	80,—	77,55
" 1927 à 1929, 4 %	100,—	82,05	81,30	80,25
" 1931 (janvier-juillet), 4 %	100,—	82,50	81,30	80,60
" 1932, 4 %	100,—	82,05	81,30	79,75
" 1937, 4 %	100,—	83,—	81,05	81,—
" bons de caisse remboursables à 103 % 1934, 4 %	100,—	98,10	98,25	97,—
" " " 100 % 1938, 4 %	100,—	93,—	94,—	92,10
" emprunt à lots 4 % (cert. prov.) 1938	500,—	483,—	480,—	487,—
Intérêts compris dans le cours :				
Province d'Anvers 1891, 3 %	100,—	78,—	Cm.P.72,—	74,—
Flandre Orientale 1936, 4 %	100,—	83,70	81,25	79,25
Ville d'Anvers 1930, 4 % (janvier-juillet)	100,—	83,50	79,—	77,50
" 1933, 4 %, remboursable à 103 %	100,—	97,20	96,25	94,95
" 1936, 4 % (coupon 31 décembre)	100,—	82,30	79,—	75,50
" 1937, 4 %	100,—	85,40	A.R.83,—	79,05
Bruzelles 1930, 4 %	100,—	83,55	79,—	76,—
" 1936, 4 %, remboursable à 103 %	100,—	94,80	92,05	93,70
" 1938, 4 %	100,—	94,05	91,05	93,05
Gand 1929, 4 %	100,—	83,05	80,30	78,30
" 1936, 4 %	100,—	82,50	79,30	Cm.A.76,—
Liège 1917, 4 1/2 %	100,—	93,05	89,50	88,50
" 1919, 4 %	100,—	84,10	80,75	78,50
" 1929, 4 %	100,—	84,05	82,—	78,85
" 1937, 4 %	100,—	83,50	80,25	Cm.A.78,—
Valeurs à lots, intérêts compris dans le cours :				
Anvers 1887, 2 1/2 %, remboursable à 110	100,—	A.R.76,—	76,25	72,—
Anvers 1903, 2 %, remboursable à 110	100,—	64,50	AR.62,125	61,50
Bruzelles 1902, 2 1/2 %, remboursable à 110	100,—	72,50	70,—	68,375
Bruzelles 1905, 2 %, remboursable à 110	100,—	VR.63,—	Cm.A.59,50	AR.60,—
(*) Canal et Installations Maritimes de Bruzelles 1897, 2 %	100,—	61,50	60,25	Cm.A.58,50
Gand 1896, 2 %	100,—	62,75	59,375	59,—
Liège 1897, 2 %	100,—	61,25	58,25	56,75
B. — Dettes extérieures de l'Etat.				
I. — EMPRUNTS LIBELLÉS EN \$.				
Dettes belges 6 % 1955	100 \$	107 1/4	102	101 1/8
" 6 1/2 % 1949	100 \$	107 5/8	103 7/8	104 3/8
" 7 % 1955	100 \$	115 1/2	111	110 1/4
II. — EMPRUNTS LIBELLÉS EN £.				
Emprunt 4 % 1936	100 £	94,03	89,69	85 7/8
Emprunt 4 % 1937	100 £	94,46	89,25	87 1/8
III. — EMPRUNTS LIBELLÉS EN FRANCS FRANÇAIS.				
Emprunt extérieur 5 1/2 % 1932 (francs français-or)	1.000 f.fr.	2.586,—	2.600,—	2.600,—
Emprunt extérieur 5 1/2 % 1934 (francs français-or)	1.000 f.fr.	2.592,—	2.614,83	2.613,—
Emprunt extérieur 5 % conversion 1934	1.000 f.fr.	928,—	907,—	900,—
IV. — EMPRUNTS LIBELLÉS EN FLORINS PAYS-BAS.				
Emprunt 3 1/2 % 1937	100 fl PB	93,—	90 7/8	88 1/2

(*) En général, les coupons des emprunts sont nets d'impôts; ceux passibles d'un impôt de 2 p. c. sont marqués d'un astérisque.

(1) Intérêt garanti à concurrence de 4 p. c.

(2) Taux actuel, 3 1/2 p. c.; à partir de la onzième année, l'intérêt sera porté à 4 p. c.

II. — INDICE MENSUEL DE LA BOURSE DE BRUXELLES.

15

DATES	TITRES A REVENU FIXE (30)					TITRES A REVENU VARIABLE (120)												
	Indice global	Dette belge directe et indirecte	Emprunts provinces et communes	Obligations 4 % impôt 17,25 %	Obligations 6 % net d'impôts	Indice global	Assurances, banques et sociétés à portefeuille	Entreprises immobili., hypothéc. et hôtelières	Tramways, chem. de fer économiq. et vicinaux	Tramways et électricité (Trusts)	Gaz et électricité	Métallurgie	Charbonnages	Zinc, plomb, mines	Glaceries et verreries	Textiles et soieries	Coloniales	Divers

Indices par rapport aux cours du mois précédent.

1939 3 avril	98	98	97	99	97	94	97	97	97	96	96	91	95	92	91	90	95	92
1 ^{er} mai	99	99	98	99	99	98	98	97	99	95	97	105	96	92	92	99	96	99

Indices par rapport aux cours du 3 janvier 1928.

1938 2 mars	127	128	142	143	107	98	30	27	30	22	55	66	121	26	63	27	30	33
1 ^{er} avril	123	124	135	142	104	94	27	25	28	21	52	61	101	21	53	24	27	29
2 mai	124	122	138	142	105	97	28	28	29	22	55	71	117	24	58	26	29	33
1 ^{er} juin	121	120	131	141	104	96	27	26	29	22	53	70	114	22	57	25	28	31
1 ^{er} juillet	121	119	131	142	104	98	28	26	29	23	54	74	117	24	57	24	31	32
1 ^{er} août	120	117	128	142	104	98	27	26	28	23	55	75	118	23	57	23	31	31
1 ^{er} septembre ..	119	116	127	143	103	96	26	24	27	22	55	70	116	21	55	22	30	29
3 octobre	118	114	126	141	102	98	29	24	28	23	58	79	117	21	56	23	30	31
3 novembre	120	117	129	141	105	98	27	24	26	22	57	78	128	22	59	22	30	29
1 ^{er} décembre	120	116	129	143	104	97	26	23	26	22	56	77	122	22	59	22	29	30
1939 3 janvier	119	114	128	141	104	95	25	23	25	21	55	72	119	21	56	21	27	29
1 ^{er} février	118	115	128	140	103	93	25	22	24	21	55	66	109	19	52	19	24	27
1 ^{er} mars	118	113	128	141	103	94	24	23	26	22	56	66	106	20	53	19	25	28
3 avril	116	111	125	140	100	92	24	22	25	21	54	60	101	19	49	17	24	26
1 ^{er} mai	114	109	123	137	100	91	23	21	25	20	52	64	97	17	45	17	23	26

(*) Le taux de l'impôt est de 17,25 p. c. depuis le 21 janvier 1939. (Loi du 18 janvier 1939.)

III. — COURS, RENDEMENTS ET INDICES DES PRINCIPAUX TYPES D'OBLIGATIONS.

16

DÉBUT DE MOIS	TYPES DOMINANTS								OBLIGATIONS DE SOCIÉTÉS Types divers		
	Cours				Rendement (eu égard au cours seulement)				Rendement net moyen	Valeur boursière moyenne	Indices valeur boursière moyenne 3-1-1938 = 100
	I Dette unifiée 4 %	II Dette coloniale 1936 4 %	III Provinces, villes et communes 4 %	IV Entrepr. industr. et comm. 4 ½ %	I Dette unifiée 4 %	II Dette coloniale 1936 4 %	III Provinces, villes et communes 4 %	IV Entrepr. industr. et comm. 4 ½ %			
1938 Février	97,05	95,35	97,61	100,53	4,12	4,20	4,10	4,48	4,60	101,50	100
Mars	97,20	96,75	96,97	100,56	4,12	4,13	4,12	4,47	4,59	101,63	100
Avril	94,30	89,50	91,85	96,32	4,24	4,47	4,35	4,67	4,75	98,34	97
Mai	92,45	90,—	93,78	99,28	4,33	4,44	4,27	4,53	4,68	99,78	99
Juin	90,20	84,55	86,24	95,20	4,43	4,73	4,64	4,73	4,82	96,72	96
Juillet	90,05	87,—	89,09	96,92	4,44	4,60	4,49	4,64	4,76	97,98	97
Août	88,15	84,—	86,76	95,14	4,54	4,76	4,61	4,73	4,79	96,93	96
Septembre	87,25	83,25	85,78	93,—	4,58	4,80	4,66	4,84	4,88	95,34	94
Octobre	86,75	85,50	82,86	88,72	4,61	4,68	4,83	5,07	5,08	91,70	91
Novembre	89,—	85,—	87,38	96,29	4,49	4,71	4,58	4,67	4,77	97,54	96
Décembre	89,37	84,35	86,52	95,26	4,48	4,74	4,62	4,72	4,83	96,40	95
1939 Janvier	88,80	84,—	85,36	94,23	4,52	4,75	4,69	4,78	4,87	95,03	94
Février	88,75	82,—	85,61	92,03	4,51	4,88	4,67	4,89	4,96	95,07	94
Mars	87,60	83,—	85,08	90,49	4,57	4,82	4,70	4,97	5,01	94,04	93
Avril	86,50	81,25	83,08	86,43	4,62	4,92	4,81	5,21	5,20	90,88	90
Mai	85,25	82,—	81,19	85,87	4,69	4,88	4,93	5,24	5,21	90,69	90

N. B. — Méthode d'établissement : voir Bulletin de mars 1939, p. 187.

**IV. — EMISSIONS DES SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES BELGES
ET CONGOLAISES.**

a) Tableau rétrospectif
(milliers de francs).

17

PÉRIODES	CONSTITUTIONS DE SOCIÉTÉS						AUGMENTATIONS DE CAPITAL (Sociétés anonymes) (Sociétés en commandite par actions) (Sociétés de personnes à responsab. limitée)			
	anonymes et en commandite par actions			de personnes à responsabilité limitée			Nombre	Capital ancien	Augment. nominale	Montant libéré sur valeur nominale
	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur valeur nominale	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur valeur nominale				
1937.....	452	350.879	284.968	937	327.861	316.285	473	5.056.092	3.797.925	3.655.773
1938.....	367	243.321	210.138	1.263	331.881	324.532	321	1.506.970	1.354.377	1.275.638
1938 3 premiers mois.....	94	70.310	64.368	299	69.962	68.344	93	353.093	240.549	230.543
1939 3 premiers mois.....	92	62.209	53.066	340	72.793	69.983	66	157.211	98.374	86.934
1938 Janvier.....	30	28.450	25.142	99	22.268	22.193	27	172.692	95.469	93.445
Février.....	27	26.560	25.050	82	22.634	22.393	21	110.192	58.569	58.443
Mars.....	37	15.300	14.176	118	25.060	23.758	35	70.209	86.511	78.655
Avril.....	38	27.191	20.951	108	34.459	33.717	45	134.302	376.866	365.920
Mai.....	29	15.370	11.896	83	20.931	20.235	33	95.898	61.115	59.701
Juin.....	40	23.393	18.524	62	17.145	15.744	21	65.853	79.746	51.196
Juillet.....	37	30.797	25.654	81	19.098	18.208	28	107.423	134.319	131.158
Août.....	14	2.790	2.593	70	31.587	31.208	14	109.775	80.174	74.849
Septembre.....	28	16.110	15.398	90	19.517	19.232	15	262.210	75.466	72.586
Octobre.....	30	11.606	10.246	96	22.893	22.673	16	39.090	27.983	27.586
Novembre.....	23	22.980	18.664	104	30.123	29.558	19	119.380	67.362	62.141
Décembre.....	34	22.774	21.844	270	66.166	65.613	49	219.946	210.797	199.958
1939 Janvier.....	28	26.035	21.335	121	31.059	29.029	28	65.042	40.572	36.706
Février.....	32	17.029	14.273	86	20.549	20.303	15	27.422	8.412	7.590
Mars.....	32	19.145	17.458	133	21.185	20.651	25	64.747	49.390	42.638

PÉRIODES	ÉMISSIONS D'OBLIGATIONS		Ensemble des émissions Montant nominal	PRIMES D'ÉMISSION (1)	LIBÉRATIONS AUTRES QU'EN ESPÈCES		ÉMISSIONS destinées au remboursem. d'anciens emprunts (4)	Emissions nettes (5)
	Nombre	Montant nominal			Apports en nature (2)	Incorporation de réserves au capital (3)		
1937.....	47	2.021.550	6.498.215	400.495	721.690	2.331.933	2.370.828	1.254.620
1938.....	21	392.190	2.321.759	6.375	572.606	808.173	152.500	675.594
1938 3 premiers mois.....	10	149.375	530.196	4.000	132.141	140.944	74.500	169.045
1939 3 premiers mois.....	6	20.100	253.476	—	92.525	40.843	—	96.715
1938 Janvier.....	3	74.950	221.137	—	48.067	74.550	74.500	18.613
Février.....	4	24.025	131.788	—	54.040	23.637	—	52.234
Mars.....	3	50.400	177.271	4.000	30.034	42.757	—	98.198
Avril.....	1	12.500	451.016	2.000	74.598	318.097	—	42.393
Mai.....	2	20.000	117.416	375	34.593	30.586	—	47.028
Juin.....	3	118.600	238.884	—	43.992	16.200	68.000	75.872
Juillet.....	1	6.000	190.214	—	28.582	118.314	—	34.124
Août.....	—	—	114.551	—	31.360	72.495	—	4.795
Septembre.....	2	34.500	145.593	—	60.555	19.125	10.000	52.036
Octobre.....	1	49.215	111.697	—	26.655	22.590	—	60.475
Novembre.....	1	2.000	122.465	—	47.533	44.375	—	20.455
Décembre.....	—	—	299.737	—	92.597	25.447	—	169.371
1939 Janvier.....	4	16.900	114.566	—	32.236	12.801	—	58.933
Février.....	—	—	45.990	—	22.135	3.350	—	16.681
Mars.....	2	3.200	92.920	—	38.154	24.692	—	21.101

- (1) Non comprises dans les montants libérés.
(2) Compris dans les constitutions et augmentations de capital.
(3) Compris dans les augmentations de capital.
(4) Compris dans les augmentations de capital et les émissions d'obligations.
(5) Comprendent les montants libérés sur souscriptions d'actions, les émissions d'obligations, les primes d'émission, moins les libérations autres qu'en espèces, ainsi que les émissions destinées au remboursement d'anciens emprunts.

IV. — EMISSIONS DES SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES BELGES ET CONGOLAISES.

b) Détail des émissions
(milliers de francs).

MARS 1939.

RUBRIQUES	CONSTITUTIONS DE SOCIÉTÉS (1)					AUGMENTATIONS DE CAPITAL (sociétés anonymes) (sociétés en commandite par actions) (sociétés de personnes à responsabilité limitée)			ÉMISSIONS D'OBLIGATIONS			Primes d'émission (non com- prises dans les montants libérés)	LIBÉRATIONS AUTRES QU'EN ESPÈCES				DISSOL. DE SOCIÉTÉS (1) (sociétés anonymes) (sociétés en commandite par actions) (sociétés de personnes à responsabilité limitée)		RÉDUCTIONS DE CAPITAL (sociétés anonymes) (sociétés en commandite par actions) (sociétés de personnes à resp. limitée)			
	anonymes et en commandite par actions			de personnes à responsabilité limitée		Nombre	Capital ancien	Augmen- tation nominale	Montant libéré sur valeur nominale	Nombre	Montant nominal		dont em- prunts de con- version	Apports en nature		Incorporation de réserves (comprise dans les augmentations de capital)	Liquidations		Fusions		Nombre	Montant
	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur valeur nominale	Nombre	Montant nominal									Montant libéré sur valeur nominale	Constitutions de sociétés		Augmen- tation de capital	anonymes et en commandite par actions	de personnes à responsabilité limitée	Nombre		
						anonymes et en commandite par actions	de personnes à responsabilité limitée	Nombre	Montant	Nombre	Montant											
1. Banques privées	—	—	—	—	—	1	1.000	125	111	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
2. Assurances	—	—	—	2	100	100	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
3. Opérations financières	7	1.750	1.750	3	650	650	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
4. Importations, exportations	2	2.210	2.210	2	170	170	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
5. Commerce de métaux	1	250	250	2	260	260	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
6. Comm. d'habil. et d'ameublem.	2	360	360	15	4.156	4.068	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
7. Commerce de produits alimentair.	—	—	—	17	2.588	2.588	2	3.030	700	700	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
8. Commerces divers	5	1.275	1.205	45	5.845	5.695	6	1.210	1.890	1.890	1	1.000	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
9. Sucreries	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
10. Meuneries	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
11. Brasseries	1	625	625	1	63	63	1	2.200	20.000	20.000	1	2.200	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
12. Distilleries d'alcool	—	—	—	2	350	350	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
13. Autres industries alimentaires	—	—	—	1	50	50	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
14. Carrières	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
15. Charbonnages	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
16. Mines et industries extractives	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
17. Gaz	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
18. Electricité	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
19. Constructions électriques	1	400	400	—	—	—	1	250	575	575	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
20. Hôtels, théâtres, cinémas	2	200	200	4	430	430	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
21. Imprimerie, publicité	1	300	276	4	525	525	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
22. Textiles (lin, coton, laine, soie)	2	3.000	2.612	2	360	360	1	12.000	1.000	1.000	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
23. Matériaux artificiels et céramiq.	2	600	505	2	725	725	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
24. Métallurgie et construct. mécaniq.	—	—	—	3	480	480	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
25. Construct. (bâtim. et trav. publ.)	—	—	—	4	801	801	2	110	110	110	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
26. Papeteries (industries)	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
27. Plantations et sociétés coloniales	1	4.500	3.600	4	—	—	4	35.750	10.250	3.712	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
28. Produits chimiques	3	3.110	3.110	4	460	460	3	2.607	1.738	1.738	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
29. Industries du bois	1	65	65	2	403	267	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
30. Tanneries et corroiries	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
31. Automobiles	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
32. Verreries et cristalleries	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
33. Glaceries	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
34. Industries diverses	1	500	290	9	1.362	1.362	4	6.590	13.002	12.802	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
35. Chemins de fer	—	—	—	5	1.010	850	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
36. Chemins de fer vicinaux	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
37. Navigation et aviation	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
38. Télégraphes et téléphones	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
39. Tramways électriques	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
40. Autobus	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
41. Transports non dénommés	—	—	—	3	222	222	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
42. Divers non dénommés	—	—	—	1	175	175	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
TOTAUX	32	19.145	17.458	133	21.185	20.651	25	64.747	49.390	42.638	2	3.200	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—

(1) Coopératives et Unions du Crédit : 10 sociétés constituées au capital minimum de 2.115.000 francs; 9 sociétés dissoutes au capital minimum de 518.700 francs.

(2) Dans ce montant sont compris 2.200.000 fr. d'actions échangées contre des obligations.

IV. — EMISSIONS DES SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES BELGES ET CONGOLAISES.

c) Groupement des sociétés selon le lieu où s'exerce leur activité et selon l'importance du capital nominal émis ou annulé
(milliers de francs).

MARS 1939.

CLASSIFICATION	CONSTITUTIONS DE SOCIÉTÉS					AUGMENTATIONS DE CAPITAL (sociétés anonymes) (sociétés en commandite par actions) (soc. de pers. à respons. limitée)			ÉMISSIONS D'OBLIGATIONS		PRIMES D'ÉMISSION (non comprises dans les montants libérés)	LIBÉRATIONS AUTRES		DISSOLUTIONS		RÉDUCTIONS DE CAPITAL Montant	
	anonymes et en commandite par actions		de personnes à responsabilité limitée			Capital ancien	Augmentation nominale	Montant libéré sur valeur nominale	Nombre	Montant nominal		dont emprunts de conversion	Apports en nature (1)	Incorporations de réserves au capital (2)	Liquidations		Fusions
	Nombre	Montant nominal	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur valeur nominale										Montant		Montant
	Montant libéré sur valeur nominale	Montant libéré sur valeur nominale	Montant libéré sur valeur nominale	Montant libéré sur valeur nominale	Montant libéré sur valeur nominale	Montant libéré sur valeur nominale	Montant libéré sur valeur nominale	Montant libéré sur valeur nominale	Montant libéré sur valeur nominale	Montant libéré sur valeur nominale		Montant libéré sur valeur nominale	Montant libéré sur valeur nominale	Montant libéré sur valeur nominale	Montant libéré sur valeur nominale		Montant libéré sur valeur nominale

1. — Selon le lieu où s'exerce leur activité.

Belgique	31	14.645	13.858	133	21.185	20.651	21	28.997	39.140	38.926	2	3.200	—	—	36.154	24.692	37.771	4.075	14.179
Belgique et étranger	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Congo	1	4.500	3.600	—	—	—	4	35.750	10.250	3.712	—	—	—	—	2.000	—	2.000	—	—
TOTAL...	32	19.145	17.458	133	21.185	20.651	25	64.747	49.390	42.638	2	3.200	—	—	38.154	24.692	39.771	4.075	14.179

2. — Selon l'importance du capital nominal émis ou annulé.

1 million et moins	27	6.635	6.236	131	19.125	18.591	18	28.107	5.938	5.724	1	1.000	—	—	17.954	200	7.021	75	3.046
de 1 à 5 millions	5	12.510	11.222	2	2.060	2.060	5	30.940	14.452	7.914	1	2.200	—	—	11.204	4.492	7.750	4.000	11.133
de 5 à 10 millions	—	—	—	—	—	—	1	3.500	9.000	9.000	—	—	—	8.996	—	—	—	—	—
de 10 à 20 millions	—	—	—	—	—	—	1	2.200	20.000	20.000	—	—	—	—	20.000	25.000	—	—	—
de 20 à 50 millions	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
de 50 à 100 millions	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
plus de 100 millions	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
TOTAL...	32	19.145	17.458	133	21.185	20.651	25	64.747	49.390	42.638	2	3.200	—	—	38.154	24.692	39.771	4.075	14.179

(1) Compris dans les constitutions et augmentations de capital.
(2) Comprises dans les augmentations de capital.

V. — RECOURS DES POUVOIRS PUBLICS ET DES ORGANISMES D'UTILITE PUBLIQUE A L'EMPRUNT.

VI. — INSCRIPTIONS HYPOTHECAIRES (1).

PÉRIODES	RECOURS DES POUVOIRS PUBLICS A L'EMPRUNT (2)		OPÉRATIONS BANCAIRES DU CRÉDIT COMMUNAL				PÉRIODES	Montants d'après les droits d'inscription perçus
	en Belgique	à l'étranger	Avances et remboursements opérés sur emprunts consentis pour le paiement de :					
			Dépenses extraordinaires		Dépenses ordinaires			
		Prélèvements sur compte	Remboursem. nets	Avances nettes	Remboursem. nets			
	(milliers de fr.)	(millions)	(milliers de fr.)					(milliers fr.)
1937.....	6.955.000	flor. P.-B. 48 £ 5	451.491	205.369	200.606	206.350	1937 Moyen. mens.	211.092
1938.....	2.534.875	—	699.505	258.243	231.272	237.796	1938 Moyen. mens.	232.768
1938 Janvier	—	—	51.979	7.298	23.480	25.500	1938 Janvier	206.074
Février	609.875	—	39.491	12.062	20.361	19.974	Février	216.760
Mars	—	—	61.551	21.313	22.293	9.749	Mars	248.938
Avril	—	—	73.431	13.877	21.639	5.296	Avril	290.964
Mai	—	—	65.249	11.448	16.789	6.973	Mai	283.647
Juin	—	(3)	62.110	19.630	23.093	6.092	Juin	246.895
Juillet	250.000	—	65.551	17.636	18.628	15.840	Juillet	236.207
Août	—	—	67.847	19.274	20.145	25.848	Août	207.602
Septembre	—	—	63.467	26.997	22.348	18.015	Septembre	231.556
Octobre	1.000.000	—	36.289	17.849	13.619	36.747	Octobre	210.985
Novembre	(4) 675.000	—	52.109	11.470	11.426	38.898	Novembre	190.178
Décembre	—	—	60.431	79.389	17.451	28.864	Décembre	223.407
1939 Janvier	—	—	29.424	26.897	24.142	28.237	1939 Janvier	208.370
Février	—	—	43.892	19.221	25.173	17.517	Février	173.873
Mars	—	—	46.030	27.098	22.699	9.724	Mars	244.488

(1) Y compris les renouvellements au bout de quinze ans, qui se montent à environ 1 p. c. du total, mais non compris les hypothèques légales.

(2) Emprunts de l'Etat, de la Colonie, des provinces et des communes, des organismes d'utilité publique, tels que la Société Nationale des Chemins de fer belges, la Société Nationale des Chemins de fer vicinaux, la Société Nationale de Distribution d'Eau, le Crédit Communal, etc.

(3) Le Gouvernement belge a conclu, en juin 1938, un emprunt de 35 millions de florins P.-B. en Bons du Trésor à 3 mois, renouvelables trois fois à son gré.

(4) Emprunt à lots Crédit Communal — 600 millions — 4 p. c., émis à 96.
Emprunt Caisse Nationale de Crédit aux Classes moyennes — 75 millions — 3,25 p. c., émis au pair.

LES FINANCES PUBLIQUES.

I. — RENDEMENT DES IMPOTS (d'après le « Moniteur belge »).

a) Recettes fiscales sans distinction d'exercices (non compris les additionnels provinciaux et communaux)

(millions de francs).

25

PÉRIODES	Contributions directes	Douanes et accises	Enregistrement	Recettes globales pour la période	Recettes globales cumulatives de janvier au mois indiqué inclusivement
1937.....	2.998	3.027	3.653	9.678	—
1938.....	3.281	3.059	3.330	9.670	—
1938 Janvier.....	431	221	267	919	919
Février.....	187	213	273	673	1.592
Mars.....	214	282	322	818	2.410
Avril.....	270	256	304	830	3.240
Mai.....	262	243	279	784	4.024
Juin.....	187	262	271	721	4.745
Juillet.....	221	264	266	751	5.496
Août.....	236	261	253	760	6.246
Septembre.....	253	255	285	793	7.039
Octobre.....	391	266	279	936	7.975
Novembre.....	337	255	251	843	8.817
Décembre.....	291	281	281	853	9.670
1939 Janvier.....	453	246	269	968	968
Février.....	197	214	254	665	1.633
Mars.....	217	273	296	786	2.419

b) Recettes totales effectuées jusqu'au 31 mars 1939 pour les exercices 1938 et 1939
(non compris les additionnels provinciaux et communaux)

(millions de francs).

	Exercice 1938 (2)		Exercice 1939		Mars 1939	
	Recettes effectuées	Évaluations budgétaires	Recettes effectuées	Évaluations budgétaires	Recettes effectuées pour	
					l'exercice 1938 (2)	l'exercice 1939
I. Contributions directes.....	3.141	2.844	387	358	97	120
II. Douanes et accises.....	3.061	3.094	709	772	1	272
dont douanes.....	1.544	1.650	376	394	—	134
accises.....	1.297	(1) 1.430	287	(1) 375	1	120
III. Enregistrement.....	3.330	3.967	819	979	—	298
dont enregistrement et transcription.....	486	515	113	129	—	43
successions.....	244	200	62	107	—	18
timbre et taxes assimilées.....	2.561	3.225	632	731	—	230
Total...	9.532	9.905	1.915	2.109	98	688
Différence par rapport aux évaluat. budgétaires...	— 373		— 194			

NOTE. — Pour les impôts directs, la période de perception dépasse l'année civile; la remise des déclarations par le contribuable et l'établissement des rôles par l'administration prennent, en effet, un certain temps. Les chiffres pour cette catégorie d'impôts ne sont donc définitifs qu'à partir de la clôture de l'exercice.

(1) Accises et taxes spéciales de consommation.

(2) L'exercice 1938 se clôture le 31 mars 1939. Les chiffres qui le concernent ne sont pas définitifs.

	4 ^e trimestre 1937	1 ^{er} trimestre 1938	2 ^e trimestre 1938	3 ^e trimestre 1938
Opérations en deniers (millions de francs).				
RECETTES.				
Dotations ordinaires pour l'amortissement de la dette consolidée	754	908	49	175
Excédents non employés de la dotation du 6 ½ % américain à affecter à la constitution d'une réserve productive (article 16 de la loi du 24 juillet 1927)	—	3	—	—
Intérêts et coupons encaissés	1	2	—	3
Produit net de la réserve du 6 ½ % américain	2	2	3	4
Retenues pour caisse de pensions, à régulariser	—	—	—	—
Cession de titres du portefeuille	—	3	—	19
Cession de titres acquis en vertu de l'article 24 de l'arrêté royal du 11 mai 1935	581	653	317	164
Intérêts sur titres acquis en vertu de l'arrêté royal du 11 mai 1935	1	22	3	11
Intérêts et amortissement du portefeuille des anciennes caisses de pensions (article 1 ^{er} des arrêtés royaux n ^{os} 221 et 222 du 27 décembre 1935)	7	25	4	13
Recettes du trimestre ...	1.345	1.619	376	389
DÉPENSES.				
Coût des titres de la dette consolidée rachetés ou remboursés pour l'amortissement	774	116	758	174
Remboursement au Trésor d'une partie de la dotation afférente aux emprunts américains convertis.	0,7	—	—	—
Frais relatifs à l'amortissement de la dette consolidée	0,9	2	0,1	0,3
Frais généraux	0,1	0,1	0,1	0,1
Coût des titres acquis en vertu de l'article 24 de l'arrêté royal du 11 mai 1935	681	673	361	173
Coût des titres acquis en vertu de l'article 11, 2 ^e alinéa, de la loi du 23 juillet 1926	3	—	—	39
Versement au Trésor du produit net de la réserve du 6 ½ % américain pour 1937	—	—	10	—
Versement au Trésor des intérêts et de l'amortissement du portefeuille des anciennes caisses de pensions	—	—	46	29
Prorata de coupons sur titres acquis par le Fonds de régularisation du marché des rentes	12	—	—	—
Régularisation des retenues pour caisses de pensions	—	—	—	—
Dépenses du trimestre ...	1.472	791	1.175	416
Solde favorable à fin de trimestre ...	506	1.339	595	507
Opérations en titres (millions de francs).				
AMORTISSEMENT DE LA DETTE CONSOLIDÉE.				
Capital nominal des titres rachetés ou remboursés pour l'amortissement pendant le trimestre ..	685	116	591	169
CONVERSION DE LA DETTE FLOTTANTE.				
Montant des Bons du Trésor convertis en actions privilégiées de la Société Nationale des Chemins de fer belges jusqu'à la fin du trimestre	4.175	4.175	4.175	4.175
ACTIONS PRIVILÉGIÉES DE LA SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER BELGES.				
Capital nominal des titres : a) émis contre espèces	824	824	824	824
b) échangés contre Bons du Trésor non estampillés	4.175	4.175	4.175	4.175
Solde disponible à la fin du trimestre	4.999	4.999	4.999	4.999
Total de la première émission (article 2 de la loi du 24 décembre 1927)	5.000	5.000	5.000	5.000
Non émis	5.000	5.000	5.000	5.000
Capital nominal des titres remis au Fonds d'amortissement (art. 11 de la loi du 23 juillet 1926).	10.000	10.000	10.000	10.000
PORTEFEUILLE DE TITRES A LA FIN DU TRIMESTRE.				
Valeurs acquises en vertu de l'article 11, 2 ^e alinéa, de la loi du 23 juillet 1926	99	94	94	115
PORTEFEUILLE DE LA RÉSERVE DU 6 ½ % AMÉRICAIN A LA FIN DU TRIMESTRE.				
Valeurs acquises en exécution de l'article 16 de la loi du 24 juillet 1927	269	269	269	269
PORTEFEUILLE DU FONDS DE RÉGULARISATION DU MARCHÉ DES RENTES A LA FIN DU TRIMESTRE.				
Valeurs acquises en exécution de l'article 24 de l'arrêté royal du 11 mai 1935	941	972	1.001	1.012
PORTEFEUILLE DES ANCIENNES CAISSES DE PENSIONS A LA FIN DU TRIMESTRE.				
Valeurs déposées au Fonds d'amortissement en exécution de l'article 1 ^{er} des arrêtés royaux n ^{os} 221 et 222 du 27 décembre 1935	1.051	1.047	1.046	1.041
DÉPÔTS PAR DES FONDATIONS EN VUE DE LA DÉLIVRANCE D'INSCRIPTIONS NOMINATIVES 4 %, 3^e SÉRIE.				
Valeurs déposées au Fonds d'amortissement en vertu de l'arrêté royal n ^o 267 du 28 mars 1936.	334	335	335	335

II. — SITUATION TRIMESTRIELLE DU FONDS D'AMORTISSEMENT DE LA DETTE PUBLIQUE
(suite).

26

	Au 31 décembre 1937	Au 31 mars 1938	Au 30 juin 1938	Au 30 septemb. 1938
--	------------------------	--------------------	--------------------	------------------------

Bilan
(milliers de francs).

Banques, chèques postaux et caisse	194.189	547.499	223.003	199.743
Placements temporaires en devises étrangères	3.745	3.788	3.719	3.648
Provisions d'amortissement constituées chez les banquiers étrangers	59.231	145.163	51.349	53.201
Remboursement de titres amortissables par tirages, à ventiler	—	402.166	20.007	14.305
Dotations échues, restant à encaisser	14.082	22	1.614	891
Ordonnances en portefeuille	23	—	—	—
Taxes et frais avancés à récupérer	68	22	9	332
Placements de la réserve de l'emprunt 6 ½ % américain	234.583	234.623	234.904	234.912
	505.921	1.333.283	534.605	507.032
Portefeuille-titres (au prix de revient)	87.211	84.563	84.555	104.717
Total actif....	593.132	1.417.846	619.160	611.749
PASSIF.				
Soldes des dotations à affecter à l'amortissement :				
a) en francs belges	92.811	798.450	183.968	182.952
b) en devises	59.231	145.163	51.349	53.201
Réserve de l'emprunt 6 ½ % américain	235.770	241.226	234.347	238.842
Fonds de régularisation du marché des rentes	52.470	54.474	13.264	14.606
Produit du portefeuille des anciennes caisses de pensions	46.083	71.546	29.437	13.117
Solde disponible :				
<i>Partie non utilisée du produit net de l'émission d'actions privilégiées de la Société Nationale des Chemins de fer belges</i>	54.083	54.083	54.083	54.083
Contributions volontaires	4.104	4.104	4.104	4.104
	58.187	58.187	58.187	58.187
Excédent des revenus sur les charges	48.580	48.801	48.609	50.844
	106.767	106.988	106.796	109.031
Total passif...	593.132	1.417.846	619.160	611.749

Compte de pertes et profits
(milliers de francs).

DOIT.				
Frais d'administration	74	93	111	102
Frais relatifs à l'amortissement	925	1.623	127	311
	999	1.716	238	413
Excédent des revenus sur les charges pour le trimestre	—	221	—	2.234
Total...	999	1.937	238	2.647
AVOIR.				
Intérêts et coupons encaissés	624	1.937	46	2.647
Excédent des charges sur les revenus pour le trimestre	375	—	192	—
Total...	999	1.937	238	2.647
Solde favorable à fin de trimestre...	48.579	48.801	48.609	50.843

LES REVENUS ET L'ÉPARGNE.

I. — RENDEMENT DES SOCIÉTÉS ANONYMES BELGES.

a) Mars 1939.

30

RUBRIQUES	NOMBRE DE SOCIÉTÉS			Capital versé	Réserves.	RÉSULTATS NETS		Dividende brut mis en paiement	Dettes obligataires (2)	Coupons d'obligations bruts (1)
	recensées	en bénéfice	en perte			bénéfice	perte			

(milliers de francs)

A. — Sociétés ayant leur principale exploitation en Belgique.

1a Banques privées	14	13	1	588.526	192.165	41.321	61	37.678	—	—
1b Banques d'intérêt public ...	1	1	—	200.000	339.583	22.011	—	11.379	—	—
2. Assurances	14	13	1	13.253	5.986	2.984	60	1.937	—	—
3. Opérations financières	232	188	44	1.317.160	1.313.599	116.422	6.389	97.190	84.490	3.585
4. Exportations, importations ..	12	8	4	17.760	400	1.694	110	1.263	—	—
5. Commerce de fer et métaux ..	7	5	2	7.090	3.144	2.825	197	2.575	—	—
6. Comm. d'habil. et d'ameubl.	39	28	11	37.367	7.085	2.579	2.590	1.673	—	—
7. Comm. de prod. alimentaires	31	26	5	49.808	7.598	5.876	584	4.289	177	11
8. Commerces divers	260	181	79	194.268	23.504	14.327	5.027	8.051	—	—
9. Sucreries	2	2	—	27.500	2.369	2.288	—	1.200	—	—
10. Meuneries	3	3	—	20.600	6.971	1.255	—	880	—	—
11. Brasseries	34	27	7	114.301	31.757	11.143	109	5.366	2.500	125
12. Distilleries	2	2	—	1.350	272	96	—	65	—	—
13. Autres industr. alimentaires.	49	38	11	112.576	14.528	11.402	1.730	7.928	1.380	72
14. Carrières	18	14	4	64.323	30.399	11.788	306	7.797	240	12
15. Charbonnages	9	9	—	127.914	103.368	25.853	—	15.894	62.433	2.969
16. Mines et autres industr. extr.	1	1	—	20.000	5.625	—	—	—	12.000	550
17. Gaz	4	4	—	366.550	10.925	35.788	—	33.067	—	—
18. Electricité	6	6	—	275.700	14.181	38.518	—	34.327	10.632	486
19. Constructions électriques ...	16	10	6	14.564	65	547	872	135	—	—
20. Hôtels, théâtres, cinémas ...	37	24	13	19.224	4.151	1.214	222	507	94	5
21. Imprimerie, publicité	35	26	9	46.577	19.470	3.989	496	2.343	2.412	121
22. Textiles	127	84	43	438.332	188.981	28.030	15.952	18.731	2.315	104
23. Mat. art. et prod. céramiques	43	30	13	199.760	45.370	21.090	2.284	13.865	4.210	210
24. Métallurg. et constr. mécan.	58	36	22	163.068	32.511	16.260	3.635	16.953	175.441	7.989
25. Construct. (bât. et tr. publ.)	37	27	10	133.904	11.344	10.413	165	6.858	—	—
26. Papeteries	5	2	3	40.400	1.222	92	291	75	8.500	382
28. Produits chimiques	31	23	8	77.479	6.505	4.493	578	3.298	750	37
29. Industries du bois	15	9	6	28.366	11.942	1.669	745	1.121	—	—
30. Tanneries et corroiries	6	5	1	8.000	10.744	475	4	293	—	—
31. Automobiles	2	2	—	91.500	14.164	15.103	—	11.434	—	—
32. Verreries et cristalleries ...	9	6	3	14.675	620	238	600	246	—	—
33. Glaceries	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
34. Industries diverses	91	58	33	232.347	60.582	30.897	1.701	26.649	3.700	179
35. Chemins de fer	1	1	—	200	1	1	—	—	—	—
36. Chemins de fer vicinaux	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
37. Navigation et aviation	19	15	4	23.938	5.214	10.924	106	8.364	—	—
38. Télégraphe et téléphone	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
39. Tramways électriques	1	1	—	25.464	21.763	6.225	—	2.267	1.412	51
40. Autobus	3	3	—	9.515	726	572	—	—	—	—
41. Transports non dénommés ..	12	8	4	4.980	3.816	2.388	461	1.961	—	—
42. Divers non dénommés	9	6	3	10.229	578	90	34	53	6.159	267
TOTAL...	1.295	945	350	5.136.568	2.540.752	502.880	45.309	387.712	378.845	17.155

B. — Sociétés ayant leur principale exploitation au Congo belge.

1. Banques priv. et soc. financ.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
2. Sociétés commerciales	—	—	—	—	—	—	—	—	74.582	4.475
3. Sociétés industrielles	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
4. Sociétés agricoles	1	—	1	1.200	255	—	126	—	—	—
5. Services publics	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
TOTAL...	1	—	1	1.200	255	—	126	—	74.582	4.475

C. — Sociétés ayant leur principale exploitation à l'étranger.

1. Sociétés d'électricité	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
2. Chemins de fer	1	1	—	3.000	4.749	767	—	—	1.092	44
3. Tramways	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
4. Plantations et sociétés colon.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
5. Sociétés diverses	1	1	—	2.342	3.919	1.426	—	1.350	10.101	666
TOTAL...	2	2	—	5.342	8.668	2.193	—	1.350	11.193	710
Total général...	1.298	947	351	5.143.110	2.549.165	505.073	45.435	389.062	484.620	22.340

(1) En outre, il a été mis en paiement pendant le mois de mars : (milliers de francs)

Coupons d'emprunts intérieurs de l'État	137.068
Coupons d'emprunts de la Colonie	14.660
Coupons d'emprunts des provinces et des communes	23.706
Coupons d'emprunts d'organismes divers	32.210
TOTAL...	207.642

Coupons d'emprunts extérieurs de l'État	8.833
Coupons d'emprunts extérieurs de la Ville d'Anvers	—

(2) Les emprunts recensés se rapportent à des sociétés différentes de celles faisant l'objet des colonnes précédentes.

I. — RENDEMENT DES SOCIÉTÉS ANONYMES BELGES (suite).

b) Tableau rétrospectif.

30

PÉRIODES	Nombre de sociétés			Capital versé	Réserves	Résultats nets		Dividende brut distribué	Dette obligataire (1)	Coupons d'obligat. bruts
	recensées	en bénéf.	en perte			bénéfice	perte			
(milliers de francs)										
1937.....	7.611	5.887	1.724	45.890.185	17.761.760	5.289.888	469.276	3.787.107	9.223.488	476.458
1938.....	7.694	5.879	1.815	48.321.151	17.837.626	6.179.386	435.372	4.296.989	8.134.056	384.070
1938 3 premiers mois.....	1.629	1.291	338	6.449.449	2.813.870	877.567	45.562	618.374	2.234.060	112.729
1939 3 premiers mois.....	1.600	1.187	413	6.707.610	2.904.232	673.879	69.489	493.064	2.028.848	94.505
1938 Janvier.....	122	108	14	1.019.857	304.013	175.450	2.143	87.038	1.150.958	60.927
Février.....	175	141	34	575.811	137.340	44.678	8.260	26.536	419.736	19.550
Mars.....	1.332	1.042	290	4.853.781	2.372.517	657.439	35.159	504.800	499.366	24.852
Avril.....	1.685	1.300	385	8.238.525	2.342.647	986.362	56.700	652.481	1.023.060	45.322
Mai.....	1.179	914	265	8.774.632	4.707.102	1.126.265	53.121	844.914	383.850	18.078
Juin.....	615	457	158	3.108.611	724.821	349.444	31.433	238.992	664.370	33.293
Juillet.....	418	330	88	5.924.694	1.889.757	986.934	45.700	646.614	979.321	43.497
Août.....	170	125	45	1.168.178	343.321	99.087	12.180	68.757	494.033	22.256
Septembre.....	238	172	66	887.013	338.430	99.188	12.968	65.034	458.104	21.984
Octobre.....	539	404	135	4.448.324	1.218.677	524.528	68.168	355.354	1.007.432	43.252
Novembre.....	265	207	58	4.307.131	2.175.520	645.802	13.761	462.563	381.990	17.896
Décembre.....	286	211	75	3.206.246	1.133.301	306.146	28.479	232.467	637.836	31.633
1939 Janvier.....	115	95	20	945.378	241.946	126.774	4.347	77.723	988.643	46.214
Février.....	187	145	42	619.122	113.121	42.032	19.707	26.279	575.585	25.951
Mars.....	1.298	947	351	5.143.110	2.549.165	505.073	45.435	389.062	464.620	22.340

(1) En ce qui concerne les résultats mensuels, les emprunts recensés se rapportent à des sociétés différentes de celles faisant l'objet des colonnes précédentes.

II. — CAISSE GÉNÉRALE D'ÉPARGNE ET DE RETRAITE.

a) Dépôts sur livrets particuliers à la Caisse d'Épargne (1)

(milliers de francs).

PÉRIODES	Versements	Remboursements	Excédents	Solde des dépôts à fin de période (2)	Nombre de livrets à fin d'année
1937.....	3.501.365	2.800.663	700.702	12.489.170	5.844.595
1938.....	3.331.391	3.496.925	— 165.534	12.667.059 (3)	
1938 Janvier.....	398.603	201.090	197.513	12.686.683	
Février.....	295.300	221.764	73.536	12.760.219	
Mars.....	246.737	328.490	— 81.753	12.678.466	
Avril.....	270.721	277.883	— 7.162	12.671.304	
Mai.....	255.455	428.875	— 173.420	12.497.884	
Juin.....	245.881	258.729	— 12.848	12.485.036	
Juillet.....	283.123	237.882	45.241	12.530.277	
Août.....	252.373	237.395	14.978	12.545.255	
Septembre.....	157.456	544.487	— 387.031	12.158.224	
Octobre.....	392.378	328.208	64.170	12.222.394	
Novembre.....	284.011	188.739	95.272	12.317.666	
Décembre.....	249.353	243.383	5.970	12.323.636	
1939 Janvier.....	312.764 (3)	199.059 (3)	113.705 (3)	12.780.764 (3)	
Février.....	205.896 (3)	214.887 (3)	— 8.991 (3)	12.771.773 (3)	
Mars.....	192.377 (3)	398.992 (3)	— 206.615 (3)	12.565.158 (3)	
Avril.....	130.956 (3)	439.986 (3)	— 309.030 (3)	12.256.128 (3)	

(1) Ces chiffres donnent les mouvements de l'épargne pure.

(2) Les soldes des années 1937 et 1938 comprennent les intérêts capitalisés de l'exercice.

(3) Chiffres approximatifs.

b) Versements inscrits aux comptes des affiliés à la Caisse de Retraite

(milliers de francs).

PÉRIODES	TRAVAILLEURS MANUELS et versements libres en dehors du cadre des lois d'assurances obligatoires (lois des 15 décembre 1937 et 16 mars 1865)	EMPLOYÉS (lois des 10 mars 1925 et 18 juin 1930)	OUVRIERS MINEURS (lois coordonnées par arrêté royal du 25 août 1937)	Total
1937.....	298.675	44.386	14.241	357.302
1938.....	317.907	48.116	18.914	384.137
1938 Janvier.....	28.914	3.839		
Février.....	26.359	3.845		
Mars.....	27.875	4.610	4.487	99.929
Avril.....	27.831	4.093		
Mai.....	27.031	3.898	4.514	95.652
Juin.....	24.399	3.886		
Juillet.....	25.398	3.867		
Août.....	25.367	3.840	4.575	92.342
Septembre.....	25.500	3.795		
Octobre.....	26.837	4.148		
Novembre.....	25.582	3.972	4.538	96.214
Décembre.....	26.814	4.323		
1939 Janvier.....	27.211 (1)	3.817 (1)		
Février.....			4.977 (1)	
Mars.....				

(1) Chiffres approximatifs.

31

III. — INDICE TRIMESTRIEL DES SALAIRES. (Base : moyenne des salaires en 1933 = 100.)

PÉRIODES	INDICE GÉNÉRAL	INDICES PAR INDUSTRIES																						INDICES des salaires horaires moyens par catégorie d'industrie		
		Cokeries	Carrières, cimenteries, marbreries	Métallurgie				Industries céramiques, briqueteries	Industries verrières	Industries chimiques	Industries alimentaires	Industries textiles			Construction et travaux publics	Bois et ameublement	Peaux et cuirs	Tabacs	Papier		Art et précision	Transports		Gaz et électricité	biens de production	biens de consommation
				Sidérurgie	Métaux non ferreux	Fonderies, constructions mécan. et métalliques	Ensemble					Lin, coton chanvre et jute	Laine, tapis, bonneterie, confection	Ensemble					Fabriques	Imprimerie et transformation		Travail des ports, camionneurs	Chemins de fer (1)			

a) Indice des salaires horaires moyens.

1936	Octobre	102	106	98	111	106	97	103	100	100	103	99	101	97	99	100	96	105	109	—	101	100	114	102	105	101	103	100
	Décembre	103	108	97	114	109	97	105	100	104	101	103	103	97	100	101	96	108	109	—	100	97	117	101	104	102	105	100
1937	Mars	106	111	102	116	112	103	109	101	104	107	103	104	100	102	103	99	109	108	107	107	102	101	121	97	101	102	103
	Juin	109	114	104	125	114	104	113	108	105	109	105	105	100	102	106	101	112	104	—	104	105	122	105	108	106	111	104
	Septembre	113	118	108	129	119	110	118	112	106	112	108	107	107	107	108	102	113	108	122	106	109	122	107	110	107	114	107
	Décembre	115	121	108	129	121	112	119	115	108	114	108	109	108	109	111	105	115	109	115	106	114	130	113	116	110	117	109
1938	Mars	116	123	112	130	121	115	121	110	112	115	108	111	110	111	112	106	116	113	115	108	117	127	110	113	111	118	111
	Juin	116	123	111	132	121	113	121	109	112	116	109	112	110	111	112	108	115	112	—	109	115	125	109	112	111	118	111
	Septembre	117	123	108	132	121	113	121	110	110	117	109	112	111	111	114	109	115	113	—	110	115	125	115	115	111	118	110
	Décembre	118	126	114	135	121	113	122	114	113	118	109	114	112	113	115	108	117	113	116	111	112	125	115	117	114	119	112
1939	Mars	*118	123	110	133	120	113	122	114	111	116	109	*117	*114	*116	115	109	117	111	—	109	113	*124	116	*118	115	*119	*112

b) Indice des salaires des ouvriers qualifiés ou spécialisés.

1936	Octobre	104	105	101	111	104	101	105	96	99	103	99	105	95	100	100	101	102	109	—	101	95	119	—	—	—	99	102	100
	Décembre	105	105	100	113	108	102	107	96	101	103	101	108	96	102	101	101	102	110	—	101	97	120	—	—	—	101	104	101
1937	Mars	108	108	104	117	111	107	111	99	106	106	101	109	95	102	103	106	106	110	108	103	97	120	—	—	—	102	108	103
	Juin	111	112	105	127	113	109	116	102	107	109	103	110	96	103	106	106	110	109	—	104	98	122	—	—	—	106	110	105
	Septembre	115	115	111	136	117	115	123	104	109	111	106	112	101	107	108	107	112	113	124	106	102	126	—	—	—	107	115	107
	Décembre	117	117	113	133	120	117	123	106	106	114	106	115	102	109	110	111	114	115	127	105	110	128	—	—	—	111	117	109
1938	Mars	118	116	114	132	120	120	124	107	112	114	106	116	104	110	111	111	116	115	127	106	112	125	—	—	—	112	118	111
	Juin	118	114	114	136	120	117	124	106	110	116	107	116	105	111	113	112	114	115	—	107	110	127	—	—	—	112	117	111
	Septembre	118	114	116	145	120	115	127	106	111	116	107	115	104	110	114	115	115	116	—	108	110	128	—	—	—	112	119	111
	Décembre	120	117	118	142	120	115	126	108	113	117	108	117	106	111	115	114	116	115	126	108	110	129	—	—	—	113	120	112
1939	Mars	*120	115	114	140	119	116	125	109	110	115	107	*120	*109	*115	115	112	116	115	—	109	111	*126	—	—	—	114	*118	*112

c) Indice des salaires des ouvriers non qualifiés ni spécialisés.

		INDICES PAR INDUSTRIES																						VARIATIONS selon régimes (2)						
																								I	II	III				
1936	Octobre	106	105	96	117	108	104	109	103	111	108	100	102	102	102	100	101	108	—	105	113	120	—	—	—	104	103	101	100	
	Décembre	107	105	96	120	111	105	111	102	113	109	103	105	103	104	103	100	108	110	—	104	115	120	—	—	—	105	104	103	101
1937	Mars	111	108	99	123	114	109	115	105	119	113	104	106	105	105	106	103	110	109	106	105	121	126	—	—	—	107	109	104	102
	Juin	114	112	101	141	116	109	122	114	119	116	106	106	106	106	109	103	112	108	—	108	122	123	—	—	—	102	112	106	103
	Septembre	118	115	106	147	121	114	127	116	117	119	108	108	109	108	112	107	115	113	122	110	127	125	—	—	—	103	115	110	104
	Décembre	119	117	108	140	123	117	128	112	113	122	109	111	111	111	114	107	116	115	115	110	134	128	—	—	—	115	117	112	106
1938	Mars	120	116	110	142	123	120	128	116	118	122	109	113	111	112	115	109	118	115	115	114	136	123	—	—	—	116	119	114	107
	Juin	120	114	107	145	122	118	128	118	116	123	109	112	112	112	116	109	116	115	—	114	133	124	—	—	—	114	119	113	108
	Septembre	121	114	107	151	122	118	131	118	119	124	108	113	111	112	118	110	117	116	—	116	134	124	—	—	—	115	119	113	108
	Décembre	121	116	110	143	123	119	128	112	119	125	110	115	112	114	118	110	121	116	116	114	133	126	—	—	—	118	120	114	109
1939	Mars	*122	116	108	142	121	119	128	112	116	123	109	*120	*113	*116	119	112	120	116	—	114	133	*133	—	—	—	119	*119	*115	*109

(1) Nous ne possédons pas d'éléments pour le calcul des indices des salaires des ouvriers qualifiés et non qualifiés des chemins de fer. Seul le salaire moyen nous est connu.
 (2) Régime I : variations suivant indices des prix de détail ou barèmes des prix de vente.
 Régime II : commissions paritaires ou autres organismes de conciliation.
 Régime III : décisions patronales individuelles ou offre et demande.
 (*) Indices provisoires.

LE MOUVEMENT DES AFFAIRES.

I. — ACTIVITE DES CHAMBRES DE COMPENSATION.

35

PÉRIODES	CHAMBRES DE COMPENSATION					Vitesse de circulation de la monnaie dans les banques (3)	CAISSE DE LIQUIDATION DE LA BOURSE DE BRUXELLES			
	BRUXELLES ET PROVINCE			BRUXELLES			COMPTANT			TERME
	Nombre de chambres à fin de période	Nombre de pièces compensées (milliers)	Capitaux compensés (millions de francs)	Nombre de pièces compensées (milliers)	Capitaux compensés (millions de francs)		Nombre de séances	Nombre de particip. à fin de période	Montant liquidé (millions de francs) (1)	Montant liquidé (millions de francs) (1)
1937 Moyenne mensuelle	38 (2)	343	31.057	167	22.648	5,45	20	320 (2)	1.152	174
1938 Moyenne mensuelle	38 (2)	332	32.201	164	24.275	6,56	21	305 (2)	613	82
1938 Février	38	313	26.436	155	19.325	—	20	320	567	104
Mars	38	344	33.582	171	24.972	5,56	22	320	746	91
Avril	38	327	30.386	160	22.507	—	19	320	558	79
Mai	38	354	42.960	180	33.535	—	20	320	723	139
Juin	38	336	32.489	166	25.315	7,17	21	320	396	79
Juillet	38	330	28.850	161	21.596	—	19	320	375	67
Août	38	326	31.781	161	24.620	—	22	300	363	68
Septembre	38	320	34.021	157	24.430	7,36	22	300	386	86
Octobre	38	334	36.304	162	28.471	—	21	305	647	94
Novembre	38	320	26.223	157	19.469	—	19	305	409	54
Décembre	38	344	30.484	169	22.346	6,37	21	305	405	47
1939 Janvier	38	331	28.298	166	20.949	—	21	305	409	46
Février	38	300	25.700	147	19.039	—	19	305	332	46
Mars	38	345	36.907	170	28.302	6,50	23	305	617	79
Avril	38	314	32.919	163	24.757	—	18	305	361	49

(1) Dans ce montant, les achats ou les ventes ne sont comptés qu'une seule fois.

(2) Au 31 décembre.

(3) Rapport des capitaux compensés par trimestre au solde, à la fin du trimestre, des dépôts en comptes à vue et à moins de 30 jours.

II. — MOUVEMENT DES CHEQUES POSTAUX

(millions de francs).

36

PÉRIODES	Nombre de comptes à fin de période	Avoir global (moyenne journalière)	CRÉDIT		DÉBIT		Mouvement général	Opérations sans emploi de numéraire %	Vitesse de circulation (2)
			Versements	Virements	Chèques et divers	Virements			
1937 Moyenne mensuelle	(1) 412.126	3.666	4.925	12.393	4.900	12.409	34.627	89,0	4,72
1938 Moyenne mensuelle	(1) 433.553	3.594	5.041	12.494	5.016	12.508	35.060	89,0	4,80
1938 Février	416.568	3.780	4.367	11.709	4.589	11.723	32.388	89,1	4,50
Mars	418.318	3.563	4.912	12.320	4.863	12.338	34.433	88,3	4,47
Avril	419.240	3.686	4.900	12.280	4.947	12.293	34.420	88,3	4,68
Mai	421.161	3.528	5.066	12.600	5.284	12.630	35.580	88,5	5,08
Juin	421.680	3.396	4.467	11.284	4.415	11.292	31.459	88,2	4,63
Juillet	423.292	3.516	5.130	12.009	4.809	12.014	33.962	87,9	4,78
Août	424.609	3.548	4.652	11.866	4.715	11.874	33.107	90,2	4,50
Septembre	426.460	3.484	5.492	13.044	5.813	13.055	37.404	93,8	5,21
Octobre	428.217	3.504	5.990	14.215	5.829	14.208	40.242	87,9	5,50
Novembre	430.560	3.621	4.511	11.763	4.471	11.783	32.528	88,3	4,68
Décembre	433.553	3.654	5.297	12.921	4.893	12.941	35.993	88,5	4,50
1939 Janvier	437.067	4.006	5.193	13.742	5.106	13.755	37.797	88,7	4,53
Février	439.587	3.964	4.021	11.541	4.133	11.553	31.249	89,0	4,12
Mars	441.743	3.888	4.952	13.025	4.875	13.045	35.896	87,7	4,27
Avril	442.776	4.003	5.192	13.721	5.269	13.737	37.919	88,5	4,95

(1) Au 31 décembre.

(2) Rapport par mois-type de 25 jours, du mouvement du débit à l'avoir journalier moyen.

III. — DEMANDES EN AUTORISATION D'ETABLISSEMENTS CLASSES.

Source : *Revue du Travail*.

37

EPOQUES	Royaume	Brabant	Anvers	Limbourg	Flandre orientale	Flandre occidentale	Hainaut	Namur	Luxembourg	Liège
1937	4.272	1.135	722	92	786	480	413	151	42	451
1938	3.744	976	704	100	378	408	472	114	28	564
1937 Décembre	298	71	37	11	39	31	51	15	6	37
1938 Janvier	291	90	52	10	36	36	26	—	—	41
Février	326	84	44	4	21	41	43	16	4	69
Mars	314	91	67	9	40	32	26	5	4	40
Avril	347	67	77	4	66	35	39	10	—	49
Mai	367	100	66	9	48	42	43	29	3	47
Juin	363	78	62	17	47	44	34	22	5	74
Juillet	329	82	59	14	21	51	56	6	3	37
Août	336	85	65	7	16	34	70	10	2	47
Septembre	277	80	62	3	17	25	39	14	1	46
Octobre	276	81	42	13	31	21	35	7	2	44
Novembre	248	62	59	9	8	23	44	5	4	34
Décembre	249	76	59	1	27	23	17	10	—	36
1939 Janvier	258	80	42	12	25	35	19	4	3	38
Février	231	50	38	12	25	27	27	9	3	40

IV. — RAPPORT DES EFFETS IMPAYES AUX EFFETS PRESENTES A L'ENCAISSEMENT
PAR LA BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE.

38

PÉRIODES	NOMBRE DES			MONTANT DES		
	Effets présentés	Effets impayés	%	Effets présentés	Effets impayés	%
	(milliers de francs)					
1937.....	1.117.161	69.857	6,25	4.644.274	99.390	2,14
1938.....	1.473.634	100.453	6,82	8.145.032	157.898	1,94
1938 Janvier.....	93.231	6.762	7,24	375.270	9.611	2,56
Février.....	87.593	5.934	6,77	346.734	8.356	2,41
Mars.....	98.388	6.275	6,38	491.348	8.775	1,79
Avril.....	121.741	7.534	6,19	516.979	10.473	2,03
Mai.....	138.333	8.763	6,33	667.163	14.287	2,14
Juin.....	155.249	9.657	6,22	1.005.813	16.768	1,67
Juillet.....	141.215	9.353	6,62	978.266	15.194	1,55
Août.....	121.944	7.950	6,52	807.139	11.972	1,48
Septembre.....	121.865	11.417	9,37	554.951	19.701	3,55
Octobre.....	152.369	10.462	6,87	877.433	17.178	1,96
Novembre.....	128.356	7.950	6,19	849.872	13.569	1,60
Décembre.....	113.350	8.406	7,42	674.074	12.114	1,80
1939 Janvier.....	80.260	5.934	7,39	379.226	8.810	2,32
Février.....	72.894	5.704	7,83	296.515	7.828	2,64
Mars.....	96.952	7.470	7,70	629.823	14.042	2,23

V. — DECLARATIONS DE FAILLITE,
HOMOLOGATIONS DE CONCORDATS PREVENTIFS, MISES SOUS GESTION CONTROLÉE,
PUBLIÉES AU « MONITEUR DU COMMERCE BELGE ».

39

a) Tableau rétrospectif.

PÉRIODES (13 semaines)	Faillites			Concordats homologués			Gestions contrôlées		
	1937	1938	1939	1937	1938	1939	1937	1938	1939
Première période.....	165	180	175	39	29	43	11	—	—
Deuxième période.....	138	145	—	23	35	—	—	—	—
Troisième période.....	111	118	—	17	23	—	—	—	—
Quatrième période.....	146	179	—	29	44	—	—	—	—
Total...	560	622	—	108	131	—	11	—	—

b) Détail par catégories d'industries.

AVRIL 1939.

GROUPES	NOMBRE DE											
	DECLARATIONS DE FAILLITE						CONCORDATS HOMOLOGUÉS					
	Personnes physiques	Sociétés de personnes	Sociétés anonymes	Sociétés de personnes à responsabilité limitée	Sociétés coopératives	Total	Personnes physiques	Sociétés de personnes	Sociétés anonymes	Sociétés de personnes à responsabilité limitée	Sociétés coopératives	Total
A. Opérations commerciales.....	56	1	1	—	1	49	12	—	—	—	—	12
B. Opérations bancaires et financières.....	2	—	—	1	—	3	—	—	—	—	—	—
C. Industries.....	1	—	6	—	1	6	3	—	2	—	—	5
D. Sociétés ayant leur principale exploitation au Congo belge.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Total...	59	1	7	1	2	58	15	—	2	—	—	17

LES PRIX.

I. — INDICES DES PRIX DE GROS.

a) Indice officiel en Belgique. — Indice général et par groupe de produits.

Base : Avril 1914 = 100.

Source : *Ministère des Affaires économiques, des Classes moyennes et de l'Agriculture.*

45

PÉRIODES	Indice général	Produits destinés à l'alimentation	Combustibles	Goudron et dérivés	Produits des industries métallurg.	Pétroles et dérivés	Produits des industries céramiq.	Produits des industries verrières	Produits chimiques	Engrais chimiques	Matières grasses
Nombre de produits	125	16	4	3	15	7	9	2	12	4	7
1937 Moyenne mensuelle	684	632	839	648	759	1.000	871	549	599	448	570
1938 Moyenne mensuelle	630	559	873	605	695	967	885	549	617	503	463
1938 Janvier	660	600	906	671	732	1.036	887	549	615	482	505
Février	657	591	906	654	737	1.025	883	549	625	490	487
Mars	644	556	906	645	719	1.025	881	549	625	495	484
Avril	640	574	879	624	712	1.029	855	549	626	495	478
Mai	631	580	882	629	674	1.029	863	549	622	505	466
Juin	629	592	884	623	674	964	882	549	623	510	452
Juillet	623	553	860	581	684	928	861	549	623	490	463
Août	620	546	862	581	671	926	859	549	621	495	464
Septembre	622	544	858	581	682	922	858	549	620	509	460
Octobre	617	529	837	571	689	910	859	549	609	519	442
Novembre	610	514	837	560	685	906	859	549	602	520	436
Décembre	607	528	855	538	678	905	847	549	591	524	419
1939 Janvier	604	515	855	534	667	906	852	549	578	527	414
Février	599	508	865	527	666	908	849	549	573	529	414
Mars	600	509	855	512	671	907	854	549	573	532	416
Avril	602	518	835	512	673	914	852	549	571	533	417

PÉRIODES	PRODUITS DES INDUSTRIES TEXTILES					Matériaux de construction	Produits résineux	Produits des industries des peaux et cuirs	Tabac	Produits des industries du papier	Caoutchouc brut
	Indice général	Laines	Lins	Jutes	Cotons						
Nombre de produits	19	5	5	2	7	13	2	9	1	1	1
1937 Moyenne mensuelle	704	781	877	407	657	768	692	599	492	902	164
1938 Moyenne mensuelle	592	606	842	365	520	774	534	476	513	736	125
1938 Janvier	617	663	816	375	551	767	598	524	545	927	126
Février	629	631	894	374	567	772	561	505	523	927	128
Mars	616	623	885	361	549	782	549	482	523	835	115
Avril	606	628	850	352	543	780	538	470	523	732	109
Mai	579	605	793	346	519	774	527	471	523	732	101
Juin	578	603	795	354	515	776	527	461	523	710	111
Juillet	587	596	810	372	525	775	519	465	545	710	130
Août	585	598	838	375	505	774	515	466	455	655	138
Septembre	591	593	898	371	497	774	505	465	455	655	136
Octobre	583	583	852	386	493	771	530	478	500	650	141
Novembre	567	579	821	361	490	773	520	468	500	650	138
Décembre	571	572	857	357	488	772	520	461	545	644	133
1939 Janvier	583	560	929	400	480	775	532	466	545	644	130
Février	567	547	852	439	469	773	538	462	545	644	133
Mars	563	548	826	449	465	773	555	465	545	644	134
Avril	570	530	826	558	463	772	548	461	545	644	133

b) Indices des prix de gros à l'étranger.

PÉRIODES	ANGLETERRE (Board of Trade) Base : 1930	FRANCE (Statistique Générale de la France) Base : juillet 1914	PAYS-BAS (Centraal Bureau voor de Statistiek) Base : 1913	SUISSE (Office fédéral de l'industrie des arts et métiers et du travail) Base : juillet 1914	SUÈDE (Kommerskollegium) Base : 1913	ALLEMAGNE (Statistisches Reichsamt) Base : 1913	ÉTATS-UNIS (Bureau of Labor) Base : 1926
1937 Moyenne mens.	109	563	97	111	137	106	86
1938 Moyenne mens.	101	640	92	107	130	106	79
1938 Janvier	108	612	97	110	135	106	81
Février	106	614	95	109	134	106	80
Mars	104	619	93	108	132	106	80
Avril	103	619	92	108	131	106	79
Mai	102	643	92	107	130	105	78
Juin	101	653	92	107	130	106	78
Juillet	101	652	90	106	130	106	79
Août	99	644	90	105	128	106	78
Septembre	98	646	91	106	127	106	78
Octobre	99	654	91	106	128	106	78
Novembre	98	657	91	106	127	106	78
Décembre	98	666	92	106	127	106	77
1939 Janvier	97	676	91	106	127	106	77
Février	97	677	91	105	127	106	77
Mars	97	679		105	127	106	

II. — INDICES DES PRIX DE DETAIL ET DU COUT DE LA VIE.

a) Indices des prix de détail en Belgique.

Base : Avril 1914 = 100.

Source : *Ministère des Affaires économiques, des Classes moyennes et de l'Agriculture.*

46

DATES	Le Royaume	Anvers	Bruxelles	Gand	Liège
1937 Moyenne mensuelle	735	778	791	733	732
1938 Moyenne mensuelle	761	801	828	760	766
1938 15 février	763	805	832	760	770
15 mars	757	794	825	753	761
15 avril	751	790	819	749	753
15 mai	753	791	821	753	756
15 juin	761	808	833	763	772
15 juillet	755	794	820	756	758
15 août	755	794	819	755	760
15 septembre	764	804	828	766	769
15 octobre	769	810	839	771	776
15 novembre	772	813	838	772	776
15 décembre	768	807	835	766	773
1939 15 janvier	769	807	835	768	774
15 février	759	798	826	758	763
15 mars	754	795	822	755	758
15 avril	751	791	817	752	753

b) Indices du coût de la vie en Belgique.

Budgets ouvriers, 3^e catégorie : ménages disposant d'un revenu de 30 à moins de 40 francs, par unité de consommation et par quinzaine.

Base : 1921 = 100.

Source : *Ministère des Affaires économiques, des Classes moyennes et de l'Agriculture.*

PÉRIODES	Indice général	Nourriture	Habitations, mobilier	Chauffage, éclairage	Vêtements	Besoins hygiéniques, sociaux et moraux
1937 Moyenne mensuelle	199	175	404	186	239	181
1938 Moyenne mensuelle	205	180	405	194	246	183
1938 Février	207	184	405	196	245	183
Mars	204	179	405	196	246	183
Avril	201	174	405	191	246	183
Mai	201	174	405	191	247	183
Juin	204	179	405	192	246	183
Juillet	202	175	405	193	247	183
Août	202	178	405	194	247	183
Septembre	205	180	405	195	246	183
Octobre	207	183	405	196	246	183
Novembre	209	186	405	196	247	183
Décembre	208	184	405	198	247	183
1939 Janvier	209	186	405	199	247	183
Février	205	180	406	199	247	183
Mars	203	176	407	199	247	183
Avril	200	172	407	195	247	183

c) Indices du coût de la vie et des prix de détail, à l'étranger.

ÉPOQUES	ANGLETERRE	FRANCE		PAYS-BAS	SUISSE	SUÈDE	ALLEMAGNE	ÉTATS-UNIS
	(Ministry of Labour)	(Statistique Générale de la France)		(Centraal Bureau voor de Statistiek)	(Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail)		(Statistisches Reichsamt)	(National Industrial Conference Board)
	Coût de la vie	Prix de détail (ind. pond. de 34 articles. Moyenne pour 300 villes)	Coût de la vie (budgets-types uniformisés)	Coût de la vie	Coût de la vie (34 villes)	Coût de la vie (49 villes)	Coût de la vie	Coût de la vie
	Base : juillet 1914 = 100	Base : juillet 1914 = 100	Base : 1930 = 100	Base : période 1911/13 = 100	Base : juin 1914 = 100	Base : juillet 1914 = 100	Base : 1913/14 = 100	Base : 1923 = 100
1937 Moyenne	154	572	102,4	137,3	137	162	125,1	88,5
1938 Moyenne	156	658	116,6	138,6	137	166	125,6	86,4
1938 Janvier	157	—	—	139,1	138	165	124,9	87,5
Février	156	641	113,2	138,7	137	—	125,2	86,7
Mars	154	—	—	137,9	137	—	125,5	86,7
Avril	156	—	—	138,2	136	165	125,6	86,8
Mai	155	646	115,3	139,1	136	—	125,9	86,5
Juin	159	—	—	140,4	137	—	126,0	86,7
Juillet	156	—	—	138,7	137	166	126,8	86,5
Août	156	657	117,2	138,4	136	—	126,5	85,9
Septembre	155	—	—	138,7	137	—	125,2	85,9
Octobre	156	—	—	138,3	137	167	124,9	85,8
Novembre	156	690	120,3	137,4	137	—	125,0	85,6
Décembre	155	—	—	138,3	137	—	125,3	85,8
1939 Janvier	155	—	—	—	137	167	125,8	85,4
Février	155	709	122,1	—	136	—	125,7	—
Mars	—	—	—	—	136	—	126,0	—
Avril	—	—	—	—	—	168	—	—

III. — PRIX DE GROS DE QUELQUES PRODUITS INDUSTRIELS.

Sources : Charbons : Office belge des Charbons (O. B. C).
Sidérurgie : Prix intérieurs : Echo de la Bourse.
Prix à l'exportation : Cosibel.

47

PÉRIODES	Prix intérieurs. (en francs par tonne métrique).								Prix à l'exportation (en £-or par tonne anglaise).											
	CHARBONS				SIDÉRURGIE				SIDÉRURGIE											
	Fines grasses à gaz et à coke	Criblés gras domestiques	Type C État belge	Fines lavées vapeur 0/10	Criblés ½ gras domestiques	Pousiers maigres bruts pour pulvérisés	Grains lavés vapeur maigres 5/10	Gaillietins maigres domestiques 50/80	Billettes	Largets	Aciers marchands	Profils	Tôles fortes	Tôles fines recuit four ouvert	Billettes	Largets	Aciers marchands	Profils	Tôles fortes	Tôles fines
1937 Moy. mens.	131	179	136	121	202	85	137	227	869	991	1.014	1.014	1.248	1.666	4-1-2	4-1-1	5-0-5	4-12-8	—	—
1938 Moy. mens.	147	188	151	126	209	93	142	237	877	986	1.100	1.100	1.300	1.720	4-0-1	3-15-8	4-17-10	5-0-7	5-15-7	7-7-9
1938 Février	154	192	154	128	221	96	145	240	960	1.095	1.100	1.100	1.300	1.720	4-1-10	4-6-6	4-18-5	4-18-3	6-6-3	7-15-7
Mars	152	187	154	128	209	95	144	235	960	1.095	1.100	1.100	1.300	1.720	3-16-0	—	4-11-1	4-8-7	6-4-6	8-1-5
Avril	150	177	154	129	196	96	143	221	880	950	1.100	1.100	1.300	1.720	3-9-4	—	5-2-6	4-16-3	5-16-11	6-19-9
Mai	150	180	154	128	200	96	143	226	860	950	1.100	1.100	1.300	1.720	4-0-2	3-17-3	4-16-4	4-18-2	5-16-9	7-5-3
Juin	149	182	154	128	202	95	143	229	860	950	1.100	1.100	1.300	1.720	—	3-17-0	4-18-0	4-16-5	5-16-4	7-2-9
Juillet	144	186	149	123	206	89	138	234	860	950	1.100	1.100	1.300	1.720	3-15-8	3-15-6	5-1-8	4-16-8	5-7-11	7-6-6
Août	144	190	149	123	209	89	138	236	860	950	1.100	1.100	1.300	1.720	3-19-2	3-18-4	4-15-8	4-16-5	5-9-5	7-6-9
Septembre	139	192	149	122	212	88	139	242	860	950	1.100	1.100	1.300	1.720	3-18-0	3-14-1	4-16-8	4-13-2	5-8-7	7-1-2
Octobre	143	191	149	123	212	90	139	243	860	950	1.100	1.100	1.300	1.720	3-12-10	3-13-11	4-16-8	4-13-9	5-4-7	7-6-8
Novembre	143	192	149	123	213	91	139	243	860	950	1.100	1.100	1.300	1.720	3-11-2	3-9-2	4-12-4	5-7-7	7-7-2	8-2-8
Décembre	148	196	149	128	216	95	143	244	860	950	1.100	1.100	1.300	1.720	3-8-5	3-10-8	4-14-10	4-13-9	5-5-4	7-7-10
1939 Janvier	148	196	149	128	216	95	143	244	860	950	1.100	1.100	1.300	1.720	3-7-9	3-6-7	4-10-10	4-10-15	5-2-8	7-6-4
Février	148	196	149	128	216	95	143	244	860	950	1.100	1.100	1.300	1.720	3-5-8	3-5-14	7-11-4	8-9-4	9-19-5	7-3-5
Mars	148	196	149	128	216	95	143	244	860	950	1.100	1.100	1.300	1.720	3-7-3	3-7-8	4-6-3	4-5-0	4-17-5	7-7-1
Avril	148	196	149	128	216	95	143	244	860	950	1.100	1.100	1.300	1.720	3-7-3	3-7-8	4-6-3	4-5-0	4-17-5	7-7-1

IV. — PRIX DES PRODUITS AGRICOLES.

a) Prix moyens des grains et autres denrées agricoles vendus sur les marchés régulateurs de Belgique (« Moniteur belge »).

48

PÉRIODES	FROMENT	SEIGLE	AVOINE	ORGE D'HIVER	POMMES DE TERRE		COSSETTES SÈCHES DE CHICOORÉE (dernière récolte)	PAILLE DE FROMENT	LIN BRUT	BEURRE DE FERME NON SALÉ (vendu par kilo)	LAINE EN SUINT	ŒUFS FRAIS
	(dernière récolte)	(dernière récolte)	(a troisième récolte)	(dernière récolte)	Gelder-sche-muizen	Industrie						
en francs par 100 kilos										en francs par kilo		en fr. par pièce
1937 Moyenne mensuelle	135,62	123,44	114,66	117,21	40,38	39,05	117,02	25,63	97,47	22,66	23,72	0,56
1938 Moyenne mensuelle	121,57	90,23	98,47	93,80	39,07	43,10	85,80	23,49	104,44	23,—	16,44	0,63
1938 Janvier	134,21	117,28	114,73	116,92	38,16	36,41	97,62	28,56	96,07	24,93	18,31	0,69
Février	131,74	115,84	113,95	115,90	38,33	36,52	92,93	28,10	104,25	25,76	17,87	0,58
Mars	128,92	113,47	111,03	112,48	37,83	36,42	92,40	27,60	100,12	23,41	18,35	0,42
Avril	128,91	110,02	110,61	109,29	42,15	38,90	93,62	25,43	101,64	21,87	18,81	0,42
Mai	128,22	107,31	110,26	107,63	66,66	56,97	92,37	24,42	101,87	20,47	19,06	0,49
Juin	125,77	101,85	109,77	103,42	71,19	85,88	90,80	24,23	105,50	19,91	14,76	0,54
Juillet	123,77	82,—	108,46	81,79	41,25	62,55	91,62	25,40	108,25	19,57	15,50	0,59
Août	113,98	76,25	94,09	78,76	30,75	38,18	85,57	21,91	116,19	20,80	15,35	0,68
Septembre	112,67	67,60	78,93	76,12	24,88	31,71	75,87	19,49	108,30	22,84	15,06	0,74
Octobre	111,41	64,43	77,40	75,13	25,62	31,53	81,62	18,89	102,43	24,89	15,12	0,84
Novembre	109,98	62,54	75,83	73,31	25,29	30,84	68,20	19,09	104,83	25,28	14,81	0,84
Décembre	109,32	64,17	76,57	74,89	26,78	31,28	67,—	18,81	103,80	26,23	14,25	0,75
1939 Janvier	110,53	63,96	78,85	74,52	31,53	35,34	66,12	19,07	109,28	25,03	13,94	0,70
Février	111,62	61,52	76,31	73,61	32,35	35,48	67,50	20,09	113,13	24,80	14,37	0,49
Mars	116,63	59,93	75,92	74,35	31,55	35,33	71,60	20,92	108,06	22,87	14,40	0,45

b) Prix moyens des grains aux Bourses aux Grains de Courtrai, Bruxelles, Charleroi, Namur et Liège. Source : Ministère des Affaires économiques, des Classes moyennes et de l'Agriculture.

PÉRIODES	FROMENT (bonne qualité commerciale)	SEIGLE	AVOINE	ORGE	EPICHAU
	en francs par 100 kilos				
1937 Moyenne mensuelle	133,43	119,99	113,22	116,45	96,49
1938 Moyenne mensuelle	120,97	79,50	95,92	91,84	91,59
1938 Février	128,10	113,20	110,80	112,80	100,91
Mars	126,50	110,—	108,20	109,80	99,—
Avril	126,80	106,30	108,50	106,—	97,66
Mai	125,60	103,50	108,60	103,10	—
Juin	122,90	103,50	107,10	103,10	—
Juillet	120,—	81,—	105,60	81,66	—
Août	114,65	73,08	93,07	77,13	95,—
Septembre	116,94	64,98	75,65	74,80	81,71
Octobre	114,16	62,15	73,08	74,06	80,66
Novembre	112,10	60,29	72,33	71,73	81,85
Décembre	111,65	61,94	73,94	73,36	83,55
1939 Janvier	113,17	61,41	76,02	72,67	82,37
Février	114,90	57,70	72,45	71,26	78,87
Mars	121,71	57,31	73,35	72,23	76,—
Avril	123,65	58,63	77,60	73,74	76,—

LA PRODUCTION.

I. — PRODUCTIONS CHARBONNIERE ET METALLURGIQUE.

Source : Ministère du Travail et de la Prévoyance sociale.

55

PÉRIODES	MINES DE HOUILLE										Nombre moyen de jours d'extraction	Stock à fin de mois (milliers de tonnes)
	NOMBRE MOYEN D'OUVRIERS (milliers)		PRODUCTION PAR BASSIN (milliers de tonnes)									
	du fond	fond et surface	Mons	Centre	Charleroi	Namur	Liège	Campine	TOTAL			
1937 Moyenne mens.	86,5	124,9	421	364	652	34	450	552	2.473	24,6	605	
1938 Moyenne mens.	91,4	130,3	408	355	665	33	459	545	2.465	24,1	1.934	
1938 Janvier	92,3	130,7	443	377	679	34	458	574	2.566	25,0	894	
Février	92,8	131,5	414	359	657	31	447	555	2.463	23,7	1.149	
Mars	92,2	131,1	456	381	725	36	497	606	2.701	26,3	1.572	
Avril	91,7	130,9	420	378	672	34	461	535	2.501	24,6	1.755	
Mai	91,0	130,2	412	361	668	33	458	531	2.463	24,3	1.943	
Juin	91,1	130,3	389	340	669	33	459	515	2.405	23,8	2.207	
Juillet	91,0	130,1	368	309	586	28	456	497	2.233	21,7	2.293	
Août	89,3	127,4	380	315	615	32	383	510	2.234	22,4	2.380	
Septembre	87,8	125,9	371	346	669	34	464	502	2.386	24,4	2.351	
Octobre	91,1	130,4	427	367	670	34	470	558	2.526	24,8	2.204	
Novembre	94,3	134,1	407	364	678	33	480	588	2.531	24,0	2.234	
Décembre	92,1	131,5	421	358	690	33	481	583	2.560	24,8	2.222	
1939 Janvier	94,5	133,8	441	387	704	34	503	595	2.664	25,4	2.333	
Février	91,0	130,2	385	320	632	31	452	537	2.357	22,8	2.506	
Mars	92,8	132,3	451	379	717	36	511	630	2.734	25,9	2.696	

PÉRIODES	COKES		AGGLOMÉRÉS		Hauts fourneaux en activité (à la fin de la pér.)	PRODUCTION MÉTALLURGIQUE (milliers de tonnes)				
	Production (milliers de tonnes)	Nombre moyen d'ouvriers	Production (milliers de tonnes)	Nombre moyen d'ouvriers		Fonte	Aciers bruts	Pièces d'acier moulées	Aciers finis	Fers finis
1937 Moyenne mensuelle	489	3.974	155	893	47 (1)	320	315	7,7	231	3,0
1938 Moyenne mensuelle	392	3.775	142	870	37 (1)	205	184	6,0	145	2,5
1938 Janvier	489	4.015	154	900	42	260	222	6,9	136	2,7
Février	424	3.983	148	903	40	207	174	6,7	114	2,4
Mars	429	3.990	164	884	34	193	168	7,1	110	2,0
Avril	373	3.813	155	891	33	174	154	6,2	116	2,6
Mai	367	3.671	144	874	33	177	158	4,4	124	2,2
Juin	362	3.699	140	872	33	192	174	5,9	138	2,6
Juillet	372	3.676	125	893	35	198	179	5,2	150	2,1
Août	363	3.696	125	839	35	196	176	5,6	149	2,2
Septembre	356	3.625	139	848	35	197	180	6,6	156	2,8
Octobre	384	3.685	136	862	36	216	201	6,3	179	2,9
Novembre	380	3.685	136	839	36	222	213	5,7	188	2,3
Décembre	406	3.768	136	836	37	232	214	5,5	176	2,6
1939 Janvier	406	3.745	132	818	37	231	204	5,9	162	3,2
Février	360	3.681	105	814	37	203	193	5,9	152	2,5
Mars	371	3.673	123	772	35	222	217	7,5	174	3,1

(1) Au 31 décembre.

II. — PRODUCTIONS DIVERSES.

56

PÉRIODES	COTON Production semestrielle de filés (tonnes)	LAINE		BRASSERIES Quantités de farines déclarées (tonnes)	DISTILLERIES Production d'alcool (hectolitres)	MARGARINE ET GRAISSES PRÉPARÉES		
		Conditionnem. de Yveriers de Dison et de l'Est (laine condition- née ou simple- ment pesée) (tonnes)	Stocks de peignés dans les peignages à façon (fin de mois) (tonnes)			Production	Déclarations en consom- mation (tonnes)	Déclarations à l'exportation
1937 Moyenne mensuelle	36 300 (1) 36.200 (2)	2.511	2.952	16.829	32.904	4.558	4.516	17
1938 Moyenne mensuelle	29 100 (1) 32.600 (2)	2.274	3.801	16.087	38.730	5.089	5.072	17
1938 Janvier	36.200 (2)	1.999	3.207	13.746	39.296	5.037	4.865	15
Février		1.761	3.474	14.226	34.903	4.904	4.991	7
Mars		2.312	3.802	18.205	39.717	5.095	4.925	26
Avril		2.177	4.068	16.693	39.336	4.736	4.712	14
Mai	29.100 (1)	2.297	4.881	16.666	36.482	3.962	4.133	17
Juin		2.090	3.762	17.134	36.765	5.363	5.054	17
Juillet		2.165	3.689	16.423	39.302	4.586	4.638	7
Août		2.027	3.753	18.171	37.539	4.282	4.228	23
Septembre		2.316	3.525	14.489	40.379	5.558	5.910	23
Octobre		2.836	3.626	16.771	30.674	5.311	5.263	30
Novembre	32.600 (2)	2.674	3.879	15.869	42.032	5.779	5.597	12
Décembre		2.631	3.951	13.696	48.340	6.452	6.553	17
1939 Janvier		2.607	4.264	15.407	45.055	6.126	6.158	10
Février		2.671	3.765	13.699	41.533	5.092	5.086	7
Mars		2.825	3.785	17.911		5.473	5.395	10

PÉRIODES	SUCRE				PÊCHE		ALLUMETTES		
	Production		Stocks (sucres bruts et raffinés) (fin de mois) (tonnes)	Déclarations en consom- mation	Vente à la minque d'Ostende		Fabrication	Consomma- tion	Exportation (avec décharge de l'accise)
	Sucres bruts	Sucres raffinés			Quantités	Valeurs (milliers de francs)			
	(tonnes)				(tonnes)	(milliers de francs)	(millions de tiges)		
1937 Moyenne mensuelle	18.675	15.938	111.567	17.210	2.286	7.164	4.703	1.830	2.739
1938 Moyenne mensuelle	15.099	18.745	124.816	17.612	2.481	7.445	3.956	1.725	2.334
1938 Janvier	72	14.889	188.673	14.351	2.104	8.007	3.558	1.279	2.274
Février	388	15.958	175.551	13.971	1.832	7.747	3.621	1.599	2.242
Mars	152	19.034	151.744	23.342	2.879	9.089	4.123	2.574	2.504
Avril	—	19.057	139.858	12.754	2.135	7.664	3.872	1.193	2.112
Mai	—	17.651	128.630	13.685	1.863	5.763	3.369	1.284	1.943
Juin	—	16.350	113.019	16.553	1.790	6.357	3.951	1.516	2.251
Juillet	—	18.142	93.620	20.422	2.021	6.973	3.242	1.396	1.886
Août	9	17.797	69.211	16.773	3.061	8.246	3.423	1.915	2.422
Septembre	17	17.211	49.212	19.191	4.071	7.705	4.121	2.096	2.482
Octobre	50.708	22.248	68.435	21.263	3.031	8.128	5.302	2.810	3.489
Novembre	120.898	27.371	161.138	18.841	2.812	7.208	4.893	1.522	2.302
Décembre	8.949	19.236	158.699	15.193	2.179	7.453	3.992	1.513	2.105
1939 Janvier	552	17.929	152.301	14.641	2.258	8.362	3.963	1.453	2.447
Février	292	15.843	141.351	12.899	2.352	7.792	4.325	1.555	2.065
Mars	86	19.969	128.891	19.211	2.658	9.814	5.118	1.764	3.820

(1) Production du semestre du 1er février au 31 juillet.
(2) Production du semestre du 1er août au 31 janvier.

III. — ACTIVITE DE LA CONSTRUCTION.

57

PÉRIODES	AUTORISATIONS DE BATIR DÉLIVRÉES DANS LES AGGLOMÉRATIONS URBAINES (53 agglomérations — 114 communes)		
	Constructions	Reconstructions et transformations	Total
1937 L'année	8.196	18.002	26.198
1938 L'année	8.585	16.416	25.001
1938 Janvier	532	981	1.513
Février	709	1.377	2.086
Mars	1.005	1.702	2.707
Avril	916	1.815	2.731
Mai	884	1.637	2.521
Juin	943	1.507	2.450
Juillet	666	1.468	2.134
Août	816	1.379	2.195
Septembre	575	1.438	2.013
Octobre	566	1.024	1.590
Novembre	533	1.072	1.605
Décembre	424	1.012	1.436
1939 Janvier	505	951	1.456
Février	712 (1)	1.134 (1)	1.846 (1)

(1) Chiffres incomplets (113 communes).

IV. — PRODUCTION D'ENERGIE ELECTRIQUE.

PÉRIODES	PRODUCTION TOTALE (Centrales de 100 kw. et plus) Source : Ministère des Travaux publics et de la Résorption du Chômage						PRODUCTION des 121 centrales industrielles dites de référence Source : <i>Revue Energie</i>	
	Total des centrales	PRODUCTION (milliers de kw.h.)					Production totale (milliers de kw.h.)	Production moyenne par jour ouvrable (millions de kw.h.)
		Union des exploitat. électriques de Belgique	Association des centrales électriques industrielles	Sociétés non affiliées	Régies communales	Total		
1937 Moyenne mensuelle	343 (1)	198.932	213.803	28.234	21.424	462.393	—	—
1938 Moyenne mensuelle	338 (1)	194.288	198.624	26.321	20.616	439.848	—	—
1938 Janvier	340	216.795	211.491	27.332	25.507	481.125	192.161	7,69
Février	340	194.896	189.491	25.099	22.029	431.515	170.756	7,11
Mars	339	200.896	203.186	26.629	22.136	452.848	187.718	6,77
Avril	339	185.112	183.336	25.792	18.401	412.671	172.201	6,62
Mai	338	180.463	199.019	25.366	17.797	422.644	171.618	6,86
Juin	338	173.402	182.729	25.741	16.266	398.138	164.759	6,59
Juillet	338	170.957	186.980	25.199	14.900	398.036	167.445	6,86
Août	338	184.379	186.630	24.640	17.509	413.157	168.155	6,46
Septembre	338	194.731	196.347	25.724	18.251	435.048	177.218	6,81
Octobre	338	204.253	213.638	27.740	22.782	468.413	187.878	7,22
Novembre	338	207.337	214.280	28.483	24.364	474.464	189.212	7,88
Décembre	338	218.200	216.357	28.107	27.447	490.111	189.698	7,02
1939 Janvier	354	217.255	214.820	29.705	26.635	488.415	186.775	7,18
Février	355	195.481	192.896	27.778	22.632	438.787	170.454	7,10
Mars	354	218.876	214.559	31.550	26.404	491.389	—	—

(1) A fin d'année.

V. — DISTRIBUTION DU GAZ (1)

(milliers de mètres cubes).

Source : Ministère des Travaux publics et de la Résorption du Chômage.

PÉRIODES	RÉGIES COMMUNALES		SOCIÉTÉS DE DISTRIBUTION		SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES productrices de gaz alimentant directement des établissements consommateurs (gaz vendu)	TOTAL
	produisant elles-mêmes partiellement ou totalement le gaz qu'elles distribuent (gaz produit)	achetant le gaz qu'elles distribuent (gaz acheté)	produisant elles-mêmes partiellement ou totalement le gaz qu'elles distribuent (gaz produit)	achetant partiellement ou totalement le gaz qu'elles distribuent (gaz acheté)		
1937 Moyenne mensuelle	5.894	468	1.238	40.170	16.317	64.086
1938 Moyenne mensuelle	5.915	463	1.208	39.810	9.876	57.273
1938 Janvier	6.178	372	1.135	41.353	15.249	64.287
Février	5.300	326	1.026	37.326	13.073	57.051
Mars	5.626	373	1.104	39.060	13.665	59.828
Avril	4.910	387	992	36.657	10.115	53.060
Mai	5.822	441	1.115	37.658	9.220	54.256
Juin	5.973	503	1.360	40.729	7.419	55.985
Juillet	6.248	670	1.417	41.521	7.756	57.611
Août	6.294	801	1.492	41.447	7.900	57.934
Septembre	6.173	636	1.322	41.301	5.966	55.298
Octobre	6.222	402	1.179	39.702	9.277	56.782
Novembre	5.815	358	1.103	38.283	9.378	54.937
Décembre	6.419	386	1.255	42.688	9.494	60.242
1939 Janvier	6.209	398	1.116	41.226	9.758	58.707
Février	5.490	356	996	37.663	9.082	53.587
Mars	5.720	384	1.054	41.497	9.716	58.371

(1) Cette statistique se rapporte à la distribution du gaz provenant de la distillation pyrogénée de la houille. Elle ne comprend donc pas le gaz de l'espèce produit dans les cokeries minières, métallurgiques et chimiques et dans les autres industries et utilisé pour les besoins propres des producteurs.

LA CONSOMMATION.

NOTE. — Pour les consommations de sucre, margarines et graisses préparées et allumettes,
voir tableau n° 56.

I. — INDICES DES VENTES A LA CONSOMMATION.

Base : moyenne mensuelle de 1927 = 100 (1).

PÉRIODES	GRANDS MAGASINS						Magasins à succursales		COOPÉRATIVES ET MAGASINS PATRONAUX					
	Vêtements		Ameublement		Articles de ménage et divers (1)		Alimentation		Boulangerie		Alimentation		Vêtements	
	1937	1938	1937	1938	1937	1938	1937	1938	1937	1938	1937	1938	1937	1938
Avril	106	100	130	130	112	123	134	140	83	73	137	153	164	184
Mai	96	99	124	136	112	124	130	136	80	71	131	146	160	167
Juin	88	88	106	114	120	128	136	137	84	72	138	148	142	142
Juillet	88	77	129	120	143	138	150	141	85	72	149	147	129	130
Août	61	55	93	96	116	124	135	137	80	67	137	142	116	114
Septembre	88	78	125	114	125	137	137	150	83	69	143	175	163	164
Octobre	108	99	132	116	124	126	135	140	85	68	147	146	211	220
Novembre	85	76	118	101	147	121	142	135	80	66	136	140	158	155
Décembre	86	76	138	118	182	182	162	164	87	72	167	180	164	174
	1938	1939	1938	1939	1938	1939	1938	1939	1938	1939	1938	1939	1938	1939
Janvier	85	74	129	103	123	127	132	133	74	63	148	154	158	162
Février	72	65	117	110	101	99	123	128	73	59	140	142	127	119
Mars	109	95	129	129	125	130	136	146	81	71	150	163	166	165

(1) Pour les indices des grands magasins (articles de ménage et divers), la base est la moyenne mensuelle de 1934.

II. — CONSOMMATION DE TABAC.

(Fabrication et importation.)

PÉRIODES	Cigares	Cigarillos	Cigarettes	Tabac à fumer, priser et mâcher (tonnes)
	(millions de pièces)			
1937	192	584	5.258	12.045
1938	195	615	5.108	13.201
1934 4 ^e trimestre	49	109	1.151	3.191
1935 1 ^{er} id.	41	106	1.085	3.025
2 ^e id.	52	137	1.376	3.324
3 ^e id.	45	132	1.303	3.264
4 ^e id.	54	136	1.190	3.324
1936 1 ^{er} id.	48	134	1.177	3.194
2 ^e id.	40	126	1.356	3.287
3 ^e id.	51	176	1.405	3.469
4 ^e id.	58	143	1.177	3.401
1937 1 ^{er} id.	46	132	1.205	2.968
2 ^e id.	43	140	1.395	3.283
3 ^e id.	46	153	1.406	3.420
4 ^e id.	57	159	1.252	3.274
1938 1 ^{er} id.	47	152	1.263	3.223
2 ^e id.	48	200	1.444	3.246
3 ^e id.	42	133	1.312	3.299
4 ^e id.	57	129	1.089	3.433

III. — ABATAGES DANS LES 13 PRINCIPAUX ABATTOIRS DU PAYS.

PÉRIODES	Gros bétail (Bœufs, taureaux, vaches, génisses)	Chevaux	Veaux	Porcs, porcelets	Moutons, agneaux chèvres
1937 Moyenne mensuelle	16.561	656	12.727	29.991	6.957
1938 Moyenne mensuelle	16.457	778	10.957	23.066	6.304
1938 Janvier	15.837	786	9.219	24.448	8.686
Février	15.358	838	9.895	23.641	6.852
Mars	17.110	705	13.708	26.310	4.372
Avril	15.682	703	11.755	21.786	3.736
Mai	15.419	642	11.544	23.194	2.743
Juin	17.121	652	13.566	24.630	2.579
Juillet	15.070	683	11.065	22.379	2.443
Août	18.004	761	13.252	23.308	2.882
Septembre	16.057	788	9.578	18.897	3.953
Octobre	18.822	1.002	9.333	23.356	10.229
Novembre	17.740	856	9.665	23.217	13.537
Décembre	15.260	919	8.804	21.624	13.636
1939 Janvier	16.012	917	12.212	22.581	8.968
Février	15.186	822	13.043	20.001	6.588
Mars	18.012	871	16.844	23.553	5.573

LES TRANSPORTS.

I. — ACTIVITE DE LA SOCIETE NATIONALE DES CHEMINS DE FER BELGES.

a) Recettes et dépenses d'exploitation

(millions de francs).

70

PÉRIODES	RECETTES				DÉPENSES	EXCÉDENT	COEFFICIENT D'EXPLOITATION
	Voyageurs	Marchandises	Recettes extraordinaires	Total			
1937 Moyenne mens. .	69,8	149,4	4,9	224,1	221,0	3,1	98,83
1938 Moyenne mens. .	70,2	136,7	5,0	211,9	226,2	— 14,4	106,78
1938 Janvier	64,9	136,0	7,0	207,9	236,5	— 28,6	113,74
Février	56,0	131,7	4,7	192,4	231,9	— 39,5	120,53
Mars	59,1	143,2	5,2	207,5	235,2	— 27,7	113,37
Avril	68,8	133,9	4,8	207,5	231,7	— 24,2	111,65
Mai	66,9	131,4	4,4	202,7	224,3	— 21,6	110,67
Juin	73,9	129,5	4,8	208,2	216,8	— 8,6	104,12
Juillet	92,9	123,0	5,2	221,1	226,8	— 5,7	102,56
Août	99,9	126,9	4,4	231,2	221,8	9,4	95,94
Septembre	79,9	143,3	4,8	227,9	220,7	7,2	96,84
Octobre	67,3	151,6	4,7	223,6	220,1	3,5	98,43
Novembre	54,5	148,8	4,2	207,5	219,9	— 12,4	105,95
Décembre	57,8	141,5	5,5	204,8	225,7	— 20,9	110,20
1939 Janvier	66,8	139,2	8,5	214,7	226,8	— 12,2	105,62
Février	53,9	126,5	6,0	186,5	217,6	— 31,2	116,70
Mars	62,4	145,9	6,2	214,5	229,0	— 14,5	106,76

PÉRIODES	b) Nombre de wagons fournis à l'industrie (1).				c) Statistique du trafic. 1° Trafic général.						
	A	B	C	A + C	VOYAGEURS		GROSSES MARCHANDISES				
					Nombre (milliers)	Voyageurs- Km. (millions)	Tonnes transport. (milliers)	Tonnes-km. (millions)			
								Service interne belge	Service internat.	Transit	Total
1937 Moyenne mens..	438.774	132.576	108.493	547.267	16.870	512	6.090	205	204	110	519
1938 Moyenne mens..	388.982	114.745	90.664	479.647	16.004	511	5.250	186	154	88	429
1938 Janvier	376.736	120.771	95.007	471.743	16.581	493	5.205	179	178	95	452
Février	365.028	112.640	89.805	454.833	15.237	444	4.907	171	161	89	421
Mars	414.596	112.301	96.687	511.283	16.160	478	5.547	202	163	88	453
Avril	386.834	110.383	86.591	473.425	15.606	491	5.092	187	135	83	405
Mai	376.308	108.856	85.904	462.212	16.384	510	5.047	189	130	77	396
Juin	371.410	101.804	84.379	455.789	15.929	534	5.000	178	136	78	392
Juillet	358.683	97.474	81.402	440.085	15.939	584	4.782	171	129	75	375
Août	377.312	101.951	87.807	465.119	16.818	653	4.911	175	139	73	386
Septembre	399.858	118.692	96.075	495.933	16.173	530	5.440	196	165	86	447
Octobre	433.676	135.446	97.584	531.260	16.004	485	5.907	204	171	93	468
Novembre	424.833	122.017	94.742	519.575	16.093	475	5.940	205	167	105	477
Décembre	382.513	134.608	91.991	474.504	15.068	450	5.226	177	176	118	471
1939 Janvier	368.597	130.560	89.095	467.692	16.780	496	4.990	170	167	97	434
Février	339.856	108.450	79.899	419.755	14.292	417	4.573	155	148	82	385
Mars	392.725	118.072	87.221	479.946							
Avril	376.007	128.090	84.736	460.743							

A. — Nombre de wagons fournis pour transports taxés au départ des stations belges, y compris ceux pour le transport de houille, coke et briquettes.

B. — Nombre de wagons fournis spécialement pour le transport de houille, coke et briquettes.

C. — Nombre de wagons chargés en provenance des réseaux étrangers et destinés soit à des stations du réseau de la Société, soit à des stations d'autres réseaux situés au delà.

(1) Wagons chemins de fer et particuliers.

I. — ACTIVITE DE LA SOCIETE NATIONALE DES CHEMINS DE FER BELGES (suite).

c) Statistique du trafic (suite).

2° Transport des principales grosses marchandises.

A. — Ensemble du trafic.

70

PÉRIODES	(milliers de tonnes)										
	Total	Produits agricoles et aliment.	Combustibles	Minerais	Produits métallurg.	Matér. de construct., verres et glaces	Produits des carrières, sables, silix et terres	Textiles, tanneries et vêtement	Produits chimiques et pharmaco.	Graisses et huiles industriel. pétrole brais et goudrons	Divers
1937 Moyenne mens.	6.090	379	2.434	572	653	556	777	65	202	82	370
1938 Moyenne mens.	5.250	347	2.161	401	439	476	794	54	191	66	320
1935 Juin	4.726	201	1.988	398	533	465	672	37	118	56	258
Septembre	5.251	258	2.117	416	492	493	845	131	143	59	297
Décembre	5.055	326	2.236	449	564	378	525	47	162	61	307
1936 Mars	5.563	298	2.276	453	536	541	734	50	215	68	392
Juin	3.767	227	1.486	328	355	366	556	29	128	53	239
Septembre	5.492	281	2.152	435	542	534	822	104	102	63	367
Décembre	5.942	385	2.679	511	609	443	629	67	188	72	359
1937 Mars	6.147	341	2.472	536	672	592	726	64	255	98	391
Juin	6.316	243	2.515	567	826	594	898	53	175	61	384
Septembre	6.251	289	2.434	584	664	630	869	100	198	71	412
Décembre	5.985	330	2.370	674	608	456	747	49	275	106	370
1938 Mars	5.547	301	2.110	424	428	555	996	51	228	81	373
Juin	5.000	207	1.954	388	422	509	983	39	125	56	317
Septembre	5.440	284	2.232	378	429	496	864	81	268	63	345
Décembre	5.226	315	2.506	408	547	374	450	52	200	70	304

B. — Service interne belge.

PÉRIODES	(milliers de tonnes)										
	Total	Produits agricoles et aliment.	Combustibles	Minerais	Produits métallurg.	Matér. de construct., verres et glaces	Produits des carrières, sables, silix et terres	Textiles, tanneries et vêtement	Produits chimiques et pharmaco.	Graisses et huiles industriel. pétrole brais et goudrons	Divers
1937 Moyenne mens.	3.527	253	1.692	11	186	350	610	13	94	30	288
1938 Moyenne mens.	3.250	231	1.523	10	130	312	673	12	85	26	248
1937 Décembre	3.236	192	1.629	8	156	270	555	6	119	31	271
1938 Janvier	2.987	151	1.607	7	131	269	453	8	88	30	242
Février	2.886	127	1.486	7	117	265	502	9	104	25	244
Mars	3.467	161	1.468	7	124	394	847	9	135	30	292
Avril	3.294	135	1.475	11	120	366	835	8	78	28	238
Mai	3.300	117	1.496	9	138	367	838	8	66	25	236
Juin	3.171	111	1.360	11	149	347	848	7	64	27	246
Juillet	3.013	125	1.327	9	116	317	779	6	74	23	237
Août	3.071	143	1.373	13	130	317	694	38	69	23	251
Septembre	3.384	183	1.566	12	134	322	737	28	98	26	280
Octobre	3.700	532	1.734	11	136	295	640	9	83	25	235
Novembre	3.766	804	1.648	11	131	277	650	8	71	24	242
Décembre	2.962	177	1.743	7	133	212	353	8	75	23	231
1939 Janvier	2.909	148	1.795	8	130	201	369	9	82	25	232
Février	2.729	131	1.468	13	122	231	410	9	98	23	224

II. — MOUVEMENT DES PORTS.

PÉRIODES	a) Port d'Anvers.											
	Sources : Administration du Port d'Anvers et « Bulletin du Commerce avec les pays étrangers ».											
	NAVIGATION MARITIME						NAVIGATION FLUVIALE					
	ENTRÉES			SORTIES			ENTRÉES			SORTIES		
Nombre de navires	Tonnage (milliers de tonnes de jauge)	Marchandises (milliers de tonnes métriques)	Nombre de navires		Marchandises (milliers de tonnes métriques)	Nombre de bateaux	Capacité (milliers de stères)	Marchandises (milliers de tonnes métriques)	Nombre de bateaux	Capacité (milliers de stères)	Marchandises (milliers de tonnes métriques)	
			chargés	sur lest								
1937 Moyenne mens..	1.032	2.093	1.193	864	167	1.177	4.129	1.422	469	3.994	1.378	422
1938 Moyenne mens..	980	2.012	989	846	134	975	3.699	1.222	382	3.562	1.187	368
1937 Décembre	1.093	2.230	1.402	930	186	1.090	4.097	1.443	438	4.062	1.447	583
1938 Janvier	1.011	2.049	1.143	884	132	1.074	3.754	1.268	381	3.556	1.237	435
Février	899	1.789	1.017	746	134	914	3.379	1.127	428	3.342	1.129	430
Mars	1.022	2.038	988	881	134	966	3.862	1.291	362	3.816	1.301	358
Avril	909	1.910	848	822	124	851	3.503	1.206	365	3.491	1.164	352
Mai	976	2.061	876	819	130	920	3.791	1.305	432	3.606	1.239	377
Juin	925	1.888	1.034	794	138	878	3.748	1.234	400	3.702	1.224	368
Juillet	980	2.042	934	842	117	868	3.802	1.244	306	3.597	1.194	298
Août	1.009	2.115	1.068	883	132	889	3.747	1.214	373	3.610	1.225	402
Septembre	1.025	2.142	1.012	855	139	993	3.921	1.252	368	3.589	1.135	405
Octobre	1.012	2.042	926	915	132	1.042	3.916	1.220	376	3.757	1.198	318
Novembre	987	1.987	1.000	838	143	1.166	3.780	1.234	399	3.463	1.148	314
Décembre	1.007	2.097	1.027	870	153	1.145	3.195	1.064	399	3.207	1.045	355
1939 Janvier	1.018	2.240	1.004	847	155	952	3.910	1.245	269	3.662	1.224	302
Février	939	1.931	924	841	119	932	3.664	1.126	392	3.503	1.134	331
Mars	1.046	2.124		901	136		4.054	1.284		3.950	1.246	
Avril	1.040	2.107		926	132							

PÉRIODES	a) Port d'Anvers (suite).				b) Port de Gand.							
	Source : Administration du Port d'Anvers.				Source : Administration du Port de Gand.							
	NAVIRES DÉSAARMÉS (à fin de mois)				NAVIGATION MARITIME						NAVIGATION FLUVIALE	
	Nombre de navires		Tonnage (milliers de tonnes de jauge)		ENTRÉES			SORTIES			MARCHANDISES (milliers de tonnes métriques)	
total	belges	total	belge	Nombre de navires	Tonnage (milliers de tonnes de jauge)	Marchandises (milliers de tonnes métriques)	Nombre de navires	Tonnage (milliers de tonnes de jauge)	Marchandises (milliers de tonnes métriques)	Entrées	Sorties	
1937 Moyenne mens.	(1) 5	(1) —	(1) 19	(1) —	185	189	243	186	190	94	212	186
1938 Moyenne mens.	(1) 15	(1) 3	(1) 37	(1) 3	151	162	191	151	162	87	170	127
1937 Décembre	5	—	19	—	237	229	284	235	224	151	193	176
1938 Janvier	7	—	20	—	189	188	206	185	184	132	192	156
Février	8	—	24	—	167	136	200	175	152	133	170	166
Mars	12	2	37	5	184	180	178	185	173	90	175	132
Avril	15	4	41	7	137	138	188	140	143	65	166	141
Mai	15	4	41	7	126	128	119	125	132	63	178	94
Juin	20	1	48	1	134	167	216	128	163	69	158	142
Juillet	27	7	63	13	137	171	198	132	159	53	180	117
Août	27	6	69	13	117	141	168	127	151	83	179	133
Septembre	22	6	57	11	157	201	196	146	180	75	172	99
Octobre	18	4	44	7	147	160	174	151	175	101	163	116
Novembre	16	3	38	3	163	172	241	161	156	77	150	124
Décembre	15	3	37	3	158	163	204	162	174	103	152	106
1939 Janvier	12	2	33	2	141	153	161	141	157	116	144	82
Février	12	2	31	2	131	124	171	134	134	88	133	128
Mars	10	2	25	2	161	137		160	134			
Avril	9	2	17	2								

(1) A fin d'année.

PÉRIODES	c) Ports de Bruges et Zeebrugge.						d) Port du Grand-Bruxelles.						
	Sources : Compagnie des Installations maritimes de Bruges et « Bulletin du Commerce avec les pays étrangers ».						Source : Société anonyme du Canal et des Installations maritimes de Bruxelles.						
	NAVIGATION MARITIME			NAVIGATION FLUVIALE			NAVIGATION MARITIME					NAVIGATION FLUVIALE	
	Navires entrés	Tonnage (milliers de tonnes de jauge)	MARCHANDISES (milliers de tonnes métriques)		MARCHANDISES (milliers de tonnes métriques)		ENTRÉES			SORTIES		MARCHANDISES entrées et sorties (milliers de tonnes métriques)	
Entrées			Sorties	Entrées	Sorties	Nombre de navires	Tonnage (milliers de tonnes de jauge)	March. (milliers de tonnes métriques)	Nombre de navires	Tonnage (milliers de tonnes de jauge)	March. (milliers de tonnes métriques)		
1937 Moyenne mensuelle	172	189	59	34	21	4	72	37	32	73	38	39	579
1938 Moyenne mensuelle	131	163	37	26	13	2	52	28	22	52	28	29	492
1937 Décembre	133	151	53	23	31	2	58	31	20	60	31	35	537
1938 Janvier	138	161	20	34	16	4	56	32	14	58	34	46	492
Février	115	137	38	21	12	2	43	19	6	40	17	23	500
Mars	125	164	40	21	16	2	55	26	15	55	25	28	566
Avril	105	129	29	26	12	2	40	19	7	44	20	26	473
Mai	117	141	45	24	10	3	50	31	37	46	29	17	515
Juin	121	154	35	21	10	1	53	23	21	56	25	25	479
Juillet	142	177	43	20	13	2	59	38	39	58	36	29	544
Août	155	222	49	25	11	3	46	22	18	46	22	19	519
Septembre	133	165	41	26	10	3	44	23	23	45	24	21	492
Octobre	127	160	33	31	10	2	58	30	19	52	25	29	492
Novembre	130	145	35	28	15	2	66	36	26	67	36	42	450
Décembre	166	208	34	36	16	1	58	38	35	60	39	43	387
1939 Janvier	146	185	27	39	16	3	60	40	25	63	41	39	462
Février	134	162	38	33	19	3	45	23	15	46	27	33	453
Mars	146	183					48	22	17	47	22	23	543
Avril	133	166											

PÉRIODE	e) Port d'Ostende.															
	NAVIGATION MARITIME						NAVIGATION INTÉRIEURE						PAQUEBOTS DE L'ÉTAT			
	ENTRÉES			SORTIES			ENTRÉES			SORTIES			ENTRÉES		SORTIES	
	Nombre de navires	Tonnage (milliers de tonnes de jauge)	March. (milliers de tonnes métrig.)	Nombre de navires	Tonnage (milliers de tonnes de jauge)	March. (milliers de tonnes métrig.)	Nombre de navires	Tonnage	March. (milliers de tonnes métrig.)	Nombre de navires	Tonnage	March. (milliers de tonnes métrig.)	Nombre de navires	Nombre de voyag. (milliers)	Nombre de navires	Nombre de voyag. (milliers)
1937 Moyenne mens.	71	39	10	71	39	21	107	20	8	109	3	—	100	32	101	33
1938 Moyenne mens.	69	41	10	69	41	20	88	16	7	86	3	—	95	27	95	27
1937 Décembre	64	29	15	58	30	22	87	15	8	91	2	—	65	14	65	8
1938 Janvier	56	28	19	59	24	17	80	13	6	77	2	—	62	9	62	14
Février	50	21	2	53	27	18	89	16	6	84	2	—	56	6	57	7
Mars	54	21	14	53	21	22	100	16	8	97	4	—	64	7	63	8
Avril	60	31	8	58	30	19	88	16	7	88	5	—	77	28	76	25
Mai	55	25	8	56	26	14	86	17	9	87	2	1	75	17	77	16
Juin	89	67	7	87	64	18	103	17	7	99	3	—	129	42	123	33
Juillet	99	73	15	98	73	21	91	18	8	85	3	—	183	90	181	63
Août	102	72	7	104	74	26	107	22	8	99	2	—	182	78	183	96
Septembre	85	62	2	84	61	21	92	17	9	89	3	—	127	27	127	47
Octobre	55	31	13	56	31	22	80	14	7	80	2	—	63	7	62	8
Novembre	54	31	11	56	32	26	83	16	8	85	2	—	62	5	62	6
Décembre	71	33	19	68	33	20	63	11	6	66	2	—	64	11	64	7
1939 Janvier	58	31	10	62	32	19	69	12	6	62	1	—	63	7	63	11
Février	47	27	21	46	25	14	66	12	7	65	3	—	56	5	56	6
Mars	52	32		54	35		74	11		89	7		63	6	63	7
Avril	49	32		48	31		86	17		79	1		74	19	75	20

LE COMMERCE EXTERIEUR DE L'UNION ECONOMIQUE BELGO-LUXEMBOURGEOISE AVEC LES PAYS ETRANGERS.

I. — RESUME D'APRES LES CINQ CATEGORIES DE LA NOMENCLATURE COMMUNE ADOPTÉE PAR LA CONVENTION DE BRUXELLES DU 31 DECEMBRE 1913.

75

PÉRIODES	QUANTITÉS (milliers de tonnes)					VALEURS (millions de francs)						PRIX MOYEN PAR TONNE (francs)	EXCÉDENT (+) OU DÉFICIT (-) DE LA BALANCE COMMERCIALE (millions de francs)	RAPPORT DES EXPORTATIONS AUX IMPORTATIONS EN P. C.
	Anim. vivants	Objets d'ali- menta- tion et boissons	Matières brutes ou simple- ment préparées	Produits fabriqués	Totaux	Anim. vivants	Objets d'ali- menta- tion et boissons	Matières brutes ou simple- ment préparées	Produits fabriqués	Or et argent non ouvrés et monnaies	Totaux			
IMPORTATIONS.														
1937 L'année	12,0	4.076	34.063	835	38.986	36,0	5.419	15.869	6.163	405,5	27.893	715		
1938 L'année.....	8,6	3.777	27.110	659	31.655	28,2	4.660	12.612	5.395	471,7	23.167	734		
1938 Janvier	1,0	311	2.481	57	2.849	3,0	392	1.153	460	32,9	2.041	716		
Février	0,9	266	2.296	58	2.621	2,8	341	1.075	466	41,3	1.926	735		
Mars	1,0	314	2.372	61	2.747	2,7	439	1.121	659	43,6	2.165	788		
Avril	0,8	241	2.182	56	2.480	2,5	348	1.038	477	34,7	1.900	766		
Mai	0,9	273	2.170	58	2.502	2,6	355	1.021	500	46,2	1.925	769		
Juin	0,7	327	2.214	54	2.595	2,0	417	994	446	46,9	1.906	734		
Juillet	0,7	289	2.219	54	2.562	2,1	370	943	417	54,3	1.786	697		
Août	0,9	321	2.202	56	2.579	3,2	395	1.127	389	46,4	1.961	760		
Septembre ..	0,7	344	2.267	47	2.659	2,2	401	1.001	409	32,6	1.845	694		
Octobre.....	0,3	372	2.226	57	2.655	1,7	414	999	423	18,6	1.855	699		
Novembre...	0,3	382	2.249	52	2.683	1,4	408	1.004	425	56,7	1.895	706		
Décembre ..	0,3	337	2.234	51	2.622	2,0	381	1.161	424	17,6	1.986	757		
1939 Janvier	0,1	296	2.283	54	2.633	0,9	334	1.224	441	70,8	2.071	787		
Février.....	0,3	304	2.098	54	2.456	1,5	319	1.061	459	41,3	1.841	750		
Mars	0,3	359	2.166	65	2.590	1,4	367	1.120	619	40,4	2.047	790		
EXPORTATIONS.														
1937 L'année	6,3	730	18.516	5.758	25.010	67,4	1.364	11.252	12.523	310,0	25.516	1.020	- 2.377	91,5
1938 L'année.....	5,5	604	17.209	4.189	22.008	67,4	1.134	9.790	10.502	231,1	21.724	987	- 1.443	93,8
1938 Janvier	0,4	54	1.311	366	1.732	4,7	115	778	901	16,9	1.815	1.048	- 228	88,9
Février	0,6	54	1.413	315	1.783	6,8	109	797	889	18,7	1.822	1.022	- 104	94,6
Mars	0,5	71	1.529	362	1.963	6,3	132	836	917	23,6	1.915	976	- 251	88,4
Avril	0,5	50	1.364	334	1.749	6,1	96	754	849	17,5	1.723	985	- 178	90,6
Mai	0,4	37	1.394	335	1.768	5,0	76	791	830	21,3	1.723	975	- 202	89,5
Juin	0,5	39	1.375	334	1.749	6,2	75	717	831	19,1	1.648	942	- 258	86,5
Juillet	0,5	35	1.352	331	1.719	5,5	73	704	825	15,5	1.623	944	- 164	90,8
Août	0,5	29	1.429	321	1.780	6,3	61	858	788	11,0	1.725	969	- 236	88,0
Septembre ..	0,4	36	1.499	343	1.879	5,6	72	829	849	20,0	1.776	945	- 68	90,3
Octobre.....	0,4	52	1.665	360	2.078	4,3	91	905	941	18,2	1.959	943	+ 103	105,6
Novembre...	0,5	56	1.546	404	2.007	6,1	99	892	923	26,0	1.946	969	+ 50	102,6
Décembre...	0,3	90	1.331	383	1.805	4,4	137	919	963	23,4	2.047	1.134	+ 61	103,0
1939 Janvier	0,3	51	1.277	338	1.667	4,2	98	802	823	21,8	1.749	1.050	+ 322	84,5
Février.....	0,5	42	1.289	317	1.649	5,3	92	907	823	23,4	1.851	1.122	+ 9	100,5
Mars	0,5	39	1.345	368	1.752	5,6	80	900	881	25,5	1.892	1.079	- 155	92,4

II. — RESUME D'APRES LE DEGRE D'ACHEVEMENT DES PRODUITS
(classification adoptée par le Conseil de la Société des Nations du 17 septembre 1935).

76

PÉRIODES	QUANTITÉS (milliers de tonnes)				VALEURS (millions de francs)			
	Articles bruts	Articles ayant subi une transformation		Totaux (1)	Articles bruts	Articles ayant subi une transformation		Totaux (1)
		simple	plus avancée			simple	plus avancée	
IMPORTATIONS.								
1937 L'année	29.755	8.557	752	39.065	13.754	7.641	5.860	27.662
1938 L'année	24.452	6.432	670	31.555	11.297	6.267	5.163	23.167
1937 Décembre	2.663	661	65	3.388	1.247	603	512	2.392
1938 Janvier	2.249	547	53	2.849	1.049	514	445	2.041
Février	2.056	511	54	2.621	944	501	480	1.926
Mars	2.114	575	58	2.747	978	608	539	2.165
Avril	1.925	504	51	2.480	877	521	460	1.900
Mai	1.952	500	50	2.501	891	522	476	1.924
Juin	2.024	521	50	2.595	913	521	433	1.906
Juillet	1.988	526	48	2.562	844	550	399	1.786
Août	2.005	521	53	2.580	1.063	436	349	1.939
Septembre	2.100	516	43	2.658	890	535	388	1.845
Octobre	2.039	533	83	2.655	900	531	404	1.855
Novembre	2.054	552	77	2.683	937	483	418	1.895
Décembre	1.946	626	50	2.623	1.011	545	372	1.987
1939 Janvier	1.979	602	52	2.633	1.022	558	421	2.071
Février	1.873	511	51	2.455	976	428	393	1.839

EXPORTATIONS.

1937 L'année	11.462	11.716	1.833	25.011	5.021	11.846	8.666	25.689
1938 L'année	11.041	9.281	1.682	22.008	4.394	9.321	7.873	21.724
1937 Décembre	987	961	139	2.086	424	998	685	2.112
1938 Janvier	769	840	122	1.732	370	829	609	1.815
Février	833	826	125	1.783	335	831	641	1.822
Mars	954	857	150	1.963	403	830	664	1.916
Avril	916	686	147	1.749	359	689	665	1.723
Mai	932	709	126	1.767	352	745	610	1.723
Juin	906	671	172	1.743	346	657	633	1.648
Juillet	846	742	131	1.719	317	686	614	1.623
Août	939	717	123	1.779	344	682	701	1.734
Septembre	963	775	142	1.875	362	780	624	1.777
Octobre	1.103	829	143	2.077	413	857	682	1.960
Novembre	1.023	840	144	2.007	382	869	669	1.945
Décembre	857	789	157	1.805	411	866	761	2.040
1939 Janvier	787	761	118	1.667	368	794	575	1.749
Février	761	767	121	1.649	374	710	753	1.851

(1) Y compris les articles non classables ou soumis à des conditions spéciales.

LE CHOMAGE.

I. — RENSEIGNEMENTS MENSUELS.

Source: Office national du Placement et du Chômage.

80

MOIS	Assurés ayant chômé au cours du mois								Journées perdues			
	Chiffres absolus				Moyennes par 100 assurés				par 1.000 assurés et par semaine		en % des journées de travail possible	
	en chômage complet		en chômage intermittent		en chômage complet		en chômage intermittent		1937	1938	1937	1938
	1937	1938	1937	1938	1937	1938	1937	1938	1937	1938	1937	1938
Mars	113.296	131.007	79.711	136.510	12,4	14,2	8,7	14,8	804	1.038	13,4	17,3
Avril	97.979	121.734	66.163	136.141	10,8	13,1	7,3	14,7	708	992	11,8	16,5
Mai	95.888	121.763	75.673	171.217	10,6	13,1	8,3	18,4	704	1.014	11,7	16,9
Juin	86.344	115.382	78.052	158.064	9,5	12,3	8,6	16,8	663	956	11,0	15,9
Juillet	84.348	114.555	78.831	152.286	9,3	12,1	8,7	16,1	654	936	10,9	15,6
Août	88.825	118.750	89.606	149.096	9,3	12,5	9,8	15,7	687	899	11,5	15,0
Septembre	90.574	124.010	84.282	144.074	9,9	13,0	9,3	15,1	687	950	11,5	15,8
Octobre	91.993	135.847	81.504	154.827	10,1	14,1	8,9	16,1	686	958	11,4	15,9
Novembre	115.564	150.892	110.176	156.470	12,7	15,5	12,1	16,1	872	1.123	14,5	18,7
Décembre	136.298	167.145	147.510	232.788	14,9	16,9	16,1	23,6	1.114	1.420	18,6	23,7
	1938	1939	1938	1939	1938	1939	1938	1939	1938	1939	1938	1939
Janvier	146.678	173.299	178.668	218.334	15,9	17,4	19,4	21,9	1.213	1.318	20,2	22,0
Février	141.499	166.851	164.444	178.051	15,3	16,7	17,8	17,8	1.195	1.208	19,9	24,0

II. — CHOMAGE PAR PROVINCE.
 Source: *Office national du Placement et du Chômage.*
 a) *Moyenne journalière des chômeurs contrôlés.*

MOIS STATISTIQUES	Semaine		Nombre de jours ouvrables	ROYAUME		ANVERS		BRABANT		FLANDRE OCCIDENTALE		FLANDRE ORIENTALE		HAINAUT		LIÈGE		LIMBOURG		LUXEMBOURG		NAMUR	
	du	au		Hommm.	Total	Hommm.	Total	Hommm.	Total	Hommm.	Total	Hommm.	Total	Hommm.	Total	Hommm.	Total	Hommm.	Total	Hommm.	Total	Hommm.	Total
	1938 Novembre	—		—	23	173.863	185.454	41.946	43.000	20.386	21.543	27.587	29.358	38.787	43.719	25.862	26.741	12.162	13.876	3.033	3.044	1.016	1.016
Décembre	—	—	24	228.045	240.860	48.298	49.356	26.389	27.600	38.322	40.259	49.548	55.242	36.222	37.249	17.604	19.305	5.260	5.271	1.503	1.503	4.999	5.075
1939 Janvier	—	—	30	209.760	221.468	44.903	46.008	25.298	26.542	34.001	35.793	46.132	51.112	32.096	32.971	16.148	17.776	4.768	4.777	1.663	1.663	4.751	4.826
Février	—	—	24	195.191	204.843	42.385	43.413	24.347	25.448	31.715	33.101	43.129	47.070	30.212	30.958	13.659	15.038	4.207	4.216	1.410	1.410	4.126	4.189
Mars	—	—	24	179.388	188.504	39.817	40.834	22.309	23.349	29.059	30.346	39.934	43.584	27.509	28.223	12.014	13.353	3.664	3.672	1.296	1.297	3.783	3.847
Avril	—	—	24	171.278	180.915	39.464	40.527	21.461	22.559	27.413	28.737	39.138	43.137	25.797	26.584	10.385	11.676	3.283	3.292	903	903	3.432	3.498
1939 Février	6	11	6	208.134	218.030	44.044	45.098	25.949	27.082	33.723	35.121	45.617	49.685	32.607	33.366	15.297	16.710	4.691	4.700	1.569	1.569	4.637	4.699
	13	18	6	192.372	201.911	41.829	42.842	24.136	25.222	31.296	32.738	42.505	46.345	29.462	30.213	13.628	14.961	4.102	4.109	1.396	1.396	4.018	4.085
	20	25	6	193.681	203.513	42.482	43.534	23.813	24.911	31.246	32.611	42.848	46.891	30.322	31.100	13.390	14.814	4.234	4.244	1.368	1.368	3.978	4.040
	27	4	6	186.576	195.916	41.187	42.179	23.491	24.574	30.594	31.934	41.547	45.358	28.457	29.155	12.320	13.667	3.802	3.810	1.307	1.307	3.871	3.932
Mars	6	11	6	181.717	190.644	40.133	41.128	22.887	23.942	29.291	30.553	40.520	44.068	28.114	28.808	12.004	13.306	3.642	3.651	1.332	1.332	3.794	3.858
	13	18	6	179.803	188.892	39.700	40.724	22.207	23.234	29.255	30.640	39.913	43.414	28.139	28.844	11.975	13.347	3.637	3.643	1.255	1.255	3.722	3.791
	20	25	6	179.937	189.130	39.887	40.901	22.290	23.342	29.111	30.361	39.853	43.582	27.033	27.774	12.511	13.847	3.802	3.811	1.415	1.415	4.035	4.097
	27	1	6	176.094	185.350	39.548	40.584	21.852	22.877	28.581	29.832	39.451	43.273	26.752	27.465	11.568	12.911	3.575	3.582	1.184	1.185	3.583	3.641
Avril	3	8	6	171.219	180.644	37.650	38.685	21.679	22.648	27.641	28.886	38.863	42.677	26.920	27.716	10.490	11.889	3.488	3.496	1.028	1.029	3.560	3.618
	10	15	6	168.828	178.060	38.777	39.919	21.231	22.321	27.181	28.478	39.705	43.392	24.372	25.131	10.230	11.506	3.241	3.249	841	841	3.250	3.323
	17	22	6	172.777	182.837	40.656	41.735	21.435	22.553	27.485	28.852	39.076	43.440	25.987	26.801	10.527	11.768	3.228	3.238	888	888	3.495	3.562
	24	29	6	172.288	182.119	40.772	41.871	21.598	22.716	27.347	28.732	38.909	43.041	25.911	26.687	10.295	11.542	3.177	3.186	856	856	3.423	3.488

b) *Journées de chômage constatées, dimanches non compris*
 (milliers de journées).

MOIS STATISTIQUES	Semaine		Nombre de jours ouvrables	ROYAUME		ANVERS		BRABANT		FLANDRE OCCIDENTALE		FLANDRE ORIENTALE		HAINAUT		LIÈGE		LIMBOURG		LUXEMBOURG		NAMUR	
	du	au		Hommm.	Total	Hommm.	Total	Hommm.	Total	Hommm.	Total	Hommm.	Total	Hommm.	Total	Hommm.	Total	Hommm.	Total	Hommm.	Total	Hommm.	Total
	1938 Novembre	—		—	23	3.959	4.219	946	970	466	492	620	670	882	992	592	612	278	317	69	69	24	24
Décembre	—	—	24	5.438	5.738	1.148	1.173	630	659	915	961	1.176	1.306	867	892	419	481	127	127	37	37	118	122
1939 Janvier	—	—	30	6.260	6.602	1.336	1.370	754	790	1.015	1.067	1.374	1.518	962	988	484	532	143	143	50	50	142	144
Février	—	—	24	4.657	4.883	1.010	1.035	581	605	758	790	1.025	1.118	722	741	328	360	101	101	33	33	99	100
Mars	—	—	24	4.276	4.490	945	969	531	555	694	723	951	1.037	657	674	288	320	88	88	31	31	91	93
Avril	—	—	24	3.916	4.136	898	923	492	516	625	656	895	984	594	611	239	267	74	75	20	20	78	81
1939 Février	6	11	6	1.243	1.301	263	270	155	161	201	209	272	296	195	200	92	100	28	28	9	9	28	28
	13	18	6	1.150	1.206	251	257	144	150	187	195	253	276	176	181	82	90	25	25	8	8	24	24
	20	25	6	1.152	1.209	252	258	142	148	187	195	253	276	181	186	80	88	25	25	8	8	24	25
	27	4	6	1.112	1.167	244	250	140	146	183	191	247	270	170	174	74	82	23	23	8	8	23	23
Mars	6	11	6	1.084	1.136	238	244	136	142	175	182	241	261	168	172	72	79	22	22	8	8	23	23
	13	18	6	1.073	1.126	236	242	132	138	175	183	238	258	169	173	72	80	22	22	8	8	22	23
	20	25	6	1.071	1.125	236	242	133	139	174	181	237	259	161	165	75	83	23	23	8	8	24	25
	27	1	6	1.049	1.103	235	241	130	136	170	177	235	258	160	164	69	77	21	21	7	7	22	22
Avril	3	8	6	1.021	1.077	223	230	129	135	165	172	232	254	161	166	63	71	21	21	6	6	21	22
	10	15	6	838	883	192	197	106	111	134	141	197	215	122	125	51	57	16	16	4	4	16	17
	17	22	6	1.029	1.088	241	248	128	135	163	172	233	258	156	160	63	70	19	19	5	5	21	21
	24	29	6	1.028	1.088	242	248	129	135	163	171	233	257	155	160	62	69	19	19	5	5	20	21

STATISTIQUES BANCAIRES.

I. — BELGIQUE ET CONGO BELGE.

a) Banque Nationale de Belgique.

Principaux postes des situations hebdomadaires.

(millions de francs).

85

PÉRIODES	Encaisse-or	Devises étrangères et valeurs-or	Portefeuille		Avances sur fonds publics belges	Créances sur l'État	Billets en circulation	Comptes courants		Tota des engagements à vue	Rapport p. c. de l'encaisse-or aux engagements à vue	Taux d'escompte des traites acceptées	Taux des prêts sur fonds publics.
			effets sur la Belgique	effets sur l'étranger				Divers	Trésor public				
<i>Moyenne annuelle :</i>													
1938.....	15.945	4.717	1.486	16	286	742	21.812	2.118	227	24.157	66,01	2,61	3,70
<i>Moyennes mensuelles :</i>													
1938 Février.....	17.539	5.247	980	14	167	748	21.665	3.935	76	25.676	68,31	2,—	3,—
Mars.....	16.542	5.347	992	15	189	748	21.954	2.687	173	24.814	66,66	2,—	3,—
Avril.....	15.658	5.660	964	16	175	748	22.077	1.972	139	24.188	64,74	2,—	3,—
Mai.....	14.159	4.188	1.998	24	592	748	21.068	1.474	140	22.682	62,42	3,35	4,35
Juin.....	13.853	3.722	2.320	25	428	748	20.660	1.288	123	22.071	62,77	3,—	4,—
Juillet.....	14.582	4.061	1.836	16	286	745	20.914	1.493	63	22.470	64,89	3,—	4,—
Août.....	15.164	4.537	1.245	15	249	735	21.159	1.655	67	22.881	66,27	3,—	4,—
Septembre.....	15.564	4.877	1.412	14	414	735	22.681	1.202	76	23.959	64,96	3,—	4,—
Octobre.....	16.393	5.057	2.335	13	276	735	23.334	1.962	456	25.752	63,66	2,92	4,—
Novembre.....	17.065	4.512	1.632	11	242	735	22.547	2.016	605	25.168	67,80	2,50	4,—
Décembre.....	17.207	4.580	1.103	11	227	735	22.076	2.137	641	24.854	69,23	2,50	4,—
1939 Janvier.....	17.157	4.618	952	11	181	729	21.941	2.286	413	24.640	69,63	2,50	4,—
Février.....	17.341	4.604	873	11	190	722	22.122	2.363	256	24.741	70,09	2,50	4,—
Mars.....	15.659	3.775	1.433	11	464	722	21.604	1.362	95	23.061	67,91	2,50	4,—
Avril.....	15.318	2.807	2.392	15	729	722	22.152	791	51	22.994	66,62	3,20	4,70
<i>Données hebdomadaires</i>													
1939 5 avril.....	15.302	3.311	1.826	14	728	722	21.867	962	68	22.897	66,83	2,50	4,—
13 id.....	15.319	3.038	2.048	14	777	722	22.129	736	52	22.917	66,85	2,50	4,—
20 id.....	15.324	2.670	2.746	16	659	722	22.318	791	50	23.159	66,17	(1) 4,—	(1) 5,50
27 id.....	15.329	2.211	2.947	17	752	722	22.293	673	37	23.003	66,64	4,—	5,50

(1) Taux appliqués depuis le 17 avril 1939 jusqu'au 10 mai 1939. A partir du 11 mai 1939, ces taux sont respectivement de 3 et 4,50 p. c.

b) Banque du Congo belge.

Principaux postes des situations mensuelles

(millions de francs).

PÉRIODES	ENCAISSE			Encaisses diverses et avoirs en banque	Effets sur la Colonie, la Belgique et l'étranger	Débiteurs	Circulation (billets et monnaies métalliques)	CRÉDITEURS		Proportion de l'encaisse à la circulation %
	Lingots et monnaies d'or	Devises-or	Totale					à vue	à terme	
1937 Moyenne annuelle.....	98,3	67,4	165,7	344,1	174,4	168,3	342,6	559,5	58,6	48,39
1938 Moyenne annuelle.....	155,9	17,1	173,0	246,3	226,4	169,3	377,2	502,5	64,5	45,85
1937 31 décembre.....	135,9	47,0	182,9	306,9	224,8	189,9	387,1	560,5	73,9	47,25
1938 31 janvier.....	135,9	47,0	182,9	250,5	224,3	178,9	400,3	475,9	84,2	45,68
28 février.....	135,9	47,0	182,9	285,1	217,4	174,9	392,1	499,7	84,8	46,64
31 mars.....	135,9	47,0	182,9	286,0	187,7	173,1	376,0	501,8	83,6	46,64
30 avril.....	135,9	47,0	182,9	283,9	178,6	170,4	363,9	510,9	69,8	50,25
31 mai.....	165,9	17,0	182,9	281,8	165,7	165,7	369,2	494,5	60,9	49,64
30 juin.....	165,9	—	165,9	285,7	179,1	167,7	378,2	492,8	56,3	43,87
31 juillet.....	165,9	—	165,9	360,4	173,7	163,1	380,1	565,0	61,6	43,64
31 août.....	165,9	—	165,9	254,8	240,0	158,3	374,4	519,0	61,2	44,32
30 septembre.....	165,9	—	165,9	190,0	292,0	155,6	369,0	497,6	61,0	44,96
31 octobre.....	165,9	—	165,9	134,2	319,9	150,2	363,1	481,0	50,9	45,68
30 novembre.....	165,9	—	165,9	149,8	293,8	184,9	364,6	503,8	52,9	45,49
31 décembre.....	165,8	—	165,8	193,0	244,7	188,9	395,8	488,1	46,9	41,90
1939 31 janvier.....	165,8	5,0	170,8	212,2	267,4	167,6	398,4	504,1	49,7	42,88
28 février.....	165,8	5,0	170,8	232,6	262,1	164,4	401,3	523,0	48,2	42,58

c) Situations trimestrielles des banques belges (1).
 1° Situations globales publiées par la Commission bancaire
 (millions de francs).

RUBRIQUES	1935	1936	1937			
	31 décembre	31 décembre	31 mars	30 juin	30 septembre	31 décembre
ACTIF.						
DISPONIBLE ET RÉALISABLE :						
Capital non versé	251	231	231	229	229	224
Caisse, Banque Nationale, Chèques postaux	4.455	3.756	2.924	2.962	2.048	2.975
Banquiers débiteurs	3.135	4.473	4.156	4.440	5.077	4.605
Effets à recevoir	4.456	4.462	4.444	4.698	4.553	4.446
Comptes courants débiteurs	8.133	7.903	8.291	8.429	8.385	7.990
Fonds publics belges	3.122	4.459	4.710	4.680	4.399	3.800
Fonds publics étrangers	120	152	207	278	119	86
Actions de banques	337	333	322	324	327	259
Autres actions	487	494	485	475	483	478
Obligations	3	30	19	9	22	18
Participations syndicales et valeurs à réaliser	27	34	78	107	160	88
Valeurs de la réserve légale	109	122	123	139	139	140
Divers	1.505	2.009	2.218	2.186	2.516	2.012
<i>Total disponible et réalisable...</i>	<i>28.140</i>	<i>28.458</i>	<i>28.208</i>	<i>28.956</i>	<i>28.462</i>	<i>27.121</i>
IMMOBILISÉ :						
Frais de constitution et premier établissement.....	5	3	3	3	3	4
Immeuble, matériel et mobilier	521	579	576	575	583	597
<i>Total immobilisé...</i>	<i>526</i>	<i>582</i>	<i>579</i>	<i>578</i>	<i>586</i>	<i>601</i>
Total général actif...	28.666	29.040	28.787	29.534	29.048	27.722
PASSIF.						
EXIGIBLE :						
Banquiers créditeurs	2.528	2.959	2.596	2.637	2.566	2.340
Dépôts et comptes courants						
a) à vue et à moins de 30 jours	16.067	17.312	17.004	17.881	17.292	16.343
b) à plus de 30 jours	3.036	3.300	3.586	3.377	3.302	3.288
Bons de caisse et obligations	69	56	58	64	64	61
Divers	1.463	2.073	2.185	2.188	2.444	2.274
<i>Total exigible...</i>	<i>23.163</i>	<i>25.700</i>	<i>25.429</i>	<i>26.147</i>	<i>25.668</i>	<i>24.306</i>
NON EXIGIBLE :						
Capital social.....	2.827	2.795	2.798	2.810	2.804	2.845
Réserve légale	128	131	126	146	139	140
Réserves indisponibles	4	1	1	2	1	—
Réserves disponibles	352	374	388	391	398	392
Provisions.....	192	39	45	38	38	37
Souscription augmentation de capital	—	—	—	—	—	2
<i>Total non exigible...</i>	<i>3.503</i>	<i>3.340</i>	<i>3.353</i>	<i>3.387</i>	<i>3.380</i>	<i>3.416</i>
Total général passif...	28.666	29.040	28.787	29.534	29.048	27.722

(1) Vitesse de circulation de la monnaie dans les banques, voir tableau n° 35.

2° Situations globales des banques belges
publiées par les soins de la Banque Nationale de Belgique
(millions de francs).

85

RUBRIQUES	31 mars 1938	30 juin 1938	30 sept. 1938	31 déc. 1938	31 mars 1939
ACTIF.					
A. Opérations d'épargne (article 15, arrêté royal 42).....	—	—	—	—	—
B. Disponible et réalisable :					
Caisse, Banque Nationale, Chèques postaux	1.703	1.162	1.493	2.106	1.268
Prêts au jour le jour	759	477	314	579	524
Banquiers	3.879	3.591	3.040	2.686	3.320
Maison-mère, succursales et filiales	718	503	294	517	477
Autres valeurs à recevoir à court terme	1.782	1.566	1.509	1.539	1.693
Portefeuille-effets	4.280	3.054	2.190	3.747	3.283
Reports et avances sur titres	1.604	1.398	1.347	1.292	1.322
Débiteurs par acceptations	894	995	895	872	1.017
Débiteurs divers	5.552	5.501	5.447	5.272	5.604
Portefeuille-titres	5.719	5.516	5.174	4.838	4.926
a) Valeurs de la réserve légale	141	142	141	144	148
b) Fonds publics belges	4.519	4.230	4.025	3.710	3.770
c) Fonds publics étrangers	60	54	58	44	66
d) Actions de banques	309	335	334	335	334
e) Autres titres	690	704	616	605	608
Divers	452	285	286	168	204
Capital non versé	51	50	50	52	52
<i>Total disponible et réalisable...</i>	27.393	24.097	22.040	23.668	23.685
C. Immobilisé :					
Frais de constitution et de premier établissement	5	4	4	5	5
Immeubles	340	335	335	329	333
Participation dans les filiales immobilières	171	171	171	171	171
Créances sur les filiales immobilières	120	119	117	116	100
Matériel et mobilier	12	14	15	13	13
<i>Total de l'immobilisé...</i>	648	643	642	634	622
Total général actif...	28.041	24.740	22.682	24.302	24.307
PASSIF.					
A. Opérations d'épargne (article 15, arrêté royal 42).....	—	—	—	—	—
B. Exigible :					
Créanciers privilégiés ou garantis	130	194	297	128	413
Emprunts au jour le jour	127	61	26	10	50
Banquiers	1.779	1.230	1.215	1.473	1.336
Maison-mère, succursales et filiales	440	177	230	300	259
Acceptations	894	995	895	873	1.019
Autres valeurs à payer à court terme	561	388	459	389	850
Créditeurs pour effets à l'encaissement	908	930	878	819	800
Dépôts et comptes courants	18.990	16.700	14.610	16.313	15.635
a) à vue et à un mois au plus	16.699	14.769	12.868	14.592	13.993
b) à plus d'un mois	2.291	1.931	1.742	1.721	1.642
Obligations et bons de caisse	55	63	61	55	32
Montants à libérer sur titres et participations	232	249	261	255	247
Divers	657	443	441	380	357
<i>Total de l'exigible...</i>	24.773	21.430	19.373	20.995	20.998
C. Non exigible :					
Capital	2.648	2.687	2.686	2.685	2.676
Fonds indisponible par prime d'émission	64	64	64	64	64
Réserve légale (article 13, arrêté royal 185)	145	145	145	146	151
Réserve disponible	333	373	371	376	377
Provisions	78	41	42	36	41
<i>Total du non exigible...</i>	3.208	3.310	3.309	3.307	3.309
Total général passif...	28.041	24.740	22.682	24.302	24.307

II. — BANQUES D'EMISSION ETRANGERES.

a) Taux d'escompte des principales banques d'émission.

86

	Depuis le	%		Depuis le	%
Allemagne	22 septembre 1932	4,—	Indes	30 novembre 1935	3,—
Belgique	11 mai 1939	3,—	Italie	18 mai 1936	4,50
Bulgarie	15 août 1935	6,—	Japon	11 mars 1938	3,48
Danemark	23 février 1939	3,50	Lettonie (1)	1 janvier 1939	5,—
Dantzig	2 janvier 1937	4,—	Lithuanie	15 mai 1939	7,—
Estonie	1 octobre 1935	4,50	Norvège	5 janvier 1938	3,50
Etats-Unis (Federal Reserve Bank of New-York)	27 août 1937	1,—	Pologne	18 décembre 1937	4,50
Finlande	3 décembre 1934	4,—	Portugal	11 août 1937	4,—
France	4 janvier 1939	2,—	Roumanie	5 mai 1938	3,50
Grande-Bretagne	30 juin 1932	2,—	Suède	1 décembre 1933	2,50
Grèce	4 janvier 1937	6,—	Suisse	26 novembre 1936	1,50
Hollande	3 décembre 1936	2,—	Bohème et Moravie	1 janvier 1936	3,—
Hongrie	29 août 1935	4,—	Yougoslavie	1 février 1935	5,—

(1) Taux pour effets de maisons de commerce. Pour institutions de crédit : 5 p. c.

b) Banque de France.

Situations hebdomadaires
(en millions de francs).

DATES	Encaisse-or (Monnaies et lingots)	Disponibilités à vue à l'étranger	Portefeuille commercial et effets publics			Avances sur titres	Avances provisoires sans intérêt à l'Etat (Convention du 18 juin 1936 et des 30 juin 1937, 22 mars et 14 avril 1938)	Avances provisoires sans intérêt à l'Etat (remboursable conformé- ment à l'article 8 de la convention du 12-11-38)	Billets au porteur en circulation	Comptes courants crédeurs	Rapport de l'encaisse-or à l'ensemble des engagem. à vue %
			Effets de commerce escomptés		Effets négociables achetés						
			sur la France	sur l'étranger							
1937 Moyenne ann..	56.612	15,1	9.374	16,4	1.393	3.856	24.931	—	88.288	17.726	53,40
1938 Moyenne ann..	—	21,9	10.513	20,3	1.475	3.740	—	—	101.704	23.291	—
1938 : Moyenne du 1-4 au 10-11	56.086	—	—	—	—	—	39.632	—	—	—	45,90
Moyenne du 17-11 au 31-12	87.265	—	—	—	—	—	—	20.627	—	—	61,01
1938 10 février ...	55.806	21,0	11.540	20,2	1.193	3.860	31.904	—	92.574	22.757	48,39
10 mars	55.807	17,5	11.072	20,6	1.206	3.787	33.704	—	93.631	23.227	47,76
7 avril	55.807	20,0	10.903	21,3	1.194	3.754	39.554	—	98.144	23.574	45,85
5 mai	55.807	20,1	10.657	20,2	1.187	3.878	40.134	—	98.960	23.615	45,53
9 juin	55.808	19,5	7.594	16,3	1.057	3.514	40.134	—	100.235	18.930	46,83
7 juillet	55.808	25,2	5.930	16,7	1.030	3.564	40.134	—	101.504	15.676	47,63
4 août	55.808	23,9	6.334	17,3	1.194	3.675	40.134	—	101.351	16.818	47,23
8 septembre ..	55.808	24,5	9.166	17,3	1.358	3.717	40.134	—	102.900	18.714	45,89
6 octobre ...	55.808	10,0	18.416	24,6	1.967	3.988	50.134	—	118.290	23.707	39,30
10 novembre ..	55.808	12,2	12.941	26,5	1.997	4.005	48.134	—	108.771	26.987	41,11
17 novembre ..	87.264 (1)	13,5	12.070	25,8	2.253	3.971	—	20.627	107.349	37.785	60,13
8 décembre ..	87.265	19,1	10.783	22,7	2.500	3.708	—	20.627	108.779	33.911	61,16
1939 5 janvier ...	87.265	14,6	7.923	23,1	2.677	3.686	—	20.627	111.520	29.081	62,07
9 février ...	87.266	15,3	7.743	20,2	3.012	3.422	—	20.627	111.253	27.877	62,72
9 mars	87.266	14,0	6.830	1,4	3.037	3.371	—	20.627	113.886	24.936	63,13
6 avril	87.266	13,8	6.651	17,5	3.873	3.397	—	20.577	120.303	18.775	62,75

Taux d'escompte { actuel : 2 %, depuis le 4 janvier 1939.
précédent : 2 ½ %, depuis le 25 novembre 1938.

(1) Encaisse réévaluée sur la base d'un poids de 27,5 mgr. d'or à 0,900 de fin par franc.

c) Bank of England.
Situations hebdomadaires
(en milliers de £).

86

DATES	Encaisse métallique		Placements du « Banking Department »				Billets en circulation	Dépôts				Rapport de l'encaisse du Bank. Departm. au solde de ses dépôts %
	Or (Issue Departm.)	Monnaies d'or et d'argent (Banking Departm.)	Valeurs garanties par l'État	Escomptes et avances	Autres valeurs	Ensemble		Organismes publics	Banques	Autres dépôts	Total	
1937 Moyen. ann.	321.351	1.071	98.357	6.855	21.164	126.376	479.590	19.514	97.155	37.243	153.912	29,6
1938 Moyen. ann.	326.411	995	103.168	9.581	20.986	133.735	485.562	18.200	106.224	36.230	160.654	28,0
1938 9 février	326.407	581	93.273	9.559	18.957	121.789	476.071	16.077	102.907	35.549	154.533	32,9
9 mars	326.407	825	105.221	6.525	21.473	133.219	479.260	12.572	114.280	36.091	162.943	29,4
6 avril	326.407	843	111.886	10.120	20.150	142.156	489.694	12.833	112.447	36.760	162.040	23,1
4 mai	326.408	794	117.766	8.189	19.265	145.220	490.533	10.742	117.453	35.971	164.166	22,3
8 juin	326.410	856	111.421	7.937	20.167	139.525	490.721	11.732	111.110	35.425	158.267	23,0
6 juillet	326.412	990	111.891	10.711	20.402	143.004	488.231	12.546	115.663	35.989	164.198	23,8
10 août	326.412	1.137	109.716	9.238	21.544	140.498	489.993	19.315	106.079	34.513	159.907	23,4
7 septemb.	326.414	1.421	101.336	5.354	22.073	128.763	480.115	32.161	91.259	34.852	158.262	30,1
5 octobre	326.414	1.344	121.871	10.205	22.477	154.553	505.784	12.055	109.703	37.141	158.899	13,8
9 novemb.	326.414	1.292	101.571	11.103	20.979	133.653	482.690	15.937	109.498	35.504	160.939	27,9
7 décemb.	326.416	1.198	66.136	17.871	21.503	105.510	487.752	18.628	102.945	35.944	157.517	44,3
1939 4 janvier	326.416	685	71.381	48.906	22.380	142.667	488.071	20.503	135.955	37.241	193.699	35,6
11 janvier	326.414	652	96.171	22.122	22.321	140.614	475.644	19.214	118.139	36.653	174.006	29,5
8 février	126.414	890	77.636	20.649	22.357	120.442	474.998	15.351	103.950	35.490	154.791	33,7
8 mars	226.033	1.041	89.246	3.360	22.395	115.001	479.178	11.449	97.424	35.804	144.677	33,1
5 avril	226.160	1.105	100.351	8.485	21.509	130.345	491.451	16.042	91.947	40.529	148.518	24,1

Taux d'escompte { actuel : 2 %, depuis le 30 juin 1932.
précédent : 2 ½ %, depuis le 12 mai 1932.

d) Nederlandsche Bank.
Situations hebdomadaires
(en millions de florins).

DATES	Encaisse métallique	Portefeuille-effets		Avances sur nantissements			Billets en circulation	Comptes courants créditeurs (particuliers et Trésor)	Rapport de l'encaisse métallique aux engagem. à vue %
		sur la Hollande	sur l'étranger	de titres	de marchand. et warrants	Total			
1937 Moyenne annuelle	1.158	17,2	3,2	183	2,8	186	828	555	83,71
1938 Moyenne annuelle	1.484	10,0	4,8	295	1,3	296	944	870	81,79
1938 7 février	1.433	9,0	5,2	235	2,0	237	869	832	84,23
7 mars	1.470	8,7	5,2	234	1,4	235	884	903	82,27
4 avril	1.479	9,1	5,4	297	1,0	298	934	876	81,70
9 mai	1.500	9,2	5,4	331	0,7	332	931	934	80,46
7 juin	1.500	8,6	5,4	329	1,1	330	932	933	80,47
4 juillet	1.501	7,8	5,4	329	2,0	331	951	915	80,48
8 août	1.501	9,3	4,9	296	0,9	297	921	910	82,00
5 septembre	1.500	9,3	4,9	294	1,2	296	952	876	82,06
10 octobre	1.495	18,5	4,0	289	1,3	290	1.069	757	81,85
7 novembre	1.502	15,7	4,0	307	1,3	308	1.016	835	81,15
5 décembre	1.486	10,9	3,6	306	1,6	307	1.010	819	81,28
1939 9 janvier	1.489	8,4	3,6	305	1,7	307	988	839	81,47
6 février	1.489	8,1	3,1	299	1,7	301	993	828	81,77
6 mars	1.442	7,4	3,1	244	1,3	245	988	730	83,91
11 avril	1.317	11,0	2,7	208	0,9	209	1.022	535	84,51

Taux d'escompte { actuel : 2 %, depuis le 3 décembre 1936.
précédent : 2,5 %, depuis le 20 octobre 1936.

e) Banque Nationale Suisse.
Situations hebdomadaires
(en millions de francs suisses).

DATES	Encaisse-or	Disponibilités à l'étranger	Portefeuille-effets sur la Suisse	Avances sur nantissemens	Correspondants	Billets en circulation	Autres engagements à vue	Rapport de l'encaisse et des devises à l'ensemble des engagements à vue %
1937 Moyenne annuelle	2.638	182	12,0	32,5	12,3	1.382	1.480	98,56
1938 Moyenne annuelle	2.852	394	35,7	22,8	15,5	1.558	1.807	96,46
1938 7 février	2.881	493	7,7	23,2	28,0	1.425	2.007	98,30
7 mars	2.890	491	7,6	22,4	27,7	1.455	1.981	98,39
7 avril	2.884	486	8,9	22,7	23,2	1.508	1.915	98,44
7 mai	2.873	440	6,4	21,5	8,3	1.505	1.904	97,17
7 juin	2.836	382	23,0	21,5	24,4	1.502	1.848	96,08
7 juillet	2.802	390	5,1	21,7	6,2	1.511	1.778	97,04
6 août	2.794	388	4,9	20,1	3,8	1.512	1.761	97,21
7 septembre	2.847	374	11,0	20,4	4,5	1.546	1.775	96,98
7 octobre	2.851	311	110,4	26,8	4,6	1.803	1.565	93,86
7 novembre	2.873	302	96,0	24,8	3,7	1.696	1.668	94,38
7 décembre	2.890	284	95,8	27,5	4,1	1.670	1.697	94,26
1939 7 janvier	2.890	281	140,1	19,7	5,0	1.675	1.717	93,46
7 février	2.813	255	148,9	18,8	4,4	1.620	1.673	93,18
7 mars	2.813	265	114,3	24,3	5,2	1.642	1.631	94,03
5 avril	2.633	249	171,5	25,9	7,0	1.741	1.405	91,60

Taux d'escompte (actuel : 1 ½ %, depuis le 26 novembre 1936.
précédent : 2 %, depuis le 9 septembre 1936.

f) Reichsbank.
Situations hebdomadaires
(en millions de RM.).

DATES	Encaisse-or	Devises admises dans la couverture des billets	Monnaies divisionnaires	Valeurs servant de couverture additionn.	Portefeuille-effets	Avances sur nantissem.	Bons du Trésor escomptés	Billets en circulation	Divers engagements à vue	Rapport de l'or et des devises à l'ensemble des engagements à vue %
1937 Moyenne annuelle	68,8	5,8	192	133	4.893	43,3	14,7	4.778	739	1,35
1938 Moyenne annuelle	70,8	5,6	174	394	6.039	45,0	11,3	6.228	983	1,06
1938 7 février	70,8	5,5	185	111	5.167	59,8	4,9	4.957	744	1,34
7 mars	70,8	5,4	152	108	5.369	43,3	2,2	5.088	811	1,29
7 avril	70,8	5,3	181	114	5.504	47,6	16,1	5.476	1.245	1,13
7 mai	70,8	5,4	189	121	5.623	42,5	0,1	5.860	953	1,12
7 juin	70,8	5,6	153	545	5.766	54,3	0,9	6.145	1.110	1,05
7 juillet	70,8	5,8	169	547	5.832	43,1	6,9	6.196	970	1,07
6 août	70,8	5,6	142	549	6.063	38,7	2,6	6.429	958	1,03
7 septembre	70,8	5,4	133	550	6.378	28,5	0,2	6.690	948	1,00
7 octobre	70,8	5,7	92	550	7.337	19,6	0,8	7.541	887	0,91
7 novembre	70,8	5,8	121	548	7.020	32,9	0,5	7.423	918	0,92
7 décembre	70,8	5,6	134	548	7.252	47,1	0,1	7.629	1.003	0,88
1939 7 janvier	70,8	5,7	168	554	7.225	44,1	1,5	7.705	950	0,88
7 février	70,8	5,9	203	671	6.761	43,8	1,2	7.549	1.064	0,89
7 mars	70,8	5,7	179	677	7.084	37,9	0,2	7.737	1.027	0,87
6 avril	70,8	5,6	121	668	7.776	37,8	2,3	8.165	1.060	0,83

Taux d'escompte (actuel : 4 %, depuis le 22 septembre 1932.
précédent : 5 %, depuis le 28 avril 1932.

g) Federal Reserve Banks.
Situations hebdomadaires
(en millions de \$).

86

DATES	RÉSERVES		EFFETS		Fonds publics nationaux	Billets (Federal Reserve Notes)	Dépôts (Banques associées, Trésor, etc.)	Rapport des réserves aux engagements à vue %
	Certificats- or sur le Trésor	Autres réserves	escomptés	achetés sur le marché libre				
1937 Moyenne annuelle.....	8.939	297	13,9	3,4	2.504	4.221	7.326	80,0
1938 Moyenne annuelle.....	10.423	402	8,6	0,5	2.564	4.200	8.980	82,1
1938 9 février.....	9.126	438	11,2	0,5	2.564	4.125	7.795	80,2
9 mars.....	9.188	472	8,4	0,5	2.564	4.134	7.881	80,4
6 avril.....	9.231	445	11,3	0,5	2.564	4.158	7.875	80,4
4 mai.....	10.650	435	8,2	0,5	2.564	4.148	9.286	82,5
8 juin.....	10.647	398	8,6	0,5	2.564	4.136	9.251	82,5
6 juillet.....	10.645	374	8,0	0,5	2.564	4.175	9.207	82,3
10 août.....	10.642	394	6,9	0,5	2.564	4.136	9.249	82,4
7 septembre.....	10.640	356	7,1	0,5	2.564	4.212	9.147	82,3
5 octobre.....	10.976	367	7,3	0,5	2.564	4.263	9.437	82,8
9 novembre.....	11.327	352	7,8	0,5	2.564	4.356	9.654	83,4
7 décembre.....	11.672	346	6,0	0,5	2.564	4.422	9.950	83,6
1939 4 janvier.....	11.848	365	4,3	0,5	2.564	4.441	10.146	83,7
8 février.....	11.989	442	7,4	0,5	2.564	4.345	10.437	84,1
8 mars.....	12.194	415	3,3	0,5	2.564	4.343	10.597	84,4
6 avril.....	12.582	361	2,6	0,6	2.564	4.398	10.891	84,7

Taux d'escompte de la Federal Reserve Bank of New-York { actuel : 1 %, depuis le 27 août 1937.
précédent : 1,50 %, depuis le 2 février 1934.

h) Sveriges Riksbank.
Situations à fin de mois
(en millions de Kr.).

ÉPOQUES (fin d'année ou de mois)	Encaisse métallique (1)	Or déposé à l'étranger et non compris dans l'encaisse métallique	Comptes courants à l'étranger	TITRES D'ÉTAT		EFFETS PAYABLES		Avances et avances en comptes courants	Billets en circulation	COMPTES COURANTS				Droit d'émission total (2)	RAPPORT EN %	
				en Suède	à l'étranger	Suédais	Étrangers			de l'État	de banques commerciales	autres comptes	de banques étrangères		de l'encaisse métallique en circulation	de l'encaisse métallique au droit d'émission
1936.....	459	69,8	259	29,7	70,4	12,2	391	25,3	893	278	294	15,4	3,0	1.269	51,45	36,21
1937.....	471	68,1	256	6,1	39,6	12,8	749	25,4	980	311	434	6,4	61,4	1.291	48,02	36,45
1938 Février.....	473	84,3	267	17,1	47,1	11,7	654	21,4	921	300	476	5,8	46,6	1.296	51,37	36,50
Mars.....	494	80,8	290	21,1	50,6	12,6	573	21,4	905	269	434	7,6	47,8	1.338	51,19	36,92
Avril.....	521	54,4	299	31,1	38,0	12,6	564	20,1	948	293	437	6,2	49,4	1.393	55,01	37,44
Mai.....	524	76,0	347	36,1	39,1	13,0	489	20,7	931	403	380	5,7	47,4	1.398	56,28	37,48
Juin.....	525	90,0	307	41,1	41,4	12,5	524	22,2	972	392	373	6,2	58,7	1.400	54,03	37,50
Juillet.....	526	89,8	289	56,0	41,9	12,1	530	23,1	950	269	510	2,9	57,2	1.402	55,39	37,52
Août.....	528	89,6	301	66,0	41,2	11,8	511	22,7	971	260	512	2,7	56,4	1.406	54,34	37,55
Septembre.....	573	110,7	548	72,0	32,8	12,2	411	25,9	1.083	248	678	2,9	69,3	1.496	52,89	38,30
Octobre.....	591	115,9	473	82,0	31,8	13,2	385	28,0	1.028	237	673	4,1	71,1	1.531	57,49	38,58
Novembre.....	591	115,8	491	87,0	32,1	14,1	351	32,7	982	484	452	3,2	89,5	1.533	60,18	38,55
Décembre.....	591	115,8	414	102,0	34,0	13,2	386	36,8	1.061	418	428	3,4	83,7	1.533	55,76	38,58
1939 Janvier.....	594	135,5	448	112,0	36,0	12,3	298	39,9	979	350	583	3,4	87,5	1.538	60,63	38,62
Février.....	595	135,3	468	117,0	36,2	12,1	259	42,7	991	345	564	3,1	87,6	1.541	60,06	38,64
Mars.....	596	135,2	460	127,0	38,9	12,6	231	47,6	1.054	324	524	3,6	69,1	1.543	56,59	38,66
Avril.....	601	146,6	488	137,0	49,8	12,8	153	51,4	1.041	347	500	3,2	72,1	1.551	57,66	38,72

Taux d'escompte { actuel : 2 1/2 % depuis le 1^{er} décembre 1933.
précédent : 3 % depuis le 1^{er} juin 1933.

(1) L'encaisse métallique comprend l'or de la banque déposé en Suède, augmenté de la partie de l'or déposé à l'étranger, correspondant à 15 p. c. du total de l'encaisse métallique.
(2) Le contingent d'émission est fixé au double de l'encaisse métallique plus, depuis le 30 juin 1933, 350 millions de Kr

i) Banque du Japon.
Situations hebdomadaires
(en millions de Yen).

DATES	ENCAISSE ET LINGOTS			Fonds spécial pour change étranger	Effets escomptés	Avances à l'État	Avances	Avances sur effets étrangers	Obligations du Trésor	Billets émis	DÉPÔTS DU GOUVERNEMENT			Autres dépôts	Tous autres engagements	Total des engagements	Rapport de l'encaisse et des lingots à l'ensemble des engagements
	Monnaies d'or et lingots	Autres	Ensemble								Compte courant	Divers	Total				
1937 Moyenne annuelle .	624	46	670	—	535	154	29,9	86,1	678	1.532	217	129	346	72	163	2.113	31,7
1938 Moyenne annuelle .	665	41	706	(1) 300	456	2,9	30,4	30,8	1.251	1.930	278	150	428	112	132	2.602	27,1
1938 8 janvier	801	25	826	—	454	2,9	27,1	26	1.150	1.859	233	101	334	105	130	2.428	34,0
5 février	801	24	825	—	470	2,9	27,2	30	1.170	1.849	326	113	439	82	121	2.491	33,1
5 mars	801	32	833	—	469	2,9	30,8	30	1.157	1.791	404	130	534	66	104	2.495	33,4
9 avril	801	35	836	—	452	2,9	30,7	30	1.043	1.762	269	110	379	107	114	2.362	35,4
7 mai	801	37	838	—	444	2,9	30,6	30	1.051	1.784	250	108	358	103	115	2.360	35,5
4 juin	801	49	850	—	441	2,9	30,8	30	1.127	1.837	201	119	320	127	136	2.420	35,1
9 juillet	801	47	848	—	434	2,9	30,4	23	1.090	1.871	131	139	270	113	136	2.390	35,5
6 août	501	46	547	300	486	2,9	32,1	23	1.141	1.965	179	157	336	70	147	2.518	21,7
10 septembre	501	46	547	300	468	2,9	30,4	15	1.366	1.843	452	178	630	122	139	2.734	20,0
8 octobre	501	44	545	300	482	2,9	30,5	15	1.441	1.940	411	201	612	143	140	2.835	19,2
5 novembre	501	47	548	300	477	2,9	30,5	25	1.571	2.042	430	200	630	89	215	2.976	18,4
10 décembre	501	49	550	300	418	2,9	30,6	15	1.495	2.105	187	216	403	202	120	2.830	19,4
1939 7 janvier	501	46	547	300	403	2,9	30,7	22	1.845	2.318	306	251	557	148	145	3.168	17,3
4 février	501	36	537	300	420	2,9	30,5	25	1.619	2.246	265	295	560	85	121	3.012	17,8
4 mars	501	34	535	300	416	2,9	30,2	31	1.627	2.234	225	323	548	89	170	3.041	17,6
8 avril	501	26	527	300	407	2,9	30,6	15	1.650	2.162	323	298	621	110	137	3.030	17,4

Taux d'escompte { actuel : 3,46 %, depuis le 11 mars 1938.
précédent : 3,285 %, depuis le 7 avril 1936.

(1) Ce poste ne figure aux situations hebdomadaires que depuis le 23 juillet 1938.

III. — BANQUE DES REGLEMENTS INTERNATIONAUX, A BALE.

SITUATION en milliers de francs suisses-or [unités de 0,29032258... gramme d'or fin (art. 5 des statuts)].

87

	Au 31 mars 1939	%	Au 30 avril 1939	%
ACTIF.				
I. Or en lingots	38.746	6,4	43.747	7,4
II. Encaisse :				
A la banque et en compte courant dans d'autres banques	23.612	3,9	18.128	3,1
III. Fonds à vue placés à intérêts	32.728	5,4	31.010	5,3
IV. Portefeuille réescomptable :				
1° Effets de commerce et acceptations de banque	142.177	23,4	140.378	23,8
2° Bons du Trésor	74.740	12,3	75.869	12,9
	216.917		216.247	
V. Fonds à terme placés à intérêts :				
1° A 3 mois au maximum	32.761	5,4	29.453	5,0
2° De 3 à 6 mois d'échéance	—	—	190	0,0
			29.643	
VI. Effets et placements divers :				
1° A 3 mois d'échéance au maximum :				
a) Bons du Trésor	37.129	6,1	35.598	6,0
b) Placements divers	89.182	14,7	82.761	14,0
2° De 3 à 6 mois d'échéance :				
a) Bons du Trésor	33.535	5,5	38.752	6,6
b) Placements divers	30.363	5,0	31.416	5,3
3° A plus de 6 mois d'échéance :				
a) Bons du Trésor	36.586	6,1	32.255	5,5
b) Placements divers	31.939	5,3	28.751	4,9
	258.734		249.533	
VII. Autres actifs :				
1° Garantie reçue de Banques centrales sur effets cédés	823	0,1	828	0,1
2° Autres postes	2.202	0,4	687	0,1
	3.025		1.515	
TOTAL ACTIF...	606.523	100,0	589.823	100,0

PASSIF.

I. Capital :				
Capital autorisé et émis : 200.000 actions de 2.500 francs suisses-or chacune	500.000		500.000	
Actions libérées de 25 %	125.000	20,6	125.000	21,2
II. Réserves :				
1° Fonds de réserve légale	4.688		4.688	
2° Fonds de réserve de dividendes	6.528		6.528	
3° Fonds de réserve générale	13.055		13.055	
	24.271	4,0	24.271	4,1
III. Engagements à long terme :				
1° Compte de Trusts des annuités	153.126	25,3	153.096	26,0
2° Dépôt du gouvernement allemand	76.563	12,6	76.548	13,0
3° Dépôt du gouvernement français (Sarre)	809	0,1	809	0,1
4° Fonds de garantie du gouvernement français	24.659	4,1	24.668	4,2
	255.157		255.121	
IV. Dépôts à court terme et à vue (diverses monnaies) :				
1° Banques centrales pour leur compte :				
a) De 3 à 6 mois d'échéance	97.249	16,1	—	
b) A 3 mois au maximum	46.266	7,6	78.962	13,4
c) A vue	—		48.307	8,2
	143.515		127.269	
2° Banques centrales pour le compte d'autres déposants :				
A vue	1.823	0,3	1.541	0,3
3° Autres déposants :				
a) A 3 mois au maximum	32	0,0	33	0,0
b) A vue	4.405	0,7	3.538	0,6
	4.437		3.571	
V. Dépôts à vue (or)	9.665	1,6	9.649	1,6
VI. Postes divers :				
1° Garantie donnée sur effets de commerce cédés	1.456	0,2	1.462	0,2
2° Autres postes	41.199	6,8	41.939	7,1
	42.655		43.401	
TOTAL PASSIF...	606.523	100,0	589.823	100,0

NOTE. — L'or détenu en garde sous dossier pour le compte de banques centrales et les fonds détenus pour le service des emprunts internationaux dont la Banque des Règlements internationaux est le mandataire-trustee ou l'agent fiscal ne sont pas inclus dans ces situations.

TABLE DES MATIÈRES DES STATISTIQUES COURANTES.

<p>STATISTIQUE DÉMOGRAPHIQUE DE LA BELGIQUE 1</p> <p>LE MARCHÉ DE L'ARGENT.</p> <p style="padding-left: 20px;">I. — Taux d'escompte et de prêts 2</p> <p style="padding-left: 20px;">II. — Taux des certificats de Trésorerie et des bons à court terme 3</p> <p style="padding-left: 20px;">III. — Taux des dépôts en banque et à la Caisse Générale d'Épargne..... 4</p> <p>LE MARCHÉ DES CHANGES ET DES MÉTAUX PRÉCIEUX.</p> <p style="padding-left: 20px;">I. — Cours des métaux précieux à Londres.. 9</p> <p style="padding-left: 20px;">II. — Cours des changes au comptant à la Bourse de Bruxelles..... 10</p> <p style="padding-left: 20px;">III. — Change à terme 11</p> <p style="padding-left: 40px;">a) change à 1 mois;</p> <p style="padding-left: 40px;">b) change à 3 mois.</p> <p>LE MARCHÉ DES CAPITAUX.</p> <p style="padding-left: 20px;">I. — Cours comparés de quelques fonds publics 14</p> <p style="padding-left: 20px;">II. — Indice de la Bourse de Bruxelles..... 15</p> <p style="padding-left: 20px;">III. — Cours, rendements et indices des principaux types d'obligations 16</p> <p style="padding-left: 20px;">IV. — Émissions de capitaux en Belgique et au Congo belge 17</p> <p style="padding-left: 40px;">a) tableau rétrospectif;</p> <p style="padding-left: 40px;">b) détail des émissions;</p> <p style="padding-left: 40px;">c) groupement par importance du capital.</p> <p style="padding-left: 20px;">V. — Recours des pouvoirs publics à l'emprunt 18</p> <p style="padding-left: 20px;">VI. — Inscriptions hypothécaires 19</p> <p>LES FINANCES PUBLIQUES.</p> <p style="padding-left: 20px;">I. — Rendement des impôts 25</p> <p style="padding-left: 20px;">II. — Situation du Fonds d'Amortissement de la Dette Publique 26</p> <p>LES REVENUS ET L'ÉPARGNE.</p> <p style="padding-left: 20px;">I. — Rendement des sociétés anonymes belges 30</p> <p style="padding-left: 40px;">a) détail par industries;</p> <p style="padding-left: 40px;">b) tableau rétrospectif.</p> <p style="padding-left: 20px;">II. — Caisse Générale d'Épargne et de Retraite 31</p> <p style="padding-left: 40px;">a) dépôts sur livrets particuliers à la Caisse d'Épargne;</p> <p style="padding-left: 40px;">b) versements inscrits aux comptes des affiliés à la Caisse de Retraite.</p> <p style="padding-left: 20px;">III. — Indice trimestriel des salaires 32</p> <p>LE MOUVEMENT DES AFFAIRES.</p> <p style="padding-left: 20px;">I. — Chambres de compensation 35</p> <p style="padding-left: 20px;">II. — Chèques postaux..... 36</p> <p style="padding-left: 20px;">III. — Demandes en autorisation d'établissements classés..... 37</p> <p style="padding-left: 20px;">IV. — Effets impayés 38</p> <p style="padding-left: 20px;">V. — Faillites et homologations de concordats. 39</p> <p style="padding-left: 40px;">a) tableau rétrospectif;</p> <p style="padding-left: 40px;">b) détail par industries.</p> <p>LES PRIX.</p> <p style="padding-left: 20px;">I. — Indices des prix de gros 45</p> <p style="padding-left: 40px;">a) en Belgique;</p> <p style="padding-left: 40px;">b) à l'étranger.</p>	<p>Tabl.</p> <p>1</p> <p>2</p> <p>3</p> <p>4</p> <p>9</p> <p>10</p> <p>11</p> <p>14</p> <p>15</p> <p>16</p> <p>17</p> <p>18</p> <p>19</p> <p>25</p> <p>26</p> <p>30</p> <p>31</p> <p>32</p> <p>35</p> <p>36</p> <p>37</p> <p>38</p> <p>39</p> <p>45</p>	<p style="padding-left: 20px;">II. — Indices des prix de détail et du coût de la vie 46</p> <p style="padding-left: 40px;">a) prix de détail en Belgique;</p> <p style="padding-left: 40px;">b) coût de la vie en Belgique;</p> <p style="padding-left: 40px;">c) coût de la vie ou prix de détail à l'étranger.</p> <p style="padding-left: 20px;">III. — Prix de gros de produits industriels... 47</p> <p style="padding-left: 20px;">IV. — Prix des produits agricoles 48</p> <p>LA PRODUCTION.</p> <p style="padding-left: 20px;">I. — Charbonnière et métallurgique..... 55</p> <p style="padding-left: 20px;">II. — Productions diverses 56</p> <p style="padding-left: 20px;">III. — La construction 57</p> <p style="padding-left: 20px;">IV. — L'électricité 58</p> <p style="padding-left: 20px;">V. — Le gaz 59</p> <p>LA CONSOMMATION.</p> <p style="padding-left: 20px;">I. — Indices des ventes à la consommation. 65</p> <p style="padding-left: 20px;">II. — Le tabac..... 66</p> <p style="padding-left: 20px;">III. — Les abatages 67</p> <p>LES TRANSPORTS.</p> <p style="padding-left: 20px;">I. — Société nationale des Chemins de fer belges 70</p> <p style="padding-left: 40px;">a) recettes et dépenses d'exploitation;</p> <p style="padding-left: 40px;">b) wagons fournis à l'industrie;</p> <p style="padding-left: 40px;">c) trafic :</p> <p style="padding-left: 60px;">1° trafic général;</p> <p style="padding-left: 60px;">2° grosses marchandises :</p> <p style="padding-left: 80px;">A) ensemble du trafic;</p> <p style="padding-left: 80px;">B) service interne belge.</p> <p style="padding-left: 20px;">II. — Les ports 71</p> <p style="padding-left: 40px;">a) Anvers;</p> <p style="padding-left: 40px;">b) Gand;</p> <p style="padding-left: 40px;">c) Bruges et Zeebrugge;</p> <p style="padding-left: 40px;">d) Grand-Bruxelles;</p> <p style="padding-left: 40px;">e) Ostende.</p> <p>LE COMMERCE EXTÉRIEUR.</p> <p style="padding-left: 20px;">I. — Classification adoptée par la Convention de Bruxelles..... 75</p> <p style="padding-left: 20px;">II. — Classification d'après le degré d'achèvement des produits 76</p> <p>LE CHOMAGE.</p> <p style="padding-left: 20px;">I. — Tableau général 80</p> <p style="padding-left: 20px;">II. — Tableau par provinces 81</p> <p>STATISTIQUES BANCAIRES.</p> <p style="padding-left: 20px;">I. — Belgique et Congo belge..... 85</p> <p style="padding-left: 40px;">a) Banque Nationale de Belgique;</p> <p style="padding-left: 40px;">b) Banque du Congo belge;</p> <p style="padding-left: 40px;">c) Situations trimestrielles des banques belges :</p> <p style="padding-left: 60px;">1° publiées par la Commission bancaire;</p> <p style="padding-left: 60px;">2° publiées par la Banque Nationale.</p> <p style="padding-left: 20px;">II. — Banques d'émission étrangères..... 86</p> <p style="padding-left: 40px;">a) Taux d'escompte;</p> <p style="padding-left: 40px;">b) Situations Banque de France;</p> <p style="padding-left: 40px;">c) » Bank of England;</p> <p style="padding-left: 40px;">d) » Nederlandsche Bank;</p> <p style="padding-left: 40px;">e) » Banque Nat. Suisse;</p> <p style="padding-left: 40px;">f) » Reichsbank;</p> <p style="padding-left: 40px;">g) » Federal Reserve Banks;</p> <p style="padding-left: 40px;">h) » Sveriges Riksbank;</p> <p style="padding-left: 40px;">i) » Banque du Japon.</p> <p style="padding-left: 20px;">III. — Banque des Règlements Internationaux. 87</p>	<p>Tabl.</p> <p>46</p> <p>47</p> <p>48</p> <p>55</p> <p>56</p> <p>57</p> <p>58</p> <p>59</p> <p>65</p> <p>66</p> <p>67</p> <p>70</p> <p>71</p> <p>75</p> <p>76</p> <p>80</p> <p>81</p> <p>85</p> <p>86</p> <p>87</p>
--	---	---	--

Prix de l'abonnement annuel : Belgique, 100 francs.
Etranger, 120 francs.

Prix du numéro ordinaire : Belgique, 7,50 francs.
Etranger, 9 francs.

Prix du numéro spécial consacré à l'examen de la situation économique du pays
pendant l'année antérieure : Belgique, 20 francs.
Etranger, 25 francs.

Virement au compte chèques postaux n° 500 de la Banque Nationale de
Belgique.

Les abonnés voudront bien nous signaler s'ils désirent recevoir l'édition
française ou flamande.

Anciens Etabl. d'Imprimerie
TH. DEWARICHET
J., M., G. et L. Dewarichet
Frères et Sœurs,
Société en nom collectif
Rue du Bois-Sauvage, 16
— BRUXELLES —

17123